



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
**RAPPORT DE LA VINGT-QUATRIÈME**  
**SESSION**

**ROME, 20-22 FÉVRIER 2001**

*ŒUVRER AVEC LES RURAUX PAUVRES*

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1 – 9	1 – 2
A. Ouverture de la session	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Séance inaugurale de la session	5 – 6	1 – 2
D. Allocution du Président du FIDA	7	2
E. Déclarations générales	8	2
F. Clôture de la session	9	2
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	10 – 34	3 – 7
A. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire	10 – 11	3
B. Présidence du FIDA	12 – 14	3 – 4
C. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA	15	4
D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA	16 – 18	4
E. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1999	19	4
F. Budget du FIDA proposé pour 2001	20 – 21	5
G. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus	22	5
H. Financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs	23	5
I. Composition du Conseil d'administration	24 – 27	5 – 6
J. Rapport du Comité des émoluments	28 – 29	6
K. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	30	6
L. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la désertification	31	7
M. Rapport de situation sur l'Accord relatif au siège	32	7
N. Approbation de la diffusion des documents	33 – 34	7

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs)	35 – 415	9 – 74
i) Première séance – 20 février 2001	35 – 94	9 – 16
ii) Deuxième séance – 20 février 2001	95 – 163	17 – 29
iii) Troisième séance – 21 février 2001	164 – 255	30 – 46
iv) Quatrième séance – 21 février 2001	256 – 376	47 – 67
v) Cinquième séance – 22 février 2001	377 – 415	68 – 74
3. B. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS		75 – 100
Algérie		75 – 76
Érythrée		77 – 78
Gambie		79 – 80
Guinée		81 – 83
Iraq		84
Koweït		85 – 86
Laos		87 – 89
Mali		90 – 91
Ouganda		92
Pakistan		93 – 94
Sainte-Lucie		95 – 98
Sri Lanka		99 – 100
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		101 – 139
A. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE		101 – 122
Allocution prononcée par S. E. Natale D' Amico, Sous-Secrétaire au Ministère des finances de la République italienne, au nom de son gouvernement		101
Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, prononcée en son nom par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan		102
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, Mme Catherine Bertini		103 – 105
Message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prononcé en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint		106 – 107
Déclaration du Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, à l'occasion de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs		108 – 114
Message vidéo de l'Archevêque Desmond Tutu		115

<b>CHAPITRE</b>	<b>PAGE</b>
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
A. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE (suite)	
Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, à l'occasion de la visite de S. E. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte	115 – 116
Allocution liminaire de S. E. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte	107 – 121
Allocution prononcée par le Gouverneur par intérim pour les Pays-Bas au nom des États membres du FIDA en remerciement du discours liminaire de S. E. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte	122
B. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU FIDA	123 – 126
Déclaration de M. Lennart Båge, candidat du Royaume de Suède	123
Déclaration du co-coordonnateur de la liste A, M. Jean Devlin, Canada	124
Déclaration du coordonnateur de la liste B, M. Gabriel Lombin, République fédérale du Nigéria	124
Déclaration du coordonnateur de la liste C, M. Ariel Fernández, République d'Argentine	125
Déclaration de M. Lennart Båge, candidat du Royaume de Suède	126
Déclaration du coordonnateur de la liste C, M. Ariel Fernández, République d'Argentine	126
C. DISCOURS DE FÉLICITATION PRONONCÉS À L'OCCASION DE LA NOMINATION DE M. LENNART BÅGE AU POSTE DE PRÉSIDENT DU FIDA	127 – 139
Discours prononcé par le Gouverneur suppléant pour la République de Cuba, M. Juan Nuiry Sánchez, au nom du Groupe des 77	127 – 128
Discours du co-coordonnateur de la liste A, M. Jean Devlin, Canada	129
Discours du Gouverneur par intérim pour la République islamique d'Iran, M. Bozorgmehr Ziaran	129
Discours du Gouverneur suppléant par intérim pour le Royaume d'Arabie saoudite, M. Ahmad Ben Souleiman Al-Aquil	130
Discours du coordonnateur de la liste B, M. Gabriel Lombin, République fédérale du Nigéria	131

<b>CHAPITRE</b>	<b>PAGE</b>
4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
C. DISCOURS DE FÉLICITATION PRONONCÉS À L'OCCASION DE LA NOMINATION DE M. LENNART BÅGE AU POSTE DE PRÉSIDENT DU FIDA (suite)	
Discours du Gouverneur suppléant par intérim pour la République algérienne démocratique et populaire, M. Mohand Salah Ladjouzi	132
Discours du Gouverneur par intérim pour les États-Unis d'Amérique, M. William E. Schuerch	132
Discours du Gouverneur pour la République du Soudan, M. Abdel Hamid Musa Kasha	133
Discours du Gouverneur suppléant pour la République du Cameroun, M. Michael Tabong Kima	134
D. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ÉLU	
Allocution prononcée par M. Lennart Båge à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs à l'occasion de sa nomination à la présidence du FIDA	135 – 136
E. DISCOURS DE CLÔTURE DE LA PRÉSIDENTE	
Discours de la Présidente de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Mme Kirsti Lintonen	137 – 139
<b>ANNEXES</b>	
I. Liste des participants à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs	141 – 211
II. Ordre du jour	212 – 213
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session	214 – 215
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session	216 – 251

## CHAPITRE PREMIER

### OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome du 20 au 22 février 2001.

2. Le Conseil a tenu au total cinq séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

#### **A. Ouverture de la session**

3. La session a été ouverte par Mme Kirsti Lintonen, Ambassadeur de la République de Finlande, et Présidente du Conseil des gouverneurs.

#### **B. Ordre du jour et documentation**

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II. La liste des documents soumis au Conseil figure à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs sont présentées à l'annexe IV.

#### **C. Séance inaugurale de la session**

5. Son Excellence Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Égypte, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs.



**Son Excellence Mohamed Hosni Mubarak,  
Président de la République arabe d'Égypte**

6. Son Excellence Natale D'Amico, Sous-Secrétaire au Ministère des finances, a prononcé un discours au nom du Gouvernement de la République italienne et le Président, M. Al-Sultan, a fait part au Conseil des gouverneurs d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies. Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a fait une déclaration



et un message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a été communiqué par M. David Harcharik, Directeur général adjoint. Le Conseil a également visionné un message vidéo de l'Archevêque Desmond Tutu. Ces discours sont reproduits au chapitre 4, partie A.

**D. Allocution du Président du FIDA**

7. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le Président Al-Sultan figure au chapitre 4, partie A, pages 108-114.

**E. Déclarations générales**

8. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A). Les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie B du chapitre 3.

**F. Clôture de la session**

9. Le discours de la Présidente, Mme Kirsti Lintonen, résumant les résultats des principales délibérations du Conseil et clôturant la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, est intégralement reproduit au chapitre 4, partie E, pages 137-139.

## CHAPITRE 2

### DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

#### A. Demande d'admission à la qualité de membre non originaire

10. Après avoir examiné le document GC 24/L.7, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 20 février 2001, la résolution 120/XXIV approuvant l'admission de la République d'Islande en qualité de membre du Fonds.

11. Le Conseil a pris note que l'Islande sera admise en qualité de membre non originaire dans la liste A des États membres du Fonds, comme convenu avec les membres de cette liste.

#### B. Présidence du FIDA

##### a) Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président

12. Le Conseil des gouverneurs a examiné la proposition et la recommandation du Conseil d'administration contenues dans le document GC 24/L.15 et modifié la proposition de résolution y relative en supprimant la référence à l'amendement à l'Accord portant création du FIDA. Le 21 février 2001, il a adopté la résolution 125/XXIV, prolongeant la durée du mandat du Président en exercice du FIDA jusqu'au 31 mars 2001 en vue d'assurer la passation harmonieuse des pouvoirs afférents aux fonctions de président du FIDA.

##### b) Nomination du Président du FIDA

13. À sa deuxième séance, le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 24/L.2 relatif à la nomination du Président du FIDA. Conformément à l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le vote pour la nomination du Président du FIDA s'est déroulé au cours de séances privées le 20 février 2001. À sa cinquième séance, le 22 février 2001, le Conseil des gouverneurs a nommé par acclamation M. Lennart Båge, du Royaume de Suède, nouveau Président du FIDA.



**Conférence de presse du Président Al-Sultan et du Président élu Båge**

14. À sa cinquième séance également, le Conseil a examiné le document GC 24/C.R.P.2 relatif à la nomination du Président et, le 22 février 2001, a adopté la résolution 126/XXIV nommant M. Lennart Båge du Royaume de Suède au poste de Président du FIDA pour une durée de quatre ans à compter du 1er avril 2001.

### **C. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA**

15. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA contenu dans les documents GC 24/L.4 et GC 24/L.4/Add.1. Il a bien noté que la valeur totale des instruments de contribution et des versements en espèces ou en billets à ordre au titre des annonces de contribution non assorties d'un instrument de contribution s'élevait à 414,0 millions de USD, soit 98,7% du total des annonces de contribution. Il a été également noté que le total des paiements en espèces et en billets à ordre s'élevait à 383,2 millions de USD, soit 91,3% du total des annonces de contribution. Il a été noté également que la Belgique et les Pays-Bas ont annoncé un montant total équivalant à 42,3 millions de USD au titre des contributions complémentaires à la quatrième reconstitution, dont l'équivalent de 33,8 millions de USD, soit 79,9%, a été reçu sous forme de versement en espèces ou de billets à ordre.

### **D. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA**

#### a) Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

16. Le Conseil des gouverneurs a été dûment informé des résultats du vote par correspondance conduisant à l'adoption unanime de la résolution 129/XXIV sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA le 31 juillet 2000 et à l'approbation du document GC 24/L.3, Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA 2000-2002.

17. Le Conseil a pris note de l'information contenue dans le document GC 24/L.5 et ses deux additifs et M. Takao Shibata, Président adjoint du département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources, a présenté un rapport oral sur la huitième session de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA qui s'est déroulée le 20 février 2001. Le Conseil a constaté avec plaisir que les annonces de contribution des listes B et C se chiffraient à 95,9 millions de USD, ce qui, ajouté aux contributions précédemment annoncées par la liste A, permettait de remplir les conditions préalables au parachèvement de la résolution sur la cinquième reconstitution. En conséquence, le Président du FIDA a officiellement parachevé la cinquième reconstitution des ressources du FIDA, comme l'y avait autorisé le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session en décembre 2000.

#### b) Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)

18. Le Conseil des gouverneurs a pris note de la communication orale de M. Klemens van de Sand, Président adjoint du département gestion des programmes, concernant le premier rapport annuel sur l'avancement de FIDA V: Plan d'action, mis en oeuvre pendant la période 2000-2002, et a félicité la direction pour la conscience avec laquelle elle exécutait le plan.

### **E. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1999**

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 1999 et les résultats de ses opérations en 1999, tels que figurant dans les appendices A à G compris du document GC 24/L.6 et dans le rapport du Commissaire aux comptes.

## **F. Budget du FIDA proposé pour 2001**

20. Après avoir examiné la proposition de programme de travail et budget du FIDA pour 2001, présentée dans les documents GC 24/L.8 et GC 24/L.8/Add.1, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 123/XXIV le 21 février 2001.

21. En outre, pendant son examen du document GC 24/L.8, le Conseil des gouverneurs s'est penché sur la proposition relative à la création d'un mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et adopté la résolution 124/XXIV le 21 février 2001. La délégation des États-Unis, tout en approuvant la proposition de budget, ne s'est pas jointe au consensus sur l'adoption de la résolution relative à la création du MFDP.

## **G. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus**

22. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit, document GC 24/L.9, ainsi que du rapport oral présenté par M. John Westley, Vice-Président, sur la mise au point du schéma détaillé du programme de reconfiguration des processus, qui avait pour objet de définir un plan opérationnel d'exécution et de donner au Conseil d'administration des informations justifiant son approbation des phases ultérieures de l'exécution.

## **H. Financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs**

23. Le Conseil des gouverneurs a examiné la proposition relative à la mobilisation de ressources financières additionnelles par le biais du marché pour compléter le financement des projets du FIDA et, en adoptant la résolution 122/XXIV le 21 février 2001, a approuvé le dispositif proposé contenu dans le document GC 24/L.10.

## **I. Composition du Conseil d'administration**

24. Conformément aux décisions prises à sa vingt-troisième session, le Conseil des gouverneurs a noté que, le 1er janvier 2001, le Royaume-Uni et les Pays-Bas avaient permuté leurs sièges pour devenir, respectivement, membre et membre suppléant.

25. Le Conseil a, en outre, été invité à noter que, pour ce qui est de la composition de la liste B, la représentation élue l'année dernière était inchangée et resterait donc ainsi pour la durée du mandat restant à courir.

26. Le Conseil des gouverneurs a également entériné les accords conclus entre les États membres de la sous-liste C2 sur les échanges de sièges au Conseil d'administration pour 2001, tels que décrits dans le document GC 24/L.11. Plus spécifiquement, le Sri Lanka a été remplacé par le Pakistan (pour la durée du mandat restant à courir) et la République de Corée a été remplacée par le Bangladesh (pour 2001).

27. En conséquence, le Conseil d'administration en 2001 sera composé comme suit.

### Composition du Conseil d'administration en 2001

	<b>Membre</b>	<b>Membre suppléant</b>
<b>LISTE A</b>	Canada France Allemagne Italie Japon Norvège Royaume-Uni États-Unis	Espagne Belgique Suisse Portugal Danemark Suède Pays-Bas Australie
<b>LISTE B</b>	Koweït Nigéria Arabie saoudite Venezuela	Émirats arabes unis — Indonésie Algérie
<b>LISTE C</b>		
<b>Sous-liste C1 – Afrique</b>	Angola Tunisie	Égypte Érythrée
<b>Sous-liste C2 Europe, Asie et Pacifique</b>	Chine Inde	Pakistan Bangladesh
<b>Sous-liste C3 Amérique latine et Caraïbes</b>	Brésil Mexique	Panama Argentine

#### **J. Rapport du Comité des émoluments**

28. Le Conseil des gouverneurs a été informé que suite à la réinstitution d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA, à sa vingt-troisième session, la composition définitive du comité était la suivante: Canada, Finlande, France et Norvège pour la liste A; Algérie et Jamahiriya arabe libyenne (remplaçant l'Arabie saoudite) pour la liste B; et Brésil, Tunisie et Turquie pour la liste C. Le Comité a élu Mme Seija Toro de Finlande en qualité de présidente et a examiné les informations et les données détaillées que lui a fournies le Secrétariat concernant les émoluments des chefs de secrétariat des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres institutions financières internationales.

29. Le Conseil a pris note du rapport du Comité des émoluments sur les conditions d'emploi du Président du FIDA contenu dans le document GC 24/L.12, et adopté la résolution 121/XXIV le 20 février 2001.

#### **K. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté**

30. Le Conseil des gouverneurs a pris acte du rapport écrit, document GC 24/L.13, et du rapport oral présenté par M. Bruce Moore, Coordonnateur de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, concernant les résultats obtenus depuis la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs en termes d'amélioration de l'accès des pauvres aux ressources productives dans les pays et régions couvertes par les activités actuelles de la Coalition.

**L. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

31. Le Conseil des gouverneurs a également pris acte du rapport écrit, document GC 24/L.14, et du rapport oral présenté par M. Per Rydén, Directeur général du Mécanisme mondial, sur l'évolution de la stratégie opérationnelle et les activités en 2000 du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

**M. Rapport de situation sur l'Accord relatif au siège**

32. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport oral présenté par M. Jean-Louis Lawson, Président adjoint du département management et services du personnel, et s'est félicité des progrès accomplis qui permettront à l'ensemble du personnel et des activités du FIDA d'être enfin installés dans des locaux entièrement rénovés au début de 2003.

**N. Approbation de la diffusion des documents**

33. Le document GC 24/INF.2 a informé le Conseil que le Conseil d'administration, à sa soixante-neuvième session, avait passé en revue les résultats obtenus pendant la phase transitoire de la politique du FIDA sur la diffusion des documents, approuvée par le Conseil des gouverneurs à sa vingt et unième session. Suite à cet examen, le Conseil d'administration avait approuvé l'élargissement du champ provisoire d'application de la politique de diffusion des documents afin d'inclure tous les rapports d'évaluation ainsi que des documents soumis au Comité de l'évaluation et avait favorablement accueilli l'intention de la direction d'étudier la possibilité de divulguer d'autres types de documents à l'avenir, en particulier dans le contexte de la stratégie de gestion des savoirs actuellement en cours d'élaboration au FIDA. Le Conseil des gouverneurs sera dûment tenu informé de toute nouvelle extension de la politique de diffusion des documents.

34. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion des documents approuvés à la session et noté qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site web du FIDA.



**Séance plénière de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs**

## CHAPITRE 3

### A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance  
de la vingt-quatrième session tenue  
le mardi 20 février 2001, à 10 heures

**PRÉSIDENTS: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)  
GUILLERMO ENRIQUE ALVARADO DOWNING (HONDURAS)**

	<b>PARAGRAPHES</b>
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	36
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	37
Demande d'admission en qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	38 - 41
Rapport du Comité des émoluments (point 14 de l'ordre du jour)	42 - 43
Présidence du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	
a) Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président	44 - 61
Allocution du Sous-secrétaire au Ministère des finances de la République italienne et Gouverneur pour l'Italie	62 - 64
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	65 - 66
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	67 - 68
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	69 - 70
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	71 - 72
Message vidéo de l'archevêque Desmond Tutu	73 - 75
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour)	77 - 86
- République de Corée	77 - 78
- Arabie saoudite	79 - 81
- Royaume-Uni	82 - 83
- Japon	84 - 86
Allocution liminaire du Président de la République arabe d'Égypte	88 - 93

**35. La réunion est ouverte à 10 h 05.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

36. **La PRÉSIDENTE** souhaite la bienvenue aux participants et déclare ouverte la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, qui a été convoquée pour prendre des décisions concernant l'avenir financier du FIDA, son nouveau rôle de chef de file et l'amélioration de ses processus opératoires - les trois aspects fondamentaux du bon fonctionnement d'une organisation. La mission spéciale du FIDA est l'élimination de la pauvreté, qui figure en tête des priorités énoncées dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. C'est par ses activités auprès des ruraux pauvres que le Fonds s'est particulièrement distingué et la présidente exhorte ses collègues à faire en sorte que le Fonds continue à jouer ce rôle éminent et même qu'il le renforce.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 24/L.1/Rev.1)

**37. L'ordre du jour (GC 24/L.1/Rev.1) est adopté.**

DEMANDE D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE (point 3 de l'ordre du jour) (GC 24/L.7)

38. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 24/L.7.

**39. La résolution 120/XXIV est adoptée.**

40. **La PRÉSIDENTE** souhaite la bienvenue à la République d'Islande parmi les membres du FIDA et demande au Conseil de prendre acte que, comme convenu avec les membres de cette liste, l'Islande sera admise en qualité de membre non originaire figurant sur la Liste A des pays membres.

41. **M. JÓNASSON** (Islande) remercie le Conseil des gouverneurs de la confiance qu'il a témoignée à son pays en l'admettant comme membre. L'Islande appuiera de son mieux les activités du FIDA, où sont désormais représentés tous les pays nordiques. Les contributions de son pays à l'aide internationale au développement, bilatérale ou multilatérale, ont régulièrement augmenté au cours des dernières années, et son gouvernement considère donc que le moment est venu pour lui de devenir membre du Fonds.

RAPPORT DU COMITÉ DES ÉMOLUMENTS (point 14 de l'ordre du jour) (GC 24/L.12)

42. **La PRÉSIDENTE**, après avoir rappelé aux participants que, depuis la dernière session, la Jamahiriya arabe libyenne a remplacé l'Arabie saoudite en tant que membre du Comité des émoluments pour la Liste B et la Finlande a été choisie pour présider le Comité, invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution figurant à l'annexe du document GC 24/L.12. Elle signale que la date indiquée au troisième alinéa du projet de résolution sera celle de l'entrée en fonction du nouveau Président.

**43. La résolution 121/XXIV est adoptée.**



PRÉSIDENCE DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour)

a) PÉRIODE TRANSITOIRE PRÉCÉDANT L'ENTRÉE EN FONCTION DU PRÉSIDENT (GC 24/L.15)

44. **La PRÉSIDENTE** indique que, de manière à ménager une période transitoire adéquate, les coordonnateurs des trois listes d'États membres du FIDA ont recommandé que le mandat du Président sortant prenne fin le 31 mars 2001 et que le Président élu prenne ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2001, de façon à assurer une transition harmonieuse et sans heurt. La proposition figurant à l'annexe du document GC 24/L.15 a été examinée par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session et est maintenant soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation. Il convient de noter que le projet de résolution qui y figure prévoit également que la même procédure sera applicable aux futurs présidents élus du Fonds.

45. **M. GERBASI** (Venezuela) souligne que le Conseil des gouverneurs a déjà la possibilité de proroger la durée du mandat du Président, dans des circonstances spéciales, de six mois au plus, conformément à la section 8 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA. Dans ces conditions, il s'oppose à l'amendement de la section 8 a) de l'article 6 dudit Accord proposé à l'alinéa b) du projet de résolution, qui devrait être supprimé, mais il est en mesure d'accepter les alinéas a) et c).

46. **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) rappelle que le projet de résolution a été élaboré par les coordonnateurs des trois listes à l'issue de nombreux débats et consultations engagées au cours de l'année écoulée. À la soixante et onzième session du Conseil d'administration, tenue en décembre 2000, le représentant du Venezuela a émis une réserve qui a été consignée dans le compte rendu. Toutefois, un consensus général s'est dégagé sur le projet de résolution, que le Conseil d'administration a jugé bon de transmettre au Conseil des gouverneurs.

47. **M. CODRAI** (Conseiller juridique principal par intérim), rappelle, à propos de la proposition visant à supprimer l'alinéa b) du projet de résolution, que les trois coordonnateurs ont expressément souhaité que cet alinéa y figure. La section 8 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA prévoyait effectivement une prorogation temporaire de la durée du mandat du Président sur une base *ad hoc*, mais l'amendement à la section 8 a) qui est proposé fixerait la période transitoire entre deux présidents d'une manière permanente et générale.

48. **M. GERBASI** (Venezuela) ne voit aucune objection à proroger la durée du mandat du Président conformément à la section 8 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, mais s'oppose à toute modification de l'Accord dont on ne pourrait justifier l'absolue nécessité. À son avis, aucun argument valable n'a été avancé en faveur d'une période transitoire de six semaines ou de toute autre période spécifique; la question, comme toutes celles qui se rapportent à la définition des conditions de sélection des candidats à la présidence, doit être examinée de façon plus approfondie.

49. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala) et **M. LADJOUZI** (Algérie) s'associent aux remarques faites par le représentant du Venezuela.

50. **M. BERTELING** (Pays-Bas), prenant la parole au nom des pays de la Liste A, se déclare favorable au projet de résolution proposé, qui constitue un compromis réalisé au terme de longs débats.

51. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) rappelle que l'amendement proposé à la section 8 a) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA a été inclus dans le texte après de longs débats et des consultations approfondies avec les pays de la Liste C provenant de toutes les régions afin d'éviter que des difficultés surgissent à l'avenir quant à l'interprétation du libellé actuel, à savoir "circonstances

spéciales”. Le texte proposé, qui définit clairement la nature et l’objet de la période transitoire, a bénéficié du soutien du Conseil d’administration, même s’il revient bien entendu au Conseil des gouverneurs de prendre la décision finale.

52. **M. GERBASI** (Venezuela) estime qu’il est dangereux en principe de modifier l’Accord portant création du FIDA pour y mentionner les circonstances spéciales qui se présentent actuellement ou qui se présenteront dans l’avenir. Trois représentants ayant émis des réserves, il est difficile de parler de consensus.

53. **La PRÉSIDENTE** demande au Conseil s’il souhaite adopter le projet de résolution et prendre note des réserves émises par le Venezuela, le Guatemala et l’Algérie.

54. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala) estime que, du point de vue de la procédure, une proposition ne peut être approuvée, en ayant fait l’objet de réserves que si elle a été mise aux voix.

55. En réponse à une question posée par **M. WURIE** (Sierra Leone), **M. CODRAI** (Conseiller juridique principal par intérim) précise qu’il serait possible de proroger seulement la durée du mandat de M. Al-Sultan en adoptant les alinéas a) et c) du projet de résolution sans l’amendement prévu à l’alinéa b). Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées par le passé pour coordonner le départ d’un président et l’arrivée d’un autre, il a été jugé bien préférable que l’amendement proposé à l’alinéa b) du projet de résolution soit adopté afin d’assurer une transition sans heurt à l’avenir.

56. **M. LADJOUZI** (Algérie) indique qu’une décision doit être adoptée soit par un vote, soit par consensus. Étant donné que des réserves ont été émises, il n’y a pas consensus. À son avis, il serait inexact de parler de consensus alors qu’il y a des réserves.

57. **M. NUIRY SÁNCHEZ** (Cuba) est d’accord avec les vues exprimées par les représentants du Venezuela, du Guatemala et de l’Algérie, et partagées, selon lui, par de nombreux autres pays. Il se préoccupe du fait que le Conseil est invité à adopter une résolution modifiant l’Accord portant création du FIDA juste avant une élection importante, sans avoir eu le temps d’examiner la question en profondeur.

58. **M. GERBASI** (Venezuela) propose que, conformément à l’article 35 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la proposition tendant à supprimer l’alinéa b) du projet de résolution et de n’adopter que les alinéas a) et c) qu’il a présentée soit mise aux voix.

59. **M. WURIE** (Sierra Leone), après s’être prononcé en faveur de la prorogation de la durée du mandat du Président, déclare que le Conseil doit maintenant prendre une décision car il doit aborder des questions plus importantes.

60. **La PRÉSIDENTE** suggère que l’examen du point 5 a) de l’ordre du jour soit reporté pour permettre aux coordonnateurs des trois listes de procéder à de nouvelles consultations.

61. **Il en est ainsi décidé.**

#### ALLOCUTION DU SOUS-SECÉTAIRE AU MINISTÈRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE ET GOUVERNEUR POUR L’ITALIE

62. **La PRÉSIDENTE** se déclare très heureuse d’accueillir S. E. Natale d’Amico, qui va s’adresser au Conseil au nom du Gouvernement italien.

63. **M. D'AMICO** (Sous-Secrétaire au Ministère des finances de la République italienne et Gouverneur pour l'Italie) prononce, au nom du Gouvernement italien, une allocution qui est reproduite intégralement au chapitre 4, partie A.

64. **La PRÉSIDENTE**, s'exprimant au nom du Conseil des gouverneurs, remercie M. d'Amico, dont le Gouvernement a toujours été un hôte généreux, un soutien fervent et un donateur engagé du FIDA.

#### MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

65. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) donne lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A.

66. **La PRÉSIDENTE** présente les remerciements du Conseil des gouverneurs au Secrétaire général pour ses paroles encourageantes, qui soulignent si justement la place importante occupée par le FIDA dans le combat contre la pauvreté rurale et la faim que mène la famille des Nations Unies.

#### DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

67. **Mme BERTINI** (Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial) fait une déclaration dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A.

68. **La PRÉSIDENTE** remercie Mme Bertini pour son message stimulant et plein de compassion.

#### MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

69. **M. HARCHARIK** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) fait une déclaration au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A.

70. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Harcharik et le prie de transmettre à M. Diouf les remerciements du Conseil des gouverneurs pour son message et pour l'esprit de coopération qui règne entre les deux organisations.

#### DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

71. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A.

72. **La PRÉSIDENTE** adresse part à M. Al-Sultan des remerciements du Conseil des gouverneurs pour sa dernière communication qui constitue un exposé complet de la situation et des activités du FIDA. Ce tour d'horizon détaillé de toutes les activités menées par le Fonds en faveur des ruraux pauvres ne restera pas sans écho. Ses conseils et son dévouement aideront sans aucun doute le Conseil à donner des orientations judicieuses à son successeur.

#### MESSAGE VIDÉO DE L'ARCHEVÊQUE DESMOND TUTU

73. **La PRÉSIDENTE** informe le conseil qu'un message vidéo, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A, a été envoyé par l'archevêque Desmond Tutu.



74. **Le message vidéo de l'archevêque Desmond Tutu est projeté.**

75. **La PRÉSIDENTE** fait part des remerciements du Conseil des gouverneurs à l'archevêque Tutu pour son message chaleureux, ajoutant qu'il est à la fois encourageant et flatteur de recevoir le soutien d'une personnalité célèbre dans le monde entier pour ses idéaux humanitaires. Comme l'affirme clairement ce message, la lutte en faveur des pauvres et des déshérités présente de nombreux aspects, dont la faim n'est pas le moindre. Le Président du FIDA est invité à transmettre les remerciements sincères du Conseil à l'archevêque Tutu.

76. **M. Alvarado Downing (Honduras) prend la présidence.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour)

77. **M. KIM** (République de Corée) rend hommage à M. Al-Sultan pour son engagement en faveur du développement agricole et rural, et pour les efforts qu'il a déployés afin de réformer et redynamiser le FIDA. Toutefois, en dépit de l'action menée par le Fonds depuis vingt ans, notamment la réforme structurelle mise en œuvre pour rendre ses activités plus efficaces et plus rationnelles, l'introduction des exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP), l'adoption d'une nouvelle politique de tirage et le développement du cofinancement, la pauvreté et la faim persistent dans de nombreux pays en développement. L'objectif fixé lors du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, ne pourra être atteint qu'au moyen de mesures plus larges et plus concrètes. Le FIDA doit être à l'avant-garde d'une telle action, en mettant particulièrement l'accent sur la coopération avec les autres institutions installées à Rome et avec les institutions financières telles que la Banque mondiale. Des politiques nationales efficaces, l'aide des pays développés et une coopération bien coordonnée avec les organisations internationales sont tout aussi importantes pour venir à bout de la pauvreté.

78. La République de Corée continuera de soutenir le Fonds et, à cette fin, a décidé d'offrir une contribution de 2,5 millions de USD à la cinquième reconstitution. M. Kim est certain que le nouveau Président, qui va être élu, poursuivra la noble tâche d'éliminer la faim et la pauvreté dans le monde.

79. **M. ALOBEID** (Arabie saoudite) remercie le Président Al-Sultan pour tous les efforts qu'il a déployés afin d'améliorer l'action du Fonds. Compte tenu des mutations en cours au niveau de l'économie mondiale, les pays en développement, tout comme les pays développés, sont heureux que le FIDA soit en mesure de jouer un rôle actif grâce à son Conseil d'administration et aux efforts mis en œuvre pour reconstituer ses ressources. Il faut espérer que les pays en développement réussiront ainsi à réaliser des taux de croissance élevés et à atteindre l'autosuffisance agricole afin de pouvoir exporter les excédents de produits dans un contexte d'ouverture des marchés et de libéralisation du commerce international.

80. L'Arabie saoudite, ayant examiné le rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD), apprécie vivement les efforts entrepris pour mobiliser un soutien international en faveur du Mécanisme mondial. Pour contribuer à la lutte contre la désertification, elle a notamment fourni une base de données, promulgué des lois visant à protéger la terre et les autres ressources naturelles et créé des centres de recherche afin de surveiller, évaluer et renforcer ces ressources. Elle a également créé des parcs nationaux sur tout son territoire, fait un relevé des ressources hydriques et établi une base de données sur le climat, les précipitations et les ressources hydriques souterraines. Elle a recours à des sources non traditionnelles d'approvisionnement en eau et prépare actuellement des réglementations sur l'environnement. De plus, elle a souscrit à la CCD, a participé à la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse et a présidé la conférence des Parties à la Convention en 1999 et 2000.



81. Depuis 1973, l'Arabie saoudite affecte chaque année jusqu'à 6% de son revenu national à l'appui aux programmes de développement économique et social en faveur des pays en développement. Depuis la création du FIDA, sa contribution totale s'élève à 370 millions de USD, soutien important qui sera poursuivi compte tenu des ressources disponibles. Ayant examiné le programme de travail et budget du FIDA pour 2001, l'Arabie saoudite apprécie les efforts mis en œuvre pour réduire le budget administratif et assurer le succès de la cinquième reconstitution. Elle se félicite également de la politique adoptée par le Fonds en vue de diversifier ses placements, malgré les fluctuations des marchés, et espère que les ressources du FIDA augmenteront suffisamment à long terme pour que le FIDA soit moins largement tributaire des contributions des États membres. L'intervenant conclut en affirmant que son pays soutient le projet de résolution sur la période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président du FIDA.

82. **M. FAINT** (Royaume-Uni), après avoir chaleureusement félicité le Président Al-Sultan pour ses huit ans de bons et loyaux services au FIDA, s'associe à d'autres intervenants pour saluer la publication du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, qui apporte une précieuse contribution au débat sur la pauvreté en milieu rural. Alors que certains articles de presse soutiennent que le rapport lui-même affirme que les objectifs de développement international sont impossibles à atteindre, il tient à souligner qu'ils sont au contraire tout à fait réalisables, à condition toutefois que des efforts massifs et soutenus soient consentis par la communauté internationale tout entière. Le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) souhaite vivement œuvrer avec le FIDA à cette fin. À ce propos, l'intervenant attire l'attention sur le document intitulé "Eliminating Poverty, Making Globalization Work for the World's Poor" (Éliminer la pauvreté et orienter la mondialisation sur les pauvres), disponible sur le site web du département, qui souligne combien il est important de coordonner les activités de lutte contre la pauvreté des institutions internationales en se fondant sur les principes de la prise en charge par les pays, de larges consultations et du partenariat avec la communauté internationale. S'agissant de l'objectif international de réduction de la pauvreté, le Département a réagi en adoptant l'approche des moyens de subsistance durables, qui place l'être humain et non pas les ressources au cœur du développement et reconnaît que les pauvres eux-mêmes doivent participer et identifier eux-mêmes leurs moyens de subsistance.

83. Les objectifs de développement du DFID sont très proches du mandat du FIDA, lequel est parfaitement compatible avec l'approche des moyens de subsistance durables. L'intervenant est convaincu que le département et le FIDA pourront, ensemble, tirer parti des progrès déjà réalisés pour améliorer le sort des plus pauvres dans le monde.

84. **M. YAMAMOTO** (Japon), ayant félicité le Président Al-Sultan d'avoir si énergiquement travaillé à développer les activités du Fonds au cours des huit dernières années, souligne qu'à l'heure de la mondialisation, chacun se doit de participer de plus près aux efforts mis en œuvre pour résoudre les problèmes du monde, en particulier la pauvreté. Cependant, dans un contexte mondial caractérisé par le changement du climat, le rythme rapide de la croissance démographique, une demande alimentaire tout juste satisfaite et la probabilité d'une baisse de la production vivrière dans les pays en développement, il est difficile d'être optimiste quant à l'avenir. Dans ces conditions, le rôle du FIDA devient de plus en plus important. Son approche du développement rural, fondée sur l'émancipation des parties prenantes par le biais d'un processus participatif, permet de mettre en valeur le potentiel des zones rurales et favorise le développement durable. Appréciant ces orientations, le Japon a promis une contribution de 30 millions de USD à la cinquième reconstitution, malgré les graves difficultés économiques qu'il connaît. Il continuera d'accorder son soutien au Fonds pourvu que celui-ci fournisse une assistance véritablement efficace et rationnelle. À cet égard, il faut noter que la situation financière du FIDA n'est guère favorable. Alors que la demande d'aide émanant des pays en développement, y compris au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés augmente, le produit des placements du Fonds a été sensiblement inférieur aux prévisions en 2000.



85. Depuis trente ans, l'Asie a fait des progrès considérables sur les plans économique et social et M. Yamamoto espère que des progrès similaires pourront être faits en Afrique et dans d'autres régions au vingt et unième siècle. Il rappelle à cet égard qu'au début de 2001, S.E. Yoshiro Mori s'est rendu dans trois pays d'Afrique subsaharienne, où il a affirmé que tous les peuples doivent jouir des fruits de la prospérité, aucune région ne devant être laissée pour compte.

86. L'intervenant espère que les vastes connaissances du FIDA en matière de développement rural seront bien utilisées par les gouvernements, les organisations internationales et les groupes de la société civile et que le Fonds continuera d'élaborer des méthodes novatrices.

87. **Mme Lintonen (Finlande) reprend la présidence.**

#### ALLOCUTION LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

88. **Son Excellence Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte, est accompagné jusqu'à son siège.**

89. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) déclare que c'est pour lui un grand plaisir d'accueillir S.E. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte, ainsi que Mme Moubarak, qui a joué un rôle éminent lors du Sommet sur l'émancipation économique des femmes rurales. Cette deuxième visite du Président Moubarak au Conseil des gouverneurs témoigne de sa ferme volonté de lutter contre la pauvreté et la faim, qui sont le lot de nombreux pays en développement. M. Moubarak a fait tout ce qui était en son pouvoir pour promouvoir le développement économique et social en Égypte et contribuer à la paix au Moyen-Orient. En l'écoutant, le Conseil a le privilège d'entendre la voix de l'Afrique, du monde arabe et de l'ensemble du tiers monde.

90. **M. MOUBARAK** (Président de la République arabe d'Égypte) prononce l'allocution liminaire, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4, partie A.

91. **La PRÉSIDENTE** remercie le Président Moubarak de ses paroles si stimulantes.

92. **M. BERTELING** (Pays-Bas), prenant la parole au nom du Conseil des gouverneurs, remercie le Président Moubarak de son allocution prononcée à un moment d'autant plus opportun que le FIDA se trouve au seuil d'un avenir nouveau. La cinquième reconstitution de ses ressources est achevée et la Banque mondiale a récemment annoncé qu'elle était prête à doubler ses investissements dans le développement agricole, à condition que les gouvernements des pays en développement soient disposés à accorder une priorité plus élevée à la lutte contre la pauvreté rurale. Le *Rapport 2001* du Fonds sur la pauvreté rurale doit jouer un rôle important à cet égard. Les exemples précis cités par le Président Moubarak montrent l'importance de l'appui accordé par le FIDA à l'Égypte, qui devrait servir d'exemple pour mener des actions dans d'autres pays. En sa qualité de dirigeant d'envergure mondiale, le Président Moubarak est à même d'inciter d'autres pays du monde en développement à accorder une priorité plus élevée au développement agricole.

93. **Son Excellence Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte, quitte la salle.**

94. **La séance est levée à 13 heures.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance  
de la vingt-quatrième session tenue  
le mardi 20 février 2001, à 15 heures

**PRÉSIDENTS: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)**  
**ALI YOUSEF GUIMA (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)**

	<b>PARAGRAPHES</b>
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	96 - 107
- Côte d'Ivoire	96 - 98
- Soudan	99 - 101
- Canada	102 - 104
- France	105 - 107
Présidence du FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
b) Nomination du Président du FIDA	108 - 109
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	111 - 123
- Zimbabwe	111 - 112
- Chine	113 - 115
- Burkina Faso	116 - 118
- Indonésie	119 - 121
- Guatemala	122 - 123
Nomination du Président du FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)	125 - 128
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	129 - 132
- Allemagne	129 - 130
- Italie	131 - 132
Nomination du Président du FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)	133
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	134 - 148
- Thaïlande	134 - 135
- Nigéria	136 - 138
- Syrie	139 - 141
- Autriche	142 - 144
- Liban	145 - 146
- Maurice	147 - 148
Nomination du Président du FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)	149 - 162

95. **La séance est ouverte à 15 h 15.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

96. **M. DOUATI** (Côte d'Ivoire) considère que le Fonds doit continuer à jouer un rôle important en Afrique, où la pauvreté rurale est omniprésente et où certains pays sont gravement touchés par la sécheresse et la famine. De plus, compte tenu du poids de leur dette, les États africains n'ont guère les moyens de faire face à leurs besoins, qui sont énormes. Les populations africaines se sentent donc soulagées d'un fardeau quand des projets de développement viennent en aide aux petits paysans et à d'autres catégories défavorisées. La Côte d'Ivoire se félicite du soutien qu'elle a reçu du FIDA, même si le taux de décaissement des prêts reste faible en raison de la lenteur des procédures d'exécution et de problèmes internes. M. Douati est heureux d'annoncer que la Côte d'Ivoire a réglé ses arriérés, ce qui atteste de l'engagement du pays envers les projets menés sur son territoire à l'initiative du FIDA.

97. Après avoir évoqué l'aggravation de la situation socio-économique en Côte d'Ivoire, M. Douati précise que les engagements non réglés représentent actuellement quelque 12% du produit intérieur brut (PIB), alors même que le revenu par habitant est tombé au-dessous de 700 USD. Face à ces enjeux, le nouveau gouvernement est donc en train de prendre des mesures, en insistant sur la politique budgétaire et en veillant à ce que l'agriculture, qui joue un rôle essentiel dans l'économie du pays, continue de figurer parmi les priorités.

98. Après deux ans d'interruption des relations avec la communauté financière internationale, les instances démocratiques nouvellement mises en place à Abidjan sont avant tout soucieuses d'assurer le bien-être de la population ivoirienne. Dans cette perspective, le gouvernement espère que le Fonds intensifiera ses efforts et s'en tiendra à sa décision de participer à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). M. Douati conclut en rendant hommage au Président sortant, M. Al-Sultan, et à son équipe pour le travail remarquable qu'ils ont accompli et réaffirme le soutien de son pays, qui continuera de collaborer aux activités du FIDA.

99. **M. MUSA KASHA** (Soudan) rappelle qu'à la suite des changements intervenus sur le plan économique et social à travers le monde et des efforts pour régler la dette extérieure de divers pays en développement, les réformes économiques se sont traduites par une productivité accrue et par des mesures destinées à faire reculer la pauvreté et à améliorer les infrastructures socio-économiques. Dans ce contexte, le FIDA, grâce aux activités de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, joue un rôle croissant dans la promotion des actions de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Le Soudan a suivi les progrès accomplis dans la mise en place et l'application du Mécanisme mondial de la CCD, dont il espère bénéficier à court et à moyen terme.

100. D'importants efforts ont été faits pour instaurer la paix et la stabilité politique au Soudan et pour réformer l'économie avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI). De fait, les résultats économiques et financiers du pays n'ont cessé de s'améliorer pendant l'année 2000. L'inflation a reculé et le taux de change de la monnaie a continué de se stabiliser - deux facteurs qui ont contribué à normaliser les relations avec les institutions financières régionales et internationales ainsi qu'à attirer des investissements extérieurs pour divers projets dans les secteurs des mines, du pétrole, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. L'essentiel des revenus pétroliers du pays a été utilisé pour développer la base agricole de l'économie en améliorant les réseaux d'irrigation et la récupération des eaux pluviales, ce qui a contribué à augmenter la productivité. Le pays s'est d'autre part employé à accroître les revenus en milieu rural pour faire reculer la pauvreté, à promouvoir la sécurité alimentaire et à assurer un développement agricole durable grâce à des projets financés par le FIDA.

101. Il convient de se féliciter du travail accompli en 2000 pour la conception détaillée du programme de reconfiguration des processus (PRP), notamment en ce qui concerne la technologie de



l'information, tout comme des indications contenues dans le programme de travail pour 2001 quant aux engagements du FIDA au titre du programme annuel de prêts, ainsi que de sa participation à l'Initiative PPTE. Il faut espérer que des ressources supplémentaires seront mobilisées en faveur de projets de développement rural dans la perspective de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. Le Gouvernement soudanais s'efforce d'assurer la pérennité des résultats extrêmement positifs des projets de ce type que le FIDA finance au Soudan. En conclusion, après avoir rendu hommage à M. Al-Sultan pour la compétence avec laquelle il a dirigé le Fonds, M. Musa Kasha souligne que son pays accorde un rang de priorité élevé au renforcement de ses relations avec le FIDA, comme il en fait la preuve en s'acquittant de ses obligations et en soutenant les activités du Fonds.

102. **M. MÉTIVIER** (Canada) fait observer que 2001 constitue un tournant pour le FIDA et un moment opportun pour remercier M. Al-Sultan de sa gestion ferme et de sa conduite avisée grâce auxquelles le FIDA a pu rester fidèle à sa mission en des temps difficiles.

103. À l'heure actuelle, l'environnement dans lequel s'inscrit la coopération en matière de développement évolue rapidement, et la communauté internationale entre dans une ère nouvelle de cohérence et de convergence des grandes orientations politiques, ce qui représente un réel progrès. Mais, maintenant que la plupart des institutions de développement ont fait de la réduction de la pauvreté un objectif majeur, le FIDA n'est plus le seul intervenant dans ce domaine. Son avantage comparatif et son angle d'attaque stratégique ainsi mis en question, il lui faut impérativement mettre à profit les atouts dont il dispose. Le FIDA jouit d'une vitalité toute particulière, liée à la participation des pays en développement en tant que parties prenantes et partenaires, ce qui leur confère une maîtrise et une crédibilité spéciales qu'il importe de préserver et de renforcer. Compte tenu des ressources limitées dont il dispose face à l'ampleur de la pauvreté dans le monde, et dans les zones rurales en particulier, le FIDA se voit obligé d'accroître son influence au moyen d'alliances stratégiques avec les institutions financières internationales (IFI) et d'autres institutions, ainsi qu'avec les gouvernements, le secteur privé, les collectivités et la société civile. De plus, il est vital pour le FIDA de jouer un rôle important dans ces nouvelles modalités de collaboration - assurément plus efficaces - en s'inspirant des principes du cadre de développement intégré et en adoptant des approches de dimension sectorielle.

104. Le FIDA devrait investir des énergies nouvelles dans ce qui est son principal domaine de compétence, c'est-à-dire jouer un rôle phare en tant qu'organisation mondiale fondée sur les savoirs se rapportant au développement rural au niveau local. Dans cet ordre d'idée, le rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA contient un ensemble audacieux d'orientations. Lorsqu'il a publié son très intéressant *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le FIDA a envoyé un message fort à toutes les parties prenantes du développement en signalant que l'objectif de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015 ne serait probablement pas atteint. Par ailleurs, l'organisation est bien armée pour affronter le siècle nouveau puisqu'elle s'écarte sensiblement du système privilégiant l'affectation des ressources en fonction des résultats. Vu la détermination avec laquelle le Fonds a décidé d'investir judicieusement des ressources qui restent modestes, M. Métivier se dit confiant dans l'avenir du FIDA et dans le rôle capital qu'il jouera pour assurer à tous et spécialement aux pauvres un avenir meilleur.

105. Pour **M. BÉZARD** (France), dans un contexte mondial où malnutrition et pauvreté perdurent, le FIDA devra dans les années à venir garder deux points particulièrement présents à l'esprit - les effets des modifications de l'environnement mondial sur la sécurité alimentaire et le développement rural, et les conséquences de la cinquième reconstitution sur le fonctionnement du Fonds. S'agissant du premier point, les nouvelles relations et structures politiques et économiques ont eu des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire, les pays du Sud étant les plus gravement touchés. Parmi les autres facteurs qui contribuent à perpétuer l'insécurité alimentaire figurent les conflits armés, la

nécessité d'importer des denrées alimentaires et la dépendance à l'égard des prix des produits de base pour financer ces importations, et enfin les perspectives de croissance démographique.

106. L'Initiative PPTE de réduction de la dette est, à cet égard, un outil essentiel pour lutter contre la pauvreté. La louable participation du Fonds à l'Initiative doit être considérée comme une intervention de développement et non comme une simple contribution financière. Le FIDA devra élargir son action en mettant son savoir-faire au service du développement rural, pour que le monde rural bénéficie pleinement de l'Initiative. La France elle-même entend continuer à y participer, à titre tant multilatéral que bilatéral.

107. La cinquième reconstitution a été un processus laborieux mais les dernières informations reçues sont encourageantes. Encore faut-il que les engagements soient respectés: trop d'États membres ont encore des arriérés de contributions. Fort des moyens nouveaux mis à sa disposition, le FIDA devra continuer à s'acquitter de ses engagements en faveur des pays les plus pauvres. Il faut espérer que certaines améliorations seront apportées au fonctionnement du Fonds, et notamment que l'on s'efforcera d'assurer une plus grande transparence en ce qui concerne les rémunérations, particulièrement des dirigeants du FIDA. L'importance des enjeux exige la recherche de la plus grande efficacité et d'une gestion prudente des ressources. La politique suivie par le FIDA depuis 1998, qui a consisté à investir fortement dans des actions, s'est traduite par des pertes importantes et cela n'est pas acceptable. Les contributions versées par les États membres au FIDA sont destinées à des projets de lutte contre la pauvreté et certainement pas à des opérations en bourse. La France renouvelle son appel à la prudence dans la gestion du portefeuille du FIDA et demande que la politique de placement du Fonds soit réexaminée sur la base des premières conclusions d'un rapport externe, à la prochaine session du Conseil d'administration, de manière que les dispositions nécessaires puissent être prises rapidement. Faute d'une action rapide pour corriger ces politiques aventureuses, la France serait conduite à revoir sa position à l'égard du FIDA, lequel est une institution au service des déshérités, et non pas un fonds de placement à risque. Il faudra tirer les conséquences de son action, mais sûrement pas en appelant à des contributions complémentaires.

PRÉSIDENCE DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (suite)

b) NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

108. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à passer au point 5 b) de l'ordre du jour, "Nomination du Président du FIDA". Conformément à l'article 41.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la nomination du Président doit être examinée en séance privée.

109. **Les gouverneurs se réunissent en séance privée à 16 h 05. La séance publique reprend à 16 h 50.**

110. **M. Guima (Jamahiriya arabe libyenne) prend la présidence.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

111. **M. MADE** (Zimbabwe) se joint aux autres orateurs pour dire combien il a apprécié le travail accompli par M. Al-Sultan à la tête du Fonds et lui adresse tous ses vœux de succès pour l'avenir.

112. Il note avec satisfaction que le FIDA a appuyé des projets visant à donner aux petits exploitants plus largement accès aux ressources productives et à améliorer leur capacité de production, de manière à renforcer leur sécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des ruraux. Depuis 1980, le Zimbabwe a collaboré étroitement avec le Fonds pour mettre en œuvre un portefeuille de projets de développement ayant trait à la vulgarisation et à la recherche agricoles, au crédit agricole et à la promotion des exportations, à l'irrigation des petites exploitations et à la mise en valeur des zones



arides. Le programme relatif aux zones arides a pour but d'accroître les revenus et de renforcer la sécurité alimentaire des communautés rurales et des ménages défavorisés au moyen d'une approche participative. Le Gouvernement zimbabwéen compte bien travailler avec le FIDA pour consolider les acquis et intégrer dans les programmes des composantes portant sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles. M. Made encourage tous les États membres à appliquer comme le FIDA le principe de la participation à part entière des bénéficiaires à la mise en œuvre des projets. Enfin, il demande au Conseil des gouverneurs d'accorder une plus grande attention aux répercussions de la suspension des décaissements pour des projets en cours d'exécution et d'envisager des moyens plus souples de régler le problème des arriérés.

113. **M. MA** (Chine) précise qu'en 2000, l'agriculture et l'économie rurale de son pays ont accusé une croissance régulière et atteint leurs objectifs. La demande du marché a été satisfaite, malgré de graves catastrophes naturelles, et au fil des ans des bases solides ont été jetées en vue d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté, une priorité absolue pour le Gouvernement chinois. À la suite des réformes entreprises, le problème de la subsistance des ruraux pauvres a été pour l'essentiel résolu. Pourtant, une partie de la population vit encore au-dessous du seuil de pauvreté, ce qui a incité le gouvernement à redoubler d'efforts et en particulier à adopter l'approche préconisée par le FIDA, à savoir mettre le micro-crédit à la portée des ménages de paysans pauvres. On s'efforce d'autre part d'utiliser davantage la science et la technologie, d'améliorer les compétences des travailleurs et des gestionnaires dans les régions défavorisées, de renforcer l'assistance dans les secteurs cibles et de coordonner l'aide fournie à l'ouest du pays par les régions de l'est.

114. Le FIDA doit continuer à jouer le rôle tout particulier qui est le sien dans la lutte internationale contre la pauvreté. Aussi est-il encourageant de noter que des progrès ont été faits en vue de la cinquième reconstitution; il faut espérer que tous les États membres répondent positivement et de manière plus souple pour achever l'exercice à temps. Dans les limites de ses possibilités budgétaires, la Chine entend accroître sa contribution à la cinquième reconstitution pour la porter à 10 millions de USD.

115. Le Gouvernement chinois approuve le programme de travail et budget pour 2001 et apprécie les efforts faits pour réduire les coûts administratifs et travailler avec une plus grande efficacité. À ce sujet, il convient de rendre hommage à M. Al-Sultan pour ses qualités de direction. Le FIDA a apporté une aide précieuse à la Chine, dont le gouvernement et le peuple se félicitent des relations de coopération qu'ils entretiennent avec le Fonds et ses membres.

116. **Mme DAMIBA** (Burkina Faso), après avoir transmis les félicitations de son gouvernement pour le travail accompli par M. Al-Sultan en vue de soulager la faim et la pauvreté dans le monde et dans son pays en particulier, appelle l'attention sur les efforts résolus déployés par les États membres et certains donateurs en vue de mobiliser des fonds pour la quatrième reconstitution. Exprimant l'espoir que des efforts et des sacrifices plus grands encore seront déployés à l'occasion de la cinquième reconstitution, elle fait observer que l'année 2000 a été une année de consolidation pour le FIDA, qui s'est avant tout préoccupé d'accroître l'efficacité de ses actions de lutte contre la pauvreté rurale. Mais, dans le même temps, de nouveaux défis sont apparus, qui nécessitent un recentrage des activités sur les plus déshérités, la mise en œuvre de l'Initiative PPTE de réduction de la dette (dont le Burkina Faso est l'un des bénéficiaires) et le renforcement des partenariats. Toutes ces mesures exigent des ressources d'un volume suffisant et le Gouvernement du Burkina Faso souhaite donc confirmer l'annonce qu'il a faite - et qui représente un sacrifice consenti au nom de la solidarité internationale. Compte tenu du partenariat qui le lie de longue date au FIDA pour la mise en œuvre de programmes de développement de l'agriculture et de la foresterie, de réduction de la pauvreté rurale et de lutte contre la désertification, le pays est persuadé que des ressources supplémentaires permettraient au Fonds d'obtenir des résultats plus importants encore.



117. La campagne agricole 2000/2001 au Burkina Faso a souffert de précipitations insuffisantes, ce qui a entraîné une forte chute de la production agricole et un déficit céréalier. Les trois quarts du pays connaissent des pénuries alimentaires et une aide d'urgence de 65 000 tonnes de céréales est nécessaire pour surmonter la crise. Par ailleurs, un programme d'urgence a été mis sur pied en vue d'alimenter en eau les villages, programme pour lequel une aide a été demandée à la communauté du développement.

118. Mme Damiba transmet, pour conclure, les remerciements du Président Compaoré au FIDA pour l'action énergique qu'il mène en faveur des ruraux pauvres, au Burkina Faso comme ailleurs dans le monde.

119. Pour **M. FUAD** (Indonésie), le FIDA se trouve face à un défi puisqu'il doit affronter les nouvelles réalités de l'économie mondiale tout en aidant les États Membres à assurer un développement durable et écologiquement équilibré et à atténuer la pauvreté et les handicaps sociaux. Conscient de la nécessité de rassembler un volume suffisant de ressources pour permettre au Fonds de s'acquitter de son mandat, l'Indonésie a, malgré la crise économique, réaffirmé son engagement initial de verser 10 millions de USD aux fins de la cinquième reconstitution et lance un appel aux autres États Membres pour qu'ils renouvellent eux aussi leurs engagements. Les fonds du FIDA ne doivent pas servir à financer des activités ou des programmes qui ne contribuent pas directement à la mise en œuvre des activités pour lesquelles il est mandaté, et il faut espérer que le Fonds continuera à rechercher le soutien d'autres institutions financières.

120. Même pendant la crise économique, le secteur agricole de l'Indonésie, pièce maîtresse de son économie, a assez bien résisté aux chocs extérieurs et a sensiblement progressé. Une importance toute particulière est accordée au développement agricole et rural, de manière à surmonter les difficultés actuelles et exécuter des projets de lutte contre la pauvreté. À l'avenir, le développement du secteur agroalimentaire en Indonésie passe cependant par la libéralisation du commerce international et par des mesures de décentralisation budgétaire.

121. M. Fuad tient à remercier sincèrement le Président sortant pour les qualités dont il a fait preuve durant son mandat et exprimer sa gratitude au FIDA, l'un des plus proches partenaires de développement de l'Indonésie, pour l'aide financière et technique qu'il a apportée à plusieurs projets en cours dans son pays.

122. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala), après avoir rendu hommage au Président sortant, fait savoir que son pays, qui a annoncé une contribution de 250 000 USD à la cinquième reconstitution, a lui-même besoin d'aide mais est prêt à aider les autres et participe à la coopération Sud-Sud. Le Guatemala souscrit à la déclaration qui sera faite au nom du Groupe Amérique latine et Caraïbes, y compris sa position à l'égard de la situation au Salvador.

123. Parmi les nombreuses possibilités d'investissement propres à renforcer le développement et à faire reculer la pauvreté, les repas scolaires pour tous occupent une place très importante, tant dans l'immédiat qu'à l'avenir. L'Initiative McGovern en faveur de l'alimentation à l'école et les programmes qui s'y rapportent méritent d'être soutenus par le FIDA. Il faut espérer que les efforts inter-institutions de lutte contre la pauvreté bénéficieront de la plus étroite coordination possible, ainsi que des ressources suffisantes et de la volonté politique nécessaire pour en garantir l'efficacité. Mais de tels efforts seront vains face à la pauvreté structurelle tant que les pays pauvres producteurs, sous-payés pour les denrées qu'ils produisent, n'auront pas accès au crédit et ne pourront pas profiter de la valeur ajoutée de leur production agricole, notamment en ayant la possibilité de commercialiser leurs produits sans avoir à se heurter aux barrières protectionnistes. C'est là une question sur laquelle le FIDA devrait se pencher. Le Guatemala, pour sa part, continuera d'entreprendre des projets de lutte contre la pauvreté et s'efforcera de remplir ses obligations financières.

124. **Mme Lintonen (Finlande) reprend la présidence.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

125. **La PRÉSIDENTE** annonce que le premier tour de scrutin relatif à l'élection du Président du FIDA est terminé.

126. **Le résultat du scrutin est le suivant:**

	<b>Nombre de voix</b>
M. Lennart Båge (Royaume de Suède)	958,494
M. Seyed Mohammad Saeid Noori Naeini (République islamique d'Iran)	798,473
M. Anthony Beattie (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	77,181
Mme Chandni Joshi (Royaume du Népal)	34,261
Abstentions	22,708

127. **Aucun des candidats n'a obtenu la majorité des deux tiers requise.**

128. **La PRÉSIDENTE** suggère que, conformément à la pratique en vigueur, un deuxième tour de scrutin ait lieu après une brève pause pour consultations.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

129. **M. HOFMANN** (Allemagne) rappelle que, durant le mandat de M. Al-Sultan, le FIDA est parvenu à un niveau d'expertise internationalement reconnu, comme en atteste le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*. Ce rapport montre comment la vision du problème de la pauvreté et les approches adoptées à cet égard ont évolué avec le temps, ce qui devrait encourager la communauté internationale à faire plus pour atteindre les objectifs de développement et à consacrer au développement rural des efforts de même ampleur que pour le développement urbain. Le renouveau des efforts de lutte contre la pauvreté qui doit porter tout autant sur la qualité que sur la quantité, nécessite une participation accrue des pauvres eux-mêmes, une plus grande cohérence des orientations politiques des pays donateurs et des pays bénéficiaires et l'adoption d'approches aussi bien urbaines que rurales. Le Gouvernement allemand assumera sa part de responsabilité dans la réalisation de l'objectif fixé pour 2015 - réduire de moitié le nombre des pauvres - et, à cette fin, il dévoilera prochainement un plan d'action de grande envergure. La réalisation de cet objectif dépendra des ressources disponibles, des stratégies utilisées et de la cohérence des programmes politiques. Les stratégies doivent tenir compte de la pénurie de terres arables et pastorales et des limites de l'irrigation, mais aussi des possibilités qu'offrent les technologies de l'information pour optimiser les moyens de production et faciliter l'accès aux informations commerciales. Toute société a besoin de sa population rurale et ne peut se permettre de laisser en friche un potentiel de créativité. Cette créativité doit néanmoins pouvoir se développer librement, dans un environnement social et politique favorable.

130. Pour atteindre les objectifs du FIDA, il faut développer au maximum l'utilisation des compétences du Fonds et des quelques ressources dont il dispose. Pour cela, il faut se joindre à d'autres institutions multilatérales et régionales, à des donateurs bilatéraux et aux pays bénéficiaires. Le FIDA est bien placé pour donner des avis sur les politiques et les programmes, et devrait servir de catalyseur dans les pays bénéficiaires les moins pauvres. Avant tout déploiement de ressources, une évaluation d'impact réaliste s'impose. La mise en œuvre de son plan d'action devrait permettre au



FIDA de gagner en efficacité dans la lutte contre la pauvreté et de mobiliser davantage ses partenaires lors de la prochaine reconstitution des ressources du Fonds. Le FIDA peut compter sur le soutien sans faille de l'Allemagne.

131. **M. D'AMICO** (Italie) déclare que la réalisation des objectifs internationaux du développement d'ici à 2015 appelle des politiques nationales et internationales appropriées, assorties d'une plus grande transparence des systèmes financiers, monétaires et commerciaux. Les avancées économiques impulsées par la mondialisation n'ont pas suffi à vaincre la pauvreté, qui est aggravée entre autres par la croissance démographique, la propagation du VIH, les conflits ainsi que les fluctuations des cours du pétrole et des matières premières. Au sein de la famille des Nations Unies, le FIDA s'est vu confier la tâche de combattre la faim et la pauvreté tout en ayant la structure d'une IFI chargée du financement de projets spécifiques. Il s'emploie à associer les institutions locales et à promouvoir les partenariats à tous les niveaux, dans le sens d'une décentralisation plus marquée de la gestion des ressources. Il a adopté de nouvelles approches pour venir en aide aux populations rurales, notamment par le biais du microfinancement, qui revêt une importance fondamentale dans des secteurs où l'autofinancement fait défaut. Malheureusement, le développement du micro-crédit a pâti de l'absence de stratégie prenant en compte les conditions locales. L'avantage comparatif du FIDA réside dans l'approche participative fondée sur la coopération avec les autorités locales et la maîtrise des projets par les bénéficiaires. De plus, le Fonds a beaucoup fait pour encourager la participation des femmes au développement en leur donnant accès aux activités et aux ressources productives et en les aidant à assumer des postes de responsabilité.

132. Après avoir rappelé que l'Italie est un des principaux bailleurs de fonds du FIDA, M. D'Amico fait savoir que, pour son gouvernement, la cinquième reconstitution des ressources du FIDA ne suffira pas à couvrir les besoins. Enfin, au nom du Gouvernement italien, il rend hommage à M. Al-Sultan pour les efforts tangibles qu'il a déployés en vue d'atteindre les objectifs statutaires du Fonds et de garantir sa stabilité financière.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

**133. Les gouverneurs se réunissent en séance privée à 17 h 50 et la séance publique reprend à 19 heures.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

134. **M. CHIRAPANDA** (Thaïlande) remercie le Président des précieux services qu'il a rendus au Fonds et se félicite de l'accession de l'Islande à la qualité de Membre. Il est tout à fait opportun que la Consultation ait insisté sur le rôle du Fonds dans l'élimination de la pauvreté rurale, le renforcement de la sécurité alimentaire et la promotion de partenariats stratégiques avec d'autres institutions. Tout en approuvant le budget proposé, M. Chirapanda exhorte le Conseil à envisager d'abaisser le taux d'intérêt perçu sur les prêts du FIDA, qui fait peser une lourde charge sur les pays à faible PIB par habitant.

135. Parmi les programmes de développement rural proposés par le nouveau Gouvernement thaïlandais et pour lesquels il faudra recourir à l'aide et à la coopération de la communauté internationale figurent l'octroi d'un moratoire de trois ans aux petits paysans endettés, des mesures de restructuration de l'agriculture, un programme de fonds villageois prévoyant une participation accrue des villageois à la prise des décisions quant à l'emploi des fonds, et une campagne "un village, un produit" reposant sur un avantage comparatif et accompagnée de facilités de crédit. Bien que la Thaïlande ne soit pas encore tout à fait sortie de la crise financière de 1997, elle s'engage pleinement à appuyer le mandat et l'action du FIDA et apportera une modeste contribution à la cinquième reconstitution.



136. **M. AGBOBU** (Nigéria), après avoir félicité M. Al-Sultan pour le travail accompli, se dit satisfait des résultats de la consultation, même si, au vu des difficultés et des maux qui assègent les pays en développement, il s'inquiète de la baisse incessante des ressources mises à la disposition du Fonds pour ses activités essentielles. Il invite donc instamment les États Membres à s'engager plus résolument à l'égard du FIDA. Malgré d'énormes difficultés économiques, le Nigéria a fait parvenir pour la quatrième reconstitution un instrument de contribution d'un montant de 5 millions de USD et a annoncé le versement du même montant pour la cinquième reconstitution.

137. Le Nigéria approuve la stratégie institutionnelle du Fonds pour 2001 et, en particulier, l'accent mis sur la participation croissante des bénéficiaires et sur la répartition régionale des prêts et des dons, tout en s'inquiétant de la proposition de ramener à 27 le nombre de projets de terrain. Le FIDA doit continuer de participer à l'Initiative PPTE de réduction de la dette, mais il faut espérer que cette participation ne compromettra pas l'exécution de ses programmes clés, notamment ceux qui sont financés au titre des prêts et des dons.

138. La lutte contre la pauvreté est la priorité absolue du Gouvernement nigérian et les mesures prises à cet effet sont axées sur la population. Une commission d'élimination de la pauvreté, dirigée par le Président du Nigéria lui-même, a été créée pour coordonner les divers programmes dans ce domaine, qui comprennent la création d'emplois, la fourniture de micro-crédit, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux intrants agricoles ainsi que la modernisation des pratiques agricoles. Parmi les institutions mises en place pour appuyer ces programmes figurent la Banque nigériane des coopératives agricoles et du développement rural et le Fonds national de développement agricole. Pour conclure, M. Abgobu souligne qu'il est important de maintenir l'orientation, le mandat et les atouts spécifiques du FIDA.

139. **M. ALLOUCH** (Syrie), après avoir exprimé sa reconnaissance pour les efforts accomplis par M. Al-Sultan en vue de renforcer le FIDA et sa mission qui est de lutter contre la pauvreté et d'aider les pauvres des pays en développement, déclare que son pays fait tout son possible pour poursuivre son développement, en collaboration avec les organisations internationales compétentes, et pour vaincre la faim et la pauvreté. Il a élaboré une stratégie intégrée de développement de l'agriculture sur la période 2001-2010, qui accorde la priorité aux zones les plus déshéritées. Parallèlement, il s'efforce de garantir la sécurité nationale et de libérer son territoire occupé, ayant choisi pour cela la voie d'une paix juste et globale, conformément aux principes et aux résolutions des Nations Unies.

140. Avec le soutien du FIDA, la Syrie a mené dans les régions les plus pauvres un certain nombre de projets de développement agricole intégré axés sur la mise en valeur, à des fins productives, de vastes étendues de terres difficilement accessibles. Grâce à ces projets, les ruraux jouissent aujourd'hui d'une existence plus stable; leurs revenus se sont diversifiés et ils ont davantage de possibilités d'emploi. Plus important encore, les femmes rurales sont associées au développement en accédant à des activités économiques rémunératrices. La formation et l'éducation font aussi partie de ces projets.

141. Il faut applaudir aux efforts faits par le FIDA pour dynamiser le programme de la Coalition populaire, en espérant que le travail entrepris dans ce domaine sera développé compte tenu de ses répercussions positives sur les ruraux pauvres. Il convient aussi de souligner l'importance du Mécanisme mondial de la CCD; en effet, la désertification progresse, malgré les efforts déployés au plan national et international, efforts qu'il faut intensifier. En conclusion, M. Allouch réaffirme que son pays continuera à collaborer avec le FIDA, apportera son soutien aux programmes mis en œuvre par le Fonds et approuve son programme de travail et budget pour 2001.



142. **M. RILL** (Autriche) rend hommage à M. Al-Sultan pour l'excellent travail accompli et le dévouement avec lequel il a servi le FIDA, le rapprochant ainsi de son objectif, qui est de devenir l'organisation de savoirs dédiée à la lutte contre la pauvreté rurale. L'Autriche a maintenu sa part dans les contributions des pays de la Liste A à la cinquième reconstitution et a noté avec satisfaction que la plupart des donateurs avaient fait de leur mieux pour que l'exercice de reconstitution soit mené à bien. Le FIDA doit conserver son avantage comparatif dans le domaine de la lutte contre la pauvreté rurale et de la promotion de la sécurité alimentaire des ménages, combat qu'il doit mener en étroite coopération avec les autres institutions de développement, les donateurs bilatéraux ainsi que les gouvernements et les peuples des pays bénéficiaires. La participation des futurs bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets est un autre élément important du succès. L'approche locale propre au FIDA doit permettre de faire le meilleur usage possible des ressources limitées et de tenir pleinement compte des besoins des ruraux pauvres. À cet égard, les résultats obtenus par les emprunteurs sont un critère important pour l'affectation des crédits, de même que l'efficacité institutionnelle, l'obligation de rendre compte et les mesures destinées à combattre la corruption.

143. Il est encourageant de noter que, comme le souligne le rapport de la Consultation, le Fonds a commencé à appliquer le plan d'action, que reprend le programme de travail et budget pour 2001. Les quatre piliers du plan - gestion des savoirs, gestion des impacts, partenariats, analyse et dialogue politiques et institutionnels - devraient conférer au Fonds une efficacité accrue. La publication du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* a constitué un autre fait marquant; pour M. Rill le message essentiel est que ce sont les pauvres eux mêmes qui doivent «assumer, en tant qu'intervenants, la responsabilité de leur développement».

144. En ce qui concerne le programme de travail pour 2001, le volume des projets a sensiblement diminué par rapport à l'année précédente. Après la phase de mise en œuvre du plan d'action, on s'attendait à ce que le FIDA revienne à un niveau plus approprié d'environ 450 millions de USD. À ce sujet, tout en approuvant les efforts faits par le FIDA pour trouver des ressources supplémentaires en expérimentant de nouveaux mécanismes de financement fondés sur le marché, M. Rill reste sceptique quant au maintien des résultats dans le long terme et exhorte à la prudence - car il faut éviter les risques inutiles. Après avoir félicité la direction et le personnel d'avoir présenté une fois encore un budget à croissance zéro, M. Rill a conclu en souhaitant la bienvenue à l'Islande parmi les membres du FIDA.

145. **M. EL-KHOURY** (Liban) se joint aux autres orateurs pour remercier M. Al-Sultan de la détermination dont il a fait preuve pour renforcer l'efficacité des actions menées par le FIDA contre la pauvreté rurale. Les besoins des États les plus pauvres ne cessent de croître; or, le programme de prêts du FIDA pour 2001 a diminué de 18% faute de ressources suffisantes - ce qui fait que le nombre de projets financés par le FIDA a, lui aussi, diminué. En outre, les ressources allouées à la région Proche-Orient et Afrique du nord sont très faibles, alors que cette région a désespérément besoin d'appui et de nouveaux projets de développement pour lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale.

146. Le Liban a maintenant entrepris la remise en culture des terres agricoles dans les territoires situés au sud du pays et dans l'ouest de la Bekaa, qu'il a libérés de l'occupation israélienne. Quoique incapable de supporter cette lourde charge sans un soutien de la communauté internationale, il mène cependant, pour améliorer la sécurité alimentaire, des projets reposant sur l'application d'un plan quinquennal pour l'agriculture (2000-2004) qui garantira la viabilité économique, la qualité et la compétitivité de la production agricole et apportera une aide aux habitants des campagnes, en tenant compte particulièrement des rôles complémentaires des hommes et des femmes. Le pays est extrêmement reconnaissant des prêts qu'il a reçus du FIDA à des conditions favorables pour exécuter plusieurs projets agricoles qui ont permis de relever le niveau de vie en milieu rural et d'installer de petits agriculteurs et éleveurs. Il faut espérer que le FIDA acceptera la demande de prolongation de

deux ans du projet de remise en état et de modernisation de l'irrigation et que, d'autre part, le programme de crédit rural que le Fonds met au point actuellement avec le Liban sera d'abord réalisé dans les zones désormais libérées de l'occupation israélienne.

147. **M. JUGNAUTH** (Maurice) souligne que, pour parvenir à la sécurité alimentaire, il faut un environnement favorable et des politiques garantissant la stabilité et l'équité. L'agriculture est un élément vital pour l'économie mauricienne et les revenus agricoles ont sensiblement contribué au renforcement d'autres secteurs. Le FIDA a joué un rôle capital dans le secteur agricole à Maurice et les programmes qu'il a financés ont permis d'améliorer les équipements des villages, l'irrigation et la production maraîchère et horticole. Maurice connaît les mêmes problèmes que les autres petits États insulaires en développement et sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles, la rude concurrence qui s'exerce sur les marchés internationaux, ainsi que sa dépendance à l'égard des importations le rendent tributaire de l'aide extérieure et des prêts à des conditions de faveur.

148. Malgré le peu de terres et de ressources dont il dispose, le pays a remporté quelques succès grâce à des investissements appropriés, à des ajustements structurels, à la diversification, à une adaptation au nouvel ordre international, à sa stabilité politique et à la détermination de la population. Le nouveau gouvernement prend des mesures ambitieuses en vue de créer un climat propice à l'emploi, à la production et à la création de revenus dans les zones défavorisées. Le programme de diversification rurale mené avec l'appui du FIDA doit venir étayer la stratégie globale des autorités, l'objectif étant de favoriser durablement un développement économique diversifié au profit des ménages de paysans et de pêcheurs à faibles revenus. Maurice compte sur le FIDA pour une aide ultérieure, spécialement dans le secteur de l'irrigation. M. Jugnauth a le plaisir d'annoncer que son pays a déjà rempli ses obligations et versé sa contribution à la cinquième reconstitution. Pour conclure, il remercie le Président sortant de sa gestion avisée.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

149. **La PRÉSIDENTE** annonce que le deuxième tour de scrutin relatif à l'élection du Président du FIDA est terminé.

**150. Les résultats du scrutin sont les suivants:**

	<b>Votes</b>
M. Lennart Båge (Royaume de Suède)	1 097,939
M. Seyed Mohammad Saeid Noori Naeini (République islamique d'Iran)	739,286
Abstentions	0,005

151. **La PRÉSIDENTE** précise que, conformément à l'article 41.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, M. Noori Naeini, ayant reçu le moins de voix, ne participera pas en tant que candidat au tour de scrutin suivant. En conséquence, comme le prévoit l'article 38, il n'y a plus qu'un seul candidat pour un poste. L'article 35 du Règlement intérieur stipule que la Présidente doit s'efforcer de dégager un consensus plutôt que de mettre la décision aux voix. Elle propose donc que le Conseil envisage de désigner M. Båge par acclamation.

152. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala) fait observer qu'en vertu des dispositions de l'article 41.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la procédure de vote doit être répétée jusqu'à ce qu'un candidat recueille au moins deux tiers du nombre total des voix. L'éventualité d'un unique candidat restant n'est pas mentionnée. Il n'approuve donc pas



l'interprétation que la Présidente a donnée du Règlement intérieur et estime qu'en la circonstance un vote par acclamation serait inopportun. Selon lui, la procédure de vote doit se poursuivre jusqu'à ce qu'un des deux candidats obtienne la majorité des deux tiers.

153. **M. CODRAI** (Conseiller juridique principal par intérim), prenant la parole à la demande de **la PRÉSIDENTE**, dit qu'après lecture attentive des textes, en particulier de l'article 41.2, il aimerait préciser son interprétation: il était bien prévu à l'origine l'élimination d'un candidat à chaque tour de scrutin et, lorsqu'il ne restait plus qu'un seul candidat, le Conseil des gouverneurs devait s'efforcer d'établir qu'au moins les deux tiers des membres, en termes de voix, soutenaient le candidat restant. L'article 38.2 énonce une procédure qui s'applique aux élections en général mais, en 1977, le Conseil des gouverneurs a clairement fait savoir qu'il ne souhaitait pas voir cette procédure s'appliquer à la nomination du Président, représentant officiel du Fonds, et il l'a donc remplacée par la procédure prévue à l'article 41.2. M. Codrai attire l'attention du Conseil sur un précédent établi en 1993, lorsque un seul candidat est resté en lice et que le Conseil des gouverneurs l'a nommé président par acclamation.

154. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) dit que l'interprétation des pays de la Liste C diffère de celle qu'a avancée le Conseiller juridique principal par intérim. Dans toute interprétation du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le principe de la majorité des deux tiers doit prévaloir. Le fait qu'il y ait eu un précédent en 1993 ne change rien à l'affaire car il n'a pas été incorporé au Règlement. C'est pourquoi selon lui le scrutin doit se poursuivre jusqu'à ce que l'un des candidats obtienne la majorité des deux tiers.

155. **M. BARKAT** (Algérie) fait observer que, selon la pratique en vigueur, toutes les délégations peuvent exprimer leur opinion sur un point particulier; ensuite, l'avis du Conseiller juridique est sollicité si une difficulté surgit.

156. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala) rappelle ce qui s'est en fait passé en 1993: le second candidat s'est retiré, de sorte qu'un seul candidat est resté en lice. Par conséquent, ce précédent ne peut, au sens strict, s'appliquer à la présente élection car personne ne s'est retiré. Les deux candidats restants doivent donc rester en lice jusqu'à ce que l'un des deux obtienne la majorité des deux tiers. Là se trouve le consensus général qui fait l'objet de l'article 41.2.

157. **M. GERBASI** (Venezuela), souscrivant aux vues du représentant de l'Argentine, souligne qu'avec tout le respect qui est dû au Conseiller juridique principal par intérim, son opinion n'a pas plus de valeur que celle d'une délégation. Il approuve également la position du représentant du Guatemala, pour qui le précédent de 1993 n'est pas applicable. À ce moment-là, après deux tours de scrutin, le candidat du Koweït avait été élu à l'unanimité parce que le Venezuela avait retiré son candidat en sa faveur. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, à moins que la Suède ne se retire en faveur de l'Iran. Il estime donc que, conformément à l'article 41.2, le scrutin doit se poursuivre jusqu'à ce que l'un des deux candidats obtienne la majorité des deux tiers au moins. L'interprétation du Conseiller juridique selon laquelle le scrutin doit se poursuivre jusqu'à ce que le candidat obtienne la majorité des deux tiers ne saurait être correcte car elle signifierait la poursuite du scrutin jusqu'à ce que tout le monde ait décidé de voter pour l'unique candidat restant.

158. **M. BERTELING** (Pays-Bas) précise que, pour les États membres de la Liste A, l'interprétation du Conseiller juridique principal par intérim est correcte. Il ressort clairement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs que les candidats doivent être éliminés un par un, jusqu'à la fin. Etant donné qu'un vote portant sur un candidat unique permettrait une minorité de blocage, il existe différentes possibilités dont l'une est la nomination par acclamation. Les pays de la liste A sont en faveur de cette solution.



159. **M. MUSA KASHA** (Soudan) pense que le document GC 24/INF.5, qui décrit la procédure de vote, est parfaitement clair et ne nécessite pas d'interprétation supplémentaire. Il souscrit donc aux vues exprimées par le représentant du Guatemala et considère que le Conseil des gouverneurs doit s'en tenir strictement à la procédure prévue à l'article 41.2.

160. **M. CODRAI** (Conseiller juridique principal par intérim) maintient son interprétation de l'article 41.2. Il est évident, du point de vue juridique, que le vote doit se poursuivre jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul candidat, après quoi celui-ci doit s'efforcer de rassembler les deux tiers du nombre total de voix disponibles au Conseil des gouverneurs pour être nommé. Il est vrai que, lors de l'élection de 1993, le Venezuela a retiré son candidat après le second tour de scrutin et que le Conseil des gouverneurs a alors jugé opportun de nommer le candidat du Koweït par acclamation. L'article 35.1 précise que le Président doit s'efforcer de dégager un consensus. En s'acquittant de cette tâche, il est tout à fait en son pouvoir de vérifier s'il existe un consensus, ou une majorité suffisante, pour désigner par acclamation un candidat en particulier. Si cette tentative échoue, le vote se poursuit avec le seul candidat restant, conformément aux dispositions de l'article 41.2. En bref, il y a deux possibilités: soit l'un des candidats s'efforce de rassembler deux tiers du nombre total des voix, soit la nomination se fait par acclamation si le Conseil des gouverneurs choisit cette formule.

161. **La PRÉSIDENTE** propose de lever la séance, qui reprendra le lendemain.

162. **Il en est ainsi décidé.**

163. **La séance est levée à 20 h 10.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance  
de la vingt-quatrième session tenue  
le mercredi 21 février 2001, à 9 h 30

**PRÉSIDENTS: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)**  
**ALI YOUSEF GUIMA (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)**

	<b>PARAGRAPHES</b>
Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	165 - 178
a) Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA	165 - 169
b) Rapport de situation sur le Plan d'action FIDA V (2000–2002)	170 - 178
Financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs (point 12 de l'ordre du jour)	179 - 186
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	187 - 192
- Sierra Leone	187 - 189
- Venezuela (au nom du Groupe Amérique latine et Caraïbes)	190 - 192
Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	193 - 195
États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1999 (point 8 de l'ordre du jour)	196 - 211
Budget du FIDA proposé pour 2001 (point 10 de l'ordre du jour)	212 - 221
Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (point 11 de l'ordre du jour)	222 - 228
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	229 - 254
- Portugal	229 - 230
- Albanie	231 - 232
- Pérou	233 - 234
- Espagne	236 - 238
- Sénégal	239 - 241
- Inde	242 - 245
- Suisse	246 - 249
- Bénin	250 - 251
- Finlande (au nom des pays nordiques)	252 - 254

**164. La séance est ouverte à 10 heures.**

CONSULTATION CHARGÉE D'EXAMINER L'ADÉQUATION DES RESSOURCES DONT DISPOSE LE FIDA (point 7 de l'ordre du jour)

a) **RAPPORT SUR LA CINQUIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (GC 4/L.5 et Add.1 et 2)**

165. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa dernière session le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 115/XXIII priant la Consultation de poursuivre ses travaux de manière à achever ses délibérations dès que possible et prévoyant l'approbation du rapport définitif de ladite Consultation ainsi que l'adoption d'un projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA dans le cadre d'un vote par correspondance au cas où les négociations s'achèveraient avant la présente session du Conseil des gouverneurs. Comme l'indique le document GC 24/L.5, il a été procédé après la réunion de juin 2000 de la Consultation à un vote par correspondance qui a conduit à l'adoption, le 31 juillet 2000, de la résolution 119/XXIV sur la cinquième reconstitution. Aux termes du paragraphe 21 de ce texte, le Conseil d'administration était prié de parachever la résolution une fois que les annonces de contributions reçues représenteraient au moins 80% de l'objectif de 360 millions de USD établi pour les pays membres de la liste A et au moins 80% de l'objectif global de 100 millions de USD établi pour les pays membres des listes B et C. Ces conditions n'avaient pas encore été remplies lors de la soixante et onzième session du Conseil d'administration en décembre 2000, mais il y avait tout lieu de penser qu'elles allaient l'être sous peu. Aussi le Conseil d'administration a-t-il autorisé le Président du FIDA à parachever la résolution en son nom dans l'intervalle séparant la soixante et onzième session du Conseil d'administration et la présente session du Conseil des gouverneurs. Conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la résolution 119/XXIV, le Président a convoqué la huitième session de la Consultation le 20 février 2001.

166. **M. SHIBATA** (Président adjoint, Département Politique économique et stratégie de mobilisation des ressources) indique qu'à la date d'ouverture de la huitième session de la Consultation les annonces de contributions des États membres de la liste A avaient atteint l'objectif fixé pour le parachèvement de la résolution, tandis que celles des États membres des listes B et C, équivalant au total à 51,9 millions de USD, étaient inférieures à 80% de l'objectif prévu. Cependant, au cours de la session des annonces de contributions ont été faites par la République populaire de Chine (10 millions de USD), l'Inde (12 millions de USD), la République islamique d'Iran (20 millions de USD) et le Koweït (2 millions de USD), qui ont porté le montant total des annonces de contributions de pays membres des listes B et C à 95,9 millions de USD, c'est-à-dire au niveau requis, ce qui a permis au Président du FIDA de parachever la résolution.

167. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) est heureux de constater que les pays membres de la liste C ont atteint leur objectif minimum et il est tout à fait convaincu qu'ils réaliseront aussi leur objectif de 60 millions de USD. Les contributions des pays de ladite liste sont en nette augmentation, ce qui dénote un vif intérêt pour le mandat et les objectifs du Fonds.

168. **M. DOUATI** (Côte d'Ivoire) déclare que son pays a acquitté ses arriérés de contributions et est maintenant en mesure d'annoncer une contribution de 1,5 million de USD à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.

**169. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.**

b) RAPPORT DE SITUATION SUR LE PLAN D'ACTION FIDA V (2000-2002) (GC 24/L.3)

170. **La PRÉSIDENTE** rappelle que le rapport final de la Consultation (GC 24/L.3) a été approuvé par correspondance le 31 juillet 2000 par le Conseil des gouverneurs. À ce rapport était annexé le Plan d'action FIDA V, qui expose sous forme de tableaux la façon dont les recommandations de la Consultation seront intégrées dans le cadre directeur et les outils de gestion du FIDA. Il a été décidé que l'exécution du Plan d'action s'étalerait sur deux ans (2000-2002) et ferait l'objet d'un rapport d'étape annuel soumis au Conseil des gouverneurs.

171. **M. VAN DE SAND** (Président adjoint, Département Gestion des programmes), présentant le premier rapport d'étape annuel sur le Plan d'action, indique que la Consultation a formulé un certain nombre de recommandations essentielles pour guider l'action du Fonds à l'orée du troisième millénaire. Jusqu'à présent, l'action du FIDA s'est articulée autour de quatre pôles: politique et participation; impact et performance; savoirs et innovations; enfin, instauration de partenariats.

172. En matière de politique et participation, les confrontations d'expériences se sont intensifiées avec diverses parties prenantes, tant au niveau des pays qu'à celui des régions. Le FIDA compte s'attacher davantage à promouvoir des politiques favorables aux ruraux pauvres et des institutions qui les représentent et les servent d'une façon plus systématique et plus rigoureuse. Il a mis en place un groupe spécial interdépartemental chargé d'élaborer des directives pour l'analyse et le dialogue politiques et institutionnels.

173. En ce qui concerne le pôle impact et performance, il faut que le Fonds optimise l'impact de son action sur la pauvreté rurale, démontre la réalité de cet impact aux parties prenantes et montre comment il a contribué à la réalisation des objectifs de développement internationaux fixés pour 2015. Il a maintenant recours à des mesures anthropométriques de la malnutrition chronique et à des indicateurs ventilés par sexe pour observer l'impact de ses projets sur les ruraux pauvres. Ses projets comportent de plus en plus souvent des objectifs de participation des femmes aux groupements communautaires et aux comités fonctionnant en liaison avec les projets. Le Fonds est reconnaissant à l'Italie, au Japon, aux Pays-Bas et à la Norvège, notamment, de l'aide qu'ils lui apportent pour renforcer la dimension "parité hommes-femmes" de ses activités dans les cinq zones où il intervient. Les recommandations d'un groupe de travail sur le renforcement de l'impact, visant à privilégier cet élément dans le cycle des projets, sont en voie d'intégration dans le PRP. Des ressources ont été affectées à la mise en oeuvre de plans d'action régionaux à l'appui d'évaluations participatives d'impact sur le portefeuille de projets et à la fourniture d'une aide aux gouvernements pour qu'ils présentent des évaluations d'impact sur les populations, les institutions et les politiques dans les rapports d'achèvement de projets. Un bilan de l'expérience acquise par le FIDA en matière de suivi et d'évaluation (S&E) au cours des dix dernières années a été établi, et un guide pratique devrait être prêt pour la fin de l'année. La recommandation du Plan d'action à l'effet de "prendre dûment en compte les performances d'exécution des emprunteurs dans l'allocation de ressources" est systématiquement appliquée dans l'appréciation des propositions stratégiques et programmatiques. Une méthodologie améliorée fixant des indicateurs communs pour les évaluations de performance sera présentée au Conseil d'administration en septembre 2001.

174. En matière de savoirs et innovation, quatre groupes thématiques sont en activité dans les domaines suivants: outils de diagnostic; gestion des parcours; développement de microentreprises rurales; et finance rurale. Par ailleurs, la gestion des savoirs est activement étudiée dans la problématique hommes-femmes, et un groupe ad hoc sur la parité a été créé. Dans le sillage du PRP, il a été établi une unité Facilitation et appui à la gestion des savoirs, et on travaille activement à évaluer la capacité du FIDA à promouvoir des innovations transposables en matière de réduction de la pauvreté rurale. D'autre part, le Fonds va entreprendre une évaluation de ses capacités d'innovation, évaluation dont les premiers résultats devraient être présentés en mai 2001.



175. En matière de création de partenariats, le Fonds a pris l'initiative de préparer en collaboration avec la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) un guide sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages à l'usage du système des Nations Unies. Le Fonds s'attache depuis longtemps à travailler en association avec les organisations non gouvernementales (ONG), et la dixième Consultation FIDA/ONG a ouvert la voie à un affinement de sa stratégie de collaboration avec les organisations de la société civile. Par ailleurs, le Fonds se préoccupe de plus en plus de développer ses partenariats avec le secteur privé; c'est ainsi qu'il a monté avec des banques commerciales, par exemple en Arménie, en République dominicaine et au Salvador, des projets pilotes tendant à faciliter l'accès des institutions financières rurales aux marchés de capitaux. D'autres projets sont en cours au Guatemala et au Mali, tandis que les contrats d'un type nouveau entre fournisseurs de services du secteur privé et groupes communautaires tiennent une place de plus en plus importante dans les projets du Fonds, particulièrement en Afrique orientale et en Amérique latine.

176. Le FIDA est convaincu que c'est uniquement en mettant en oeuvre le Plan d'action qu'il répondra aux attentes de ses partenaires, spécialement des ruraux pauvres. M. van de Sand a la certitude que, grâce au dévouement de son personnel et au surcroît de ressources que lui vaudront le processus de reconfiguration et l'obtention de fonds supplémentaires, le FIDA aura largement atteint les objectifs fixés par le Plan d'action d'ici à la fin de 2002. À ce propos, il tient à remercier les donateurs, notamment les Pays-Bas et le Royaume-Uni, et espère fermement qu'à l'issue de la présente période de reconstitution, le rôle original du FIDA aura été renforcé et que les États membres seront disposés à doter le Fonds de ressources à la mesure de son potentiel.

177. **M. ACEVEDO CARRERA** (Mexique) est heureux que le FIDA appuie activement des projets de développement rural au Mexique. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 59 du rapport de la Consultation, la répartition très inégale des revenus, jointe à une forte croissance économique, compromet fortement les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté qui s'aggrave dans les régions rurales de beaucoup de pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine. Bon nombre de gouvernements de la région, en particulier le Gouvernement mexicain, ont besoin de l'appui du FIDA, et le Mexique déclare une nouvelle fois qu'il est disposé à accepter des prêts à des conditions ordinaires, conformément à la politique du Fonds.

**178. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport d'étape du Plan d'action FIDA V (2000-2002).**

FINANCEMENT AU MOYEN DE RESSOURCES AUTRES QUE CELLES DES DONATEURS  
(point 12 de l'ordre du jour) (GC 24/L.10)

179. **M. SHIBATA** (Président adjoint, Département Politique économique et stratégie de mobilisation des ressources), présentant le document GC 24/L.10, rappelle qu'une des recommandations du Plan d'action FIDA V invite instamment le Fonds à explorer les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs. Sans cesser d'étudier la possibilité de recourir aux mécanismes du marché pour financer ses activités — il présentera des propositions sur ce point au Conseil d'administration —, le Fonds propose dans le document un schéma qui lui permettrait d'aider les gouvernements bénéficiaires à avoir accès à des capitaux privés pour cofinancer des activités en liaison avec des projets du FIDA. Le Fonds destinera toujours ses propres ressources aux plus démunis, mais des ressources supplémentaires en provenance des marchés financiers contribueraient à accroître encore l'impact des projets.

180. Les emprunteurs, s'appuyant sur l'excellent bilan du FIDA pour ce qui est du recouvrement de ses prêts, auraient accès à des sources de financement supplémentaires et ce, à un coût moindre que celui des marchés financiers. Il n'en découlerait aucun risque nouveau pour le FIDA puisque le risque serait totalement pris en charge par les cofinanceurs; il ne s'agirait pas non plus pour le Fonds de fournir une garantie quelconque. Le schéma est soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.



181. **M. BÉZARD** (France) déclare que son pays, partisan depuis toujours du cofinancement, adhère sans réserve aux idées exprimées dans le document. Ses préoccupations portent essentiellement sur trois points: tout d'abord, les taux d'intérêt à appliquer, qui devraient être étudiés en fonction de la capacité de remboursement des pays emprunteurs; deuxièmement, mais peut-être cette préoccupation est-elle sans fondement, le mécanisme ne risquerait-il pas d'être ouvert en priorité à des financiers privés?; en troisième lieu, il faudrait avoir l'assurance que le Conseil des gouverneurs sera appelé à se prononcer sur la validité des projets en cause.

182. **M. SHIBATA** (Président adjoint, Département Politique économique et stratégie de mobilisation de ressources) dit que bonne note a été prise des préoccupations de la France et que toutes les propositions concrètes éventuelles seront soumises à l'examen du Conseil d'administration, qui pourra en discuter en détail.

183. **M. HADID** (Jordanie) pense que le recours à des prêts privés pour le financement serait une formule plus onéreuse pour le FIDA. Il souhaiterait être informé sur les possibilités de prêts assortis de conditions particulièrement favorables ainsi que sur la différence entre les taux appliqués par le FIDA et ceux que pratiquent les financeurs privés. M. Hadid voudrait d'autre part savoir si les intérêts sont à la charge de l'emprunteur ou bien s'il existe un élément de subvention.

184. **M. SHIBATA** (Président adjoint, Département Politique économique et stratégie de mobilisation de ressources) indique que la fourniture de ressources financières supplémentaires ainsi assurée se ferait entre emprunteurs et cofinanceurs, de sorte que les taux d'intérêt appliqués seraient ceux des marchés financiers. Il confirme qu'aucun élément de subvention n'est prévu.

185. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) explique que le mécanisme de cofinancement comporterait des relations directes entre banques et emprunteurs. Il s'agit de trouver des financements supplémentaires pour des projets pour le financement desquels les gouvernements eux-mêmes pourraient être amenés à emprunter sur le marché. L'intervention du Fonds en qualité d'intermédiaire entre les banques et les emprunteurs favoriserait ces derniers puisqu'elle leur permettrait d'obtenir des taux inférieurs à ceux qui ont normalement cours sur les marchés. À l'origine, il était prévu que le mécanisme de cofinancement serait d'abord accessible aux pays qui empruntent déjà aux conditions du marché. Une fois le mécanisme rodé, on pourrait envisager de l'appliquer à d'autres pays et aborder la question des taux d'intérêt.

**186. La résolution 122/XXIV est adoptée.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

187. **M. WURIE** (Sierra Leone) dit que le conflit en cours dans son pays, qui est un conflit régional plutôt qu'une lutte intestine, reste une menace pour la paix et pour la sécurité, y compris la sécurité alimentaire, au niveau national. Le sort des réfugiés sierra-léoniens, les actions des groupes rebelles qui, entre autres, empêchent l'assistance de parvenir aux zones d'exécution de projets, les livraisons d'armes aux groupes rebelles qui se poursuivent et les tentatives récentes de déstabilisation du gouvernement d'Unité nationale et de mise en échec des négociations de paix, sont autant de problèmes auxquels le gouvernement s'efforce de faire face avec l'aide très appréciée de la communauté internationale et des pays amis.

188. Touchant la question de la mondialisation et de la libéralisation du commerce international, M. Wurie estime que les pays en développement comme le sien continueront d'être désavantagés tant que les pays industrialisés ne modifieront pas leur attitude. Pour les pays en développement, la mondialisation représente une menace plutôt qu'une chance parce que les grands producteurs et



exportateurs de produits agricoles persistent à adopter des politiques allant à l'encontre des principes affichés d'abaissement des barrières commerciales et d'application de politiques intérieures sensibles aux tendances du marché.

189. Les préoccupations africaines ne sont pas encore suffisamment reflétées dans la répartition régionale du personnel du Fonds. Ce sont les Africains qui connaissent le mieux leurs propres problèmes, et il est capital d'assurer la représentation de l'Afrique et la confiance à tous les niveaux du FIDA pour que celui-ci puisse remplir sa mission d'aider les Africains à résoudre leurs problèmes. M. Wurie cite l'exemple du projet de Magbosi en Sierra Leone, projet conduit par des Sierra-léoniens qui a posé les fondations du développement dans la région en survivant à toutes les crises. Cet exemple montre que le développement en Afrique aurait tout à gagner à ce que les Africains y participent activement, y compris au niveau décisionnel. M. Wurie demande instamment au FIDA de collaborer davantage avec les institutions compétentes d'Afrique et de continuer à fournir son appui tant en matière de réalisation de projets que sur le plan de la représentation régionale. Enfin, il rend hommage au travail remarquable accompli par le président Al-Sultan.

190. **M. GERBASI** (Venezuela), s'exprimant au nom du GRULAC, souligne, à propos des nouvelles catastrophes naturelles qui se sont abattues sur la région, le sort subi par le Salvador, qui, malgré une assistance bilatérale aussi prompte que bienvenue et les secours venus d'organisations comme la FAO et le PAM, n'a pas encore réussi à sortir de la phase d'urgence. Le FIDA n'a évidemment pas vocation de fournir des secours d'urgence mais il pourrait jouer un rôle important dans le relèvement des régions dévastées et la reconstitution de leur capacité de production. M. Gerbasi demande instamment au Fonds de s'y employer au double niveau de ses politiques et de ses programmes.

191. Le FIDA qui, à l'origine, était un fonds s'occupant du développement rural pour les pays les plus pauvres, est devenu au fil des ans une institution de financement d'un type tout à fait particulier qui est aujourd'hui capable notamment d'intervenir sur les marchés de capitaux. Son portefeuille diversifié et sa politique de placements pourraient faciliter la mobilisation de ressources supplémentaires, mais l'expérience a mis en évidence les risques auxquels on s'expose en intervenant sur un marché aussi volatil que le marché des capitaux. La région Amérique latine et Caraïbes considère que la reconstitution régulière des ressources du FIDA est la meilleure façon d'assurer l'assise financière du Fonds, même si elle est tributaire des possibilités financières des États membres. En dépit de leurs propres besoins économiques et sociaux, les pays de la région ont réaffirmé leur fidélité au FIDA en participant aux reconstitutions successives, y compris la cinquième et dernière en date.

192. Malheureusement, les pays de la région n'ont pas bénéficié d'une attention suffisante de la part des programmes et des fonds du système des Nations Unies dans leur lutte contre la faim et la pauvreté. Aussi demandent-ils une fois encore une assistance technique et financière accrue pour lancer un plus grand nombre de projets et de programmes dans la région. M. Gerbasi réaffirme d'autre part l'aspiration légitime de la région à se voir accorder dans le haut personnel du Fonds une représentation correspondant mieux à sa participation au processus de reconstitution des ressources du FIDA et à son rôle dans la définition et l'élaboration de politiques et de programmes. Pour terminer, M. Gerbasi rend hommage au dévouement au FIDA de M. Al Sultan.

#### RAPPORT DE SITUATION SUR LA QUATRIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 24/L.4 et Add.1)

193. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), ayant rappelé que les annonces de contributions faites pour la quatrième reconstitution dans le cadre de la résolution 87/XVIII s'étaient chiffrées au total à 419,6 millions de USD, indique qu'au 15 février 2001 les instruments de contributions déposés auprès du Fonds atteignaient au total l'équivalent de 378,4 millions de USD, de sorte que la valeur

totale des instruments de contribution et des paiements en espèces ou en billets à ordre afférents à des annonces non étayées par des instruments de contribution s'établissait à 414 millions de USD, soit 98,7% du montant total des annonces de contribution. À la même date, les versements reçus en espèces et en billets à ordre se chiffraient au total à l'équivalent de 383,2 millions de USD, soit 91,3% du montant total des annonces. La Belgique et les Pays-Bas ont annoncé un versement total de l'équivalent de 42,3 millions de USD en tant que contribution complémentaire à la quatrième reconstitution, et ont déjà remis à ce titre l'équivalent de 33,8 millions de USD (79,9%) en espèces ou en billets à ordre.

194. M. Westley espère fermement que les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait vont s'acquitter de leurs obligations au titre de la résolution 87/XVIII, qui fixe au 20 février 2000 - c'est-à-dire trois ans après la date du parachèvement de la résolution - la date limite de versement des soldes dus pour la quatrième reconstitution.

**195. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA.**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 1999 (point 8 de l'ordre du jour)  
(GC 24/L.6; GC 24/INF.6)

196. **La PRÉSIDENTE** déclare que le Conseil d'administration a examiné à sa soixante-neuvième session les états financiers vérifiés pour 1999 et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

197. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), ayant appelé l'attention sur les conclusions du rapport du commissaire aux comptes joint au document GC 24/L.6, évoque la question des arriérés et remboursements de prêts au titre du principal, des commissions de service et des intérêts, qui sont traités dans l'appendice G des états financiers vérifiés. La plupart des rubriques se rapportent à la région Afrique, où un certain nombre de prêts demeurent suspendus en raison de dettes en souffrance. Le Fonds continue de suivre la question avec chacun des gouvernements concernés afin d'obtenir l'exécution de ses engagements.

198. Le problème des arriérés persiste, ce qui oblige le Fonds à constituer des provisions relativement à des billets à ordre et à des montants à recevoir des contributeurs et à les exclure des ressources engageables. Au 31 décembre 1999, un montant total de 194,5 millions de USD était ainsi exclu. M. Westley appelle les pays en cause à remplir leurs engagements dans l'intérêt des bénéficiaires du Fonds. En 1999, troisième année de diversification des placements dans différentes catégories d'actifs, le revenu des placements a augmenté de 8,6 millions de USD, atteignant 196,5 millions de USD, ce qui correspond à un taux moyen de retour sur investissement de 8,7%, contre 8,5% en 1998. Hors provisions pour déficit actuariel de l'assurance maladie après cessation de service, d'un montant de 2,6 millions de USD, les dépenses d'administration de 1999 se sont élevées à l'équivalent de 52 millions de USD - montant inférieur d'environ 5%, soit l'équivalent de 2,9 millions de USD, au budget administratif approuvé pour l'année considérée. La direction poursuit ses efforts d'amélioration et de rationalisation des opérations.

199. Les états financiers de l'année 2000 sont actuellement arrêtés et examinés par le commissaire aux comptes. Selon les résultats préliminaires, les pertes nettes sur placements se sont montées en 2000 à quelque 47 millions de USD, à rapprocher d'un gain de 196,5 millions de USD en 1999. Le taux moyen de retour sur placements du portefeuille a été de - 2,2% contre + 8,7% en 1999. Au 31 décembre 2000, la valeur boursière du portefeuille de placements s'établissait à 2,1 milliards de USD, ce qui représente un recul de 261 millions de USD par rapport à l'année précédente. Les dépenses d'administration ont été une fois de plus inférieures aux montants inscrits au budget. Le montant des arriérés de prêts impayés n'a pas varié par rapport à la fin de 1999. En 2000, il a été



décidé que les engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), soit 74 millions de USD, seraient imputés sur les revenus. Les états financiers pour 2000 seront examinés par le Comité de vérification des comptes en mars et présentés au Conseil d'administration en avril. Enfin, M. Westley signale au Conseil des gouverneurs qu'à sa soixante-neuvième session, le Conseil d'administration a recommandé que les états financiers pour 1999 soient approuvés par le Conseil des gouverneurs.

200. Répondant à une question de **M. HADID** (Jordanie) concernant les chiffres de la version arabe du document GC 24/INF.6, **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) indique qu'un rectificatif sera diffusé dès que possible.

201. **M. BÉZARD** (France) considère que les pertes pour l'année 2000, d'un montant de 47 millions de USD sont préoccupantes, d'autant plus qu'elles portent sur des fonds publics confiés au FIDA par des pays donateurs. Une fois perdus, ces fonds ne peuvent plus être utilisés pour le financement de projets. Par ailleurs, l'argument selon lequel les placements produisent des résultats positifs sur le long terme est fallacieux; en fait, le Fonds devrait s'abstenir d'investir sur un marché hautement volatil. Les pertes subies en 2000 devront être prises en compte lors de l'examen du budget du FIDA pour 2001.

202. **M. HADID** (Jordanie) partage l'avis du représentant de la France. Étant donné les impératifs de prudence, il souhaiterait être renseigné sur les critères observés dans le choix des placements, sur la nature des placements effectués et sur les risques courus.

203. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) déclare que la gestion des placements du FIDA est un processus complexe d'affectation des ressources. Les obligations ont été la seule forme de placement jusqu'à la quatrième reconstitution, lors de laquelle la Consultation a recommandé l'exploration d'autres types de placements, tels que les actions. Comme la décision prise ensuite d'investir en actions a coïncidé avec le début de la crise asiatique, le Fonds a jugé prudent de limiter la période de placement à trois ans pour éviter que des sommes considérables soient exposées aux mouvements défavorables des marchés. Le Fonds a appliqué les recommandations formulées dans un rapport sur les critères de placement établi par un cabinet d'audit et a régulièrement fourni des données actualisées au Conseil d'administration et au Comité de vérification des comptes. Ces dernières années, les marchés financiers sont devenus de plus en plus volatils et il importe peu que les placements soient effectués en actions ou en obligations; tout dépend de l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, dans le passé, les variations des taux ne dépassaient pas un quart de point sur plusieurs années, alors que maintenant les taux peuvent varier d'un demi point à un point en quelques semaines, ce qui a un retentissement considérable sur la valeur des avoirs. De plus, la communauté internationale n'a pas su résoudre la question des énormes mouvements de fonds dans des délais extrêmement brefs que permet la mondialisation.

204. Globalement, toutefois, le bilan du FIDA demeure positif malgré les pertes précipitées l'année dernière par la réorientation des placements vers les actions. Si l'on se place dans une perspective de trois ans, le Fonds a en fait réalisé des gains, et M. Al-Sultan estime la stratégie mise en place quatre ans plus tôt était la bonne. Par ailleurs, le Conseil d'administration a demandé qu'on examine dans quelle mesure il y aurait lieu de réviser la présente stratégie vu l'instabilité croissante des marchés. Ainsi, M. Al-Sultan peut donner à nouveau au Conseil des gouverneurs l'assurance que le portefeuille de placements continue d'être géré avec prudence et de faire l'objet d'un étroit suivi en liaison avec le Conseil d'administration.

205. **M. ELIAS** (Sainte-Lucie) déclare que les petits pays sont particulièrement tributaires des fonds attendus du FIDA. Pour cette raison, il voudrait savoir en vertu de quel mandat le Fonds s'est mis à spéculer sur les marchés financiers et si, étant donné les pertes et difficultés rencontrées, il a l'intention de reconsidérer son approche et d'examiner la possibilité de faire des placements en

valeurs à intérêt fixe. M. Elias serait heureux d'avoir des éclaircissements sur les raisons qui ont conduit une organisation des Nations Unies à placer sur le marché des titres des fonds qui lui sont confiés à fin de développement.

206. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) précise qu'aucune des sommes investies ne peut être utilisée pour des prêts. Il s'agit de fonds qui ont déjà été engagés mais pour lesquels la période moyenne de décaissement est de huit ans. La question est donc de savoir ce qu'il convient d'en faire pendant cette période. À cet égard, il est à noter que le FIDA a la chance de disposer d'un gros volant de liquidités grâce aux remboursements réguliers de ses États membres. Ainsi le montant des fonds du portefeuille de placements tend à être constant, ce qui permet d'opérer des placements à long terme. Présentement, le Fonds a placé environ 45% de ses liquidités en actions, et dispose aussi d'un portefeuille d'obligations à taux fixe. Autrement dit, le FIDA n'est pas un spéculateur mais un investisseur à long terme. L'argument essentiel est que les gains réalisés sur ses placements permettent d'amplifier ses opérations de prêt; son mandat en la matière repose sur le rapport pertinent de la Consultation, qui a été approuvé par le Conseil des gouverneurs. En conclusion, M. Al-Sultan estime qu'il faut considérer la question des placements sur le long terme; sur trois ans, c'est-à-dire depuis le début de la diversification, le portefeuille du Fonds a eu un rendement global de 5%, ce qui reste satisfaisant.

207. **M. BÉZARD** (France) ne conteste pas les propos du Président concernant les risques respectifs des obligations et des actions, mais émet des réserves touchant la recherche de rendements plus élevés. Le FIDA doit s'efforcer de protéger son capital contre les risques, quitte à se contenter de rendements plus faibles. La quête de rendements plus élevés qui impliquent de plus grands risques est inacceptable quand il s'agit d'une institution qui utilise des fonds publics au service de son objectif de lutte contre la pauvreté dans les pays les plus pauvres. La constitution d'un portefeuille de placements présentant des risques moindres requerrait une analyse détaillée en vue d'adapter la durée des placements et de rechercher la meilleure formule. M. Bézard souligne cependant qu'il ne songe nullement à des opérations spéculatives, qui seraient une absurdité pour une organisation telle que le FIDA.

208. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) déclare partager un grand nombre des avis exprimés par le représentant de la France mais tient à souligner que d'autres facteurs tels que les taux de change interviennent également. Pour apaiser les préoccupations, il est de toute évidence important que le Comité de vérification des comptes et un groupe de travail informel examinent la question, notamment en raison de l'impact qu'elle aura sur le Programme de travail et budget et sur les montants à fournir aux bénéficiaires en 2001. De l'avis de M. Fernández, les représentants des diverses listes devraient être invités à engager un dialogue et à mener une analyse détaillée sur les résultats afin d'arrêter les mesures à prendre dans un proche avenir.

209. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) est pleinement d'accord avec les observations des représentants de la France et de l'Argentine. Il est certain que la question risques contre rendements sera examinée lors du séminaire qui se tiendra avant la soixante-douzième session du Conseil d'administration. À cet égard, il faut noter que le recul du niveau des prêts n'a pas été dû seulement à la baisse de la valeur des placements mais aussi aux retards de versements au titre de la quatrième reconstitution. Ainsi, le report habituel d'environ 350 millions de USD n'a pas été possible, de sorte que le Fonds n'a pas été en mesure de procéder aux engagements nécessaires. De plus, les montants requis pour maintenir un certain niveau de prêts sont beaucoup plus élevés que ceux qui ont été prévus au titre des quatrième et cinquième reconstitutions, d'où un "déficit" d'environ 100 millions de USD. Le FIDA se trouve donc dans une situation très tendue, et il faudra que le Conseil d'administration s'attaque à l'ensemble du problème.

210. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de décision figurant au paragraphe 4 du document GC 24/L.6.

211. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGET DU FIDA PROPOSÉ POUR 2001 (point 10 de l'ordre du jour) (GC 24/L.8 et Add.1)

212. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), présentant le programme de travail et budget du FIDA pour 2001 (GC 24/L.8 et Add.1), rappelle que le Conseil d'administration a approuvé à sa soixante et onzième session le programme de travail pour 2001, d'un montant de 394 millions de USD soit 307,2 millions de DTS, pour 27 projets. À sa soixante-douzième session, en avril 2001, le Conseil d'administration examinera le niveau des ressources disponibles pour engagement et, si celles-ci s'avèrent suffisantes, le nombre des projets sera porté à 29 ou 30. Cette fois encore, un budget administratif à croissance réelle nulle a été proposé pour 2001. Le budget proposé, établi à 53,59 millions de USD (sur la base du taux de change en vigueur au moment de la préparation du document soit ITL 2 084/1,00 USD), comprend une provision pour imprévus de 250 000 USD. Au chapitre VIII du document GC 24/L.8, figure une proposition concernant la création d'un mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), qui a été examinée par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session. Ce document présente également dans le détail les orientations stratégiques du Fonds à moyen et à long terme, notamment la mise en œuvre du Plan d'action pour les deux prochaines années. Le FIDA s'efforce de rationaliser ses processus internes et d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses initiatives de lutte contre la pauvreté rurale. Dans ce contexte, un rapport intérimaire sur le PRP est présenté dans le document GC 24/L.9.

213. Le budget administratif total est normalement recalculé au taux de change USD/ITL pratiqué au moment de l'approbation. Le taux au 31 janvier 2001 étant le même que celui qui a été utilisé initialement pour calculer le budget, aucune modification n'apparaîtra dans la résolution par laquelle le Conseil des gouverneurs approuve le budget. En conséquence, le Conseil des gouverneurs est invité à approuver le projet de résolution sur le budget du FIDA pour 2001 qui est présenté dans le document GC 24/L.8/Add.1 et le projet de résolution sur la création du MFDP.

214. **M. ZIA** (Afghanistan) se déclare préoccupé par la réduction du programme de dons pour la recherche et la formation de 31% par rapport à l'année précédente, réduction qui lui semble contraire à la déclaration du programme de travail selon laquelle le FIDA accorde la priorité à l'appui à la recherche et à la formation. Il se demande également pour quelle raison le Fonds a l'intention de réduire ses évaluations à mi-parcours tout en développant de 62% ses activités relatives aux évaluations thématiques et de programmes de pays. S'agissant de la supervision des projets du FIDA, M. Zia note que ce travail a été pour l'essentiel confié au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et se demande pourquoi il n'est pas fait mention de la FAO. Enfin, pour ce qui est des stratégies régionales de prêt, il voudrait savoir pour quelle raison il n'est fait mention de la priorité accordée à la participation des parties prenantes que pour la région Asie et Pacifique et aussi pour quelle raison l'appui à l'exécution a été renforcé dans le cas de l'Amérique latine-Caraïbes et non dans celui de l'Afrique, où il se justifie peut-être davantage.

215. **M. HOFMANN** (Allemagne), appuyé par **M. BÉZARD** (France), demande si, compte tenu des pertes enregistrées sur ses placements, le Fonds a envisagé d'abandonner le dollar des États-Unis comme monnaie de référence au profit de l'euro, ce qui, à son avis, serait logique, notamment pour le règlement des dépenses administratives et autres concernant le siège.

216. **M. HADID** (Jordanie) demande pourquoi le programme de prêts est réduit de 18% alors que le Fonds, ainsi que l'a déclaré le Président Al-Sultan, a accumulé un excédent de 1,8 milliard de USD en espèces et en liquidités. Il se demande si cette réduction est liée aux pertes sur les placements essayées par le Fonds et il suggère que le FIDA envisage d'augmenter le nombre de prêts.



217. **M. VAN DE SAND** (Président adjoint, Département gestion des programmes) déclare que le MFDP envisagé est un des éléments qui expliquent la réduction du programme de dons. Le Fonds continuera cependant à mener des activités de formulation et d'évaluation prospective de projets et on espère que d'ici 2002, le nombre des projets sera de nouveau comparable à celui des années antérieures. Le maintien du MFDP à un niveau constant entraîne une réduction sensible des autres éléments du programme de dons. Pour ce qui est des stratégies régionales de prêt, il est vrai que la participation des parties prenantes occupe une place de premier plan dans les sections du document traitant de l'Asie et du Pacifique, région qui a introduit des caractéristiques novatrices tenant une place prééminente dans les programmes en cours, mais cela ne signifie pas que cette participation n'existe pas dans les autres régions. Il en va de même pour l'appui à l'exécution, qui revêt une importance croissante dans toutes les régions. La Division Amérique latine et Caraïbes a joué un rôle de précurseur en créant des mécanismes et des structures d'appui à l'exécution et le Fonds s'emploie maintenant à constituer des unités d'appui régionales et sous-régionales dans d'autres régions du monde.

218. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), évoquant la réduction du nombre des évaluations à mi-parcours, dit que la nette progression des évaluations thématiques et de programmes de pays témoigne de la volonté du Fonds de privilégier les questions plus générales dans l'affectation des ressources destinées aux évaluations. En ce qui concerne l'abandon éventuel du dollar des États-Unis comme monnaie de référence au profit de l'euro, il signale que le Comité de vérification des comptes examine actuellement l'ensemble de la question et que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité. Pour ce qui est du niveau des prêts, il est important de ne pas perdre de vue, ainsi que l'a expliqué le Président, que les fonds excédentaires considérables qui apparaissent sont en fait des fonds qui ont été engagés mais n'ont pas encore été décaissés. En attendant leur décaissement, qui peut prendre dix ans, le FIDA essaie d'en faire le meilleur usage possible. Dans ce contexte, sa politique de placements sera examinée lors du séminaire d'avril 2001.

219. **La résolution 123/XXIV relative au budget du FIDA pour 2001 est adoptée.**

220. **La PRÉSIDENTE** informe le Conseil que la délégation des États-Unis souhaite ne pas s'associer au consensus sur le projet de résolution relative à la création du MFDP.

221. **La résolution 124/XXIV relative à la création d'un Mécanisme de financement du développement des programmes est adoptée.**

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE PROGRAMME DE RECONFIGURATION DES PROCESSUS  
(point 11 de l'ordre du jour) (GC 24/L.9)

222. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA) indique que l'Unité de gestion du programme a été créée peu de temps après la session du Conseil des gouverneurs de l'année précédente pour lancer le PRP et mener à bien la phase de conception, qui a pour objet d'élaborer un plan de mise en œuvre et de donner au Conseil d'administration les éléments nécessaires pour qu'il puisse l'approuver avant de passer à la phase d'exécution. Plus de 100 membres du personnel ont participé aux groupes de travail créés pour analyser le fonctionnement du FIDA, formuler des recommandations concrètes d'amélioration et aider à définir et à réélaborer les processus. Ces fonctionnaires, ainsi que d'autres fonctionnaires et les cadres supérieurs, ont reçu une formation en matière de gestion du changement et de définition des processus internes.

223. Le coût total de la première phase du PRP a été estimé à 15,5 millions de USD, y compris les coûts afférents aux processus qui doivent être reconfigurés, à savoir ressources humaines, stratégie et finances, services d'appui et technologies de l'information, ainsi que processus de gestion des connaissances. Pendant cette période, les autres processus à reconfigurer, notamment gestion de l'impact et gestion des partenariats, seront présentés au Conseil d'administration. Le coût global



restera dans les limites financières fixées par le Conseil des gouverneurs. La phase de conception détaillée a montré qu'il ne sera pas possible d'économiser suffisamment de fonds pour couvrir les dépenses d'investissement et redéployer les ressources en même temps, mais si elles sont contrôlées attentivement, les ressources dégagées grâce aux économies nettes réalisées à partir de 2001 contribueront à couvrir les besoins additionnels de fonds.

224. Les membres du Conseil d'administration ont estimé qu'il aurait peut-être été préférable de commencer par les processus directement liés au Plan d'action et aux opérations du FIDA, tels que la gestion de l'impact ou la gestion des partenariats. On pense néanmoins qu'il est nécessaire de poursuivre les travaux relatifs à ces processus, essentiels pour la mission et l'avenir du FIDA, afin d'élaborer les modalités qui permettront de les mettre en œuvre plus efficacement, et que les propositions ne devraient être présentées au Conseil d'administration qu'une fois mises définitivement au point.

225. Grâce à l'adoption d'une approche par étapes, il est maintenant possible d'apporter des changements à quelques processus de travail fondamentaux. En commençant par ceux qui concernent les ressources humaines et les finances, on jette les bases nécessaires pour les processus opérationnels à renforcer et les nouveaux processus et systèmes trop longtemps attendus peuvent maintenant être mis en place. Cette approche par étapes a également montré combien il est nécessaire de parvenir à l'efficacité opérationnelle et d'optimiser les avantages prévus: avantages "matériels" sous forme d'économies de temps pour le personnel et avantages "immatériels" concernant des questions qui tiennent une place essentielle dans le Plan d'action et la fiche de pilotage, notamment l'évaluation de l'impact, la concertation, les partenariats stratégiques et la capacité d'exercer une influence et d'exploiter l'expérience acquise. Le principe de la croissance réelle zéro sera maintenu pour le budget administratif, et toutes autres possibilités éventuelles de réaliser des économies seront proposées aux organes directeurs.

226. Les membres du Conseil d'administration se sont également inquiétés du risque de surcoûts lié aux technologies de l'information. M. Westley assure au Conseil que cette question sera étroitement suivie et que, de fait, le programme comportera une composante spécifique de gestion des risques à cette fin. Les modalités de l'appel d'offres international pour les consultants à employer pendant la phase de mise en œuvre sont actuellement mises au point. Pendant tout le processus, on informera et on fera participer le Conseil d'administration et un rapport intérimaire sera présenté au Conseil des gouverneurs l'année suivante.

227. **La PRÉSIDENTE** considère que le Conseil des gouverneurs souhaite certainement prendre note du rapport contenu dans le document GC 24/L.9, ainsi que de la mise à jour présentée par le Vice-Président.

228. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

229. **M. FIGUEIREDO** (Portugal), ayant rendu hommage au Président Al-Sultan pour l'excellent travail qu'il a accompli au cours des huit dernières années, félicite le FIDA de contribuer si utilement à la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde, en particulier en Afrique où les indicateurs de malnutrition et de santé restent extrêmement inquiétants. Le Portugal soutient sans réserve ce combat en participant à des initiatives bilatérales et multilatérales. Il poursuit sa coopération avec les pays en développement, en particulier les pays et les territoires de langue portugaise, en donnant la priorité à ceux où l'agriculture et les pêches sont la clé de voûte de l'économie. Le Gouvernement portugais est résolu à travailler en collaboration de plus en plus étroite avec le Fonds, ainsi qu'en témoigne la réunion organisée récemment à Lisbonne pour étudier les formes de collaboration institutionnelle qui

permettraient de concentrer les ressources sur les programmes de lutte contre la pauvreté qui donnent des résultats concrets dans des délais acceptables. Des négociations sont déjà en cours entre le FIDA et l'Agence portugaise de coopération et de développement en vue de créer un fonds fiduciaire.

230. Au sujet du Timor Oriental, M. Figueiredo invite les milieux du développement à redoubler d'efforts pour soutenir la reconstruction économique de ce pays. Les pénuries alimentaires et la pauvreté sont généralisées et les populations les plus défavorisées ont besoin d'une aide en matière de soins de santé, d'éducation et de nutrition, qui sont des droits de l'homme fondamentaux. À l'heure de la mondialisation, il y a d'importants défis à relever, dont l'un consiste à assurer une répartition des revenus plus équitable et à lutter contre la faim, la pauvreté et l'exclusion sociale.

231. **M. XHUVELI** (Albanie) félicite le Président Al-Sultan pour sa précieuse contribution au travail du Fonds et lui souhaite tous les succès à l'avenir. L'agriculture est le pilier de l'économie albanaise, elle fournit quelque 55% du PIB et occupe environ 70% de la main-d'œuvre active. En 2000, l'Albanie a commencé à appliquer diverses politiques et mesures visant à relancer la production agricole, telles que l'accroissement des superficies irriguées, la réduction des droits de douane applicables aux machines et aux intrants agricoles, la lutte contre la pauvreté dans les régions montagneuses et l'amélioration du niveau de vie de la population rurale.

232. Le Gouvernement albanais est reconnaissant au FIDA d'avoir apporté son appui qu'il a apporté aux réformes et au développement agricoles dans le cadre de deux projets qui arrivent à leur dernière année. Le gouvernement n'ayant pas les fonds requis pour entreprendre lui-même des projets, il est absolument nécessaire de poursuivre l'assistance. La signature de l'accord concernant un troisième prêt est donc tout à fait bienvenue. Les relations entre le FIDA et l'Albanie sont caractérisées par une convergence de vues et un souci d'efficacité dans leur collaboration. M. Xhuveli approuve les documents présentés à la session en cours et réaffirme que l'Albanie soutient sans réserve les objectifs du Fonds.

233. **Mme LÓPEZ BRAVO** (Pérou), exprimant sa gratitude à M. Al-Sultan pour les résultats obtenus pendant son mandat, souscrit à la déclaration faite par le représentant du Venezuela au nom du GRULAC. Les pays de la région aimeraient voir les ressources qui leur sont affectées augmenter, ce qui correspondrait effectivement au taux élevé de recouvrement des prêts qui leur sont accordés. L'appui important apporté par le FIDA aux initiatives des pays en développement visant à lutter contre la pauvreté extrême et la désertification et à promouvoir le développement rural doit être renforcé. En tant qu'importateur net de produits alimentaires, le Pérou a besoin de poursuivre sa coopération avec le FIDA de manière à mettre en œuvre des projets de développement prioritaires qui permettent aux populations vulnérables d'améliorer leur niveau et leur qualité de vie et de bénéficier de conditions propices à leur développement. C'est pourquoi les projets financés par le FIDA au Pérou sont conçus pour renforcer l'esprit d'initiative grâce aux mesures d'incitation, aux nouvelles technologies, aux infrastructures, au crédit rural, aux services consultatifs et à la formation, dans le but de promouvoir le développement durable des groupes cibles, qui pratiquent pour la plupart l'agriculture de subsistance. Le Pérou s'efforce, avec l'aide du FIDA, d'éliminer la pauvreté, de promouvoir le développement rural et la sécurité alimentaire et de lutter contre la désertification.

234. En annonçant en février sa contribution à la cinquième reconstitution, le Pérou a montré clairement qu'il reconnaît le rôle du FIDA et adhère à son mandat et ses objectifs. Il faut se féliciter que la cinquième reconstitution ait atteint ses objectifs.

235. **M. Guima (Jamahiriya arabe libyenne) prend la présidence.**

236. **M. DOMEQ** (Espagne) souligne l'importance de la cinquième reconstitution qui a permis au FIDA de maintenir le niveau d'activités prévu. La légère progression de la contribution de l'Espagne à la cinquième reconstitution et sa participation au Conseil d'administration montrent qu'elle souhaite



jouer un rôle plus actif dans le travail du Fonds. De nouvelles formes de coopération sont à l'étude, notamment le cofinancement de projets de microcrédit, la subordination de l'allègement de la dette au lancement de projets de développement rural et le partage des données d'expérience sur la désertification et l'érosion du sol. M. Domecq espère que, pour les reconstitutions à venir tous les pays, en particulier ceux de la liste B, assumeront de manière équitable leur part de la charge.

237. Attirant l'attention sur les points sur lesquels il faudra particulièrement insister dans les années à venir, M. Domecq dit que, pour réduire de moitié le nombre des pauvres dans le monde d'ici 2015, il faut que le FIDA coopère avec d'autres organismes de développement international et instaure des synergies avec les plans de coopération internationale des États membres. L'Espagne, qui est maintenant le douzième contributeur, par ordre d'importance, à l'aide publique au développement (APD) du monde, a l'intention d'augmenter sa contribution au cours des prochaines années, ce qui est de bon augure pour sa coopération avec le FIDA. En raison de ses liens étroits avec les pays ibéro-américains, elle s'intéresse particulièrement aux projets en faveur de cette région et, compte tenu de son appartenance à l'Union européenne et de ses rapports avec la région méditerranéenne, elle accorde une priorité élevée aux projets en faveur des pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle a également l'intention d'intensifier sa coopération avec les pays de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne. Elle continuera à promouvoir les activités du FIDA liées à l'octroi de microcrédit aux agriculteurs des pays en développement, pour lesquelles un fonds spécial a été créé par le Gouvernement espagnol. La promotion des projets concernant la lutte contre la désertification au titre du Mécanisme mondial constitue également une priorité.

238. Les domaines dans lesquels le Gouvernement espagnol souhaiterait voir intervenir des changements au sein même du FIDA sont au nombre de quatre. Le premier est la visibilité, qui doit être renforcée. Le deuxième concerne la gestion du portefeuille du FIDA. Les résultats récents ont montré combien il est nécessaire d'examiner de manière approfondie les stratégies de placements afin d'éviter des surprises à l'avenir. Il ne faut pas considérer que la participation des États membres aux reconstitutions qui se sont succédées revient à donner carte blanche à une gestion laxiste; en fait, les reconstitutions futures seront conditionnées par la prise de conscience de la nécessité d'une gestion rigoureuse de la part de la nouvelle direction. Troisième point: en tant que petite organisation ayant le même objectif que d'autres organismes multilatéraux, le FIDA doit définir rigoureusement son champ d'activité dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural, en insistant particulièrement sur la formation du personnel et le travail sur le terrain, tout en concluant des alliances stratégiques avec les principaux donateurs multilatéraux afin d'accroître l'efficacité et l'impact de ses activités. Enfin, pour prendre en compte les priorités et les besoins tels que les perçoivent les populations locales, tout en s'assurant que les résultats attendus sont obtenus, il faut évaluer en permanence l'exécution des programmes et leur impact. En conclusion, M. Domecq remercie le Président sortant de son dévouement au Fonds.

239. **M. DIOUF** (Sénégal) se félicite du travail remarquable accompli par le FIDA pour rationaliser le cycle de conception des projets, en aval comme en amont, en vue de faire le meilleur usage possible des rares ressources dont il dispose. Même si la pauvreté a reculé au cours des deux dernières décennies, de nombreuses régions du monde, notamment en Afrique, sont encore touchées. Grâce à son opération de reprogrammation, le FIDA a renforcé son impact et il est maintenant mieux placé pour s'associer aux efforts de la communauté internationale qui visent à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté et d'insécurité alimentaire d'ici 2015. Le soutien que le Sénégal apporte sans réserve aux activités et aux objectifs du Fonds n'a rien de fortuit, mais repose sur une longue et fructueuse collaboration. L'évaluation de dix projets, d'une valeur totale de plus de 100 millions de USD, a fait apparaître le bien-fondé de la méthode appliquée par le Fonds pour mettre un terme aux problèmes que posent la faim et la pauvreté dans les pays du monde en situation précaire.



240. Le Gouvernement sénégalais est heureux que le Conseil d'administration, à sa soixante et onzième session, ait confirmé l'accès de son pays à l'aide accordée au titre de l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Dans ce contexte, M. Diouf adresse ses plus chaleureux remerciements au Gouvernement italien qui a fait preuve de solidarité avec les pays en développement en acceptant de convertir leurs dettes en sommes équivalentes à utiliser dans le cadre de projets du FIDA axés sur la lutte contre la pauvreté. Depuis mars 2000, le Sénégal a connu de profonds changements sur le plan politique, avec l'élection d'un nouveau gouvernement qui soutient sans réserve une politique socio-économique visant à améliorer la vie des membres des groupes les plus vulnérables de la société. Les principaux objectifs du nouveau régime portent sur l'accroissement de la production agricole, l'amélioration la condition de la femme, le renforcement des chances des jeunes, l'amélioration des soins de santé et la participation croissante de la population à toutes les activités économiques et productives.

241. Le Sénégal attache une grande importance à sa coopération avec le FIDA et a l'intention de la renforcer encore. M. Diouf se réjouit que la cinquième reconstitution se soit achevée et souligne que les retards dans le paiement du solde dû au titre de l'annonce de contribution du Sénégal à la quatrième reconstitution sont imputables uniquement à des problèmes administratifs liés à la mise en place du nouveau gouvernement. Son pays contribuera à la cinquième reconstitution au moins au même niveau qu'aux reconstitutions précédentes. Pour terminer, au nom du Président, du Gouvernement et du peuple du Sénégal, M. Diouf félicite M. Al-Sultan pour sa clairvoyance et pour son dévouement envers le FIDA au cours des huit dernières années.

242. **M. KISHORE** (Inde) rend hommage à la compétence avec laquelle M. Al-Sultan a conduit les affaires du FIDA pendant son mandat de Président. Grâce à ses efforts, le Fonds a amélioré le rapport coût-efficacité et a maintenu le taux de croissance zéro du budget administratif pendant les sept dernières années. M. Kishore est convaincu que le Fonds continuera à jouer un rôle de pointe dans les initiatives mondiales intéressant les secteurs rural et agricole, tout en resserrant les partenariats avec les organismes responsables de projets, la Banque mondiale, la FAO et les autres institutions multilatérales.

243. Le violent tremblement de terre qui a frappé l'état du Gujarat le 26 janvier 2001 a provoqué des pertes sans précédent de vies humaines et de biens. La reconstruction sera longue, et l'Inde est reconnaissante des témoignages de solidarité et de l'aide que lui ont apportée sans délai de nombreux gouvernements, organisations et particuliers.

244. À l'aube du troisième millénaire, l'amélioration de la vie des populations pauvres et vulnérables est un sujet de préoccupation majeure. Il n'y aura jamais de stabilité dans un monde où près de la moitié de la population ne profite pas des fruits du développement. Il faut intensifier les actions au niveau local pour que les progrès touchent les pauvres et les petits exploitants vivant dans des zones marginales et arides. En Inde, un soutien au niveau officiel a été apporté aux initiatives visant à associer pleinement les communautés locales, les femmes et les groupements de bénéficiaires à la formulation, l'exécution et l'évaluation de tous les programmes de lutte contre la pauvreté. Grâce aux efforts déployés par le Gouvernement indien pour lutter contre la pauvreté, la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté n'a cessé de diminuer depuis le début des années 50.

245. L'Inde a annoncé une contribution de 12 millions de USD à la cinquième reconstitution, ce qui témoigne de sa confiance dans la mission du FIDA qui continuera certainement à jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. Tout en appuyant l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE, l'Inde estime qu'elle doit être financée par des ressources additionnelles, de manière à ce que le niveau des prêts à des conditions de faveur n'en soit pas affaibli.



246. **M. CAVIEZEL** (Suisse), ayant rendu hommage au Président Al-Sultan pour son dévouement au Fonds au cours des huit dernières années, déclare que, d'après les indicateurs de pauvreté, la plupart des pauvres continueront à vivre en milieu rural pendant de nombreuses décennies. Le taux de réduction de la pauvreté n'atteint cependant que le tiers du taux nécessaire pour atteindre l'objectif fixé lors du Sommet du Millénaire. Il est donc indispensable de renforcer le secteur rural, et l'agriculture en particulier, au moment où l'aide internationale en faveur de l'agriculture est tombée à 12% seulement de l'aide au développement en général, tendance que le FIDA s'efforce d'inverser grâce à ses interventions de lutte contre la pauvreté dans les régions les plus reculées des pays en développement.

247. Le Plan d'action triennal définit clairement les activités que le FIDA incorpore dans son PRP conformément à quatre stratégies auxquelles la Suisse attache une grande importance. Elle suivra donc étroitement leur élaboration et leur mise en œuvre. Elle estime également que la nouvelle approche du Bureau de l'évaluation et des études renforcera l'efficacité des projets et des programmes du Fonds, et à cette fin, il est indispensable que ce bureau reste indépendant des divisions opérationnelles du FIDA. Une solution possible consisterait à maintenir le statu quo en laissant les tâches d'évaluation au Président; une autre possibilité serait de suivre l'exemple de la Banque mondiale et du FMI en demandant au Bureau de l'évaluation et des études de rendre compte au Conseil d'administration. M. Caviezel espère que les orientations données dans le remarquable *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* seront incorporées dans les quatre stratégies, de façon à transmettre le message essentiel concernant les partenariats, qui doivent être établis pour permettre en dernière analyse aux pauvres de trouver eux-mêmes les moyens de sortir de la pauvreté.

248. M. Caviezel constate avec plaisir que la cinquième reconstitution est parachevée, en notant que l'objectif des 460 millions de USD n'aurait pu être atteint sans la participation active des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il regrette cependant que certains pays aient offert un appui insuffisant et espère qu'une répartition plus équilibrée des dépenses entre les diverses listes et au sein des listes elles-mêmes facilitera les reconstitutions futures. Pour la prochaine étape, les donateurs devront procéder au dépôt de leurs instruments de contribution, qui permettront au FIDA de continuer à garantir les prêts aux pays emprunteurs.

249. En 2000, le Fonds s'est montré résolument novateur en encourageant la mise en place de cofinancements obéissant aux lois du marché, approche à laquelle l'intervenant est favorable. Par ailleurs, le PRP ouvrira probablement des possibilités d'adopter d'autres stratégies novatrices qui permettront au FIDA de mener campagne pour le développement rural avec davantage d'imagination. En conclusion, M. Caviezel se félicite des efforts entrepris récemment pour remanier le site web du FIDA, car ils témoignent de son souci de transparence, et il propose de présenter sur le site les quatre stratégies du PRP et leurs directives opérationnelles, après leur approbation.

250. **M. AKPODJI** (Bénin) déclare que, sous la direction du Président Al-Sultan, le FIDA a suivi avec succès une nouvelle approche dans ses activités visant à assurer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement comme le sien. À cet égard, les partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale et sa participation à l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE illustrent bien sa volonté de mettre en place des stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le Bénin est heureux d'appartenir à une organisation qui attache de plus en plus d'importance au rôle des femmes, prenant ainsi en considération l'un des groupes les plus exposés aux effets négatifs de la mondialisation. Ce pays, accordant la priorité à la création de conditions favorables au développement durable, appuie énergiquement les activités du Fonds et s'efforce d'incorporer des domaines d'intérêt tels que la santé, l'éducation et la sécurité dans ses plans de développement social et économique à l'intention des ruraux pauvres et des groupes vulnérables.



251. Le FIDA a contribué au financement du Programme de développement de la culture des racines et des tubercules en cours au Bénin et a prouvé qu'il était prêt à s'attaquer aux problèmes posés par la désertification et à promouvoir l'agriculture durable en acceptant d'accueillir le Mécanisme mondial de la CCD. M. Akpodji se félicite des efforts déployés sans relâche par le FIDA pour mener à bien les projets et les programmes destinés à accroître la production et il réaffirme que son pays entend veiller à ce que le FIDA continue à être au service des populations les plus pauvres du monde.

252. **Mme LINTONEN** (Finlande), parlant au nom des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), rend hommage au Président sortant pour son dévouement et souhaite la bienvenue à l'Islande qui devient membre de l'Organisation. Les pays nordiques ont toujours soutenu fermement le FIDA et ont versé d'importantes contributions à ses programmes et ses fonds. L'orientation du FIDA en faveur de la lutte contre la pauvreté est mise en évidence dans le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, document remarquable qui offre une bonne base pour examiner les possibilités et le rôle à venir du Fonds. Diverses observations et recommandations importantes y sont formulées: nécessité d'une croissance économique à large assise bénéficiant aux ruraux pauvres, accès des pays pauvres au marché international, mesures de redistribution à l'échelle nationale, meilleure répartition et distribution de l'eau aux ruraux pauvres, planification et mise en œuvre de réformes agraires, mesures visant à remédier à la position défavorisée des femmes et amélioration des débouchés pour les biens qu'elles produisent.

253. Faisant observer que la situation financière du FIDA est loin d'être satisfaisante depuis quelque temps, Mme Lintonen se félicite de la conclusion des négociations sur la cinquième reconstitution et du fait que la résolution est maintenant parachevée. Le Plan d'action sera un instrument extrêmement utile pour renforcer le travail du FIDA dans les années à venir. Les pays nordiques attachent une importance particulière à plusieurs points. Premièrement, le FIDA doit renforcer ses partenariats stratégiques au sein du système multilatéral, notamment avec les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome qui sont des partenaires tout indiqués, en veillant à ce que le point de vue des ruraux pauvres soit pleinement pris en compte. Deuxièmement, le FIDA doit encourager la bonne administration publique et les politiques de lutte contre la pauvreté rurale grâce à la concertation et aux activités de terrain, et étudier le cadre politique existant et ses conséquences pour l'impact des activités lorsqu'il sélectionne des projets en vue d'un financement. Troisièmement, il doit continuer à traiter les questions communes à toutes ses activités, en particulier celle de l'équité entre les sexes. Il est encourageant que la mise en œuvre du Plan d'action occupe une place de premier plan dans le Programme de travail de 2001 et il est impératif que tout le temps et les ressources nécessaires lui soient consacrés pour assurer son succès.

254. Il est souhaitable que le FIDA participe activement aux débats de la Conférence de la FAO de novembre 2001 sur la mise en œuvre trop lente des engagements pris lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996. Le Fonds doit également prendre part, en tirant parti de ses avantages comparatifs, aux initiatives multisectorielles diversifiées lancées par la communauté internationale pour s'attaquer au problème de plus en plus grave du VIH/SIDA. Les pays nordiques sont satisfaits de la participation du FIDA à l'Initiative renforcée en faveur des PPTE et encouragent le Fonds et ses pays membres à collaborer pour assurer le financement nécessaire. Ils réaffirment leur appui sans réserve au FIDA et leur intention de continuer à travailler activement pour que le Fonds dispose des ressources et du cadre directeur voulus pour poursuivre et renforcer son rôle de champion des ruraux pauvres.

255. **La séance est levée à 13 h 05.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance  
de la vingt-quatrième session tenue  
le mercredi 21 février 2001, à 15 heures

**PRÉSIDENTS: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)  
GUILLERMO ENRIQUE ALVARADO DOWNING (HONDURAS)**

	<b>Paragraphes</b>
Présentation du <i>Rapport 2001 sur la pauvreté rurale</i>	257 - 264
Composition du Conseil d'administration (point 13 de l'ordre du jour)	265 - 269
Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (point 15 de l'ordre du jour)	270 - 274
Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 16 de l'ordre du jour)	275 - 280
Rapport sur l'état de l'accord relatif au siège (point 17 de l'ordre du jour)	281 - 283
Déclarations générales (point 9 de l'ordre du jour) (suite)	284 - 334
- Tanzanie, République-Unie de	284 - 286
- Panama	288 - 290
- Madagascar	291 - 292
- Bhoutan	293 - 295
- Mongolie	296 - 297
- Roumanie	298 - 300
- Jordanie	301 - 303
- États-Unis	304 - 305
- Angola	306 - 307
- Maroc	308 - 309
- Tunisie	310 - 311
- Bread for the World	312 - 313
- Bangladesh	314 - 315
- Lesotho	316 - 317
- Corée, R.P.D. de	318 - 320
- Népal	321 - 323
- Mexique	324 - 325
- Éthiopie	326 - 327
- Zambie	328 - 329
- Swaziland	331 - 332
- Somalie	333 - 334
Présidence du FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
b) Nomination du Président du FIDA (suite)	336 - 344
a) Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président du FIDA (suite)	345 - 356
b) Nomination du Président du FIDA (suite)	358 - 375

256. **La séance est ouverte à 15 h 15.**

PRÉSENTATION DU *RAPPORT 2001 SUR LA PAUVRETÉ RURALE*

257. **La PRÉSIDENTE** annonce que le *Rapport 2001* du FIDA sur la pauvreté rurale va être présenté au Conseil. Ce rapport arrive à un moment particulièrement opportun alors que le monde est confronté au défi que représentent les engagements pris au Sommet du millénaire. Dans ce contexte, la mission du FIDA paraît plus que jamais justifiée, et il est donc indispensable que le Fonds continue à jouer le rôle unique qui est le sien dans le combat contre la pauvreté rurale.

258. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA), présentant le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, déclare que son lancement a eu lieu au moment même où la communauté internationale réaffirmait sa volonté de réduire la pauvreté dans le monde. Le rapport fait ressortir les options possibles pour réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de pauvres dans le monde et sera ainsi très utile pour donner corps à cette volonté. Le Président invite les participants à suivre la projection d'un film vidéo sur le lancement du rapport par le Secrétaire général des Nations Unies, à New York; le Vice-Président présentera ensuite les principaux éléments de ce document.

259. **Le film vidéo du lancement du rapport par M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, est projeté à l'écran.**

260. Dans ce film, le Secrétaire général déclare que la lutte contre la pauvreté est l'un des grands objectifs de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création. Les dirigeants du monde entier présents au Sommet du Millénaire se sont engagés à diminuer de moitié, d'ici 2015, le nombre d'êtres humains vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, objectif qui va exiger des efforts à la fois plus importants et mieux ciblés. Les populations rurales représentent encore aujourd'hui la majorité des pauvres du monde, et tout porte à croire que cela sera toujours vrai dans 30 ans. La pauvreté est à l'origine d'un exode massif des ruraux vers les villes. Par conséquent, si l'on veut apporter une solution durable au problème de la pauvreté urbaine et rurale, il est indispensable de donner aux ruraux de meilleures chances de gagner leur vie. Il convient de noter par ailleurs que la majorité - une majorité croissante - des pauvres sont des femmes; or, bien qu'elles assurent une large part de la production vivrière et fassent en sorte que tous les membres de leur famille aient suffisamment à manger. Pourtant, ce sont généralement les femmes qui, en période de pénurie, doivent se priver. Le rapport recense un certain nombre de domaines dans lesquels le pouvoir d'action des pauvres devrait être renforcé et apporte une contribution précieuse aux efforts déployés pour réduire la grande misère et libérer le monde de ce fléau honteux. Le Président Al-Sultan et tous ses collaborateurs méritent d'être félicités pour ce rapport.

261. **M. WESTLEY** (Vice-Président du FIDA), exposant les points essentiels du rapport, rappelle que 1,2 milliard d'êtres humains ont aujourd'hui moins d'un dollar par jour pour vivre. Les trois quarts d'entre eux vivent en zone rurale et plus de la moitié des pauvres le feront encore en 2035. Le *Rapport 2001* du FIDA sur la pauvreté rurale est entièrement consacré à ces populations - leurs moyens d'existence, les raisons pour lesquelles elles restent pauvres et ce qu'elles pourraient faire pour échapper à leur sort. Les ruraux les plus misérables sont ceux qui vivent loin des villes, loin des écoles et des centres de soins, qui n'ont guère de possibilités de gagner leur vie en dehors de l'agriculture et qui sont souvent illettrés. Ils n'ont pas assez à manger et sont souvent malades. Les paysans ne disposent que de petites parcelles de terre, souvent de mauvaise qualité et sans droits de propriété clairement établis. Ils manquent d'eau pour leurs cultures, et d'argent pour se procurer des semences améliorées et des engrais. Dans les ménages très pauvres, la femme est souvent le principal fournisseur de revenu, bien qu'elle ne possède pas de terre et qu'il lui soit difficile d'obtenir du crédit. En milieu rural, la mortalité infantile est trois à cinq fois plus élevée chez les pauvres que chez les autres. Entre 1970 et 1990, les hommes se sont libérés de la pauvreté et de la faim en bien plus grand nombre que jamais auparavant. Mais pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, il faudra que ces



progrès se poursuivent trois fois plus vite que dans les années 90 et même six fois plus vite en Afrique subsaharienne.

262. Le rapport met l'accent sur les actifs, les technologies, les marchés et les institutions dont les pauvres ont besoin et qui jouent un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté. Lorsqu'un agriculteur est propriétaire de sa terre, il peut investir et mieux résister aux crises, mais les pauvres n'ont pas assez d'argent pour acheter la terre. Les technologies sont importantes pour exploiter la terre de façon productive, et les ruraux pauvres pourraient en tirer un meilleur profit s'ils étaient en mesure de choisir les techniques à employer et la façon de les mettre en œuvre. Le recours à l'irrigation et aux technologies améliorées a considérablement accru les rendements agricoles et par conséquent le revenu des petits exploitants et des travailleurs ruraux. Les réseaux d'irrigation à petite échelle qui sont gérés par les exploitants eux-mêmes permettent souvent aux paysans les plus pauvres d'avoir accès à l'eau. Les marchés offrent la possibilité d'acheter et de vendre des produits à des prix compétitifs. Il convient donc de développer les marchés locaux, tout comme les infrastructures, pour que les pauvres puissent bénéficier de meilleures conditions de production et d'échange. Enfin, l'assistance aux pauvres passe aussi par le renforcement des institutions, au sein desquelles les femmes, les minorités ethniques et les groupes indigènes doivent pouvoir se faire entendre réellement.

263. Assurer aux ruraux pauvres l'accès à la santé, à l'éducation et à la nourriture est un objectif extraordinairement ambitieux. Si l'on veut que les pauvres aient un avenir meilleur, il est nécessaire que les donateurs, les gouvernements, les ONG et le secteur privé travaillent ensemble pour eux et avec eux.

264. **La PRÉSIDENTE** remercie le Vice-Président de son intervention et lui demande de transmettre les remerciements du Conseil à tous ceux qui ont participé à la préparation du rapport. Elle espère que tous trouveront le temps de lire cette étude particulièrement importante non seulement du point de vue de la mission du FIDA, mais aussi pour tous ceux qui, dans les instances dirigeantes, les organisations et la société civile, ont à cœur de mettre un terme à la pauvreté rurale et à la faim.

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 214/L.11)

265. **La PRÉSIDENTE**, présentant le document GC 24/L.11, note que, conformément à la décision prise à la vingt-troisième session, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont permuté leurs sièges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, de sorte que le Royaume-Uni est actuellement membre du Conseil d'administration et les Pays-Bas membre suppléant.

266. Suite à la même décision, le Conseil est invité à approuver les accords auxquels sont parvenus les États membres de la sous-liste C2, au cours des élections au Conseil d'administration, concernant les échanges de sièges, à savoir: remplacement du Sri Lanka par le Pakistan comme suppléant de la Chine pour le reste du mandat, et remplacement de la République de Corée par le Bangladesh comme suppléant de l'Inde pour 2001. Ainsi, avec l'aval du Conseil des gouverneurs, les membres de la sous-liste C2 seront représentés comme suit au Conseil d'administration en 2001:

	<b>Membre</b>	<b>Membre suppléant</b>
Sous-liste C2	Chine	Pakistan
	Inde	Bangladesh

267. En ce qui concerne la représentation des membres de la liste B au Conseil d'administration, il n'y a aucun changement par rapport à l'an 2000; la composition de cette représentation restera donc la même jusqu'à la fin du mandat en cours.

268. En l'absence d'objections, la Présidente déclare les membres suppléants élus à leurs positions respectives au sein du Conseil d'administration.

**269. Les élections sont approuvées.**

**RAPPORT DE SITUATION SUR LA COALITION POPULAIRE POUR ÉLIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ (point 15 de l'ordre du jour) (GC 24/L.13)**

270. **M. MOORE** (Coordonnateur, Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté), ayant rappelé la vision et les objectifs qui ont inspiré la création de la Coalition populaire, déclare que l'année 2000 a confirmé l'importance de cette initiative, comme en témoignent le soutien croissant dont elle bénéficie, son impact de plus en plus profond et le développement de ses activités sur le terrain et au niveau international. Avec le soutien du FIDA, la Coalition populaire est devenue une force novatrice qui tente de faire mieux comprendre, à l'échelle mondiale, le rôle décisif de l'accès aux ressources pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté. Grâce à ses actions d'éducation et de sensibilisation, les gouvernements, la société civile et les organisations internationales s'intéressent de plus en plus aux meilleurs moyens dont la collectivité pourrait disposer, sur le plan théorique et pratique, pour contribuer à la formulation de la politique foncière et à la mise en œuvre du programme de réforme agraire à l'échelon local.

271. Au cours de l'année 2000, le réseau de savoirs sur la réforme agraire (ARnet) a continué de se développer et il devrait atteindre la région des Caraïbes au début de 2001. La Coalition populaire examine actuellement des demandes provenant d'autres parties du monde, ce qui confirme encore que les gouvernements portent davantage attention aux droits sur les ressources. De plus, jusqu'à 15 nouveaux projets seront désormais financés chaque année au titre du mécanisme de potentialisation des communautés (MPC), dont un au moins dans chacune des divisions régionales du FIDA, suite à l'approbation des cadre et directives opérationnelles du MPC en juin 2000. Un groupe consultatif sur les terres, devant être coordonné par la Coalition populaire, a été constitué lors de la semaine rurale de la Banque mondiale pour entreprendre au niveau national des activités visant à renforcer la collaboration des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux à l'amélioration de l'accès aux biens. La Coalition populaire a également participé à la huitième session de la Commission sur le développement durable. En outre, elle a aidé la Fédération internationale des producteurs agricoles à formuler une politique de réforme agraire, en considérant que le renforcement des relations avec les organisations d'agriculteurs est une des clés du succès. Dans la même optique, elle a noué des relations avec Via Campesina et s'efforce de toucher d'autres associations de pêcheurs et de ruraux.

272. Un de ses principaux objectifs étant de mobiliser l'opinion publique et de renforcer la volonté politique, la Coalition populaire a lancé diverses initiatives de sensibilisation en 2000, notamment la production du film intitulé *The Land Poor* qui a été projeté au cours de la présente session et est à la disposition des gouvernements pour servir d'outil de suivi et d'évaluation dans leur propre pays. La Coalition populaire constitue par ailleurs un modèle pour les donateurs d'aide multilatérale et la société civile, et a été chargée à ce titre de deux discours-programmes au premier forum sur la pauvreté de la Banque asiatique de développement. Plus récemment, elle a organisé une conférence à Nairobi avec ses partenaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'examiner la situation et de s'entendre avec eux sur le prochain cycle de programme.

273. Cependant, la valeur du travail de la Coalition populaire doit avant tout être mesurée en fonction des résultats qui, en 2000, comptent des programmes d'éducation sur les problèmes fonciers, le renforcement des associations de femmes tribales, des services d'appui aux bénéficiaires de réformes agraires et l'élargissement du dialogue entre les communautés et les décideurs au sujet des droits sur les ressources. En conclusion, il réaffirme le message final du film *The Land Poor*, à savoir: pour tous les pauvres, développement signifie ouverture de nouvelles perspectives et, pour les ruraux pauvres, cela veut dire accéder à la terre.



**274. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.**

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION**

(Point 16 de l'ordre du jour) (GC 24/L.14)

275. **M. RYDEN** (Directeur, Mécanisme mondial) explique qu'il va présenter les principales conclusions de la quatrième Conférence des Parties à la CCD, qui a eu lieu après la préparation du rapport de situation, et faire part des enseignements tirés par le Mécanisme mondial depuis le début de ses opérations. La quatrième Conférence des Parties a démontré qu'il existait désormais un consensus entre les pays développés Parties et une prise de conscience progressive parmi les pays en développement Parties concernant la pertinence et le potentiel du Mécanisme mondial en tant que mécanisme institutionnel novateur permettant de renforcer les partenariats et de promouvoir la mobilisation des ressources pour lutter contre la dégradation des terres et la pauvreté. C'est pourquoi M. Ryden s'attend à une augmentation des crédits budgétaires en faveur du Mécanisme mondial à la prochaine Conférence.

276. On s'accorde désormais à reconnaître que les objectifs de la CCD doivent être intégrés, du côté de la demande, dans la planification du développement et les processus budgétaires des gouvernements et, du côté de l'offre, dans les cadres de planification des partenaires du développement afin que les engagements politiques pris par les gouvernements en faveur de la CCD se traduisent par des priorités financières accroissant les chances de la Convention d'être financée au titre des ressources ordinaires de l'APD. Il est nécessaire de resserrer la collaboration opérationnelle avec les institutions membres du Comité de facilitation du Mécanisme mondial si l'on souhaite réussir à prendre en compte des programmes d'action nationaux. Il faut également s'intéresser de plus près à l'existence d'un milieu porteur lors de la mise en place des conditions indispensables à la mobilisation et au transfert de ressources pour l'exécution des plans d'action nationaux, tandis que les sources de fonds supplémentaires et nouvelles et les possibilités de partenariats avec le secteur privé doivent faire l'objet d'un examen plus systématique.

277. À la quatrième conférence des Parties, plusieurs pays en développement Parties ont instamment demandé au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'accroître son soutien financier à la CCD, sans préjudice pour le mandat ou les opérations du Mécanisme mondial ni pour sa contribution potentielle à la CCD; en d'autres termes, le Mécanisme mondial et le FEM devraient être complémentaires. À cet effet, le Mécanisme mondial a commencé à préparer une proposition concernant le recours plus systématique aux ressources du FEM pour financer des projets et des programmes s'inscrivant dans les programmes d'actions nationaux et sous-régionaux.

278. En 2000, les délégations de la Chine, du Nigéria et de la Tunisie ont organisé en marge de la conférence des manifestations sur le travail que leur pays a mené avec le Mécanisme mondial; celui-ci a lui-même organisé une rencontre sur l'établissement de sa base de données et de son système d'information, rencontre qui a attiré un large public.

279. Il est nécessaire de faire mieux connaître le Mécanisme mondial et de mobiliser davantage d'appuis en sa faveur mais il est aussi indispensable que les organisations régionales et politiques participent plus activement à ses travaux. À cet effet, l'élaboration d'une stratégie concertée de communication et l'ouverture de relations au niveau des programmes avec ces organisations constitueront des activités hautement prioritaires en 2001. M. Ryden note que la Banque mondiale, le Danemark, la Norvège et la Suède ont désormais rejoint le FIDA en tant que bailleurs de fonds volontaires du Mécanisme mondial. La Suisse maintient son appui et le FIDA s'est engagé à verser au



Mécanisme mondial une seconde tranche de 2,5 millions de USD correspondant aux financements apportés par d'autres donateurs. Pour terminer, M. Ryden remercie le Président Al-Sultan et tous les collègues du FIDA pour leur soutien sans faille.

**280. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.**

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ACCORD RELATIF AU SIÈGE (point 17 de l'ordre du jour)

281. **M. LAWSON** (Président adjoint, Département management et services du personnel) déclare que les travaux de rénovation du bâtiment voisin de celui du siège actuel se déroulent bien et, semble-t-il, conformément au calendrier prévu, la remise du bâtiment rénové étant attendue dans quelques mois. Les négociations ont déjà commencé avec les autorités italiennes et le propriétaire du bâtiment pour que les travaux de rénovation des locaux du siège actuel démarrent dès que le FIDA aura pris possession du nouveau bâtiment. Il faut espérer que les négociations sur les travaux supplémentaires de rénovation se termineront rapidement afin que les opérations puissent s'enchaîner, ce qui permettrait à l'ensemble du personnel et des activités du FIDA d'être enfin réinstallés dans des locaux entièrement rénovés pour début 2003. M. Lawson adresse ses remerciements aux autorités italiennes pour leur totale coopération en la matière.

282. **La PRÉSIDENTE** exprime la satisfaction du Conseil devant les progrès accomplis et considère que le Conseil souhaite prendre note du rapport verbal de M. Lawson.

283. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 9 de l'ordre du jour) (suite)

284. **M. MBAWALA** (République-Unie de Tanzanie), ayant félicité le Président Al-Sultan pour ses réalisations exceptionnelles, déclare que son pays, bénéficiaire des projets du FIDA, approuve l'orientation et le mandat spécifique du Fonds. Il souhaite un renforcement des activités dans plusieurs domaines, notamment un appui de grande envergure au microfinancement et à l'irrigation et les partenariats avec d'autres organismes de développement.

285. Dans une perspective d'avenir, la République-Unie de Tanzanie a préparé au niveau national une stratégie d'aide et un document d'orientation sur la lutte contre la pauvreté, abordant les principales difficultés du secteur agricole: manque d'infrastructures rurales, qui limite l'accès des agriculteurs aux marchés d'intrants et de produits; faiblesse des investissements, avec seulement 6,5 millions d'hectares cultivés sur 43 millions d'hectares aptes à la production agricole; difficultés d'accès aux services financiers et capitaux peu abondants; insuffisance des services de soutien; carences du transfert de connaissances; recul de l'utilisation des semences améliorées, des engrais et des produits chimiques à usage agricole; instabilité des marchés internationaux; insuffisance de l'irrigation; enfin, propagation du VIH/SIDA.

286. M. Mbawala note avec inquiétude la diminution du budget du FIDA pour 2001 et invite les États membres à honorer leurs engagements financiers envers le Fonds de manière à ce que les demandes qui augmentent sans cesse puissent être satisfaites. Enfin, il assure le Conseil du soutien constant de son pays aux initiatives de lutte contre la pauvreté de la communauté internationale.

287. **M. Alvarado Downing (Honduras) prend la présidence.**

288. **Mme AMEGLIO** (Panama), ayant remercié M. Al-Sultan des résultats qu'il a obtenus en tant que président et souhaité la bienvenue à l'Islande qui devient membre du Fonds, déclare que son pays continue à soutenir le FIDA. Le Fonds a la vocation et aussi l'expérience nécessaire pour contribuer



efficacement à la lutte contre la pauvreté structurelle ou transitoire qui continue à frapper des millions de personnes dans le monde, et il doit mettre à profit à cette fin les connaissances qu'il a acquises depuis sa création. Aujourd'hui, la malnutrition et la faim chroniques sévissent, alors que la production vivrière et les technologies ont atteint des niveaux sans précédent, et cette situation paradoxale n'est plus tolérable. La prochaine conférence de la FAO qui aura lieu en novembre, cinq ans après le Sommet mondial de l'alimentation, devrait donner l'occasion de mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif fixé: réduire de moitié le nombre des pauvres dans le monde d'ici 2015. Le FIDA est un maillon essentiel de la chaîne permettant d'atteindre cet objectif. Aucune nation n'est épargnée par le fléau de la faim et de la malnutrition. À cet égard, Mme Ameglio exprime sa profonde sympathie aux populations d'El Salvador et de l'Inde qui ont été durement frappées, et elle invite la communauté internationale à continuer à mobiliser une aide en leur faveur.

289. Le budget à croissance zéro du FIDA, qui semble être devenu une habitude dans les organisations s'occupant d'alimentation et d'agriculture, est une contrainte regrettable compte tenu du potentiel du Fonds. Pour ce qui est des ressources, Mme Ameglio invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'acquitter des obligations souscrites au titre des reconstitutions précédentes et à contribuer à la cinquième reconstitution.

290. Ces dernières années, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont connu une série de difficultés économiques et de catastrophes naturelles qui ont aggravé leurs problèmes structurels et entraîné une avancée de la pauvreté extrême. Les initiatives qu'ils prennent pour surmonter ces difficultés ont donc besoin d'un soutien international, acheminé par des organisations comme le FIDA. Ceci dit, les principaux déséquilibres sociaux et économiques et la répartition inéquitable des richesses sont des phénomènes structurels mondiaux et non limités aux pays de la région.

291. **M. RAVELOARIJAONA** (Madagascar), rendant hommage au président sortant pour ses réalisations, évoque les difficultés que rencontrent l'agriculture et la production vivrière dans son pays et que le gouvernement s'efforce de surmonter grâce à des mesures spécifiques et à un plan d'action en faveur du développement rural. Le FIDA a participé au financement de neuf projets de développement à Madagascar, pour un montant d'environ 59 millions de DTS, et il faut espérer que la coopération avec le Fonds se renforcera dans les années à venir.

292. Madagascar, qui conformément à sa tradition de solidarité avec les pays en développement a annoncé une modeste contribution de 80 000 USD à la cinquième reconstitution, prend note avec intérêt des recommandations formulées dans le rapport de la Consultation. L'intervenant espère que tous les États membres renouvelleront eux aussi leurs engagements dès que possible. Il approuve les deux projets de résolution concernant le programme de travail et budget du FIDA pour 2001. Il faut féliciter le FIDA pour sa participation à l'Initiative pour la réduction de la dette et pour sa proposition d'allègement de la dette avec la prise en compte des arriérés. S'agissant de la lutte contre la désertification, M. Raveloarijaona prend note avec satisfaction du rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial. Madagascar accueille favorablement la Déclaration du millénaire des Nations Unies et attend avec intérêt l'examen de la suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation qui doit effectuer la Conférence de la FAO en novembre, et espère que le FIDA prendra une part active à ces initiatives.

293. **M. DORJI** (Bhoutan), après avoir remercié M. Al-Sultan pour le rôle exceptionnel qu'il a joué pendant son mandat, dit que le fait que le nombre des personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté ne pourra probablement pas être réduit de moitié d'ici 2015 oblige tous ceux qui sont concernés à redoubler d'énergie et à rassembler leurs forces pour lutter contre la pauvreté et la faim. Le Bhoutan est profondément satisfait de sa coopération avec le FIDA pour la mise en œuvre de projets de développement rural, qui ont apporté d'énormes bienfaits à une grande partie de sa



population rurale. Ce succès s'explique par une conception commune du développement durable et de l'engagement envers les pauvres et les faibles, et M Dorji espère que cette collaboration continuera à s'intensifier à l'avenir.

294. Le prochain (neuvième) Plan quinquennal du Bhoutan prévoit une innovation conforme à la politique de décentralisation: l'adoption de plans à l'échelon des blocs, essentiellement formulés par les communautés locales. L'expérience acquise grâce aux projets de développement local menés au titre d'un programme mis en œuvre actuellement avec l'aide du FIDA s'avère aussi utile que pertinente.

295. Prenant note avec intérêt du rapport de la Consultation, M. Dorji indique que les difficultés d'accès aux zones rurales se sont révélées être le plus gros obstacle au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans son pays, et fait observer qu'il est nécessaire de construire des infrastructures dans les campagnes. Il invite donc le FIDA à aider le Bhoutan à développer ses infrastructures rurales à l'avenir.

296. **M. NASANJARGAL** (Mongolie) déclare que dans son pays, la production agricole fournit 30% du PIB et le secteur de l'élevage 90% de l'ensemble des produits agricoles. Pendant la période initiale de passage de l'économie planifiée à l'économie de marché, le cheptel a été privatisé et a augmenté. Toutefois, au cours des deux dernières années, les conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises ont entraîné la perte de millions d'animaux et porté sérieusement atteinte à l'économie du pays. Plus de 83% des familles d'éleveurs vivent au-dessous du seuil de subsistance et 68% des ménages ont souffert des tempêtes de neige. Le gouvernement et les Nations Unies ont lancé un appel conjoint pour obtenir une assistance, et M. Nasanjargal tient à remercier ceux qui ont promis une aide. Le gouvernement a lancé un programme national visant à améliorer la production animale et à réduire les risques.

297. La production agricole a accusé un recul brutal depuis le passage à l'économie de marché, et le gouvernement a pris en conséquence un certain nombre de mesures pour faire adopter de nouvelles technologies et améliorer la qualité des semences et la gestion de la production pendant les deux prochaines années. Le projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la zone d'Arhangai, financé par le FIDA, a été exécuté avec succès dans deux provinces et a joué un rôle important dans la mise en œuvre du nouveau programme de lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement mongol souhaite continuer à bénéficier de l'appui du FIDA pour appliquer sa politique et atteindre ses objectifs dans le secteur agricole.

298. **M. STATI** (Roumanie), ayant félicité le Président Al-Sultan de s'être acquitté remarquablement de sa tâche, déclare que, grâce à sa double mission de mobilisation des ressources et de financement des projets de développement dans les zones rurales les plus pauvres, le FIDA est devenu un membre important du système des Nations Unies. La Roumanie souhaite réaffirmer qu'elle soutient pleinement le Fonds et approuve le programme de travail et budget pour 2001. M. Stati est heureux de constater que le FIDA continue sans relâche à lutter contre la pauvreté dont souffrent la plupart des pays en développement et certains pays en transition, dont le sien.

299. Le secteur agricole roumain est dans une phase de transition vers une économie de marché. L'agriculture est considérée comme une priorité stratégique nationale en vue du développement durable du pays, mais elle subit une profonde crise structurelle, technique et financière aggravée par des catastrophes naturelles et par la sécheresse. En conséquence, la population devra faire face dans les prochains mois à des pénuries de céréales et à une montée en flèche des prix.

300. Le nouveau Gouvernement roumain a l'intention de lancer un vaste programme de redressement et de réforme du secteur agricole, comportant d'importants investissements pour exploiter le potentiel agricole du pays. On espère que les IFI et les investisseurs étrangers des secteurs public et privé ne



laisseront pas passer cette occasion. Dans ce contexte, le démarrage du premier projet financé par le FIDA en Roumanie est un fait nouveau encourageant. Le Gouvernement roumain est convaincu que ce projet, qui porte sur le développement agricole durable dans une région montagneuse, servira de modèle pour d'autres programmes visant des régions touchées par la pauvreté. M. Stati espère qu'à l'avenir la coopération entre la Roumanie et le FIDA se resserrera encore.

301. **M. HADID** (Jordanie), après avoir rendu hommage au Président Al-Sultan pour ses réalisations pendant les huit ans passés à la tête du Fonds, dit que son pays espère que le nouveau Président viendra ajouter de nouveaux succès à ceux que le FIDA a déjà enregistrés dans le domaine du développement agricole.

302. La pénurie d'eau et de terre arable est un problème tant pour les populations que pour les gouvernements du Proche-Orient. La pauvreté et l'incidence élevée du chômage en milieu rural encouragent la migration vers les zones urbaines. L'expérience du FIDA dans le domaine du développement est aussi fondamentale que ses financements de projet. Tous les efforts déployés par la Jordanie pour adopter une économie de marché fragilisent davantage le développement dans les zones rurales et désertiques qui ne retirent aucun bénéfice ni de cette économie ni de la mondialisation. On peut même craindre que ces changements n'élargissent davantage le fossé entre riches et pauvres. Son pays compte sur des organisations telles que le FIDA non seulement pour lutter contre la pauvreté et le chômage mais également pour contribuer à la création d'une classe moyenne rurale qui n'aurait pas besoin de migrer dans les villes déjà surpeuplées.

303. La Jordanie compte aussi sur l'aide du FIDA pour résoudre les problèmes entraînés par la mondialisation et la prédominance de l'économie de marché - qui menacent les classes moyennes des pays en développement et la stabilité sociale et politique de ces pays. La solution à ces problèmes devrait faire partie intégrante des futurs plans de développement du FIDA. Enfin, M. Hadid se demande pourquoi la société internationale permet que des troubles menacent la stabilité au Moyen-Orient et provoquent l'interruption des activités de développement dans la région.

304. **M. SCHUERCH** (États-Unis), ayant rendu hommage au Président Al-Sultan pour le dévouement et la détermination dont il a fait preuve au cours des huit dernières années, affirme que l'appui des États-Unis au FIDA n'a jamais fléchi depuis la création du Fonds. Son gouvernement est fermement convaincu qu'il est nécessaire de lutter contre la pauvreté rurale et de favoriser le développement agricole et, pour ce faire, le FIDA possède de précieux atouts, notamment la volonté commune de tous ses États membres. Il est nécessaire de réorienter l'action vers les objectifs d'origine du Fonds. Au cours des 15 dernières années, les gouvernements donateurs ou bénéficiaires et les organisations multilatérales ont accordé une priorité insuffisante et des ressources décroissantes au secteur agricole. L'exemple de l'Égypte n'a pas été assez suivi, et il est encourageant de noter que la Banque mondiale s'est récemment engagée à doubler les ressources mises à la disposition du développement agricole si les pays en développement donnent eux-mêmes priorité à l'agriculture. Il ne faudrait cependant pas sous-estimer l'effort nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté et l'insécurité alimentaire d'ici 2015, ni oublier que d'après le rapport Wapenhuis de la Banque mondiale, ce sont les projets agricoles qui obtiennent les moins bons résultats. Dans ce contexte, le FIDA est exceptionnellement bien placé pour résoudre les problèmes de développement.

305. Le Gouvernement américain accueille avec satisfaction l'accord sur la cinquième reconstitution, qui constituera un bon point de départ pour recentrer l'action sur le développement agricole et la pauvreté rurale. La volonté du FIDA d'allouer les ressources en fonction des réalisations afin d'obtenir le maximum de résultats est un élément essentiel et sa participation à l'Initiative pour la réduction de la dette constitue une importante contribution au développement des pays les plus pauvres. Pour ce qui est du Plan d'action, M. Schuerch attend avec intérêt l'examen des COSOP et des opérations de prêt, qui prennent en compte les critères relatifs à l'environnement propice, et il estime que les grands thèmes du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* pourraient être utiles dans la mise en œuvre des



stratégies de lutte contre la pauvreté. Le Fonds pourrait mobiliser davantage de ressources grâce au cofinancement et devrait évaluer l'impact de son action novatrice et de son rôle de catalyseur. Enfin, il faut utiliser plus efficacement les ressources limitées provenant des donateurs dans les secteurs agricole et rural.

306. **M. LUTUCUTA** (Angola), félicitant le Président Al-Sultan pour le travail exceptionnel qu'il a accompli à la barre du FIDA au cours des huit dernières années, rappelle que le Fonds a exécuté plusieurs projets en Angola et note que d'autres domaines dans lesquels une aide financière contribuerait à améliorer la situation des ruraux pauvres ont été identifiés. La politique de développement rural de son pays est axée sur l'autosuffisance et sur la sécurité alimentaire ainsi que sur l'appui aux communautés rurales pauvres et l'intensification de la production vivrière. Priorité est accordée au développement des pêches artisanales qui procurent la nourriture et des emplois. Le Gouvernement angolais prépare actuellement une stratégie de lutte contre la pauvreté et il espère bénéficier de l'appui du FIDA et de ses États membres pour la mettre en œuvre.

307. Il est essentiel de doter le FIDA des ressources dont il a besoin pour s'acquitter de ses tâches avec efficacité; M. Lutucuta félicite donc les États membres qui ont déjà annoncé leur contribution à la cinquième reconstitution. En sa qualité de membre du Conseil d'administration, l'Angola a pris part aux débats portant sur les divers points de l'ordre du jour dont le Conseil est saisi et elle constate avec inquiétude que le nombre de projets a diminué et que le programme de prêts a été réduit. L'intervenant espère que, si des ressources supplémentaires sont mises à disposition, un plus grand nombre de projets seront exécutés. Il approuve le programme de travail et budget pour 2001, le MFEP, les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur des comptes et souhaite la bienvenue à l'Islande qui devient membre du Fonds.

308. **M. AIT KADI** (Maroc), ayant rendu hommage au Président Al-Sultan pour les résultats obtenus pendant son mandat, constate avec satisfaction que la cinquième reconstitution a été rapidement menée à terme, ce qui montre bien que les États membres font confiance au Fonds. Il faut néanmoins redoubler d'efforts et améliorer la coordination afin de satisfaire les besoins croissants en matière de développement rural et de lutte contre la faim et la pauvreté. À cet égard, M. Ait Kadi évoque avec satisfaction les travaux de la Coalition populaire et l'appui technique apporté par le Mécanisme mondial de la CCD aux pays par la désertification et exprime l'espoir que le Fonds continuera à soutenir ces activités. Dans ce contexte, le Maroc collabore avec la FAO à la mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire dans un certain nombre de pays africains et il a également contribué à faire accéder l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) au statut d'organisation internationale. L'intervenant espère que l'OSS, dont le conseil d'administration est actuellement présidé par le Maroc, recevra un soutien international qui l'aide à combattre la désertification au Sahara et au Sahel et à coordonner ses initiatives avec d'autres organisations régionales et internationales.

309. Le Maroc attachant une très grande importance à l'amélioration de la situation des ruraux, l'une de ses principales priorités est de relever leur niveau de vie, et à cette fin, il a formulé une stratégie intégrée qui couvre la période allant jusqu'en 2020, afin de développer le secteur rural en créant des conditions propices à la croissance économique et à la prospérité sociale. Il apprécie à sa juste valeur l'aide apportée par le FIDA pour la mise en œuvre de cette stratégie dans le cadre d'une série de projets de développement novateurs, en particulier dans les zones reculées, qui ont pour objectif d'accroître la productivité, de conserver les ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural. Le Mécanisme mondial accueilli par le Fonds a été également fort utile dans le cadre de la lutte contre la désertification. M. Ait Kadi estime cependant que tout en finançant et exécutant des projets de développement, le FIDA devrait participer davantage à la réforme et à l'élaboration des politiques, des institutions et des mécanismes, dans l'intérêt du développement durable.



310. **M. HORCHANI** (Tunisie), ayant exprimé sa gratitude à M. Al-Sultan pour les efforts qu'il a déployés pendant huit ans en tant que président du FIDA, déclare que son pays apprécie vivement les prêts accordés par le Fonds depuis le début des années 80 pour huit projets de développement rural qui ont permis de mettre réellement en valeur et de protéger les ressources naturelles, d'améliorer le niveau de vie et de relancer l'économie dans les zones cibles, où la pauvreté a aujourd'hui reculé de 6%. Il espère que le Fonds appuiera l'initiative du Président de la Tunisie qui a préconisé la création d'un fonds international de solidarité, proposition déjà appuyée par un certain nombre d'États et d'organisations internationales, dont les Nations Unies. Depuis 1987, divers projets axés sur le développement et la solidarité et visant à assurer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté, ont été exécutés avec succès en Tunisie grâce aux prêts accordés aux petits producteurs par des institutions nationales.

311. Compte tenu de ses ressources, de ses capacités et de son expérience, le FIDA a sans aucun doute les moyens d'atteindre ses objectifs. M. Horchani se félicite des mesures concrètes prises dans le cadre de la cinquième reconstitution et attend avec intérêt l'intensification des activités et de la coordination entre le Fonds et les institutions internationales, régionales et nationales compétentes, ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale. Après avoir approuvé la priorité accordée par le FIDA aux pays d'Afrique subsaharienne qui sont frappés par la désertification et la sécheresse, il se félicite de nouveau de la coopération entre son pays et le Fonds et espère qu'elle se renforcera pour le plus grand bien des plus pauvres.

312. **M. HOEHN** (observateur de Bread for the World), invité par le Président à prendre la parole au nom des ONG, déclare que son organisation ne participe pas aux activités de secours et de développement mais exerce son influence auprès du Gouvernement des États-Unis et des institutions financières internationales (IFI) pour qu'ils poursuivent les politiques en faveur des pauvres et de ceux qui souffrent de la faim. Un des rapports annuels de l'organisation (qui est membre de la Coalition populaire) dans lequel on fait valoir que les gouvernements ont le devoir d'agir aux côtés des organisations humanitaires, a été récemment édité sous le titre "A Programme to End Hunger". Cet ouvrage, qui indique les coûts à couvrir, plaide en faveur des politiques axées sur les moyens de subsistance, des stratégies d'investissement social et des stratégies d'émancipation, en notant que, pour la première fois dans son histoire, l'humanité dispose des connaissances et des ressources nécessaires pour venir à bout de la faim endémique et de la pauvreté extrême. Il n'est pas vrai que les fonds sont rares; c'est une simple question de priorités et de volonté politique. Cette prise de conscience ayant suscité des espoirs aux États-Unis et éveillé l'intérêt des médias, une alliance est en train de se constituer avec pour objectif de venir à bout de la faim d'ici 2015. Le nouveau rapport intitulé "Foreign Aid to End Hunger", qui sera bientôt publié, propose que le Gouvernement américain consacre un milliard de USD supplémentaires à l'aide destinée à lutter contre la pauvreté en Afrique, et à cette fin, Bread for the World mobilisera des milliers de personnes pour faire pression sur le Congrès des États-Unis.

313. En tant que défenseur des pauvres, M. Hoehn souhaite interpellier les pays riches et industrialisés pour qu'ils poursuivent leur programme d'allégement de la dette des PPTE, axé sur la pauvreté, et qu'ils mobilisent des fonds supplémentaires pour l'aide extérieure ainsi que des fonds à l'intention du FIDA, qui est à l'écoute des pauvres et applique des stratégies qui donnent des résultats. Il exhorte également les pays en développement à utiliser rationnellement les fonds provenant de l'allégement de la dette pour mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'équité entre les sexes et pour faciliter la participation des citoyens, les processus participatifs et la création d'ONG en tant qu'institutions de médiation entre les populations et les gouvernements. L'émancipation est indispensable pour que les gens soient en mesure de faire le meilleur usage possible des biens mis à leur disposition par les institutions mondiales.



314. **M. ABDUL LATIF** (Bangladesh), après avoir réaffirmé l'engagement déjà bien connu de son pays en faveur du FIDA et de ses activités, déclare que le Fonds joue un rôle unique en s'attaquant aux problèmes de la pauvreté rurale. Son aide et sa contribution aux projets de développement entrepris dans des pays en développement tels que le sien ont réussi à améliorer notablement la qualité de la vie des exploitants marginaux et des paysans sans terre. Le Bangladesh a tiré un immense profit des interventions du FIDA et il est fermement convaincu que sa coopération avec le Fonds pour lutter contre la pauvreté s'élargira et se renforcera au cours des prochaines années. M. Abdul Latif rend hommage au dynamisme, au dévouement et à l'habileté du Président sortant dont il partage les préoccupations quant aux moyens d'intégrer les ruraux pauvres, les femmes en particulier, dans les grandes activités de développement rural.

315. Les souffrances des ruraux pauvres au Bangladesh ont encore été aggravées par les inondations catastrophiques qui se sont produites à la fin de l'an 2000. Grâce aux efforts constants du gouvernement et à l'intervention rapide de la communauté internationale des donateurs, il n'y a pas eu de pertes de vies humaines dues à la faim parmi les trois millions de sinistrés. Malgré les grands progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté au Bangladesh, il reste beaucoup à faire. Le microcrédit - et l'expérience menée par son pays à cet égard a été saluée dans le monde entier - est un moyen très efficace de transformer radicalement la vie des villageois pauvres. L'intervenant espère donc que le FIDA élargira ses programmes de microcrédit au Bangladesh. Compte tenu du fléchissement de l'agriculture dans les pays en développement, le FIDA devrait étudier la possibilité de diversifier et d'intensifier dans ses projets les systèmes agricoles comprenant des cultures à valeur marchande élevée et d'exploiter pleinement leur potentiel de production, et aussi de constituer un portefeuille de projets à long terme pour des pays comme le Bangladesh.

316. **M. BULANE** (Lesotho), félicitant le Président sortant des résultats obtenus pendant son mandat, approuve les propositions du FIDA concernant la mise en oeuvre du Plan d'action et la rationalisation des dépenses afférentes aux projets grâce à la réaffectation de ressources au MFEP. Le rapport intérimaire sur le PRP est encourageant; en fait, l'opération de reprogrammation interne, qui a entraîné une réduction nette des dépenses administratives, offre aux pays en développement un bon exemple de rationalisation au niveau de l'élaboration et de l'exécution des projets.

317. Au Lesotho, l'incidence de la pauvreté relative est élevée et le gouvernement, en collaboration avec les ONG et avec toutes les autres parties prenantes, élabore actuellement un cadre de développement à long terme et entreprend des réformes politiques et économiques accompagnées de mesures axées sur la pauvreté, afin de combler les lacunes des réformes précédentes. Il est également résolu à mener une réforme agraire pour favoriser l'agriculture durable, le développement rural et les investissements. Cependant, ces initiatives sont sérieusement entravées par la sécheresse persistante et par la crise qui s'annonce du fait de la mauvaise récolte. Le Lesotho soutient les efforts déployés par le FIDA et est tout à fait favorable au renforcement de son programme de prêts.

318. **M. RI** (Corée, R.P.D. de) déclare que la coopération entre son pays et le FIDA s'intensifie car les projets de sériciculture et d'élevage sont maintenant arrivés à la dernière phase d'exécution et un nouvel accord a été signé au sujet du projet de sécurité alimentaire dans les hautes terres. L'appui du FIDA apporte un encouragement à la population qui lutte pour faire face aux séquelles des catastrophes naturelles successives. M. Ri remercie les organisations internationales, dont le FIDA, et les gouvernements de leur assistance. Le succès des activités du FIDA est, dans une large mesure, attribuable à la direction judicieuse de M. Al-Sultan, auquel sa délégation rend hommage.

319. Le Gouvernement coréen concentre ses efforts sur le développement de l'agriculture qui contribuera à résoudre le problème des approvisionnements vivriers. Le Général Kim Jong Il anime lui-même le combat pour accroître la production agricole en faisant des tournées d'inspection et en discutant avec les agriculteurs. Compte tenu de la superficie limitée des terres arables disponibles, la priorité a été accordée à l'amélioration des semences, aux doubles récoltes, à la recherche étiologique



et au développement de la production de pommes de terre. L'accent est mis sur l'amélioration de l'utilisation des terres, les projets concernant les voies navigables, le reboisement et l'approvisionnement en eau, de manière à créer des conditions propices à l'agriculture. Grâce au développement agricole diversifié, la sériciculture peut prendre de l'ampleur dans les régions qui s'y prêtent, et on s'emploie par ailleurs à développer l'élevage du bétail sur les herbages.

320. Convaincu que la lutte contre la pauvreté rurale revêtera une importance primordiale dans le nouveau siècle, M. Ri considère que le programme de travail et budget du FIDA pour 2001 répond bien aux objectifs du Fonds et aux souhaits de ses États membres et il souligne combien il est nécessaire d'améliorer l'efficacité. Afin d'assurer au FIDA une base financière solide qui lui permette de renforcer ses activités, il est impératif d'atteindre les objectifs de la cinquième reconstitution. Malgré la situation financière précaire du pays, le Gouvernement coréen a fourni une contribution à la quatrième reconstitution et participera également à la cinquième. Il s'emploiera à exécuter les projets financés par des prêts conformément aux accords avec le FIDA afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

321. **M. PRAKASH GUPTA** (Népal), félicitant M. Al-Sultan pour ses initiatives des huit dernières années, affirme qu'il est opportun aujourd'hui de réitérer l'appel du FIDA à redoubler d'efforts à l'échelle internationale pour venir à bout de la pauvreté et de la faim, alors que les objectifs fixés pour l'APD ne sont pas atteints et que le déséquilibre entre la répartition de la population et celle de la production suscite toujours de vives inquiétudes, en particulier en Asie et en Afrique subsaharienne.

322. Le Népal se compose surtout de zones montagneuses, où vivent traditionnellement les populations les plus pauvres. La capacité de charge démographique de ces zones s'est rapidement affaiblie et la durabilité de l'agriculture en terrasses est continuellement menacée. C'est pour cette raison que la pression démographique s'est rapidement déplacée vers les terres fertiles situées au sud. La tâche qui s'impose au gouvernement consiste à contrecarrer ce processus en créant des moyens de subsistance durables dans les zones de montagne. Pour cela, il espère bénéficier de la coopération du FIDA et est heureux que, depuis peu, le Fonds mette l'accent sur la mise en valeur des terres d'altitude.

323. Depuis plus de vingt ans, le FIDA est un important partenaire du Népal dans sa lutte contre la pauvreté rurale. Il est temps maintenant de tirer parti de cette expérience en ouvrant de nouveaux secteurs à la coopération. Le Népal est très désireux d'adopter des mesures et des politiques propres non seulement à stimuler la croissance de l'agriculture mais aussi à orienter cette croissance en faveur des pauvres. Il se concentre de plus en plus sur le développement rural par le biais de la décentralisation et de la participation des bénéficiaires et fait appel à la coopération pour renforcer les institutions locales en tant qu'agents du développement. Il entend bien s'engager dans un réel partenariat avec le FIDA et d'autres donateurs dans le cadre de cette entreprise en élaborant un cadre institutionnel qui permette de mobiliser efficacement des fonds pour des programmes de lutte contre la pauvreté. Le Népal approuve pleinement le programme de travail et budget du FIDA pour 2001.

324. Pour **M. ACEVEDO CARRERA** (Mexique), le rôle résolu et actif joué par son pays au sein du FIDA repose sur sa conviction que l'action multilatérale est importante pour aider les pays à se libérer de la pauvreté. Le Mexique est particulièrement reconnaissant au Président sortant pour son soutien et est heureux de souhaiter la bienvenue à l'Islande. M. Acevedo Carrera souscrit à la déclaration faite par le représentant du Venezuela au nom du GRULAC, en s'associant tout spécialement à ses commentaires concernant la tragédie survenue au Salvador. À propos du rôle du FIDA, il considère que le tout premier défi que celui-ci doit relever concerne la mise en œuvre du PRP. Il faudra examiner à l'avenir la question de la réduction des coûts de supervision des projets, de manière à dégager des crédits pour un plus grand nombre de projets productifs. Le Fonds devrait continuer à étudier les incidences de l'utilisation de ressources ne provenant pas des donateurs et faire preuve de prudence quand il s'agira d'accorder les premières autorisations.



325. Dans le passé, les pays de la région n'ont pas, malgré leurs pressants besoins, reçu toute l'attention voulue des programmes et des fonds des Nations Unies; ils n'ont pas non plus été convenablement représentés au sein de ces institutions, FIDA compris. Le Fonds est aujourd'hui en mesure de ré-évaluer ses relations avec la région. Des études récentes ont mis en évidence des taux alarmants de malnutrition dans les populations rurales, une pauvreté permanente et des taux de misère extrêmes. Les initiatives prises à la précédente session du Conseil d'administration en vue de diminuer le nombre des projets financés par le Fonds suscitent donc des préoccupations. Une telle tendance est inacceptable et doit être renversée. Le Mexique espère que les projets destinés à la région bénéficieront d'un élargissement qui déclencherait des mesures nationales visant à promouvoir le développement rural. Le Gouvernement mexicain vient justement de prendre l'initiative très importante de lancer un programme d'appui à 250 micro-régions grâce à la création d'emplois et la promotion de la productivité en milieu rural; ce programme est destiné à 5,5 millions de ruraux extrêmement défavorisés, dont 62% de Mexicains indigènes. Il faut espérer que le FIDA pourra contribuer à cette entreprise en lui apportant son expérience et ses ressources.

326. **Mme FEJI** (Éthiopie) rend hommage aux efforts inlassables du Président sortant au service des ruraux pauvres et félicite l'Islande de son accession à la qualité de membre. Notant que l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation est loin d'être atteint, elle insiste sur la nécessité d'apporter une assistance bilatérale et multilatérale de qualité aux pays en développement pauvres. Il faut absolument trouver une solution durable au problème des ressources du Fonds. À cet égard, l'Éthiopie continue d'honorer ses obligations et encourage les autres pays à en faire autant. Les actions entreprises dans le monde pour éliminer la faim et faire reculer la pauvreté doivent être coordonnées et s'inscrire dans les plans nationaux de développement. Parallèlement, il importe de faire en sorte que les crédits alloués à des fins spécifiques ne soient pas réorientés vers d'autres secteurs. Dans l'esprit de Mme Feji, la mondialisation devrait être remplacée par la "localisation", c'est-à-dire la mise en place dans les pays pauvres des capacités qui leur permettraient de profiter des avantages du système. La mondialisation qui part des économies développées doit compléter et non concurrencer les économies en développement. Mme Feji exprime l'espoir que l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette sera immédiatement mise en œuvre dans de nombreux pays endettés, y compris l'Éthiopie. Les critères de qualification devraient être simples et souples; les facteurs imprévus susceptibles d'entraver son efficacité devraient être pris en compte et l'application du mécanisme ne devrait pas être indéfiniment retardée par des problèmes secondaires.

327. L'axe de la stratégie du FIDA, fondé sur les questions d'intérêt régional, va dans la bonne direction et l'Éthiopie apprécie l'attention accordée à la dégradation de l'environnement dans l'Afrique de l'Est et appuie le Mécanisme mondial, qui a besoin de ressources adéquates pour bien fonctionner. Mme Feji apprécie tout particulièrement le rôle joué par le FIDA en matière d'identification des contraintes politiques et institutionnelles et l'aide qu'il apporte au renforcement des capacités, à l'identification des possibilités d'investissement et à la mobilisation de ressources. Elle approuve pleinement la future approche stratégique sous-régionale et se félicite de l'assistance fournie par le FIDA dans les domaines de la recherche sur la sécurité alimentaire et du développement du microfinancement rural. Cependant, il faudrait accroître le soutien à la petite irrigation. L'Éthiopie a besoin d'aide pour utiliser ses abondantes ressources hydriques afin de combattre la sécheresse et la famine. Mme Feji exhorte la communauté internationale à accorder son soutien sous forme d'aide au développement plutôt que sous forme de secours. En ce qui concerne l'exposition de l'Afrique de l'Est aux catastrophes naturelles, elle estime que l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies qui souhaite s'attaquer à la sécurité alimentaire à long terme, au développement de l'agriculture et à des questions connexes, correspond au mandat du FIDA, lequel devrait travailler en collaboration avec les autres institutions basées à Rome. Après avoir entériné le programme de travail et budget du FIDA pour 2001, Mme Feji souligne qu'il est nécessaire que le programme de travail et le plan stratégique soient axés sur les bénéficiaires et dotés durablement de ressources suffisantes.



328. **M. NGULUBE** (Zambie), ayant remercié le Président sortant pour son excellent travail, dit que la pauvreté se généralise et s'aggrave en Zambie, touchant actuellement 70% de la population, car les revenus continuent de baisser et les biens de production de se raréfier. Le soutien fort apprécié du FIDA au développement et à la modernisation du secteur agricole s'est poursuivi, complétant les efforts du gouvernement. Le Fonds a notamment financé le programme d'investissement dans le secteur agricole, qui constitue le principal instrument de développement du secteur de la petite agriculture touché par l'insécurité alimentaire et la faiblesse des revenus, conformément à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

329. La Zambie est heureuse que le FIDA ait décidé de participer à l'Initiative pour la réduction de la dette, dont elle-même pourra bénéficier. Les ressources à disposition grâce à l'Initiative devraient aider à combattre la pauvreté. Les projets financés par le FIDA dans ce pays ont notamment permis d'accroître la production des petites exploitations et de créer des revenus, de désenclaver des zones précédemment inaccessibles, de faire participer les femmes et d'améliorer leur statut, d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de la gouvernance, d'améliorer, en collaboration avec les ONG, la rentabilité du service de vulgarisation, d'améliorer l'approvisionnement en eau des campagnes, de produire des semences, de réagir avec souplesse aux situations d'urgence et de construire des équipements communautaires. Il faut porter au crédit du FIDA la promotion d'approches participatives en agriculture. La Zambie espère continuer de coopérer avec le Fonds à l'avenir.

330. **M. AL-WAQAYAN** (Koweït) annonce que, vu le peu de temps à disposition, il remettra son allocution par écrit au Secrétariat. Il saisit néanmoins l'occasion pour remercier le Président sortant de son excellent travail et adresser ses meilleurs vœux à son successeur.

331. **M. FANOURAKIS** (Swaziland), ayant rendu hommage au Président sortant qui a remarquablement dirigé le FIDA au cours des huit dernières années, indique que le Fonds est actuellement en pourparlers avec son gouvernement en vue de financer le plus gros investissement jamais effectué par le pays dans le secteur de l'agriculture. Il souligne toutefois que les projets de lutte contre la pauvreté en question qui sont centrés sur deux grands barrages n'ont pas pour effet de réduire l'attention portée aux petits exploitants dans d'autres régions du pays, où un projet agricole visant à améliorer la production alimentaire est en cours d'exécution.

332. Le rôle et les fonctions d'organisations telles que le FIDA ne cessent de prendre de l'ampleur face aux multiples défis que comporte encore la bataille contre la pauvreté, de sorte que d'autres parties prenantes doivent participer à l'action. À cet égard, M. Fanourakis considère la coopération avec les ONG et le secteur privé comme une "valeur ajoutée" et indique que les initiatives de son propre gouvernement en matière de réduction de la pauvreté portent désormais leurs fruits. Le Swaziland a déjà versé sa première tranche de contribution à la cinquième reconstitution et approuve les états financiers vérifiés et le programme de travail et budget du FIDA pour 2001. M. Fanourakis souligne que certains thèmes méritent une attention particulière, particulièrement ceux qui privilégient l'Afrique. À ce propos, il réaffirme que le Swaziland continuera de contribuer de toutes ses forces à la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial de l'alimentation.

333. **M. AMIN** (Somalie) exprime sa reconnaissance aux donateurs, aux institutions des Nations Unies et aux ONG internationales pour l'aide humanitaire qu'elles ont apportée à la Somalie pendant ces dix dernières années de guerre civile. Pour son pays, la présente session est un moment historique car c'est la première fois, depuis dix ans, que la Somalie assiste à une réunion en tant qu'État membre, après avoir été sans gouvernement central durant toute cette période.

334. L'agriculture constitue l'épine dorsale du pays et fait vivre la masse de la population, mais elle a beaucoup souffert de la guerre civile, qui a fait chuter la production de plus de 80%. Résolu à aider les ruraux pauvres, le nouveau Gouvernement somalien a mis en œuvre une politique qui vise à



supprimer toutes formes d'interventions publiques dans le secteur agricole, qui devrait désormais obéir aux forces du marché. Le rôle de l'État se limite donc à conduire la recherche agricole, fournir des services de vulgarisation, élaborer et appliquer la politique et la législation agricoles. Le FIDA a aidé à financer plusieurs projets de développement agricole, tant avant que pendant la guerre civile qui a tellement dévasté le pays, le redressement et la reconstruction, particulièrement dans le secteur agricole, ne pourront se réaliser complètement sans une aide et un soutien total de la communauté internationale, que M. Amin sollicite aujourd'hui humblement au nom de son peuple et de son gouvernement.

**335. Mme Lintonen (Finlande) reprend la présidence.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

336. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à reprendre l'examen du point 5 b) de l'ordre du jour et demande aux coordonnateurs des différentes listes de prendre la parole.

337. **M. DEVLIN** (Canada), parlant en sa qualité de co-coordonnateur de la liste A, déclare que malgré les efforts acharnés déployés pour arriver rapidement à une heureuse conclusion de la question, il n'a pas encore été possible de parvenir à accord complet mais qu'une entente semble proche. Il aurait certes été préférable de se mettre d'accord sur un des candidats et de l'élire par acclamation mais en l'occurrence, il s'avérera peut être nécessaire de demander un autre scrutin. Ce faisant, la liste A demande que soient maintenus l'article 41.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs et l'interprétation qui en a été donnée par le Conseiller général par intérim. Le Conseil des gouverneurs est, bien entendu, souverain mais il est aussi responsable et doit prendre des décisions parfaitement claires dans l'intérêt de l'institution. En conséquence, il n'y a aucune raison de prolonger un débat pénible sur des considérations d'ordre technique. Le Conseil doit plutôt s'efforcer de prendre une décision. Le système d'élection a été conçu de manière à donner la possibilité d'élire un Président par élimination des candidats à mesure que les scrutins se succèdent. Les deux scrutins réalisés jusqu'ici font apparaître une très nette tendance en faveur d'un des candidats et il est nécessaire, et souhaitable, que le Conseil des gouverneurs accorde son soutien à un dirigeant qui soit en mesure de rassembler les gens.

338. La tâche va être difficile car certaines questions ont été laissées en suspens, mais tous sont invités à prendre une décision en considérant qu'il est de l'intérêt de tous d'avoir une institution fonctionnant bien, maintenant et à l'avenir. En tant que représentant de la liste A, M. Métivier déclare que les membres de cette Liste appuient le principe d'un partenariat entre les trois groupes - partenariat qui est nécessaire pour garantir le bon fonctionnement et l'avenir du FIDA.

339. La situation est délicate car certaines exigences formulées au cours des onze heures de discussions posent problème. Tout en accueillant avec compréhension certaines de ces requêtes - qui concernent principalement des questions de structure et de répartition des postes au sein de l'organisation - la liste A ne peut en rien s'engager pour le moment. Les membres de la liste se sont tous efforcés de garder l'esprit ouvert et ont reconnu que, dans le cas où un Président élu serait issu de la liste A, il ne chercherait certainement pas à s'entourer de personnel de direction et de cadres provenant exclusivement de sa propre liste. Les membres de la liste A sont ouverts à toutes propositions concernant les changements que le Président élu pourrait effectuer, ainsi qu'au principe d'une représentation adéquate et équitable de toutes les listes. Nombre de ces questions ont été examinées avec M. Bâge, qui estime qu'il est nécessaire de réexaminer l'équilibre des structures de la haute direction de manière à garantir l'équité entre les listes. M. Bâge pense aussi que les changements éventuels devraient se faire de manière claire et transparente, sur la base du principe du mérite, et il serait prêt, si le Conseil le souhaitait, à confirmer ces engagements.



340. M. Devlin conclut en faisant appel à la solidarité entre tous les membres du Conseil des gouverneurs à ce moment crucial de l'histoire du FIDA. Si un accord sur la direction du Fonds ne pouvait être trouvé, ceux qui en souffriraient le plus seraient ceux-là mêmes pour lesquels le Fonds a été créé.

341. **M. LOMBIN** (Nigéria), parlant en qualité de coordonnateur de la liste B, dit que, malgré les nombreuses inconnues que comporte l'équation, une issue est maintenant en vue. Un effort considérable a été fait pour harmoniser les points de vue et, même si on n'est pas encore arrivé à un accord complet, un certain consensus sur divers points s'est dégagé. Il rappelle que, jusque-là, en vertu d'un *gentleman's agreement*, il a été convenu que le Président proviendrait d'un groupe particulier. En tout état de cause, cet accord tacite est maintenant abandonné, ce qui remet en question tout l'édifice de la haute direction. À ce sujet, la position de la liste B est parfaitement simple: elle ne saurait envisager une situation dans laquelle le Président et le Vice-Président du FIDA viendraient de la même liste. Une telle situation serait contraire aux principes d'équité et de justice.

342. La liste B avait espéré obtenir un engagement à propos de la haute administration du Fonds, mais les membres du Groupe des 77 ne sont pas certains que la nouvelle direction tiendrait dûment compte de leurs soucis et de leurs préoccupations. Comme il hésite à demander un nouveau scrutin, M. Lombin en appelle à la Présidente pour qu'elle trouve un moyen de persuader les membres de la liste A d'accepter la requête de la liste B.

343. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine), prenant la parole en qualité de coordonnateur de la liste C, ne pense pas que la situation puisse inspirer des préoccupations concernant les perspectives des bénéficiaires du FIDA. Ce serait là un message bien pessimiste, laissant entendre que le Fonds n'a pas su créer une structure, une administration et un secrétariat capables de réaliser ses objectifs. Ce que les listes B et C demandent, c'est une réponse à une question de principe qui vient de se poser, et il n'y a aucune raison de penser, comme le représentant du Canada l'a clairement déclaré, qu'un futur président se sentirait les mains liées de ce fait. La liste C tient à réaffirmer sa volonté de travailler en partenariat avec les autres listes. Quel que soit le candidat choisi en définitive, la nouvelle direction aura le soutien de tous les membres car tous ont le même objectif.

344. L'engagement qui est demandé n'est pas un *gentleman's agreement* d'un nouveau type, mais simplement une manière de préserver un équilibre au sein de l'administration. Il serait souhaitable de poursuivre les consultations pour y parvenir mais si le temps manque, la liste C est, comme elle l'a déjà dit, en faveur de l'application du Règlement intérieur en vigueur en matière de vote, à savoir qu'il faut laisser les deux candidats participer au scrutin.

#### PÉRIODE TRANSITOIRE PRÉCÉDANT L'ENTRÉE EN FONCTION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 a) de l'ordre du jour) (suite) (GC 24/L.15)

345. **La PRÉSIDENTE** annonce qu'à l'issue de consultations, une proposition d'amendement au projet de résolution figurant dans le document GC 24/L.15 a été soumise et que le Conseil des gouverneurs en est maintenant saisi pour examen.

346. **M. CODRAI** (Conseiller général par intérim) donne lecture de la proposition, qui concerne les paragraphes du dispositif: les alinéas i) et ii) du paragraphe a) resteraient inchangés; le paragraphe b) serait entièrement supprimé et le paragraphe c), qui deviendrait le paragraphe b), serait amendé pour se lire comme suit: "La présente résolution prend effet à la date de son adoption".

347. **La PRÉSIDENTE** demande si la proposition est acceptable pour toutes les listes.



348. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) déclare, qu'en toute sincérité, il n'était pas en faveur du nouveau libellé du projet de résolution. On a beaucoup travaillé pour établir un texte acceptable qui comporte un amendement à l'Accord portant création du FIDA pour que la question de la période de transition soit éclaircie une fois pour toutes et ne se pose plus chaque fois qu'un nouveau Président est élu. Dans son libellé actuel, la section pertinente de l'Accord portant création du FIDA est ambiguë puisqu'il y est fait mention de "circonstances spéciales" non définies. L'idée avait été qu'il fallait une règle claire, semblable à celle qui existait dans d'autres institutions. Le projet de résolution du document GC 24/L.15 a été proposé après consultations avec les membres des listes subsidiaires et M. Fernandez préfère qu'on s'y tienne, mais bien évidemment le Conseil est maître d'en décider.

349. **M. GERBASI** (Venezuela) regrette la déclaration faite par le coordonnateur de la liste C, qui ne correspond pas à sa propre interprétation du compromis auquel ont abouti les consultations tenues depuis 24 heures et que sa délégation était disposée à accepter. Si le coordonnateur de la liste C s'en tient au texte initial du projet de résolution, il doit rappeler au Conseil qu'il a proposé que ledit texte soit mis aux voix et qu'il maintient cette proposition, qui a le bénéfice de l'antériorité.

350. **M. BERTELING** (Pays-Bas) déclare que la liste A préfère le projet de résolution initial mais peut accepter l'amendement proposé s'il réunit la majorité des vues.

351. **M. LOMBIN** (Nigéria) rappelle qu'il a participé très activement à la rédaction de la résolution initiale figurant dans le document GC 24/L.15. Pour décider d'appuyer l'amendement à l'Accord portant création du FIDA, le Nigéria a principalement pris en compte deux facteurs: premièrement, on évite ainsi de rouvrir à chaque élection la question de la période de transition et deuxièmement, on établit un principe clair dont pourraient s'inspirer les opérations à venir, au lieu d'avoir cette énorme marge de latitude pouvant aller jusqu'à six mois, comme c'est actuellement le cas, qui peut conduire à des différences de traitement selon les présidents. En outre, d'un point de vue purement pratique et logistique, une période de transition restera nécessaire pour tous les présidents sortants et entrants. Cela dit, M. Lombin se joindrait, toutefois, à un consensus éventuel pour la suspension du paragraphe b) si le Conseil estimait qu'il serait trop compliqué d'amender l'Accord.

352. **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) pense que quelques explications pourraient aider le Conseil à trouver un compromis. L'idéal serait d'inclure le paragraphe b) car la durée de la période de transition serait ainsi inscrite dans l'Accord portant création du FIDA, et l'on aurait des indications claires pour l'avenir. C'est sur cette base que les coordonnateurs ont travaillé. Toutefois, même si le paragraphe b) était supprimé comme il est proposé, le paragraphe a), qui resterait tel quel, aurait en fait le même effet. Le titulaire en exercice resterait en fonction jusqu'au 31 mars et, conséquence implicite, le nouveau président prendrait ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril. Comme le mandat est normalement de quatre ans, le mandat du nouveau président prendrait fin exactement quatre ans plus tard à compter du 1<sup>er</sup> avril, période de transition comprise, et une période de transition serait de facto incluse automatiquement dans les mandats suivants, si l'on pose comme hypothèse que le Conseil des gouverneurs continuerait généralement de se réunir en février. Les coordonnateurs ont été d'avis d'amender l'Accord portant création du FIDA pour institutionnaliser la période de transition, mais le mécanisme prévu dans la première partie du projet de résolution aurait dans une certaine mesure le même effet. Au vu de cette explication et compte tenu des positions souples des coordonnateurs des listes A et B, M. Prien se demande si le coordonnateur de la liste C ne pourrait envisager d'accepter l'amendement proposé.

353. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) déclare qu'il a exprimé sa préférence et les raisons de cette préférence, dont il pensait qu'elle correspondait à un consensus. Il reste préoccupé par le libellé de la section pertinente de l'Accord portant création du FIDA et par le fait de s'en tenir à une situation de fait, mais si les coordonnateurs des listes A et B acceptent sans problème l'amendement proposé et si la majorité est du même avis, il est prêt à laisser tomber la question.

354. **M. DIOUF** (Sénégal) souhaite dissiper l'idée fautive que le coordonnateur de la liste C ait pu faillir à la tâche qui lui a été confiée. Les négociations se sont déroulées suivant tous les mécanismes et procédures établis et ont semblé aboutir en fait à un accord sur le projet de résolution initialement proposé car celui-ci fait disparaître toute ambiguïté du texte fondamental. M. Diouf ne s'opposerait pas à ce que la question soit rouverte à chaque élection au lieu d'établir une règle fixe et immuable, si tel était l'avis de la majorité, mais il tient à rendre hommage au coordonnateur de la liste C pour le travail qu'il a effectué.

355. **La PRÉSIDENTE** déclare qu'elle considère que le Conseil souhaite adopter le projet de résolution contenu dans le document GC 24/L.15 tel qu'amendé.

**356. La résolution 125/XXIV sur la période de transition précédant l'entrée en fonction du Président du FIDA est adoptée.**

357. **La séance est suspendue à 19 h 20 et reprend à 20 h 55.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5)

358. **La PRÉSIDENTE** invite M. Båge à présenter sa déclaration d'intention.

359. **M. BÅGE** (Suède) dit qu'il essaiera d'être très clair quant à la question de l'équilibre au sein de la haute administration - c'est-à-dire de la "distribution géographique équitable" pour reprendre les termes de l'Accord portant création du FIDA. S'il était élu Président, l'équilibre entre les hauts responsables de direction, à savoir le Président, le Vice-Président et les trois présidents adjoints, ne serait pas acceptable au plan de la distribution entre les listes car, dans ce cas, il y aurait quatre fonctionnaires appartenant à la liste A et un seul de la liste C. Il s'engage à améliorer cet équilibre. Pour être plus de précis, il est d'usage au FIDA que le Président vienne de la liste B et le Vice-Président de la liste A. Si M. Båge est élu, il a l'intention de revoir la question de la vice-présidence de manière à maintenir l'équilibre. Il se propose aussi de revoir la structure de la haute administration.

360. **M. ZIARAN** (Iran) dit que, comme la question de la distribution géographique est une question extrêmement délicate, en particulier pour ce qui concerne les postes de direction, la déclaration de M. Båge devrait être communiquée par écrit aux délégations pour qu'elles l'examinent.

361. **La PRÉSIDENTE** annonce dit qu'une version en anglais du texte de la déclaration va être établie. Dès que celle-ci sera prête, elle en donnera lecture de manière qu'elle puisse être interprétée dans les différentes langues.

362. **La séance est suspendue à 21 h 45 et reprend à 22 h 10.**

363. **La PRÉSIDENTE** donne lecture du texte qui suit:

"Afin de parvenir à un consensus et de maintenir l'étroit partenariat qui existe entre les États membres du FIDA, je souhaite faire la présente déclaration pour répondre aux préoccupations qui se sont exprimées ces deux derniers jours.

Dans l'éventualité où je serais nommé président du FIDA, la représentation des différentes listes au sein de la direction du FIDA - à savoir les positions de président, de vice-président et des trois présidents adjoints - ne serait pas acceptable du point de vue de l'équilibre entre les listes A, B et C.

Je m'engage, si je suis élu, à améliorer cet équilibre.

Aucune position, au niveau de la direction, n'a de caractère sacré.

Il est d'usage au FIDA que Président soit issu de la liste B et le Vice-Président de la liste A. Si je suis nommé président par le Conseil des gouverneurs, j'ai l'intention de revoir la structure de manière à parvenir à un équilibre.

Je reverrai aussi la structure de l'administration.”

364. **M. ZIA** (Afghanistan) estime que le problème clé est que, dans sa déclaration, M. Båge exprime l'intention, s'il est nommé, de réexaminer la structure de l'administration pour parvenir à un équilibre. Examiner une structure, cela n'engage à rien. M. Zia préférerait donc que M. Båge déclare que, s'il est élu Président du FIDA, donne au Conseil des gouverneurs l'assurance qu'il appliquera le principe de la répartition géographique équitable en nommant les personnes qui occuperont les postes de direction et, en particulier, qu'il nommera au poste de vice-président une personne qualifiée issue de l'une des listes autres que la liste A. Ce serait là une déclaration claire et acceptable.

365. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) considère qu'il faudrait donner aux délégations le temps de lire la déclaration de M. Båge et de tenir de brèves consultations à l'intérieur des différents groupes. Par ailleurs, il serait utile d'entendre la réaction de la liste B puisqu'elle présente un candidat à la présidence.

366. **M. LOMBIN** (Nigéria) suggère que l'on donne à M. Båge la possibilité de revoir sa déclaration à la lumière des observations qui ont été formulées.

367. **M. ZIARAN** (Iran) souhaiterait trouver dans la déclaration l'engagement clair que le vice-président et l'un des présidents adjoints proviendraient de pays appartenant au Groupe des 77.

368. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) dit que, dans sa rédaction actuelle, la déclaration de M. Båge ne donne pas satisfaction aux aspirations exprimées par les pays de la liste C, qui veulent qu'il soit clairement déclaré que la vice-présidence reviendra à un pays en développement de la liste B ou de la liste C. Faute de quoi, il ne pourra accepter la déclaration.

369. **M. DEVLIN** (Canada), parlant au nom de la liste A, dit que le groupe a décidé d'entériner la déclaration de M. Båge. Si celui-ci souhaite la modifier, il devra en soumettre la nouvelle version à la liste A pour que celle-ci l'entérine à nouveau. M. Métivier réaffirme la position commune de la liste A selon laquelle le Président élu est seul responsable de ses décisions.

370. **M. BÅGE** (Suède) dit que, tant au cours des débats que dans sa déclaration, il s'est efforcé d'exprimer très clairement sa ferme intention d'atteindre certains objectifs. Il se demande si modifier la rédaction de sa déclaration, ce qu'il est tout à fait disposé à faire, est le meilleur moyen de parvenir à un consensus et de confirmer l'existence d'un engagement et d'un partenariat en une occasion si importante. Il est prêt à servir le FIDA et tous ses États membres et il a indiqué comment il entend traiter les problèmes de la distribution géographique équitable.

371. **M. GOMES DOS SANTOS** (Brésil), après avoir souligné que le FIDA n'a qu'un but, qui est de trouver la juste voie pour assurer le bien-être des nécessiteux, dit que le principal changement qui s'est produit depuis la création du FIDA est qu'un accord tacite a été rompu, même si ce n'est pas le fait d'une liste en particulier puisque les trois listes ont présenté des candidats à la présidence. D'autre part, la quasi-élection d'un candidat de la liste A s'explique par le grand nombre de voix de pays de la liste C que celui-ci a rassemblées sur son nom. Ces pays appartiennent au Groupe des 77 et, malgré des divergences d'opinions, se retrouvent sur un certain nombre de questions cruciales. M. Dos Santos



fait savoir que le Brésil a voté pour le candidat suédois, à qui il a annoncé son vote par écrit et à qui il demande de reconsidérer sa déclaration, car le seul souhait du Groupe des 77 est de faire en sorte que la vice-présidence du FIDA n'aille pas à un pays de la liste A pour que l'équité soit préservée. M. Dos Santos suggère que les représentants qui ont des doutes au moment de souscrire à une déclaration révisée contactent leurs gouvernements avant la reprise de la réunion le lendemain et il demande à tous les pays de la liste A d'y souscrire, faute de quoi la majorité des deux tiers ne sera pas réalisée et l'on perdra un excellent candidat.

372. **Mme AMEGLIO** (Panama), ayant approuvé la prise de position du Brésil, s'associe aux déclarations des coordonnateurs de la liste B et de la liste C et du représentant de l'Iran. Elle souhaite préciser clairement que le Groupe des 77 ne cherche pas à obtenir une déclaration du candidat; ce qu'il souhaite c'est un compromis honnête qui permette de sortir de l'impasse.

373. **M. VALLADARES MOLINA** (Guatemala) appuie la déclaration du représentant du Brésil, qui montre la voie vers l'unité au FIDA.

374. **La PRÉSIDENTE** pense que le Conseil souhaite poursuivre la discussion le jour suivant.

375. **Il en est ainsi décidé.**

376. **La séance est levée à 22 h 55.**



- v) Compte rendu analytique de la cinquième séance  
de la vingt-quatrième session tenue  
le jeudi 22 février 2001, à 9 heures

**PRÉSIDENT: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)**

	<b>Paragraphes</b>
Présidence du FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (suite)	
b) Nomination du Président (suite)	378 - 403
Autres questions (point 18 de l'ordre du jour)	404 - 406
Approbation de la diffusion des documents	
Clôture de la session	407 - 414

377. **La séance est ouverte à 12 h 10.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 b) de l'ordre du jour) (suite)  
(GC 24/L.2; GC 24/INF.5; GC 24/C.R.P.1; GC 24/C.R.P.2)

378. **La PRÉSIDENTE**, après avoir rappelé que, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, elle est tenue de tenter de réunir un consensus, invite M. Båge à présenter sa déclaration révisée.

379. **M. BÅGE** (Suède) estime que le moment de l'unité et du consensus est venu. Il importe de préserver et de renforcer le FIDA en tant qu'organisation caractérisée par un étroit partenariat entre tous ses États membres, une organisation dans laquelle chaque membre a sa place et sa voix, où l'équité et une large représentation sont des valeurs fondamentales. Telles sont ses propres valeurs et elles le guideront.

380. Il donne ensuite lecture de la déclaration ci-après:

“Afin de parvenir à un consensus et de préserver le partenariat qui unit solidement les États membres du FIDA, je voudrais, pour répondre aux préoccupations exprimées ces deux derniers jours, faire la déclaration suivante:

Au cas où je serais nommé aux fonctions de président du FIDA, la représentation des différentes listes dans la haute direction du Fonds, c'est-à-dire le Président, le Vice-Président et les trois Présidents adjoints, deviendrait inacceptable au plan de l'équilibre entre les listes A, B et C.

Si je devais être élu, je m'engage à améliorer cet équilibre.

Au niveau de la haute direction, aucun poste n'est intouchable.

La tradition au FIDA est que le Président provienne de la liste B et le Vice-Président de la liste A. Si j'étais nommé à la présidence par le Conseil des gouverneurs, la personne que je désignerais à la vice-présidence proviendrait d'un État membre n'appartenant pas à la liste A.

Je réviserais aussi la structure de la direction.”

381. Dans son esprit, cette déclaration constitue le compromis que plusieurs orateurs ont appelé de leurs vœux, un compromis de la part de tous. Il en appelle donc à l'unité et à la bonne volonté de chacun et confirme que, s'il est élu à la présidence, il demandera à toutes les listes conseils et indications, et tiendra compte des préoccupations de tous les pays membres pour concevoir l'avenir du Fonds.

382. **M. DEVLIN** (Canada), prenant la parole en tant que co-coordonnateur de la liste A, dit que la déclaration de M. Båge est l'expression concrète de son ouverture d'esprit et de son sens du compromis, et correspond à la position de la liste A, à savoir que l'élection d'un Président issu de la liste A créerait une situation inacceptable en termes d'équilibre entre les trois listes et qu'aucun poste de la haute administration ne devait être considéré comme sacré. La liste A souscrit donc à la proposition selon laquelle le poste de vice-président devrait être offert à une personne ne provenant pas de la liste A. Ce geste devrait favoriser un plus grand rapprochement entre les membres du Conseil des gouverneurs. Dans le même temps, la liste A appuie unanimement le principe selon lequel le futur Président devrait être en mesure d'exercer ses fonctions pleinement et librement, y compris



dans ses décisions de modifier la structure et de nommer les hauts fonctionnaires de l'institution. M. Devlin invite tous les membres du Conseil des gouverneurs à exprimer leur pleine confiance à M. Båge.

383. **M. LOMBIN** (Nigéria), parlant en tant que Coordonnateur de la liste B, dit que la déclaration du candidat suédois constitue une nette amélioration par rapport à la position du jour précédent et il le félicite ainsi que les membres de la liste A pour ce geste. La liste B constate cependant que les conditions posées ne sont pas toutes remplies et exprime l'espoir qu'elles seront prises en compte durant l'exercice de restructuration. Au nom de la liste B, M. Lombin souscrit à cette déclaration, qui constitue le meilleur compromis envisageable.

384. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine), prenant la parole en tant que Coordonnateur de la liste C, accueille favorablement la déclaration du candidat suédois, dont le troisième paragraphe, à ce que comprend la liste C, signifie que la répartition des postes au sein de la haute administration du FIDA serait non seulement équitable mais aussi effective. Les pays en développement espèrent participer davantage à la gestion du Fonds, ce qui permettrait la nomination d'un vice-président qui ne proviendrait pas de la liste A et qui aurait de réelles responsabilités, et une représentation plus équitable des listes B et C aux postes de président adjoint. Il souligne toutefois qu'il n'est pas dans l'intention des pays en développement d'alourdir les coûts administratifs en multipliant les postes de direction. Enfin, il exprime l'espoir que toute nouvelle révision de la structure du Fonds par le nouveau Président comportera un dialogue ouvert avec toutes les listes dans les prochains mois. Si ces idées correspondent aux intentions de M. Båge, la liste C sera heureuse d'appuyer son élection. Il souhaite avoir confirmation que M. Båge partage les idées exprimées par la liste C.

385. **M. BÅGE** (Suède) répond que les observations formulées par le Coordonnateur de la liste C lui semblent tout à fait en accord avec le contenu de sa déclaration révisée. Il est fermement convaincu de la nécessité d'un dosage équitable et d'un réexamen de la structure dans le cadre d'un processus consultatif et général associant toutes les listes.

386. **M. NUIRY SÁNCHEZ** (Cuba), parlant en tant que Président du Groupe des 77, après avoir remercié les Coordonnateurs des listes B et C pour leurs efforts, déclare que le Conseil des gouverneurs est sur le point de prendre une mesure historique. Il va élire le premier Président du FIDA du vingt et unième siècle lequel proviendra, pour la première fois, d'un État membre de la liste A. Il exprime donc toutes ses félicitations à M. Båge, lui rappelant en même temps les lourdes responsabilités qui lui incomberont. Au début de ce nouveau millénaire, lourd de défis, le Groupe des 77 tient à s'assurer que le projet qui a porté à la création du FIDA est toujours d'actualité. Dans ce contexte, les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation constituent un défi pour toutes les institutions des Nations Unies, et en particulier pour le FIDA, dont les objectifs ne pourront être atteints sans que le Fonds lui-même soit renforcé. Pour cela, une participation accrue des pays en développement est nécessaire, raison pour laquelle le Groupe des 77 est prêt à offrir sa coopération et son appui sans réserve à la nouvelle direction du Fonds. Le nouveau Président n'aura pas la tâche facile, mais il y a tout lieu de croire que, par ses efforts inlassables et grâce à ses qualités d'animateur, M. Båge saura surmonter les difficultés qui ne sauraient manquer de se présenter. Il espère sincèrement que le FIDA sera une institution transparente, une institution qui accordera la plus haute priorité au développement rural et dans laquelle le nouveau Président et son équipe, dans le cadre d'une représentation géographique équitable, travailleront ensemble dans le parfait respect des intérêts et de l'appartenance linguistique de tous. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

387. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine) confirme que la liste C est prête à travailler avec le nouveau Président dans le cadre d'un dialogue ouvert, constructif et, si possible, quotidien, dans le plein respect du mandat de l'organisation. Il exprime la conviction que le premier souci du nouveau Président sera de réunir un consensus.

388. L'intervenant propose que le texte des déclarations des Coordonnateurs des différentes listes et la réponse apportée à ces déclarations par le candidat de la Suède soient consignés dans le rapport de la vingt-quatrième session. Les déclarations sont intégralement reproduites au chapitre 4, partie B.

389. **Il en est ainsi décidé.**

390. **La PRÉSIDENTE** croit comprendre que le Conseil des gouverneurs souhaite nommer M. Båge président du FIDA par acclamation.

391. **M. BÅGE est déclaré président du FIDA par acclamation.**

392. **M. DEVLIN** (Canada) félicite le Président élu, M. Båge, au nom de la liste A et l'assure que tous les États membres de la liste A sont prêts à lui apporter tout le soutien possible, en pleine et réelle association avec les autres listes. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

393. **M. ZIARAN** (Iran) félicite M. Båge de son élection et lui souhaite un plein succès dans l'accomplissement des lourdes tâches qui l'attendent. Il remercie toutes les délégations qui ont appuyé le candidat de l'Iran. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

394. **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite) félicite la Suède de l'élection de son candidat et souhaite un grand succès au Président élu. Après avoir remercié les délégations qui ont soutenu le candidat de la liste B, il rappelle que tous les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont, dès ses débuts, coopéré avec le Fonds, lui apportant à la fois d'importantes ressources financières avec lesquelles il a réalisé quantité de projets réussis et fourni, en la personne de ses trois premiers Présidents, la fine fleur de ses ressources humaines. Ils sont prêts maintenant à aider le Président élu à s'acquitter de ses fonctions et se félicitent de ce que le Vice-Président sera choisi en dehors des pays de la liste A. Pour terminer, M. Al-Aquil se félicite que les efforts des Coordonnateurs des trois listes aient permis de trouver une issue satisfaisante pour toutes les parties, et remercie la Présidente pour la maîtrise avec laquelle elle a mené les débats. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

395. **M. LOMBIN** (Nigéria) assure le Président élu du plein soutien de la liste B et de sa volonté de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour l'aider dans son travail. La liste B perd une élection mais elle gagne un ami, car la Suède s'est toujours trouvée en première ligne dans l'aide aux pays en développement. Il tient à ce qu'il soit pris note que c'est là un des facteurs qui ont joué en faveur du Président élu. Avec l'élection du nouveau Président, il espère que ce soutien sera encore plus grand. Pour conclure, il remercie les autres Coordonnateurs et félicite la Présidente de ses inlassables efforts. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

396. **M. LADJOUZI** (Algérie) exprime ses très chaleureuses félicitations à M. Båge pour son élection à la présidence du FIDA. En tant que Membre fondateur du Fonds et Membre du Groupe des 77, l'Algérie a activement participé aux travaux qui ont abouti à cet heureux dénouement. Il assure M. Båge que son pays est prêt à le soutenir dans son action. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

397. **M. SCHUERCH** (États-Unis), après avoir rappelé que les États-Unis ont d'emblée fermement appuyé la candidature de M. Båge, le félicite de son élection et lui souhaite tout le succès possible à la tête du Fonds. Les États-Unis, qui ont joué un rôle de premier plan dans la création du FIDA et tout au long de son parcours, espèrent qu'il continuera d'en être ainsi et appuient les engagements pris par M. Båge. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.



398. **M. MUSA KASHA** (Soudan) se joint aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Président élu et l'assurer du plein appui de la délégation soudanaise. Le Soudan bénéficie depuis longtemps de l'aide du FIDA et sa collaboration avec la Suède remonte, elle aussi, très loin. Il applaudit à l'action du Président Al-Sultan et ne doute pas que le FIDA continuera d'enregistrer les mêmes succès sous sa nouvelle direction. Il est heureux de noter que les déclarations des Coordonnateurs et la réponse du Président élu figurent dans le rapport de la vingt-quatrième session. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

399. **M. TABONG KIMA** (Cameroun), parlant en sa qualité de doyen du Conseil des gouverneurs, raconte une histoire de papillon pour illustrer le fait que l'avenir du FIDA se trouve dorénavant entre les mains de M. Bâge. Le texte intégral de la déclaration est reproduit au chapitre 4, partie C.

400. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à adopter le projet de résolution relatif à la nomination du Président du FIDA.

401. **La résolution 126/XXIV relative à la nomination du Président du FIDA est adoptée.**

402. **La PRÉSIDENTE** invite, avec grand plaisir, le prochain Président du FIDA à prendre la parole.

403. **M. BÂGE** (Président élu du Fonds) fait alors une déclaration, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4, partie D.

AUTRES QUESTIONS (point 18 de l'ordre du jour)

#### APPROBATION DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS (GC 24/INF.2)

404. **La PRÉSIDENTE** rappelle que, à sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs avait approuvé, concernant la mise en oeuvre d'une politique de diffusion des documents, une phase transitoire de 18 mois pendant laquelle les documents des organes directeurs seraient disponibles sur l'Internet. Il avait aussi souscrit à la recommandation selon laquelle la décision de diffuser les documents d'une session particulière serait la prérogative de l'organe directeur concerné. Le Conseil avait aussi demandé au Conseil d'administration d'examiner, à sa soixante-neuvième session, la politique et les procédures de diffusion à la fin de la période transitoire et l'avait autorisé à adopter une politique définitive en la matière. Comme il est indiqué dans le document GC 24/INF.2, le Conseil d'administration a approuvé l'élargissement des dispositions transitoires de la politique de diffusion à tous les rapports d'évaluation ainsi qu'à la documentation soumise au Comité de l'évaluation. Le Conseil d'administration se félicite aussi de l'intention de la direction d'examiner la possibilité de diffuser à l'avenir d'autres types de documents, notamment dans le contexte de la stratégie de gestion des savoirs en cours d'élaboration. Le Conseil des gouverneurs sera tenu informé de tout autre élargissement de cette politique. La Présidente demande au Conseil d'approuver la diffusion publique de tous les documents qui ont été approuvés à la présente session. Cette approbation permettra d'afficher, sur le site web officiel du FIDA, les documents du Conseil, qui seront ainsi accessibles au grand public.

405. Elle présume que le Conseil approuve la diffusion publique de tous les documents approuvés à la présente Session.

406. **Il en est ainsi décidé.**



## CLÔTURE DE LA SESSION

407. **La PRÉSIDENTE** déclare que la fin de la vingt-quatrième session marque le début d'un nouveau chapitre de l'histoire du Fonds. Elle rappelle que le Président de la République arabe d'Égypte, S. E. Mohamed Hosni Moubarak, dont le soutien constant au FIDA constitue un hommage aux réalisations du FIDA, a honoré le Conseil de sa présence. Le Conseil a aussi entendu un discours de S. E. Natale d'Amico, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des finances de la République italienne, faisant valoir combien son gouvernement apprécie le rôle inestimable joué par le FIDA dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Le Secrétaire général des Nations-Unies, dans son message vidéo adressé au Conseil, a reconnu la place exceptionnelle du Fonds au sein de la famille des Nations Unies et sa participation essentielle, en qualité de partenaire, à la réalisation des objectifs du Millénaire. Les déclarations de Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du PAM, et de M. David Harcharik, Directeur général adjoint de la FAO, représentant le Directeur général, M. Jacques Diouf, ont évoqué en commun le thème d'un front unifié - c'est-à-dire d'un effort conjoint tendant vers un même but. Plus forts seront les liens qui existent entre les trois organisations basées à Rome, plus grande sera la possibilité d'atteindre ces hommes, et surtout ces femmes et ces enfants, voués à une vie de famine.

408. S'agissant de la dernière session du Conseil des gouverneurs à laquelle assiste M. Al-Sultan, en tant que Président, de nombreux hommages ont été rendus à ses qualités d'animateur et à son dévouement. Au cours des huit années écoulées, il a su créer un environnement propice à une évolution interne du Fonds et à faire du FIDA, vis-à-vis de l'extérieur, un instrument fiable et éprouvé de la lutte contre la pauvreté. Elle lui souhaite un plein succès dans ses futures activités.

409. **M. DEVLIN** (Canada) prenant la parole au nom de la liste A, exprime au Président Al-Sultan ses remerciements et son admiration pour le travail et les efforts inlassables qu'il a consacrés à la cause des ruraux pauvres. Sous sa direction, le FIDA est devenu une organisation de savoirs efficace, reconnue dans le monde entier comme l'instrument multilatéral par excellence de la lutte contre la pauvreté rurale. À sa pressante instigation, les pays bénéficiaires et les pays donateurs ont fait toujours plus pour les ruraux pauvres dans des domaines tels que l'équité entre les sexes, la participation des bénéficiaires, les approches novatrices et l'impact durable.

410. **M. LOMBIN** (Nigéria), félicite, au nom de la liste B, le Président Al-Sultan pour sa brillante prestation aux commandes du Fonds et dans le rôle difficile de Président du Conseil d'administration. Il lui souhaite un plein succès dans ses futures entreprises. L'excellent travail accompli par le Président Al-Sultan au service du Fonds laissera une marque indélébile.

411. **M. FERNÁNDEZ** (Argentine), parlant au nom de la liste C, se joint aux autres orateurs pour applaudir au travail du Président Al-Sultan, en particulier à son brio lors du dernier Conseil d'administration. Il s'est révélé être un *grand monsieur* et restera certainement toujours un ambassadeur du FIDA.

412. **La PRÉSIDENTE**, poursuivant son allocution de clôture, a dit que le Conseil des gouverneurs a désigné M. Bâge par acclamation comme quatrième Président du FIDA pour un mandat de quatre ans. Il a aussi approuvé l'adhésion de la République d'Islande. En cours de session, le Fonds a pu annoncer l'achèvement de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA et le Conseil a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2001. Ce budget s'élève à 53,59 millions de USD, dont une provision pour imprévus de 250 000 USD. Il a aussi approuvé la création du MFDP et un plan-cadre pour le cofinancement, par le marché, des projets et des programmes. Il a été pris note des rapports de situation relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action FIDA V (2000-2002) et du PRP. Le Secrétaire général des Nations Unies a envoyé un message vidéo consacré au lancement à New York du Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale 2001, qui fait ressortir le rôle de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté. Ce rapport devrait grandement contribuer à faire progresser le dialogue sur le



développement et permettre d'atteindre les objectifs fixés par le Sommet du Millénaire concernant la pauvreté. Enfin, le Conseil a pris note des rapports de situation relatifs à deux partenariats mondiaux d'importance majeure dans lesquels le FIDA joue un rôle actif: la Coalition populaire et le Mécanisme mondial de la CCD.

413. Après avoir remercié ses collègues du Bureau et les Gouverneurs pour leur collaboration et avoir rendu hommage au personnel du FIDA, la Présidente déclare que les membres du Comité électoral peuvent s'estimer particulièrement fiers d'avoir rempli leur tâche avec autant d'efficacité. À titre plus personnel, elle exprime ses remerciements au Président qui a non seulement été un animateur, un collègue et un ami apprécié, mais avant tout et surtout un *gentleman*. Enfin, elle exhorte chacun à faire sa part du travail et, plus important encore, à convaincre les autres de faire la leur pour venir en aide aux miséreux de la planète. Le Conseil a placé sa confiance en M. Båge pour que le FIDA fasse la part qui lui revient dans cette tâche difficile.

414. Elle prononce alors la clôture de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs.

415. **La séance est levée à 13 h 30.**

## CHAPITRE 3

### B. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS

#### **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République algérienne démocratique et populaire**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saluer Monsieur Fawzi Al-Sultan, pour les efforts qu'il a déployés à la tête de cette institution.

C'est dans un contexte économique international en voie de mondialisation que nous entamons aujourd'hui la vingt-quatrième session du Conseil des Gouverneurs de notre institution dont l'Algérie n'a cessé depuis sa création d'œuvrer pour raffermir son rôle dans le développement du monde rural et la lutte contre la pauvreté dans les pays les plus défavorisés.

C'est dans ce cadre que le Fonds devra jouer à l'avenir un rôle plus efficient pour corriger les excès ou les déséquilibres que ce système pourrait engendrer, en particulier dans les pays les plus pauvres.

À cet égard, je me réjouis qu'à l'ordre du jour de nos travaux figure le dossier sur le partenariat pour éradiquer la pauvreté rurale; je voudrais en mon nom personnel et au nom de la délégation qui m'accompagne, exprimer mes remerciements les plus sincères à M. Fawzi Al-Sultan, Président du FIDA, pour son soutien et sa participation active dans l'organisation et la réussite de la première Conférence nationale sur la pauvreté et l'exclusion, tenue à Alger les 28, 29 et 30 octobre 2000.

Madame la Présidente,

Le programme du gouvernement auquel j'appartiens considère la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté comme les deux principaux fondements sur lesquels repose la stratégie de développement agricole à moyen terme.

Nous considérons à cet égard que la meilleure aide que l'on peut apporter aux populations rurales les plus défavorisées consiste à les soutenir, à accroître leur production et leur revenu et à élever ainsi leur niveau de satisfaction nutritionnelle dans la dignité et dans le respect le plus élémentaire de la personne humaine.

En outre, nous estimons que l'aspect lié à l'innocuité des produits alimentaires revêt un caractère primordial pour la sécurité alimentaire. À ce niveau, est-il besoin de rappeler que sans sécurité alimentaire, il n'y a pas de sécurité du tout.

À cet effet, je me réjouis de la convergence d'approche à ce sujet entre le Fonds et l'Algérie et je voudrais réitérer le soutien de mon pays à la poursuite et au renforcement du rôle du Fonds dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE).

Je rappelle ici que malgré la conjoncture économique difficile que traverse mon pays, notre contribution à la cinquième reconstitution des fonds du FIDA a été doublée.



Le troisième fondement de notre stratégie repose sur la protection et la valorisation de nos ressources naturelles par, notamment, la lutte contre la désertification, dans le cadre de la Convention que l'Algérie a ratifiée dès 1994.

En effet, l'Algérie a très tôt pris conscience de ce danger et n'a cessé d'engager depuis plusieurs décennies des programmes de grande envergure. Elle possède dans ce domaine une grande expérience ayant permis de dresser un inventaire des différentes zones du pays quant à leur sensibilité à l'érosion. Des programmes au niveau local et/ou régional mériteraient d'ores et déjà d'être lancés, en relation avec le mécanisme qu'abrite le Fonds.

À ce sujet, le Plan national de développement agricole a mis en oeuvre un vaste programme d'adaptation des systèmes de production aux conditions pédologiques et climatiques afin de lutter contre la désertification, dont les effets combinés de la sécheresse et de l'action de l'homme par l'utilisation de techniques agricoles inadaptées ont mis en péril des zones entières.

Les fondements de ce programme s'inscrivent dans le concept de développement durable et s'intègre dans la démarche développée par la CCD. Il s'appuie sur une gestion des ressources naturelles fondée sur un partenariat interactif entre les pouvoirs publics et les exploitants agricoles dans le cadre d'une approche intégrée et participative.

Madame la Présidente,

Cet ambitieux programme fondé sur la préservation et l'utilisation optimum de nos ressources naturelles pourrait faire l'objet d'un appui et d'un renforcement dans sa mise en oeuvre par le FIDA en tant qu'institution financière, mais aussi en tant que centre de savoir-faire et d'expertise.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite plein succès à toutes les actions du FIDA desquelles le monde rural attend beaucoup.

### **Déclaration du Gouverneur par intérim pour l'État de l'Érythrée**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être ici aujourd'hui et de participer à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, la deuxième du XXI<sup>e</sup> siècle. Je souhaite féliciter le FIDA pour la qualité de son personnel technique et l'efficacité de son travail en matière de lutte contre la pauvreté, et complimenter plus spécialement le président pour sa direction. Je m'associe aux orateurs précédents pour souhaiter chaleureusement à la République d'Islande la bienvenue au sein du FIDA.

À vous aussi, Madame la Présidente, j'adresse mes félicitations pour votre deuxième mandat et la compétence dont vous faites preuve pour diriger les débats du Conseil.

Madame la Présidente,

Le FIDA a acquis, en un temps relativement court, une réputation grandissante en matière de lutte contre la pauvreté rurale grâce à des instruments novateurs pour éliminer la pauvreté, et à la mobilisation de ressources. Il convient également de noter avec satisfaction le rôle actif joué par le FIDA dans deux partenariats mondiaux majeurs, à savoir, le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté. Je souhaite renouveler au FIDA la confiance et le soutien de l'Érythrée et lui exprimer ma gratitude pour le travail inestimable qu'il accomplit dans beaucoup de pays pauvres, dont le mien.

Madame la Présidente,

Depuis que l'Érythrée est entrée au FIDA en 1994, nous avons bénéficié d'un projet financé par le FIDA et le Fonds belge de survie, à savoir, le projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est, actuellement en cours. Dans le passé, plusieurs projets intéressants ont été étudiés et ont fait l'objet d'un examen avec le FIDA en vue de leur formulation. La guerre, conjuguée à la sécheresse, a eu un effet dévastateur sur nos programmes économiques et sociaux. Mon gouvernement a entrepris de lancer un programme général, visant à stimuler la production agricole, atténuer la pauvreté, réduire le déficit alimentaire et réinstaller les personnes déplacées par la guerre. Ces mesures demanderont, le moment venu, un ajustement des interventions de programme, dont celles qui seront proposées au FIDA pour financement. Dans ce contexte, il a semblé nécessaire de réallouer les ressources du Fonds belge de survie. Le processus de formulation est en cours, l'objectif étant de présenter le projet au Conseil d'administration en décembre 2001.

Madame la Présidente,

Pour en revenir aux principaux points de l'ordre du jour de cette session, l'Érythrée a eu l'honneur de siéger au Conseil d'administration, et plusieurs recommandations et résolutions ont été soumises au présent Conseil des gouverneurs pour approbation. Je souhaite exprimer ma satisfaction concernant le rapport de la Consultation, qui fournit des informations sur les orientations stratégiques du Fonds en 2001 pour les objectifs à moyen et long terme. Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation concernant un programme de travail pour 2001 à hauteur de 394 millions de USD, chiffre retenu au terme des négociations. Sous réserve de la disponibilité des ressources, 29 à

30 projets pourront être financés. Toutefois, des rapports récents indiquent que les ressources disponibles pour la cinquième reconstitution sont insuffisantes pour réaliser intégralement le programme de travail du Fonds. Par conséquent, tous les pays membres ont été enjointes de respecter leurs engagements. À ce propos, le Gouvernement de l'État d'Érythrée a décidé, en dépit des graves difficultés qu'il connaît, de payer sa contribution à la cinquième reconstitution du FIDA, aussi rapidement que possible.

Madame la Présidente,

L'Érythrée se félicite que le FIDA se soit engagé dans l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés mais souhaite que le Fonds attende de disposer de fonds supplémentaires, afin de ne pas remettre en cause l'exécution de son mandat. Par conséquent, la réduction de la dette doit être considérée comme une action additionnelle.

En ce qui concerne la résolution sur le cofinancement des projets par le biais du marché, Madame la Présidente, les emprunteurs devraient être informés plus clairement et rapidement des perspectives qui leur sont offertes. L'Érythrée ne s'oppose pas à l'approbation de la résolution et continuera à participer pleinement au Conseil d'administration pour proposer des estimations du montant du programme et en examiner la validité sur les plans technique et financier.

Le Mécanisme mondial de la CCD, dont le FIDA est l'hôte, fait des avancées satisfaisantes pour atténuer les principaux problèmes de la désertification. Le réchauffement, la sécheresse et la déforestation au niveau mondial posent de gros problèmes pour l'environnement et la sécurité alimentaire, et pourraient être prévenus par des actions régionales et sous-régionales conjointes. À cet égard, il convient d'encourager et de soutenir le Mécanisme mondial afin qu'il appuie les plans d'action régionaux et sous-régionaux. Le continent africain, et la Corne de l'Afrique, en particulier, doivent bénéficier d'une priorité dans ce domaine.

Quant à la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, je voudrais exprimer mon appréciation, tant pour l'élargissement de son appui et de son champ d'activité que pour l'augmentation du nombre de gouvernements (dont le mien), d'organisations intergouvernementales et de groupements de la société civile qui essaient d'établir ou de renforcer des partenariats avec la Coalition.

Madame la Présidente,

Avant de conclure, je voudrais féliciter une fois encore le Président du Fonds sortant, M. Fawzi H. Al-Sultan, pour ses réalisations et réaffirmer que mon pays continuera à apporter son plein appui au FIDA.

Je vous remercie.

## **Déclaration du Gouverneur pour la République de Gambie**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de féliciter la Présidente pour la façon dont elle a su conduire les délibérations pendant ces deux jours de session. Je suis certain, pour ma part, que tant sa direction avisée que notre pleine et entière collaboration nous permettront de conclure cette réunion de manière satisfaisante et d'atteindre, ensemble, les objectifs dont nous sommes convenus pour le FIDA.

Madame la Présidente,

J'aimerais qu'il soit pris note de ma reconnaissance et de ma gratitude ainsi que de celles de mon gouvernement pour le travail impressionnant accompli par le FIDA et pour les succès dont il peut se prévaloir, en particulier sous la houlette du Président M. Fawzi Al-Sultan, lequel n'a pas ménagé ses efforts. Le discours du Président, dans lequel ce dernier récapitule avec lucidité les actions du FIDA et les résultats tant quantitatifs que qualitatifs obtenus en termes d'amélioration du sort des populations défavorisées des États membres, a justifié s'il en était encore besoin son mandat et la confiance placée en lui. La Gambie, pour sa part, est reconnaissante et très satisfaite des relations bénéfiques qu'elle entretient depuis longtemps avec le FIDA, dont les projets, anciens et en cours, lui ont fait gagner du terrain dans le domaine de la sécurité alimentaire.

En Gambie, on connaît le FIDA jusque dans les ménages, en particulier en milieu rural. La population, dans son ensemble, et plus particulièrement les femmes vulnérables, les enfants et les pauvres sont bien conscients de l'importance et de la valeur de l'appui régulier dont ils bénéficient pour améliorer leurs revenus et leurs conditions nutritionnelle et sanitaire.

La détermination inébranlable dont le FIDA a toujours fait preuve pour accélérer le développement socio-économique de la Gambie est largement démontrée par les bons résultats des deux projets en cours, à savoir le programme de développement agricole des Basses Terres (LADEP), qui vise essentiellement à faire augmenter de manière durable la production traditionnelle de riz afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages ruraux appauvris, et le projet de financement rural et d'initiatives communautaires (RFCIP).

On estime que le LADEP a déjà un impact important en termes d'augmentation des rendements et de mise en valeur de nouvelles terres pour la culture. Ce succès s'explique notamment par l'accent qui a été mis sur les technologies simples et adaptables et sur l'amélioration de la participation des communautés et des agriculteurs comme moyen de renforcer l'organisation communautaire pour la gestion des terres et de l'eau.

L'autre projet, le RFCIP, qui a débuté il y a deux ans environ, se déroule de manière satisfaisante. En étroite collaboration avec la Banque centrale de Gambie, des organisations non gouvernementales et les communautés, il vise à populariser les banques villageoises connues sous le nom de *visacas*. Il existe déjà près de 51 *visacas* en Gambie, dont trois que j'ai moi-même inaugurées pas plus tard que la semaine dernière. Elles ont toutes été conçues et construites sous l'égide du RFCIP financé par le FIDA et le gouvernement. Il est encourageant de constater que les trois nouvelles *visacas* ont mobilisé une épargne d'un montant de près de 7 000 dalasis gambiens (500 USD), soit plus que le montant exigé pour être reconnue. C'est une démonstration de l'efficacité du processus prudent et participatif adopté par le projet. La mise en place de mécanismes de

financement ruraux appropriés est l'une des trois priorités que la Gambie a définies pour faire progresser son agriculture - les deux autres étant le maintien de la fertilité des sols et la gestion du contrôle de l'eau.

Madame la Présidente,

Il convient de souligner ici que le Programme spécial du FIDA pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA) est unique et revêt une importance stratégique. En mettant l'accent sur la sécheresse et le contrôle de la désertification, il fournit un cadre pour la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et, partant, pour la lutte contre la pauvreté et le développement rural. Ce sont ces objectifs fondamentaux qui confèrent au FIDA son caractère unique et sa renommée. C'est ainsi que le Fonds contribue largement à la transformation du continent et à l'amélioration de l'environnement mondial pour le plus grand bénéfice de l'humanité. Les progrès réalisés à ce jour dans le cadre de l'exécution du PSA sont encourageants et justifient une incorporation des objectifs et des stratégies de ce programme dans les grands programmes nationaux en cours. Ces derniers, en tant que stratégies en matière de lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et finances rurales, jettent des bases solides pour une croissance durable, la paix, la stabilité et le développement. Il est vital d'appuyer ces domaines prioritaires si l'on souhaite favoriser une véritable participation de la base, un renforcement des capacités des communautés, un développement axé sur les populations et la démarginalisation de ces dernières. C'est pourquoi il est parfaitement justifié d'appeler le FIDA à mobiliser davantage de ressources en faveur de ces domaines prioritaires.

J'aimerais également assurer le Conseil que tous les efforts et toutes les ressources qui sont consacrés à l'amélioration du sort des populations rurales du monde en développement le sont à bon escient. Le développement est un processus de longue haleine: le FIDA doit donc continuer à nous aider et à nous insuffler des forces pour que les fragiles économies en développement que nous sommes devenions de solides économies en croissance.

Je me permets de faire écho à certains points importants soulevés par des orateurs précédents. Premièrement, la meilleure façon de réduire, voire d'éliminer la pauvreté est de mettre l'accent sur les populations. Elles seules en effet ont le pouvoir de réduire leur propre pauvreté. Aussi les agents du développement doivent-ils se considérer comme des catalyseurs et accorder davantage de confiance aux capacités des pauvres. Deuxièmement, on ne peut envisager de réduction de la pauvreté sans croissance. Il nous faut inverser la tendance à la baisse des investissements dans l'agriculture, laquelle est l'épine dorsale de l'économie des pays en développement. Troisièmement, un ami à moi, occidental, qui n'a sans doute jamais connu la faim, m'a dit récemment que pour lutter contre la pauvreté il fallait d'abord remplir les ventres, étape indispensable si l'on veut travailler avec efficacité aux autres niveaux.

Sur ces paroles, Madame la Présidente, je conclurai ce discours en exprimant ma sincère gratitude et ma satisfaction quant au rôle joué par le FIDA pour faire de la Gambie une nation meilleure et autosuffisante et du monde en développement un lieu agréable à vivre. Ma plus grande admiration va au Président Al-Sultan et à mes collègues Gouverneurs pour leur direction avisée et la sagesse dont ils font preuve en consacrant les ressources du Fonds à l'élimination de la pauvreté et au développement rural.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## **Déclaration du Gouverneur pour la République de Guinée**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président du Fonds international de développement agricole,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole pour m'adresser à votre auguste assemblée de l'année 2001.

Je voudrais donc, avant tout, m'acquitter d'un agréable devoir: celui de vous transmettre les chaleureuses salutations du peuple de Guinée et de son Président, le Général Lansana Conte. Ces salutations en ce début du troisième millénaire sont également des souhaits en faveur d'une mondialisation dans laquelle le partenariat devenu séculaire entre votre institution et notre gouvernement en faveur de nos populations devra connaître de plus grands succès dans le cadre de la lutte contre la pauvreté pour leur sécurisation alimentaire et l'augmentation de leurs revenus.

La République de Guinée, dont 85% de la population sont des ruraux, est caractérisée à l'instar de la plupart des pays du tiers monde par le phénomène de la pauvreté. C'est pourquoi son gouvernement accorde toujours, dans sa politique de développement, une place de choix à la lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de cette lutte, priorité est accordée au développement de l'agriculture puisque la population concernée tire l'essentiel de son existence de cette activité.

À ce titre, mon pays a, depuis 1984, ouvert largement la porte à la coopération internationale grâce à laquelle des bailleurs de fonds, dont le FIDA, ont déployé d'importants efforts pour un développement harmonieux et viable des communautés rurales.

Ces efforts se concrétisent aujourd'hui par une augmentation très nette de la production agricole. À cet égard, nous notons à titre d'exemple que la production de riz, nourriture de base des populations guinéennes, s'établit fin 2000 à hauteur de 816 000 tonnes contre 760 000 tonnes en 1999, tandis que pour la même période les importations de riz sont passées de 240 000 tonnes à 150 000 tonnes malgré un effondrement du cours mondial qui est passé de 259 USD par tonne sur le dernier trimestre 1999 à 175 USD à la même période en 2000.

Il m'est également agréable de dire, à l'occasion de ce Conseil, que mon pays s'emploie de plus en plus à la structuration du monde rural pour permettre à celui-ci de s'autogérer suite à l'augmentation de sa capacité de gestion en matière d'organisation-planification, suivi et exécution de son propre plan de développement.

À ce titre, je tiens à remercier la communauté des bailleurs de fonds et particulièrement le FIDA avec l'appui duquel les quatre régions naturelles de la République de Guinée sont aujourd'hui couvertes par quatre grands projets, à savoir:

- Le projet de développement des petits exploitants en Guinée forestière (PDPEF),
- Le projet d'appui aux petits exploitants en Basse Guinée Nord (PAPE-BGN),
- Le programme de réhabilitation agricole et d'appui au développement local du Fouta Djallon (PRAADEL),
- Le programme participatif de développement rural en Haute Guinée (PPDR-HG).

Il y a lieu de signifier que comme impact de ces projets et programmes nous notons avec satisfaction: l'amélioration des infrastructures socio-économiques rurales (pistes, magasins de stockage, postes et centres de santé, centre de formation, ouvrages de régulation du bas-fonds, etc.); l'augmentation des capacités financières due à l'organisation et la vulgarisation de la microfinance à travers les institutions financières rurales que sont: les associations de services financiers (ASF), les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les organisations de groupements autour d'activités génératrices de revenus.

Un autre élément très dynamique qui s'inscrit actuellement dans l'agenda de nos projets et programmes est la mise en œuvre de la problématique hommes-femmes dans le développement. En la matière, le Gouvernement de la République de Guinée, en parfaite adéquation avec votre politique d'aide aux communautés rurales, estime que cet aspect est un véritable ingrédient du processus de lutte contre la pauvreté. Les actions en cours dans ce domaine s'articulent ainsi: responsabilisation de la femme et de l'enfant conformément à leur dû; allègement des tâches de la femme par la mise à sa disposition d'unités de transformation, de matériel de transport et la vulgarisation des foyers améliorés; développement de l'hygiène - santé au sein des villages.

Au moment où se tient le présent Conseil, beaucoup de pays, singulièrement ceux d'Afrique, sont confrontés à des guerres fratricides accentuant davantage la pauvreté de leurs populations. En ce qui concerne la République de Guinée, les agressions armées réalisées et poursuivies depuis septembre 2000, le long de nos frontières sud et sud-ouest, ont déjà produit des conséquences lourdes sur la vie de nos populations rurales.

C'est pourquoi le Gouvernement de République de Guinée avec à sa tête le Général Lansana Conte lance un appel pressant à la communauté internationale afin que partout ailleurs les meilleures dispositions soient prises pour le retour à la paix, la quiétude et la concorde. Dans ce contexte, nous nous adressons particulièrement au Fonds international de développement agricole pour lui exprimer notre puissante volonté de poursuivre l'aide aux populations déjà pauvres et qui souffrent aujourd'hui très atrocement du poids de ces guerres. À cet effet, nous demandons son soutien pour le financement de futurs programmes et projets.

La République de Guinée, par ma voix, exprime sa réelle satisfaction vis-à-vis du FIDA, depuis près d'une décennie est devenue un de nos partenaires privilégiés.

En nous réjouissant des fruits de sa franche collaboration, nous continuons à magnifier ses constants efforts dans le cadre de l'augmentation des prêts régionaux notamment envers l'Afrique.

Mon pays, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour sa participation à la reconstitution des ressources financières du FIDA. C'est ainsi que dans le cadre de la cinquième reconstitution, il a déjà fourni sa participation.

Nous encourageons tous les pays membres et les donateurs à poursuivre la mise à disposition du FIDA des moyens suffisants lui permettant de continuer son historique lutte contre la pauvreté.

En renouvellement donc de notre attachement à votre institution, nous fondons notre espoir sur une solidarité agissante pour le bonheur de nos populations pauvres.

Je ne saurais terminer mon intervention sans:

- Saluer au nom du Chef de l'État, le Général Lansana Conte, votre institution pour la nomination de notre compatriote Mohamed Béavogui aux hautes fonctions de Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et Centrale depuis février 2001;



- Remercier vivement le Président du FIDA et ses collaborateurs compétents qui l'entourent pour leurs inlassables efforts consentis pour le renforcement des bonnes relations entre le FIDA et la Guinée.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre bien aimable attention.

## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République d'Iraq**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de représenter mon pays, l'Iraq, pendant cette session importante. Elle est importante parce qu'elle est la première du troisième millénaire, que ses participants ont élu un nouveau président pour le FIDA de façon démocratique, bien qu'en ignorant l'engagement établi d'élire un président issu de la liste B, et enfin parce que l'un des dirigeants des pays arabes - Son Excellence le Président Hosni Moubarak - siège parmi nous.

Madame la Présidente,

Vous savez que l'Iraq fait partie des pays fondateurs du FIDA. Il a contribué - par le biais du FIDA lui-même ou de la coopération bilatérale - à promouvoir l'objectif du Fonds qui est d'atténuer la malnutrition et de lutter contre la faim partout dans le monde parce qu'il croit que le monde constitue une seule et même famille et que les pays riches doivent aider les pays pauvres à surmonter l'un des problèmes les plus graves: assurer à chaque être humain le droit de manger à sa faim où qu'il vive, indépendamment de sa race, de son origine ou de sa couleur. À cet égard, j'aimerais ajouter que la foi absolue de l'Iraq en ce concept l'a conduit à partager ce qu'il avait - malgré l'embargo injuste et inhumain qui dure depuis plus de dix ans maintenant - avec le peuple assiégé de Palestine et à faire des dons - sous forme de pétrole - à certains pays frappés par des catastrophes naturelles.

Madame la Présidente,

J'aimerais apporter ici la confirmation d'une réalité: en temps normal, l'Iraq - un des pays fondateurs de ce fonds, comme je l'ai dit précédemment - n'a jamais demandé de prêt ou de don, parce qu'il lui semblait que d'autres pays en avaient grand besoin alors que lui-même pouvait s'en passer. Cependant, l'embargo injuste et ses conséquences sur l'infrastructure agricole et les secteurs d'appui ont modifié la situation. La plupart des organisations des Nations Unies ont pris des mesures pour tenir compte de ces nouvelles circonstances, ce qui, nous l'espérons, conduira le FIDA à en faire autant dans le respect de son règlement et de son statut.

Au nom de mon pays, ma délégation souhaite que votre réunion soit fructueuse.

Je vous remercie.

## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour l'État du Koweït**

Madame la Présidente du Conseil,  
Monsieur le Président du FIDA,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

J'aimerais saisir cette occasion de dire quelques mots, en commençant par souligner le grand attachement et la profonde estime que nous éprouvons pour le FIDA dont les efforts pour éliminer la pauvreté et la faim dans les diverses parties du monde en développement n'ont jamais faibli.

Comme vous le savez sans doute, le problème de la pauvreté est au premier rang des priorités de la société internationale et de ses institutions, ainsi que de celles des ONG. Vous savez aussi que bien que les technologies de l'information et des communications et les techniques du savoir dans diverses disciplines aient fait d'immenses progrès et soient utilisées pour renforcer la croissance économique et le bien-être social, plus d'un milliard de personnes dans le monde - en particulier en milieu rural - ne bénéficient pas de ces réussites et connaissent encore la pauvreté et la faim par manque de ressources ou en raison de catastrophes naturelles ou de facteurs particulièrement néfastes. La communauté internationale, forte de ses expériences passées et des enseignements tirés, a compris que pour lutter contre ces problèmes, il fallait créer des synergies aux niveaux national, régional et international, avec des stratégies globales et des mécanismes appropriés impliquant la coopération et la coordination des parties concernées, afin d'exécuter les programmes et les projets sous la direction du pays concerné.

Pendant plus de vingt ans, le FIDA a joué un grand rôle dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Si l'on en croit les documents et les rapports qui nous sont présentés, le FIDA est conscient des responsabilités qui seront les siennes dans l'étape à venir, et il s'efforce résolument de s'adapter au nouvel environnement international dont l'évolution rapide a un impact de longue portée sur le développement.

Tandis que nous nourrissons l'espoir que les initiatives et les efforts du FIDA pour éliminer la pauvreté seront couronnés de succès, nous savons combien il est important de fournir les ressources permettant la réalisation de tels objectifs, et notamment la reconstitution des ressources du FIDA. La prise d'effet de la cinquième reconstitution viendra confirmer l'adhésion aux objectifs du FIDA et confortera ses activités.

D'autre part, certains problèmes ont un impact sur le développement agricole et la lutte contre la faim et la pauvreté, dans la mesure où l'agriculture est la source principale de revenus en milieu rural, et sur l'économie rurale, par le biais des exportations. Toutes les améliorations économiques, et la libéralisation du commerce mondial ainsi que l'élargissement de la concurrence qu'elles entraînent, devraient offrir aux pays en développement, qui ont un avantage comparatif en matière de production agricole, des débouchés commerciaux pour leurs produits sur les marchés internationaux sans que leur compétitivité soit pénalisée par des restrictions ou des politiques protectionnistes ou de subvention. Les pays développés devraient renoncer à de telles mesures.

Le problème de la pauvreté ayant plusieurs facettes et de multiples causes, il est indispensable que les pays développés et les donateurs apportent leur concours, non seulement en allouant davantage de ressources à la lutte contre la pauvreté dans les pays qui exécutent des stratégies et des programmes en ce sens, mais aussi en réduisant les dettes des pays en développement, par exemple dans le cadre de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.



Nous espérons que le FIDA continuera sa route avec le même succès, et comptons sur l'appui régulier de la communauté internationale pour la réalisation de ses nobles objectifs. En attendant, nous aimerions remercier le Président du FIDA et lui exprimer notre satisfaction pour tout ce qu'il a accompli pendant les huit années passées à servir la mission et les activités du Fonds. Nous félicitons également le Président élu et lui souhaitons le plus grand succès dans son travail.



## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République démocratique populaire lao**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le grand plaisir d'avoir été invité à participer à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je voudrais tout d'abord féliciter sincèrement le Président et ses collaborateurs, au nom du Gouvernement de la République démocratique populaire lao, des excellentes dispositions prises pour organiser la présente session et je tiens aussi à remercier le pays hôte de l'accueil très chaleureux réservé à notre délégation.

Monsieur le Président,

La République démocratique populaire lao est l'une des nations d'Asie particulièrement touchée par la crise économique et financière de ces trois dernières années. Notre pays s'est développé graduellement et lentement parce que les fondements essentiels de notre économie en sont encore à leurs débuts, tout comme dans d'autres pays moins avancés. Nous ne sommes donc pas capables d'éviter l'impact de la crise financière causé par un taux d'inflation très élevé et sans précédent et par les multiples dévaluations du nouveau kip lao.

Pour sortir de ces difficultés, le Gouvernement lao a concentré ses efforts sur les mesures telles que le financement du budget par l'impôt et le contrôle des changes, la réduction du déficit commercial par la promotion des exportations et la libéralisation des échanges. Ces premiers efforts ont déjà porté leurs fruits: le taux d'inflation a été ramené de 140,2% en 1999 à 10% à la fin de 2000, la valeur du nouveau kip s'est renforcée et est aujourd'hui plus stable. La croissance économique a été de 6,7% en 2000.

Nous savons cependant que la stabilité ainsi obtenue n'est pas assez solide. Il faut renforcer les moyens de production et rechercher les moyens d'étendre le potentiel national. Il reste de nombreux problèmes économiques que notre gouvernement doit s'efforcer de résoudre. Il faut maintenir le financement du budget par l'impôt et le contrôle des changes, en tenant compte de tous les facteurs en jeu. Pour l'exercice budgétaire 2000-2001, on prévoit que les recettes atteindront 13% du produit intérieur brut (PIB), y compris 1% reporté de l'exercice précédent; les dépenses publiques seront plus efficaces, le déficit budgétaire sera contenu à 8% du PIB (1% de moins que l'an dernier) et les investissements publics dans les secteurs importants ne dépasseront pas 12% du PIB. Conformément à notre politique budgétaire, nous interdirons les avances bancaires pour équilibrer le budget national et nous mobiliserons plutôt l'épargne par l'émission d'obligations à moyen terme.

Le contrôle des changes sera maintenu pour contenir l'inflation à 10% (le taux moyen de l'exercice 2000-2001), le taux de change des devises sera fondé sur l'offre et la demande du marché. La Banque de la République démocratique populaire lao a veillé spécialement à contrôler la masse croissante de devises étrangères en circulation en gérant l'emprunt, en attirant les devises étrangères en surplus vers le système financier par l'émission d'obligations à court terme et en ajustant les taux d'intérêt au taux de l'inflation. La stabilité des taux de change et la réduction de l'inflation renforceront la confiance des investisseurs nationaux et étrangers dans notre gestion macro-économique.



En ce qui concerne le commerce extérieur et la coopération économique avec les pays étrangers, notre gouvernement s'est maintenant ouvert aux investissements étrangers dans les activités productives et le commerce afin de remplacer les importations, de promouvoir les exportations (en insistant sur l'amélioration de la qualité) et de forger des partenariats étendus et stables centrés sur notre potentiel.

Monsieur le Président,

Je voudrais saluer cordialement tous les délégués ici présents qui ont été des partenaires très efficaces au cours des années difficiles que nous avons traversées dans le passé et qui ont soutenu notre pays, la République démocratique populaire lao.

Le mandat et les stratégies du FIDA ont coïncidé avec nos buts et objectifs.

Depuis 1979, le FIDA a accordé à notre gouvernement sept prêts d'un montant total de 25,867 millions de DTS (net). Quatre projets ont été achevés et trois sont en cours. Tous ont été concentrés sur les zones les plus reculées et les plus pauvres de notre pays montagneux pour aider les femmes et les hommes pauvres et leurs enfants, spécialement les minorités ethniques, à lutter contre la faim et la pauvreté et à accroître leurs revenus en vue d'une sécurité alimentaire durable.

Les projets en cours financés par le FIDA au Laos sont situés dans les zones reculées et pauvres de trois provinces septentrionales du pays, où les conditions socio-économiques et physiques sont les plus dures. La plupart des projets ont eu un impact global favorable sur la population ciblée dans les zones du projet, en accroissant la sécurité alimentaire et les revenus et en atténuant la pauvreté. Le FIDA a joué un rôle important et novateur en ciblant les interventions des projets sur les minorités ethniques pauvres des moyens et hauts plateaux, en introduisant des systèmes de recouvrement des coûts pour les petits périmètres d'irrigation, en mobilisant la contribution des bénéficiaires pour la construction des ouvrages, en confiant aux bénéficiaires l'entière responsabilité de l'utilisation et de l'entretien des investissements qui leur profitent directement et en encourageant le développement participatif dans la formulation et la réalisation.

Je voudrais toutefois souligner ici l'importance d'une bonne formulation des projets et de leur évaluation prospective pour réduire au minimum les risques de gaspillage et d'inefficacité - jusqu'aux instruments de gestion des ressources et techniques d'exécution des projets que sont le cadre logique et le plan de travail et budget annuels - en tant que condition d'une bonne gouvernance et de responsabilité et pour nous aider à atteindre nos objectifs communs, l'éradication de la faim et le recul de la pauvreté.

Accroître la participation de nos bénéficiaires à la planification et à la réalisation des projets ainsi qu'à l'utilisation des biens et services peut se révéler le moyen le meilleur et le plus sûr de renforcer la transparence, spécialement dans le processus de décentralisation en cours dans notre pays. Nous appliquerons les méthodes participatives et tirées par la demande. Elles permettent aux bénéficiaires d'assurer eux-mêmes la surveillance et d'évaluer ensemble l'impact des ressources et leur emploi, et garantissent au mieux que nos objectifs communs seront atteints. C'est pourquoi les projets financés par le Fonds au Laos exigent une plus grande souplesse dans le processus d'exécution afin qu'on puisse ajuster et adapter rapidement les activités aux besoins et situations changeantes de nos bénéficiaires, qui sont pauvres. En outre, ces projets devraient aussi prévoir une plus grande latitude dans l'attribution des fonds et ressources pour s'adapter rapidement et correctement aux changements. Comment pouvons-nous améliorer la réalisation des projets ?

A l'avenir, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao organisera plus régulièrement un dialogue au sujet des problèmes liés aux stratégies de lutte contre la pauvreté, de décentralisation et de délégation de responsabilités pour la planification, le financement et la



réalisation des programmes de développement, du développement agricole et rural et de l'assistance destinée aux populations pauvres des régions rurales des moyens et hauts plateaux.

Notre tâche principale est de lutter contre la faim et la pauvreté. Nous avons besoin dans notre collaboration future d'une synergie accrue et d'une plus grande complémentarité avec les autres partenaires de développement. C'est alors seulement que nous pourrons mieux nous connaître et unir à l'avenir nos efforts au sein de partenariats.

Je vous remercie.

## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République du Mali**

Monsieur le Représentant de la République italienne,  
Madame la Présidente du Conseil,  
Messieurs les Vice-Présidents du Conseil,  
Distingués Délégués,  
Honorables invités,

Je voudrais en premier lieu exprimer toute notre confiance au Président du Conseil et aux membres du Bureau pour la maîtrise dont ils sauront faire preuve afin de réaliser les objectifs de la présente session.

Il y a un an déjà nous tenions ici même la vingt-troisième session du Conseil. Tous les espoirs étaient permis alors pour la mise en œuvre effective et dans les meilleurs délais de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater avec amertume que tel n'est pas le cas, et que le défaut des paiements à ce titre et le faible niveau du revenu des placements en 2000, associé aux pertes liées aux taux de change, ont sérieusement compromis la situation des ressources du Fonds.

Plus que jamais l'objectif primordial auquel le FIDA participe est de contribuer à atteindre le but visé par le Sommet mondial de l'alimentation dans son Plan d'action adopté en 1996, à savoir réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des pauvres et des personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans les pays en développement demeure d'actualité, en particulier pour les pays d'Afrique.

Les données disponibles montrent que pour des raisons diverses dont les conflits, les catastrophes naturelles et les difficultés économiques, les progrès sont lents et l'objectif risque de ne pas être atteint si des mesures appropriées n'étaient pas prises à temps.

Aussi, la confirmation des engagements pris par les plus hauts responsables des États membres au Sommet mondial de l'alimentation cinq ans après, tel que proposée par le Directeur général de la FAO, nous paraît-elle plus qu'appropriée à l'heure actuelle.

Les efforts du FIDA pour faire face aux défis rencontrés sur la voie de la réalisation de l'objectif visé doivent être renforcés et parachevés au plus vite.

Nous saluons à ce titre le lancement par le Secrétaire général des Nations Unies du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*.

Le FIDA doit promouvoir le plus de consensus possible concernant le problème central de la pauvreté rurale dans l'effort global de lutte contre la pauvreté, le rôle des pauvres comme protagonistes de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté, et une alliance la plus élargie possible réunissant tous les secteurs de la société.

Le FIDA s'est engagé dans l'Initiative de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) sur notre demande, et mon pays, la République du Mali, compte parmi les pays bénéficiaires.

Nous fondons notre espoir sur la grande générosité des donateurs pour des contributions additionnelles afin que la participation du FIDA à cette initiative n'influence pas négativement le programme de prêts. L'abaissement des engagements porterait un coup dur à tous ceux qui espèrent et attendent l'appui du Fonds.



Ma délégation approuve le financement au moyen de ressources privées pour des activités additionnelles dans le cadre de projets et programmes du FIDA par la mise en place d'un fonds fiduciaire, et le cofinancement par le biais du marché. Les garanties nécessaires devront être prévues afin d'éviter les effets pervers qui pourraient découler de ces pratiques.

Bien que dans la limite du plafond fixé à 7,5% du programme de travail, le programme de dons d'assistance technique a connu une réduction par rapport à 2000. Les arguments fournis, quoique justifiés, nous amènent à souhaiter néanmoins que d'autres réductions soient évitées à l'avenir, car nos pays ont un grand besoin de ce programme.

Pour la gestion des ressources humaines, nous souhaitons une plus grande équité et un équilibre géographique pour le recrutement des cadres au FIDA, comme cela se passe dans d'autres organisations.

En vertu de ce qui précède, ma délégation marque son approbation pour le budget administratif à croissance zéro pour 2001 d'un montant total de 53,6 millions de USD, et le programme de travail 2001 qui s'élève à 394,0 millions de USD.

Le Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) est accueilli favorablement par notre délégation. Nous fondons beaucoup d'espoir sur l'amélioration du portefeuille de projets et programmes du FIDA grâce à ce mécanisme.

Aussi, ma délégation est heureuse d'annoncer que toutes les dispositions sont prises pour le paiement de notre contribution à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds, le Mali étant à jour pour la quatrième reconstitution.

Ma délégation salue les efforts de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, qui ont débouché sur un programme cohérent et une structure institutionnelle pour la suite de ses travaux.

Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a apporté un appui précieux au Mali tout au long de l'année écoulée, et ce malgré la faiblesse des ressources dont il dispose. Nous lançons par conséquent un appel aux donateurs afin qu'ils accordent une plus grande attention au Mécanisme qui effectue un travail remarquable sur le front de la lutte contre la désertification pour nos pays toujours menacés par ce fléau.

Je ne saurais terminer sans manifester toute notre reconnaissance et nos remerciements au Président sortant M. Al-Sultan, et à M. Yahia Bouarfa, précédent Directeur de la Division Afrique I, qui se retire du FIDA après tant d'années de bons et loyaux services, pour le travail accompli au bénéfice de nos pays.

Bienvenue au nouveau Président et au nouveau Directeur de la Division Afrique I, qui ont toute notre sympathie et notre confiance dans leurs capacités à œuvrer pour le bonheur de nos ruraux pauvres.

Bonne année 2001 à tous, et qu'il plaise au Bon Dieu que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous serons assignés.

Je vous remercie.

## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République de l'Ouganda**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président sortant du FIDA,  
Monsieur le Président nouvellement élu du FIDA,  
Messieurs les Gouverneurs et observateurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier vivement le FIDA, au nom du peuple et du Gouvernement ougandais, des excellentes dispositions qu'il a prises pour la tenue de la présente réunion. Je tiens aussi à féliciter le Président sortant, M. Fawzi H. Al-Sultan, d'avoir rempli son mandat avec succès et d'avoir dirigé le Fonds avec grande compétence. Je félicite également le nouveau Président, M. Lennart Båge, de son élection à la tête du FIDA et lui souhaite de voir son mandat couronné de succès.

Je remercie le FIDA d'avoir soutenu sans relâche l'Ouganda depuis 1981. Grâce à cet appui et à celui d'autres donateurs, l'économie ougandaise a pu progresser au taux moyen de 6% par an au cours de la dernière décennie. L'appui du FIDA est précieux, car il est centré sur le secteur agricole qui représente 45% de l'économie et occupe 80% de la population. Cet appui a donc permis de faire reculer fortement la pauvreté en Ouganda, où son niveau est tombé de 56% en 1992 à 35% en 2000.

Le Gouvernement de l'Ouganda s'emploie depuis plusieurs années à éliminer la pauvreté. Ses efforts sont orientés par le Plan d'action pour lutter contre la pauvreté, qui a été établi en 1997 et remanié en 2000. Le Plan fixe le cadre directeur pour l'élimination de la pauvreté en Ouganda au cours des deux prochaines décennies (1997-2017). Dans ce cadre, le gouvernement a centré son action sur l'agriculture et a élaboré le Plan de modernisation de l'agriculture. Celui-ci prévoit de transformer une économie pauvre dans laquelle la population est enfermée dans une agriculture de subsistance traditionnelle en une économie moderne dont les agents seront en mesure de participer activement à la croissance économique dans tous les secteurs.

L'an dernier, mon collègue; le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et Gouverneur adjoint pour l'Ouganda, vous a dit que nous étions parvenus au stade final de l'élaboration du cadre d'orientation du Plan de modernisation de l'agriculture et a demandé l'appui du FIDA dans un certain nombre de domaines. Je suis heureux de pouvoir vous dire que ce cadre est maintenant arrêté et devenu opérationnel et que le FIDA a accepté de financer le programme national des services consultatifs en faveur de l'agriculture (NAAS).

Le Fonds finance actuellement les programmes/projets suivants:

- Projet de développement du sous-secteur du coton
- Projet de développement des huiles végétales
- Programme de soutien au développement des districts
- Programme de modernisation de l'agriculture à assise régionale.

Les projets ci-après sont en cours d'élaboration:

- Programme de développement des efforts des femmes ougandaises pour sauver les orphelins (UWESO)
- Programme NAAS.

En conclusion, je tiens à féliciter le FIDA de son programme de travail pour 2002, et plus spécialement de s'être engagé à apporter une contribution durable à l'élimination de la pauvreté.

Je vous remercie.

## Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République islamique du Pakistan

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Messieurs les Gouverneurs,  
Messieurs les Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage, au nom du Gouvernement pakistanais, à M. Fawzi H. Al-Sultan, Président sortant du FIDA, pour la contribution inestimable qu'il a apportée au succès du Fonds. Sous sa direction éclairée, le FIDA a pu se forger la réputation d'une institution pilote dans la lutte contre la pauvreté. Il a dirigé l'organisation lors des difficiles négociations de la quatrième reconstitution et a mené à bonne fin celles de la cinquième reconstitution. Ses efforts pour transformer le FIDA en une organisation de savoirs sont louables et sa recherche de l'efficacité admirable. Il convient de le féliciter aussi d'avoir lancé avec succès le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*. Nous espérons qu'il a éprouvé de la satisfaction à exercer son mandat et qu'il quitte le FIDA avec le sentiment d'avoir réussi. Nous prions pour que ses activités futures soient encore couronnées de succès.

Madame la Présidente,

La Déclaration du Millénaire de l'ONU reconnaît que la mondialisation offre certes de riches possibilités, mais que ses bienfaits et son coût sont inégalement répartis et qu'il convient d'en étendre le bénéfice à tous et de la rendre équitable. On s'accorde à reconnaître que la pauvreté et les inégalités sont les plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Nous avons pour tâche de créer, au niveau national comme au niveau mondial, un environnement propice au développement et au recul de la pauvreté. Vous savez fort bien, Madame la Présidente, quelles sont les mesures prises pour atteindre ces objectifs au niveau mondial. Au niveau national, le Pakistan s'efforce de le faire:

- en créant un environnement porteur par la délégation des pouvoirs au niveau local et en restaurant un rapport de confiance entre la population et le gouvernement;
- en se lançant dans un programme positif de lutte contre la pauvreté pour créer des emplois, accélérer l'activité économique dans les zones marginalisées et fournir les équipements sociaux de base;
- en mettant en place des services de microfinancement pour fournir du crédit aux pauvres, aux nécessiteux et aux groupes les plus démunis et les plus défavorisés, sans garantie ni caution;
- en renforçant et en améliorant le filet de sécurité sociale par des programmes de soutien alimentaire et par l'augmentation de l'allocation de subsistance dans le cadre du système islamique de *Zakat*.

Sachant que l'agriculture, qui emploie 50% de la population, reste le secteur clé de la réduction de la pauvreté et de la croissance, nous avons pris des dispositions pour revitaliser ce secteur; notamment par des mesures en faveur des pauvres et des groupes marginalisés. À cet effet,

- nous rationalisons les prix de soutien des principaux produits de base, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs;
- nous lançons, par l'intermédiaire de la Banque de développement agricole du Pakistan, un système de microcrédit spécifiquement destiné aux régions rurales, pour promouvoir les compétences locales par le financement d'activités productives au niveau du village au moyen de prêts accordés à des particuliers ou des groupes homogènes de cinq membres;
- nous distribuons les terres abandonnées aux pauvres, aux familles à faible revenu et à celles qui ont été contraintes par la sécheresse d'abandonner leur foyer.

Grâce à ces mesures et à d'autres, la situation alimentaire du Pakistan est restée satisfaisante pendant l'année en cours. Le secteur agricole a progressé au taux remarquable de 5,6% en 1999-2000, comparé à celui de 2,0% en 1998-1999. La production céréalière a également progressé de façon encourageante. La production totale de céréales alimentaires a atteint 29,0 millions de tonnes, en progression de 13,7% par rapport à l'an dernier. La production de blé a augmenté de 18,5% en 1999-2000, passant de 17,8 millions à 21,1 millions de tonnes. Des progrès d'ampleur variable ont été enregistrés dans la production d'autres cultures céréalières importantes, en particulier le riz (10,6%). Le manque d'eau devient cependant un frein sérieux au développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et c'est l'un des domaines qui exige des initiatives majeures, alliées à des solutions novatrices au niveau le plus petit.

Madame la Présidente,

Dans nos efforts pour faire reculer la pauvreté, nous avons trouvé auprès du FIDA un partenaire de bonne volonté et audacieux. Il a approuvé récemment le projet de développement dans le sud des zones tribales sous administration fédérale. Celui-ci est un excellent exemple d'une action centrée sur l'une des régions les plus pauvres et les plus inaccessibles du Pakistan. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nous continuions de réaffirmer notre ferme soutien au FIDA dans l'exercice de son mandat et dans l'accomplissement de sa mission qui est de lutter contre la pauvreté rurale par une agriculture viable et le développement rural en mettant l'accent sur les secteurs marginalisés, les femmes et les paysans sans terre. Notre soutien s'exprime aussi par notre contribution de 2 millions d'USD à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.

Madame la Présidente,

Je tiens à féliciter le FIDA et ses membres d'avoir mené à bien en temps voulu la cinquième reconstitution. Nous espérons que les États membres feront preuve d'autant d'empressement et d'efficacité pour donner effet dans les délais prévus à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds. Nous constatons que la réalisation du Plan d'action pour 2000-2002 progresse et nous y voyons un instrument très utile pour orienter l'action future du FIDA. Nous soulignons l'importance du programme de reconfiguration des processus dans la transformation du FIDA en une organisation de savoirs. Nous avons noté que cette initiative va de l'avant et nous appuyons sa poursuite en liaison étroite avec les objectifs du Plan d'action.

Madame la Présidente,

Nous avons demandé avec insistance que le programme de travail du FIDA soit élargi afin qu'il puisse apporter une contribution de poids à la lutte contre la faim et la pauvreté et favoriser l'apparition d'un environnement porteur dans les pays où il intervient. C'est donc avec regret que nous constatons une diminution de 18% dans le programme de prêts pour 2001. Nous avons aussi félicité le FIDA de sa participation à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), mais nous l'avons mis en garde de ne pas financer cette Initiative et son accroissement au détriment du programme ordinaire de prêts. Nous répétons que les ressources nécessaires au financement de cette Initiative devraient être mobilisées en sus de celles qu'exige le maintien d'un niveau crédible des prêts. Nous en appelons donc encore une fois aux donateurs pour qu'ils trouvent des moyens additionnels de financer la contribution du Fonds au niveau accru de l'Initiative.

Enfin, Madame la Présidente, je tiens à vous adresser, à vous personnellement et au bureau, mes félicitations pour avoir dirigé avec autant de compétence les travaux du Conseil des gouverneurs au cours d'une période exceptionnellement difficile.

Je vous remercie.

## Déclaration du Gouverneur pour Sainte-Lucie

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président du FIDA,  
Distingués Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

### Réduire la pauvreté rurale par l'éducation et la participation

Le principal problème des foyers ruraux démunis de Sainte-Lucie et d'autres États des Îles du Vent était de trop dépendre du secteur de la banane comme source de revenu. En même temps, le marché de la banane, traditionnellement protégé et sûr au Royaume-Uni, devient de plus en plus incertain, et la libéralisation imminente des marchés dans le contexte de l'Union européenne risque de pousser de nombreux petits producteurs à abandonner leur activité.

Pour s'attaquer à ce problème, le FIDA a élaboré, pour les États des Îles du Vent, une stratégie propre à aider les foyers ruraux à s'adapter à l'évolution de la situation économique. Le projet de promotion des entreprises rurales (SL-REP) est né de cette stratégie. Il visait essentiellement à offrir aux petits exploitants et autres foyers ruraux démunis, en particulier les foyers dont la femme est le soutien de famille, la possibilité d'élargir leur base de revenus et de réduire les risques, en encourageant une vaste gamme d'activités productives. Cet objectif venait appuyer les politiques mises en œuvre par le Gouvernement de Sainte-Lucie pour diversifier l'activité économique nationale et soutenir les exploitants menacés par l'évolution de l'industrie de la banane.

Les activités du projet, concentrées dans le sud de l'île et couvrant Canaries, Choiseul, Laborie, Vieux Fort et Micoud, visent à maximiser l'utilisation des fonds disponibles. Le projet, d'une durée de six ans, a commencé en mai 1997 et devrait se terminer à la fin du mois de mai 2001. Le coût total du projet est estimé à 4,7 millions de USD. Quarante-six pour cent du financement sera assuré par le FIDA, 20% par la Banque de développement des Caraïbes, et le gouvernement fournira les moyens de financement de contrepartie, soit 33% du coût du projet. La contribution en espèces aux bénéficiaires devrait représenter 1% de son coût total. À ce jour, le FIDA a dépensé 2 874 365,17 XCD au titre du projet, soit près de 55% des dépenses totales déjà consenties au SL-REP.

Le SL-REP comprend cinq composantes principales, et toutes les activités leur sont intégrées, selon leur type. Ci-après, un bref descriptif de ces composantes:

- a) **Production:** développer, pour les foyers ruraux démunis, les possibilités de revenus viables dans la production vivrière et l'élevage, dans le traitement du poisson et par la mise sur pied d'autres types de micro-entreprise.
- b) **Commercialisation:** améliorer la capacité nationale à générer et à diffuser des renseignements à caractère commercial et à mener des actions de promotion commerciale, et renforcer la capacité à satisfaire durablement aux exigences de qualité de tous les marchés.
- c) **Crédit:** faciliter aux foyers ruraux l'accès au crédit pour la production de cultures vivrières et l'élevage et pour la création ou le développement de micro-entreprises, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire et dans des domaines autres qu'agricoles.



- d) **Développement et mobilisation communautaires:** établir un mécanisme décisionnel au niveau de la communauté pour l'attribution des ressources du projet et pour favoriser une participation efficace des bénéficiaires à la mise en œuvre et au fonctionnement du projet.
- e) **Coordination, suivi et évaluation du projet:** affecter une équipe de consultants chargée d'administrer de manière efficace la mise en œuvre du projet et de transférer les compétences aux bénéficiaires de celui-ci.

### **L'expérience de la participation**

Le projet SL-REP, qui se trouve dans sa quatrième année de fonctionnement, sera bientôt achevé. Une évaluation de l'état d'avancement des travaux a été effectuée en octobre 2000, et l'équipe de coordination du projet attend désormais des recommandations propres à renforcer l'impact des activités du projet au niveau communautaire afin d'améliorer continuellement le niveau de vie de la population rurale.

L'expérience a montré que l'enracinement des concepts du développement rural dans les communautés rurales démunies requiert un certain niveau d'organisation communautaire. Il était donc clair que les activités du projet n'auraient un quelconque impact réel sur les foyers ruraux démunis qu'elles étaient censées viser que si une équipe de gestion locale était créée sous une forme ou une autre. De cette prise de conscience sont nés les comités communautaires de mise en œuvre et de consultation, ou les CIAC, ainsi qu'on les appelle couramment. Ces comités sont essentiellement des organismes décisionnels que l'on peut qualifier, dans un certain sens, d'extensions des équipes de coordination du projet. Ils sont chargés d'identifier les éventuels bénéficiaires de l'assistance du projet, de repérer d'éventuels projets communautaires pour encourager le développement des communautés concernées, la mobilisation communautaire, la promotion du SL-REP à l'échelle communautaire, et pour fournir à l'équipe de coordination du projet les informations générales susceptibles de la guider dans la prise de décisions concernant des activités dans leurs communautés respectives.

À ce jour, 13 CIAC ont été créés dans la zone cible du projet pour représenter de nombreuses communautés dans le sud. Ces CIAC se trouvent à divers stades d'organisation et de structuration; en effet, ils n'ont pas été constitués au même moment mais au cours d'une période s'étalant sur deux ans. Ils s'occupent d'environ 7 240 foyers ruraux dans la zone cible. Ces CIAC ont participé à la construction de caissons de rangement pour les pêcheurs et à l'aménagement de sentier d'écotourisme. Ils ont également assuré une formation à plusieurs guides touristiques, appelés à travailler sur le sentier d'écotourisme de Canaries.

### **Démonstration et formation**

Le SL-REP a prévu la construction/rénovation de centres de ressources communautaires à Mon Repos, La Maze, Mongouge et Fonds St. Jacques. Le lancement effectif de cette activité a été retardé, mais les travaux devraient commencer en avril 2001. Il s'agit de créer un forum pour le transfert de technologies et pour la formation de membres des communautés dans les secteurs susceptibles d'induire une potentialisation communautaire, puisque tel est l'objectif central du projet. Ce projet a également entrepris de réaménager le canal d'irrigation de Delcer, ce qui devrait accroître considérablement la capacité productive des ménages d'agriculteurs dans les zones desservies par le canal. Un groupe local d'administration du canal a été mis en place pour superviser les activités du canal, et le SL-REP a passé contrat avec l'Institut de recherche et de développement agricoles aux Caraïbes (CARDI) pour une assistance technique dans la mise en œuvre des plans d'irrigation de la zone.



Le projet met également l'accent sur la gestion des ressources foncières et encourage les membres de la communauté et plus particulièrement les bénéficiaires d'un prêt agricole à prendre toutes mesures de conservation des sols. Par l'intermédiaire du CARDI, le projet a financé l'installation de parcelles témoins pour la culture de l'igname (patate douce) et de légumes sur les coteaux des régions 2, 3, 4 et 5. Des parcelles témoins pour la culture du chou Dasheen sont prévues dans la zone de Fond St. Jacques, et une excellente parcelle témoin pour la culture de choux Dasheen a déjà été aménagée à Morne Jacques et Choiseul. On compte que les exploitants agricoles qui visiteront ces sites s'initieront aux bonnes pratiques agronomiques pour la culture sur versant et sauront également apprécier les avantages découlant de la conservation des sols.

Grâce à la mobilisation des CIAC et à d'autres initiatives, divers programmes de formation sont parrainés par le projet au profit des membres de la communauté. Parmi ces mesures figurent la décoration pâtissière, la formation commerciale, la dynamique de groupe et la gestion de prêts. Des demandes portant sur de nombreux autres types de formation ont été reçues, et le projet s'efforcera d'y donner suite. Nombre de ces cours s'adressent aux femmes ayant la charge d'une famille monoparentale. À ce jour, 64 personnes (61 femmes et trois hommes) dans les communautés de Mon Repos, La Pointe, Praslin, Patience, Blanchard, Anse Ger et Desruisseaux ont obtenu un diplôme au terme de leur stage de décoration en pâtisserie, organisé dans le cadre du projet. Il faut espérer que l'autonomisation économique de ces femmes donnera de nouvelles impulsions au développement communautaire et améliorera le niveau de vie général de ces communautés.

Le projet croit savoir que l'absence de facilités de crédit est l'élément qui dissuade le plus les populations rurales de participer à des activités productives. Et lorsque ces facilités existent, ces populations se sentent aliénées du fait qu'elles n'ont pas accès aux institutions de crédit, quand bien même elles remplissent les conditions requises. Dans la composante "crédit" du projet, l'ensemble de la procédure d'accès au crédit a été simplifiée, et le projet travaille étroitement avec les caisses de crédit mutuel de Choiseul, Laborie et Saltibus. Ces caisses de crédit mutuel reçoivent une assistance du projet, destinée à les aider à intensifier leurs activités. À ce jour, 67 exploitations agricoles de type divers et micro-entreprises ont bénéficié de cette initiative. Ces entreprises, à leur tour, ont permis, lorsqu'elles ont obtenu de bons résultats, d'améliorer la situation de l'emploi dans la zone cible ainsi que les conditions de vie des bénéficiaires et de leur famille. Plus de 131 emplois ont été créés à partir de projets agricoles financés au titre de la composante "crédit". Mais cette initiative n'a pas toujours fonctionné de la manière indiquée dans le rapport d'évaluation; en effet, plusieurs facteurs en infléchissent l'orientation globale. Le projet s'efforce d'inculquer aux bénéficiaires de prêts une approche de gestionnaire en veillant à ce que chacun d'eux suive une formation commerciale avant de déboursier le premier centime.

### **Élimination des blocages sur les circuits commerciaux**

La commercialisation des produits est probablement la plus grande difficulté rencontrée par les producteurs locaux. Le SL-REP a reconnu cette faiblesse. Il s'emploie, car telle est sa politique pour toutes activités productives, à relier le producteur à l'acheteur en se gardant d'encourager la production de tout bien ou service pour lequel le débouché ne serait pas garanti. Cette approche non conventionnelle a permis à maintes reprises d'opérer une percée. L'Association des exportateurs de produits frais a réussi à passer un accord commercial avec un grand distributeur de produits frais à Miami et, grâce à une mission commerciale parrainée par le projet, à obtenir un espace de fret sur deux grandes lignes aériennes, à savoir Fine Air et Virgin Atlantic.

De même, le projet a œuvré en faveur de la création de capacités institutionnelles pour l'Association des exploitants de mousse marine de Praslin et, récemment, un marché a été identifié à Miami pour ce produit. Des négociations sont en cours pour affiner l'arrangement commercial. Entre-temps, un marché a été créé grâce à la brasserie locale, qui achète le gel à base de mousse marine pour ses procédés de brassage. L'Association des exploitants de mousse marine de Praslin, par



l'entremise du projet, a sollicité l'Unité de création de petites entreprises en vue d'élaborer un projet d'exploitation commerciale de mousse marine. Ces initiatives garantissent un apport précieux de devises ainsi que la création, au sein de ces communautés, d'emplois locaux de longue durée.

Le projet a beaucoup travaillé avec une micro-entreprise, la 'Plas Kasave' de Canaries, spécialisée dans la transformation de la farine et dans la fabrication de pain à base de manioc. L'assistance apportée dans le cadre du projet pour la conception d'étiquettes, pour l'emballage et pour la recherche de produits a induit, auprès de divers points de vente d'alimentation du pays, une forte demande en produits à base de manioc.

Le projet sensibilise aussi la population à la consommation de la viande de lapin, essentiellement par le biais de séances de dégustation organisées aux CIAC, ainsi qu'à travers d'autres activités communautaires. Ces campagnes de sensibilisation au lapin ont porté leurs fruits puisque la demande de viande de lapin excède largement l'offre, une demande qui émane notamment de plusieurs nouveaux restaurants.

Le projet s'est bien placé pour répondre à cette forte poussée de la demande de viande de lapin. Dans le cadre de sa sous-composante "bétail", le projet prévoit l'amélioration génétique des lapins, des ovins et des caprins de l'île.

Le projet s'est employé à consolider les groupes d'exploitants agricoles locaux dans la zone cible. Plusieurs d'entre eux ont bénéficié d'une assistance du projet et travaillent très étroitement avec celui-ci, qui les aide notamment pour la prospection de marchés et pour la mise en contact avec ces derniers, mais aussi pour la formation, l'organisation de groupes et pour divers autres services. Cette approche s'est révélée très efficace pour maximiser les avantages pour les communautés agricoles et s'inscrit dans la philosophie de développement du secteur agricole, telle qu'elle est préconisée par le Ministère de l'agriculture.

### **Activités en amont**

Bien que le projet ait enregistré certains succès au cours de sa brève durée de vie, ce ne fut pas toujours un "lit de roses". Des obstacles se présentent de temps à autre, et il faut y faire face si l'on veut réaliser les objectifs du projet et tirer le plus grand profit de ses activités. S'agissant de la composante "crédit", il semble qu'un nombre anormalement élevé de personnes ayant obtenu un prêt auprès d'une caisse de crédit mutuel grâce à l'entremise du projet soient en défaut de paiement. Cela tient au fait que certains projets, rendus improductifs par de graves problèmes imputables aux agents naturels, ne parviennent pas à générer des revenus. Mais cela tient aussi à des négligences patentées de la part de bénéficiaires de prêt.

## **Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République socialiste démocratique de Sri Lanka**

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Madame la Présidente,

Permettez-moi, avant toute chose, de vous féliciter et de formuler des vœux de succès au nom du peuple et du Gouvernement de Sri Lanka à l'occasion de l'élection du Président du FIDA.

Le FIDA a répondu avec efficacité aux besoins de l'agriculture et du développement rural au Sri Lanka, par le biais de plusieurs projets.

Mais son appui est encore nécessaire car la productivité agricole, qui reste faible, contribue à maintenir la pauvreté à un niveau élevé.

Bien que l'agriculture paysanne contribue de manière substantielle au produit intérieur brut (PIB) et produise une grande partie des ressources alimentaires nationales, les agriculteurs cultivant de petites parcelles et disposant de peu de sources de revenus en dehors des exploitations, représentent une large part des pauvres du pays. Pour réduire la pauvreté dans les zones rurales et parmi les agriculteurs, l'une des principales stratégies adoptées par le passé a consisté à privilégier l'infrastructure nécessaire au développement agricole. La construction d'ouvrages d'irrigation et de routes rurales, ou des activités analogues, a drainé une part importante des investissements publics.

Cependant, les résultats obtenus n'ayant pas répondu aux attentes, il a fallu trouver de nouvelles stratégies pour améliorer les conditions des agriculteurs pauvres. Dans cette optique, on réalise depuis quelque temps que l'amélioration de l'accès aux marchés en expansion est nécessaire. Ce qui nous amène à parler des conditions créées par la libéralisation du commerce. Bien que les pays comme le Sri Lanka attendent encore de bénéficier des avantages considérables apportés par ces réformes, il ne faut pas négliger les possibilités importantes qu'elles offrent en termes d'expansion du marché pour les produits agricoles, particulièrement dans le secteur de l'exportation.

Pendant très longtemps, notre productivité agricole a stagné à de faibles niveaux. L'une des raisons en était la petite taille du marché intérieur. Quand le marché intérieur est limité, l'agriculture doit accueillir un pourcentage plus élevé de la main-d'œuvre rurale, et le faible niveau de la productivité constitue une solution plus qu'un problème puisqu'il permet de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande. Toutefois, la faible productivité se traduit par l'insuffisance des revenus, la pauvreté et le mécontentement dans les campagnes.

Madame la Présidente,

À la lumière de ce qui vient d'être énoncé, mon pays souhaiterait bénéficier des effets positifs du processus de libéralisation du commerce, qui offre de grandes opportunités d'expansion du marché des produits agricoles, particulièrement dans le secteur de l'exportation. Pour les pays de petite agriculture, comme le Sri Lanka, la possibilité de développer le commerce extérieur pour les produits agricoles constitue une force bénéfique qu'il convient de maîtriser efficacement.



Toutefois, nous ne sommes pas très optimistes, car chacun sait qu'il n'est pas facile de pénétrer dans ces nouveaux marchés élargis. Pour y parvenir, il nous faudra disposer d'un faisceau complet de réformes dans lesquelles les technologies joueront un rôle crucial. Nous avons besoin de technologies de très haut niveau pour améliorer la productivité, la qualité des produits, les traitements post-récolte, la fertilité et la gestion des sols, la transformation, le développement de produits et la mécanisation des activités agricoles. Le processus de renforcement de nos capacités dans ces domaines sera long et coûteux pour Sri Lanka comme pour les autres pays en développement. Par conséquent, il nous faut profiter des possibilités toujours plus nombreuses qui sont offertes aux pays en développement d'élargir leur base technologique en acquérant les savoirs générés ailleurs. Mais encore faut-il avoir la capacité et le pouvoir d'absorber ces technologies importées et de les adapter aux conditions locales, ce qui justifie le besoin de développer les institutions locales et le capital humain dans tous les domaines concernés.

Ainsi, Madame la Présidente, le succès de nos produits agricoles sur les marchés de l'exportation, où la qualité et le développement des produits revêtent une importance cruciale, aura un impact positif direct sur la réduction de la pauvreté parmi les agriculteurs des zones rurales. Sri Lanka a besoin de nouvelles technologies pour faire avancer son agriculture en ce sens. On constatera, par conséquent, que les options et stratégies d'intervention pour le pays sont axées sur les technologies visant à développer l'agriculture afin de réduire la pauvreté dans les zones rurales. Plus que jamais, Sri Lanka a besoin de l'aide du FIDA pour développer les technologies agricoles.

Je vous remercie.

## CHAPITRE 4

### A. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

**Allocution prononcée par S. E. Natale D'Amico,  
Sous-Secrétaire au Ministère des finances de la République italienne,  
au nom de son gouvernement**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs des délégations nationales,

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir les travaux de cette vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de vous saluer au nom du Gouvernement italien. Les progrès rapides enregistrés sur le triple front scientifique, économique et technologique ont eu pour effet de modifier la situation de la société dans nos pays au plan des relations internationales. Le processus d'intégration et de libéralisation des échanges a renforcé la croissance économique mondiale. Cependant, les régions pauvres n'ont pas reçu les mêmes avantages que les riches. Alors que les structures de la production évoluent très rapidement dans les régions industrialisées, les zones rurales ne sont pas en mesure de bénéficier dans les mêmes proportions de ce progrès technologique. La pauvreté reste l'un des principaux problèmes que la communauté internationale s'efforce de résoudre.

Nous partageons pleinement les préoccupations exprimées dans le récent rapport du FIDA sur la pauvreté dans les zones rurales, et je tiens à confirmer l'engagement du Gouvernement italien à atteindre les objectifs de développement fixés par le Sommet du millénaire organisé par les Nations Unies en septembre dernier. La sécurité alimentaire est certainement un secteur prioritaire pour les Nations Unies, en particulier pour les trois institutions sises à Rome: la FAO, le PAM et le FIDA. L'Italie continuera de coopérer avec ces institutions dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté auxquelles sont attachées les institutions des Nations Unies et les institutions financières. Ce n'est qu'en coordonnant les initiatives, aussi bien multilatérales que bilatérales, qu'il sera possible d'accroître l'efficacité de l'assistance financière.

C'est pour moi l'occasion de renouveler la gratitude du Gouvernement italien pour les activités du FIDA et pour les résultats qu'il a obtenus en aidant l'agriculture des pays en développement à devenir plus productive et plus participative. À tout le moins, l'Organisation est généralement reconnue pour son niveau élevé de professionnalisme dans son domaine de compétence, pour les bons résultats qu'elle a obtenus et pour son aptitude à promouvoir, dans les pays bénéficiaires, l'idée que les projets leur appartiennent. Nous sommes particulièrement heureux que les consultations de ce matin nous aient permis d'achever la cinquième reconstitution des ressources du FIDA. Le Gouvernement italien est convaincu qu'il faudrait fournir au FIDA plus de ressources que jamais pour mieux lui permettre de mener à bien ses programmes d'assistance financière au cours des années à venir. Il sait gré au Président Al-Sultan des efforts qu'il a déployés pour renforcer la structure et les instruments financiers de l'Organisation. Au cours de son mandat, il s'est montré très attentif aux besoins des régions pauvres et a fait preuve d'une grande efficacité dans la gestion des finances, utilisant au mieux les maigres ressources disponibles. J'exprime donc notre gratitude au Président Al-Sultan pour son action au service du FIDA, et je lui adresse aussi mes meilleurs vœux pour l'avenir.

À l'ouverture de cette session du Conseil des gouverneurs, au cours de laquelle nous serons appelés à prendre d'importantes décisions telles que l'élection d'un nouveau président, j'adresse mes meilleurs vœux de succès à tous les participants, et je leur souhaite un agréable séjour à Rome.

**Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
M. Kofi Annan,  
prononcée en son nom par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan**

Chers amis,

Cette vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA arrive à un moment exceptionnellement important. Il y a tout juste cinq mois, lors du Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde entier se sont engagés à réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici 2015. En tant que membre de la famille des Nations Unies se consacrant à l'élimination de la pauvreté rurale et de la faim, le FIDA sera un partenaire essentiel et très utile pour faire en sorte que l'objectif du Millénaire se traduise en action. Les décisions que vous prendrez cette semaine contribueront à déterminer comment le FIDA contribue à cette mission cruciale. Je sais que vous ferez de votre mieux pour que vos débats soient fructueux et novateurs.

Votre réunion a lieu deux semaines seulement après que le FIDA ait lancé son rapport, soulignant à quel point il est indispensable de mettre l'accent sur la pauvreté rurale pour atteindre l'objectif de 2015. Le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* nous rappelle que les ruraux constituent la majorité des pauvres du monde – et qu'il en sera probablement encore ainsi dans 30 ans. Il nous explique que l'agriculture continuera à être essentielle pour leur subsistance. Et il nous montre que la pauvreté urbaine et la pauvreté rurale sont étroitement et inextricablement liées.

En bref, ce rapport nous rappelle que si nous n'axons pas notre action sur les zones rurales où les trois quarts des pauvres de la planète vivent, travaillent et luttent pour subvenir aux besoins de leur famille, nous n'atteindrons pas nos objectifs d'élimination de la pauvreté.

C'est pourquoi la mission du FIDA est tout aussi vitale aujourd'hui que lors de sa création. Le FIDA a été institué au lendemain de la crise alimentaire du début des années 70, pour combler une lacune dans le système international qui ne comprenait aucune institution spécialisée dans les problèmes rencontrés par les ruraux pauvres. Il continue aujourd'hui à jouer ce rôle unique et indispensable. Il s'attaque à la pauvreté rurale non seulement en tant que prêteur, mais aussi en tant que défenseur des ruraux pauvres. En collaborant avec d'autres institutions, il s'emploie à maximiser l'appui en faveur de programmes qui visent à réduire la pauvreté en milieu rural.

Il y a deux semaines, j'ai participé aux côtés du Président du FIDA au lancement du *Rapport sur la pauvreté rurale* au siège des Nations Unies. À cette occasion, nous avons parlé des messages fondamentaux contenus dans le rapport et de la nécessité de donner aux ruraux des moyens d'action pour qu'ils se sortent, ainsi que leurs enfants, de la pauvreté extrême. Vous aurez la possibilité de visionner un enregistrement vidéo de cet événement, qui met en évidence le rôle du FIDA en tant que partenaire essentiel des initiatives visant à atteindre notre objectif du Millénaire. Je vous souhaite à tous une session des plus constructives.

Je vous souhaite une session fructueuse.

**Déclaration du Directeur exécutif du  
Programme alimentaire mondial,  
Mme Catherine Bertini**

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Le FIDA et le Programme alimentaire mondial sont des partenaires très proches, et si ce partenariat a conservé toute sa force et sa qualité au cours des huit dernières années, c'est en grande partie à la personnalité de M. Fawzi Al-Sultan que nous le devons. Donc, avant de m'adresser à vous, permettez-moi de lui rendre hommage et de le remercier pour ses grandes qualités d'animateur, que nous avons pu apprécier au sein du système des Nations Unies, au niveau des institutions des Nations Unies établies à Rome et enfin à la tête d'une institution qui est un partenaire important du Programme alimentaire mondial. Il a su oeuvrer non seulement pour le plus grand bien des programmes du FIDA mais aussi dans l'intérêt d'une coopération étroite entre les institutions des Nations Unies à Rome ainsi qu'à l'échelle du système des Nations Unies en général. Je puis vous assurer que lorsqu'il prenait la parole aux réunions du Comité administratif de coordination (CAC), ses avis étaient toujours très appréciés et très écoutés. Sans les efforts qu'il a déployés pour établir une solide collaboration entre les trois institutions de Rome, notre présence ici aujourd'hui ne se serait peut-être pas imposée avec autant de force. Je tiens donc à lui rendre hommage et à le remercier d'avoir su agir non pas dans le seul intérêt du FIDA mais aussi dans l'intérêt de chacun d'entre nous au sein du système, et je veux lui dire ici, devant vous, que nous souhaitons rester en contact avec lui, et je tiens à l'assurer qu'au plan personnel, son amitié m'est très précieuse.

Le Fonds international de développement agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et chacun de nous ici présent partagent un objectif important, à savoir investir, et investir avec sagesse, dans l'avenir des populations des pays en développement. Les prêts accordés par le FIDA aux agriculteurs pauvres, les compétences techniques en matière de production agricole et les programmes de vulgarisation de la FAO, ainsi que l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial sont autant d'investissements à long terme propres à aider les populations pauvres à satisfaire leurs besoins alimentaires et à faire reculer la faim dans le monde. Puisque l'occasion m'est offerte de m'adresser à un aussi grand nombre de dirigeants de si nombreux pays du monde entier, je ne saurais passer sous silence quelque chose qui nous touche de près et qui est l'un des moyens les plus importants d'améliorer le sort des pays et des individus, l'un des investissements les plus importants que nous puissions faire dans le monde, à savoir nourrir les enfants, en particulier les enfants des écoles. Rares sont les possibilités qui nous sont offertes d'influer sur la vie de millions de personnes et d'améliorer les conditions de vie des générations futures. Mais nourrir les enfants des écoles en est une. C'est ce à quoi le Programme alimentaire mondial s'emploie depuis 38 ans; mais aujourd'hui, devant vous, je voudrais insister sur cette activité car elle répond à un double objectif: faire reculer la faim et favoriser l'éducation.

Au Sommet mondial de l'alimentation, nous avons beaucoup parlé de réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Nous avons aussi évoqué l'engagement des Nations Unies en faveur de l'éducation pour tous. Eu égard à ce double objectif que s'est fixé la communauté internationale, des actions comme la nôtre qui vise à nourrir les enfants des écoles, constituent une contribution précieuse. Nous avons constaté, comme l'attestent de nombreuses études réalisées dans le monde, que lorsque nous nourrissons les enfants dans le cadre scolaire nous obtenons plusieurs résultats: les enfants sont plus nombreux à fréquenter l'école et ils obtiennent de meilleurs notes: dans de nombreux cas, ils se concentrent davantage, assimilent mieux et atteignent donc un niveau d'instruction plus élevé. Parvenus à l'âge adulte, ils seront mieux armés pour la vie



active. De nombreuses familles, notamment dans les pays pauvres, éprouvent les plus grandes difficultés à envoyer leurs enfants à l'école. Beaucoup d'enfants souffrent de sous-alimentation, voire de malnutrition; ils restent parfois à la maison pour aider leur famille à assurer sa maigre subsistance. Or les enfants sans instruction sont aussi moins bien préparés à affronter la vie.

C'est pourquoi je ne demanderai pas aux hauts responsables que vous êtes de venir en aide aux programmes d'aide alimentaire, mais je vous dirai que parmi toutes les tâches menées dans votre pays, nourrir les enfants des écoles est l'une des plus importantes, car c'est un moyen d'attaquer le mal à la racine, tout en contribuant au développement de l'éducation des enfants afin qu'ils ne connaissent pas la faim quand ils seront adultes, qu'ils gagnent mieux leur vie, aient davantage de possibilités et soient ainsi en mesure d'améliorer le sort de leur famille. Selon les estimations, il y a encore 130 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, essentiellement des filles, qui ne sont pas scolarisés. Il est certain que nourrir les enfants à l'école encourage la scolarisation. Aucun gouvernement d'un pays pauvre ne peut y parvenir tout seul. Aucune institution, aucune ONG prise isolément non plus, mais en conjuguant tous les efforts, c'est réalisable. Mais le plus important, c'est la détermination de chaque gouvernement à veiller à ce que les enfants soient nourris à l'école. Même si un gouvernement ne dispose pas de toutes les ressources requises à cette fin, il peut s'en faire un objectif et rechercher toutes les possibilités de les compléter en sollicitant les communautés, les parents, les citoyens, les institutions et tant d'autres, qui se feraient un devoir d'apporter leur contribution.

Nourrir les enfants à l'école n'est pas qu'un simple projet pour un pays pauvre. C'est une nécessité vitale. Avant de travailler au PAM, j'étais au Département de l'agriculture des États-Unis, où je dirigeais les programmes de distribution alimentaire au profit des Américains démunis. J'étais notamment chargée du ravitaillement des écoles pour nourrir les enfants. Je me souviens m'être rendue dans un district scolaire que je croyais être situé dans un quartier riche. Or, on m'a dit dans ce district que le déjeuner et le petit déjeuner à l'école étaient très importants pour chaque enfant. Pour chacun d'entre eux, car ils n'avaient pas forcément mangé à leur faim avant de commencer la journée. Grâce à ces repas, ils étaient plus attentifs, obtenaient de meilleurs résultats, prenaient moins de retard et assistaient plus régulièrement aux cours. C'est valable pour les pays riches, pour les pays pauvres, c'est important partout.

Le thème de cette semaine est le travail avec les populations rurales pauvres et, naturellement, les enfants sont très exposés, comme d'ailleurs l'ensemble de leur famille, aux nombreux problèmes liés à la pauvreté et à la faim. Mais si nous pouvons aider les enfants à aller à l'école, nous ferons évoluer leur vie pour le meilleur. Vous avez vu ces enfants, vous avez vu ceux qui essaient d'aller à l'école, qui font des kilomètres et des kilomètres à pied pour aller en classe. Vous avez vu ces familles qui s'échinent pour envoyer leurs enfants à l'école. Quel soulagement pour elles si elles savaient qu'en allant à l'école, leurs enfants bénéficieraient d'une nourriture non seulement intellectuelle mais aussi corporelle! Les bienfaits de l'éducation en termes de croissance économique et de gain de productivité ont été démontrés maintes et maintes fois. Nos investissements dans le capital humain, et en particulier dans l'éducation, sont essentiels pour la croissance économique, peut-être plus que tout autre facteur.

Autre point important: la scolarisation des filles est un progrès important non seulement pour les générations futures mais aussi pour les communautés tout entières. En effet, lorsque les filles sont instruites, lorsque les femmes savent lire, écrire et compter, quelle différence pour la communauté! Chaque année d'école supplémentaire pour une mère se traduit par une baisse de 5 à 10% de la mortalité de ses enfants. Au cours des 25 dernières années, la réduction de la malnutrition infantile était due pour 44 % à l'éducation des femmes. Les mères qui ont terminé l'école primaire ont en moyenne deux enfants de moins que celles qui n'ont pas reçu d'instruction, et il est plus probable qu'elles enverront aussi leurs enfants à l'école. L'éducation élémentaire est de la plus haute importance, notamment pour changer le monde, vaincre la faim et faire disparaître la pauvreté,



comme le fait de nourrir les enfants dans les écoles est d'une importance capitale pour leur éducation. Je ne pouvais laisser passer pareille occasion de vous encourager à vous intéresser de plus près à ces programmes dans votre propre pays, surtout à un moment où nous recherchons de meilleurs modes d'investissement dans les pays en développement. Oui, nous devons investir dans l'agriculture et nous devons investir dans le développement économique. Mais nous devons aussi investir dans l'éducation de nos enfants. Et nous pouvons apporter notre contribution en faisant en sorte que les enfants soient nourris à l'école.



**Message de M. Jacques Diouf,  
Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,  
prononcé en son nom par M. David Harcharik,  
Directeur général adjoint**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Honorables Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir m'exprimer, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à cette séance d'ouverture de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, et je voudrais avant toute chose vous assurer que la FAO a la ferme volonté de collaborer étroitement avec le Fonds pour arriver à vaincre la faim et la pauvreté dans le monde.

Je tiens à saisir l'occasion qui m'est offerte ici pour présenter, au nom du Directeur général, M. Jacques Diouf, et en mon nom personnel, mes sincères félicitations à M. Al-Sultan pour tout ce qu'il a accompli au cours des huit années de son mandat à la tête du Fonds. Pendant cette période, la collaboration entre les trois organismes implantés à Rome s'est approfondie, nos objectifs communs se sont renforcés et nos activités concertées se sont étendues à plusieurs domaines novateurs. M. Al-Sultan a montré sans équivoque qu'il était résolu à favoriser un partenariat innovant entre nos deux institutions et avec le PAM. Pour ce qui nous concerne, à la FAO, nous continuerons d'avancer dans la voie qu'il a tracée pour donner tout leur impact à nos efforts conjugués et réussir ainsi à transformer la vie de ceux qui ont faim et à faire reculer la pauvreté rurale dans le monde. Monsieur le Président, nous vous souhaitons de réussir pleinement dans vos activités futures.

Il est, me semble-t-il, particulièrement réconfortant de constater qu'au moment même où M. Al-Sultan abandonne la présidence du FIDA, l'une des tâches à laquelle nous nous sommes attelés ensemble, à savoir la conversion de la dette italienne en actions de développement, commence à porter ses fruits. La FAO est donc très heureuse de se joindre au Conseil des gouverneurs du FIDA pour accueillir chaleureusement S.E. le Président Moubarak d'Égypte qui doit s'adresser à cette assemblée et signer à Rome un important accord entre le Gouvernement égyptien et le Gouvernement italien. Cet accord officialisera en fait l'utilisation de fonds provenant de la conversion de la dette pour financer des projets prioritaires en faveur du développement rural, de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la sécurité alimentaire dans le cadre d'une utilisation durable des ressources. M. Al-Sultan et ses collaborateurs se sont employés avec beaucoup d'énergie à faire progresser cette initiative de conversion de la dette et je constate avec grande satisfaction que la FAO aide activement le FIDA et le Gouvernement égyptien à formuler le premier projet qui bénéficiera de cet accord.

Cette initiative montre certes la voie à suivre, mais il reste beaucoup à faire. Ce n'est qu'en renforçant et en faisant converger nos efforts que nous pourrions inverser l'une des tendances les plus préoccupantes de ces dernières années – la baisse générale des investissements nationaux et internationaux en faveur du développement de l'agriculture et du secteur rural. S'il est réconfortant de voir que la communauté des donateurs et les organismes du système des Nations Unies accordent une importance croissante à la lutte contre la pauvreté, il n'en demeure pas moins que 70% des pauvres vivent en milieu rural, tout comme la grande majorité des 800 millions d'habitants du monde qui connaissent chaque jour la faim et les privations. Nous devons tenir compte de cette réalité, et accroître les investissements dans les régions rurales, spécialement dans l'agriculture.

Une autre constatation préoccupante est l'écart croissant entre le niveau des engagements qui semblent avoir été pris et les ressources disponibles. Ainsi nous connaissons tous les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation et l'engagement de la communauté mondiale de réduire d'au



moins 20 millions par an le nombre de personnes sous-alimentées. Or, le recul actuel n'est que de 8 millions par an. Face à cette situation, le Conseil de la FAO a accepté la proposition du Directeur général de profiter de la Conférence de la FAO en novembre prochain pour faire un bilan des progrès réalisés cinq ans après le Sommet. Nous inviterons les chefs d'État et de gouvernement à y prendre part pour rehausser le débat, pour dégager les obstacles multisectoriels à la réalisation des objectifs et pour définir les mesures concrètes à prendre en concertation pour éliminer ces entraves et atteindre les objectifs du Sommet. Le FIDA et le PAM sont, bien entendu, cordialement invités à s'associer à ces délibérations.

Nous sommes maintenant entrés dans un nouveau millénaire mais nous restons confrontés aux catastrophes naturelles, aux inégalités de la répartition mondiale des ressources vivrières et aux destructions et souffrances qu'entraînent les troubles sociaux et les situations d'urgence créées par l'homme. Manger à sa faim reste un objectif hors d'atteinte pour quelque 800 millions de personnes et la sous-alimentation continue de ralentir le développement socio-économique de nombreuses nations.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, la FAO fait tout ce qui est en son pouvoir pour relever ce défi et mettre ses compétences et son énergie à la disposition de ses États membres pour éliminer la faim, première étape fondamentale dans la lutte contre la pauvreté. Nous continuerons dans cette entreprise à renforcer la collaboration avec le FIDA et son nouveau président.

Permettez-moi, au nom du Directeur général, d'adresser au Conseil des gouverneurs tous mes vœux de succès dans ses délibérations.

**Déclaration du Président du FIDA,  
M. Fawzi H. Al-Sultan,  
à l'occasion de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Rome et à cette vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Cette année 2001, qui marque véritablement, d'après certains, le début du nouveau millénaire, est aussi une année charnière pour le FIDA.

Je voudrais remercier M. Natale D'Amico, Sous-Secrétaire du Ministère des finances de la République italienne et Gouverneur pour l'Italie, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nous transmettre le message du Gouvernement italien. Pendant les 23 années d'existence du Fonds, l'Italie nous a toujours assurés de son soutien fidèle et de sa chaleureuse hospitalité, preuves de l'attachement profond qu'elle manifeste de longue date à la coopération internationale pour le développement.

Nous sommes également très honorés par la présence à cette session du Conseil du Président de la République arabe d'Égypte, M. Mohamed Hosni Moubarak, que nous aurons le plaisir d'entendre un peu plus tard dans la matinée.

Permettez-moi aussi d'exprimer ma gratitude au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour le message éloquent qu'il a adressé au FIDA afin de l'encourager à poursuivre ses efforts, en collaboration étroite avec les autres organisations des Nations Unies, pour libérer le monde de la pauvreté, de la malnutrition et de la faim.

Enfin, j'ai le plaisir d'accueillir ici mon amie et collègue, Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, ainsi que M. David Harcharik, Directeur général adjoint de la FAO, dont la présence parmi nous témoigne des liens de coopération de plus en plus étroits qui unissent les trois institutions des Nations Unies établies à Rome.

Madame la Présidente,

C'est aujourd'hui la huitième et dernière fois que j'aurai le privilège de m'adresser au Conseil des gouverneurs en tant que Président du FIDA. J'aimerais saisir cette occasion pour me pencher sur le chemin que nous avons parcouru ensemble au cours de ces huit dernières années et réfléchir aux défis qui attendent le FIDA dans l'avenir.

Ces années ont été jalonnées par des changements très importants, tant au sein du FIDA, sur le plan institutionnel, que dans l'ensemble du monde, changements qui n'ont pas été sans conséquences pour nos clients, les petits exploitants agricoles, éleveurs et artisans qui constituent la catégorie des ruraux pauvres, et plus particulièrement parmi eux les femmes.

En 1993, le FIDA était déjà largement connu pour son caractère novateur en tant qu'institution qui regarde le monde des pauvres à travers leurs propres yeux et non pas du haut vers le bas, mais en se situant au même niveau qu'eux.



Les principaux éléments de cette approche étaient déjà bien en place: le ciblage de l'aide plutôt que le saupoudrage, l'accès au crédit pour les pauvres, le développement de la technologie avec la participation des intéressés et la mise en place de services de vulgarisation axés sur les productions végétales et animales locales, la régulation et la conservation de l'eau au moyen de systèmes à petite échelle que les paysans pauvres peuvent gérer eux-mêmes et qui leur bénéficient directement, la priorité accordée aux zones marginales et aux pays où d'autres hésitent à intervenir, l'attention portée à la dégradation des terres et à la désertification, enfin, la participation directe des bénéficiaires, ainsi que des ONG, à la conception et à la mise en œuvre des projets.

Toutes ces qualités valaient déjà au FIDA, à juste titre, une solide réputation d'organisation capable de promouvoir des projets participatifs ingénieux pour combattre la pauvreté. Dans le même temps, toutefois, des problèmes de taille commençaient à se faire jour.

Le processus de reconstitution des ressources du FIDA traînait en longueur et rencontrait de nombreuses difficultés. En 1992, dernière année de la troisième reconstitution, on était encore très loin d'un accord sur la reconstitution suivante, et les problèmes de financement du FIDA se sont soldés, cette année-là, par un niveau de prêt d'environ 300 millions de dollars, avec seulement 24 projets. En outre, les décaissements, autrement dit la traduction concrète de nos activités pour les pauvres, étaient tombés à 174 millions de dollars.

Par ailleurs, le budget administratif du FIDA était en augmentation. Après une hausse d'environ 31% les deux années précédentes, le budget et les coûts d'élaboration des projets s'établissaient à près de 70 millions de dollars en 1992.

Malgré l'excellente réputation de ses projets, le FIDA courait donc le risque d'être considéré comme une institution aux activités à la fois trop limitées et trop coûteuses.

Le défi à relever consistait par conséquent à continuer de tirer parti des atouts du Fonds tout en renforçant son impact et en élargissant son champ d'action avec une plus grande efficacité opérationnelle et économique.

L'évaluation externe rapide du Fonds effectuée en 1994 sous la conduite de M. Ivan Head, du Canada, était parvenue à la même conclusion. Après un examen approfondi des activités du FIDA et à la lumière des entretiens qu'elle avait eus avec les États membres ainsi qu'avec d'autres institutions multilatérales, l'équipe d'évaluation constatait en effet que le FIDA pouvait, je cite, "constituer le fer de lance d'une action cohérente et rationnelle contre la pauvreté rurale". Tout en réaffirmant le bien-fondé de la mission du Fonds, le rapport de l'équipe d'évaluation appelait en outre le FIDA à devenir une organisation de savoirs sur la pauvreté rurale.

Face à ce défi, nous avons pris un certain nombre de mesures pour adapter le mode de fonctionnement du Fonds et réorganiser ses méthodes de travail.

Les États membres ont entériné un certain nombre de changements structurels de grande ampleur pour permettre au Fonds de faire face à sa nouvelle situation économique et de surmonter certains des obstacles au processus de reconstitution. C'est ainsi que les négociations relatives à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds, engagées en février 1999, ont été menées à bien en l'espace de 18 mois et se sont conclues en juillet 2000, parallèlement à la mise au point d'un plan d'action pour la nouvelle période de reconstitution.

Au plan interne, toutes les grandes fonctions de l'Organisation ont été passées au crible par des équipes constituées au sein même du personnel, et dont les recommandations ont permis d'introduire un certain nombre de changements. Le cycle des projets a été simplifié, assoupli et étalé dans la durée, et il accorde désormais une plus large place aux questions de mise en œuvre. Le processus budgétaire

a été lui aussi considérablement modifié, et des remaniements importants ont également été opérés dans des domaines tels que la gestion des documents et les systèmes d'information.

Toujours sur la base des suggestions du personnel, une déclaration exposant la Vision du FIDA a été préparée, qui a ensuite servi à formuler la stratégie institutionnelle. Dans ce cadre, des fiches de pilotage précisant la responsabilité de chaque unité opérationnelle et ses relations de travail avec les autres unités ont également été mises au point, afin que chacun puisse mieux comprendre ce qu'on attend de lui et, plus important encore, ce qu'il doit exiger de lui-même.

La refonte de nos méthodes de travail s'est traduite par une nette amélioration de la situation budgétaire du Fonds, ainsi que de la relation entre le budget et le programme de prêts. Entre 1992 et 2000, par exemple, le budget administratif du FIDA et le coût d'élaboration de ses projets ont été réduits de 26% en valeur réelle. En fait, nos dépenses administratives exprimées en dollars des États-Unis sont aujourd'hui moins élevées en chiffres effectifs qu'en 1992.

Au cours de la même période, le programme de travail du Fonds a augmenté de plus de 40%. Lorsqu'ils arriveront à maturité, les projets approuvés l'an dernier, qui représentent un investissement total d'un peu plus de un milliard de dollars, aideront quelque 10 millions de personnes à trouver le chemin qui les sortira de la pauvreté.

Les décaissements ont atteint 312 millions de dollars l'an dernier, soit une hausse de 80% par rapport à leur niveau de 1992. Cette progression considérable est le signe des efforts qui ont été faits pour garantir l'exécution efficace et rapide des projets.



**Le Président Fawzi Al-Sultan**

Madame la Présidente,

Parallèlement aux changements institutionnels qui ont permis d'améliorer la préparation et l'exécution des projets, nous nous sommes également attachés à modifier le contenu de nos programmes pour l'adapter aux mutations auxquelles les ruraux pauvres sont eux-mêmes confrontés.

À mesure que les pays sont plus nombreux à favoriser le développement des forces du marché, de nouvelles perspectives prometteuses s'ouvrent pour les paysans et autres producteurs ruraux pauvres, mais elles ne sont pas dénuées de risques. En outre, dans de nombreux pays, l'État se

désengage peu à peu de services qu'il assurait traditionnellement, tels que commercialisation, vulgarisation, crédit, ou encore fourniture d'engrais et d'autres intrants.

Dans ce contexte, il est donc très important d'encourager le secteur privé à offrir des services techniques qui répondent à la demande locale. Certains projets du FIDA, notamment l'an dernier le projet de gestion des ressources naturelles en Bolivie, ainsi que plusieurs initiatives au Mexique et en Ouganda, s'attachent plus particulièrement à cet objectif. L'expérience que nous avons acquise dans des pays comme le Guatemala et le Pérou nous a montré que, même lorsqu'ils sont pauvres, les paysans sont tout à fait d'accord pour payer des services de vulgarisation dès lors que ceux-ci répondent à leurs besoins.

Malheureusement, dans de nombreuses zones rurales, les marchés sont encore sous-développés et souvent dominés par une poignée de négociants. Aider les paysans pauvres à s'organiser pour avoir accès aux informations commerciales les plus à jour et pour nouer des liens avec les marchés extérieurs est donc une priorité dont il sera de plus en plus tenu compte dans les interventions du FIDA. Elle figure déjà en bonne place dans des projets entrepris l'an dernier en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Mexique et au Venezuela.

Mais c'est en démontrant la capacité des pauvres à s'insérer dans les circuits financiers que le FIDA a peut-être joué le mieux son rôle de pionnier. Forts de tout ce que nous avons fait depuis tant d'années pour ouvrir la porte du crédit à tous les pauvres, hommes et femmes, qui vivent en zone rurale, nous nous efforçons maintenant de mettre en place des institutions financières viables qui puissent leur offrir non seulement du crédit, mais aussi des instruments d'épargne et d'autres services appropriés, notamment dans le domaine de l'assurance. En fait, nous considérons qu'un système financier rural capable de répondre et de s'adapter aux besoins des petits exploitants et autres producteurs ruraux constitue pour ces populations un moyen de sortir de la pauvreté.

Le programme d'appui à l'initiative nationale de microfinancement, qui a été mis en œuvre en Inde l'an dernier, illustre cette conception. Il s'agit de favoriser le cadrage, au plan national, de services de microfinancement fonctionnant selon des principes commerciaux et appliquant les taux du marché. La majeure partie des 134 millions de dollars que coûte ce programme sera fournie par les institutions financières elles-mêmes, qui prendront en charge l'essentiel des prêts.

Le programme en Inde, ainsi que d'autres projets analogues d'envergure nationale lancés l'an dernier au Ghana, au Niger et en Tanzanie, témoignent du travail que nous menons avec les pays bénéficiaires pour introduire des solutions innovantes au problème de la pauvreté rurale dans le cadre général de l'action gouvernementale. Cette volonté d'agir à une échelle beaucoup plus large en faveur des ruraux pauvres constitue une nouvelle dimension du rôle de catalyseur que joue le FIDA.

Permettez-moi de mentionner encore un domaine dans lequel le Fonds a perfectionné sa façon de procéder: je veux parler de notre vaste collaboration avec les ONG et les autres institutions de la société civile qui, de simples relais utilisés pour exécuter les composantes des projets, sont aujourd'hui devenues de véritables partenaires. Ainsi, dans le projet mis en route en Indonésie l'an dernier, les ONG ont été considérées dès le départ comme des parties prenantes et elles ont effectivement participé aux négociations de finalisation du projet.

En Indonésie, mais aussi en Bolivie, au Maroc et au Soudan, où d'autres projets ont également été entrepris l'an dernier, les institutions de la société civile joueront un rôle crucial dans toutes les activités destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles et à lutter contre la dégradation des terres. Le choix du Fonds comme organisme hôte du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a donné un nouvel élan aux efforts que nous déployons de longue date pour promouvoir une gestion durable des terres et enrayer la dégradation des sols.

Madame la Présidente,

Le FIDA est aujourd'hui une organisation performante, dont les activités touchent chaque année des millions de pauvres. Il n'en demeure pas moins que la réforme doit se poursuivre. C'est pourquoi nous avons engagé l'an dernier notre processus de restructuration dans une deuxième phase, cette fois pour renforcer le contrôle financier, la gestion des ressources humaines et les services administratifs. Ces nouvelles réformes, qui mettront à profit les technologies de l'information, permettront de réaliser d'importantes économies dans les années à venir.

Nous intensifions également nos efforts pour faire du FIDA une organisation de savoirs sur la pauvreté, en améliorant l'accès aux résultats de nos propres activités, leur diffusion et leur confrontation avec les enseignements que d'autres ont tirés de leur expérience.

Toutefois, la reconstitution des ressources du Fonds continue de poser un problème. Comme je le disais, il a fallu 18 mois seulement pour parvenir à un accord sur la cinquième reconstitution, en juillet 2000, mais il s'avère très difficile, depuis lors, d'obtenir confirmation des promesses de contribution faites par les pays, et le FIDA n'a reçu aucune contribution à ce titre en l'an 2000. Je suis heureux de dire, cependant, que ce matin, un certain nombre de pays ont annoncé leurs contributions et que la cinquième reconstitution est désormais effective.

Pour autant, étant donné les retards constatés dans la confirmation des contributions, il est impératif que les États membres envisagent de simplifier encore davantage le processus pour que la sixième reconstitution, couvrant la période 2003-2005, puisse commencer à temps.

Malheureusement, l'année 2000 a également été marquée par une grande instabilité des marchés financiers, qui s'est traduite par une perte sur notre portefeuille d'actions. Il est vrai que depuis 1997, année où la politique de diversification a été engagée, le FIDA a toujours tiré un bénéfice net de ses placements par rapport aux résultats qu'il aurait obtenus sans ce redéploiement. Mais l'absence de contributions à la cinquième reconstitution en 2000 et les retards constatés dans les versements dus sur les précédentes reconstitutions, ajoutés aux mauvais résultats des placements l'an passé, nous ont obligés à réduire le programme de prêts envisagé pour 2001. J'espère toutefois que ce programme pourra retrouver un niveau normal l'an prochain, en partant du principe que les contributions à la cinquième reconstitution seront effectuées en temps utile.

Madame la Présidente,

En septembre dernier, les dirigeants du monde entier réunis au Sommet du millénaire ont pris un engagement historique en décidant de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de ceux qui vivent dans des conditions d'extrême dénuement, c'est-à-dire avec moins de un dollar par jour.

Cet objectif planétaire nous donne la mesure de la tâche à accomplir, en même temps qu'il servira de référence pour apprécier les progrès réalisés. Pratiquement toutes les organisations des Nations Unies et les institutions financières internationales considèrent aujourd'hui l'éradication de la pauvreté, dans leurs domaines respectifs, comme l'un de leurs principaux objectifs stratégiques.

Il y a deux ans, alors que nous nous apprêtons à entrer dans le nouveau millénaire, il nous a paru opportun de tirer les leçons de notre expérience et de les confronter avec celles d'autres institutions qui s'emploient à lutter contre la pauvreté, ainsi qu'avec les résultats de la recherche. C'est ainsi qu'est né le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, officiellement présenté le 5 février dernier par le Secrétaire général des Nations Unies.



Comme le montre cette étude, non seulement la grande majorité des pauvres du monde vivent actuellement en milieu rural, mais il est probable que la pauvreté rurale restera un phénomène de premier plan pendant de longues années encore. En outre, tous ceux qui ont eu l'occasion de se trouver dans des grandes villes du tiers monde n'ont sans doute pas manqué de constater l'afflux des immigrants venus des campagnes, qui ne fait qu'exacerber le problème de la pauvreté urbaine. Il est difficile d'imaginer que l'on puisse apporter des solutions durables à la misère dans les villes, si rien n'est fait dans les campagnes pour enrayer cette vague d'émigration économique.

Le caractère central de la pauvreté rurale est donc la première chose dont il faut avoir conscience si l'on veut mettre fin à la pauvreté en général.

La plupart des organisations multilatérales qui participent à la lutte contre la pauvreté rurale concentrent leurs efforts sur le secteur social, en particulier la santé et l'éducation, et s'emploient à renforcer les institutions indispensables à la gestion des affaires publiques et à la formulation des politiques. Il s'agit là de tâches déterminantes, surtout pour le moyen terme. Mais rares sont les institutions qui fournissent un soutien direct aux activités productives des ruraux pauvres.

Il est pourtant essentiel, aujourd'hui, d'augmenter la production des pauvres pour leur permettre de vaincre la misère qui est leur lot quotidien et d'améliorer leurs chances de survie à moyen terme. En outre, augmenter le revenu dont disposent les ruraux pauvres, c'est aussi améliorer les soins de santé, l'éducation et les autres services dont ces populations peuvent bénéficier. Voilà exactement ce que fait le FIDA. Il n'y a donc pas de chevauchement, mais en fait une forte complémentarité entre notre travail et celui des autres organisations qui ont fait de la lutte contre la pauvreté une nouvelle priorité.

Madame la Présidente,

Comme l'indique le *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le rythme auquel progresse actuellement la réduction de la pauvreté représente environ un tiers de ce qu'il devrait être pour atteindre l'objectif fixé au Sommet du millénaire, et à peine un sixième seulement en Afrique. Il faut simplement que nous fassions beaucoup mieux.

Pour gagner leur vie, la plupart des pauvres sont tributaires de l'agriculture et des activités qu'elle alimente. Pourtant, l'aide internationale accordée à l'agriculture est en recul, puisqu'elle ne représente plus aujourd'hui qu'environ 12% du total des flux d'aide publique au développement (APD), lesquels ont eux-mêmes diminué en termes réels au cours des années 90. En fait, le financement international de l'agriculture a chuté de près de 40% entre 1988 et 1998, alors même que la lutte contre la pauvreté faisait l'objet de déclarations de soutien de plus en plus appuyées.

Pour accélérer la réduction de la pauvreté il est donc indispensable, et c'est là le deuxième grand message du rapport, d'accorder une priorité plus élevée - et aussi davantage de ressources - à l'agriculture, en tant que base économique des ruraux pauvres.

Il incombe aux États membres du FIDA de répondre à ces défis. Après tout, ce sont eux-mêmes qui ont proclamé l'objectif du millénaire.

Le FIDA, qui a déjà largement fait la preuve de son efficacité dans la lutte contre la pauvreté, paraît un lieu tout indiqué pour augmenter les ressources destinées aux pauvres. Après en avoir eu la charge pendant huit années, je suis en mesure d'affirmer que le FIDA a effectivement la capacité de canaliser un volume d'aide bien plus important en faveur des ruraux pauvres, de leur donner les moyens d'agir et de créer les conditions qui leur permettront, grâce au travail, de trouver une issue à la pauvreté.



Nous parvenons actuellement chaque année à aider environ 10 millions de pauvres. Ce chiffre pourrait doubler si nous avons les ressources nécessaires, et le FIDA pourrait ainsi largement contribuer à la réalisation de l'objectif adopté au Sommet du millénaire. Lorsque les États membres se pencheront de nouveau sur les besoins de ressources du FIDA, j'espère qu'ils le feront sans perdre de vue cette ambition ni tout ce que le FIDA est en mesure de faire pour qu'elle se concrétise.

Madame la Présidente,

Un milliard deux cents millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent encore aujourd'hui dans un dénuement extrême, et derrière ce chiffre se profile la tragédie d'autant de vies gâchées et d'espoirs réduits à néant. Au cours des visites que j'ai pu faire sur les sites de nos projets, j'ai souvent constaté qu'il faut en fait très peu d'aide extérieure pour aider les hommes et les femmes dans la misère à retrouver une vie productive et à bâtir un meilleur avenir pour leurs enfants.

L'une des femmes que j'ai ainsi rencontrées au Mali, dans le petit village de Sinebouyou, à 50 kilomètres de la première route, où la deuxième phase du programme de fonds de développement villageois appuyé par le FIDA venait juste de commencer, s'appelle Amie Doumbuya. J'étais en train de quitter le village lorsque Amie est venue vers moi avec un bol de mil qu'elle voulait offrir à ma femme, m'a-t-elle dit, pour partager avec elle la chance qu'elle estimait avoir grâce au projet. Il m'a été impossible de la convaincre de garder cette nourriture pour les cinq enfants qui se pressaient autour d'elle, dont deux présentaient visiblement, avec leur ventre gonflé, des signes de malnutrition. Aujourd'hui, Amie gagne assez d'argent pour se nourrir elle-même et nourrir ses enfants. Redonner l'espoir à des femmes comme Amie, c'est peut-être finalement la plus belle chose que puisse faire le FIDA.

Madame la Présidente,

Les huit années que j'ai passées à la tête du FIDA ont été pour moi extrêmement enrichissantes. J'aimerais à cet égard exprimer ma profonde gratitude à S. A. l'Émir de l'État du Koweït pour avoir choisi ma candidature à la présidence du FIDA. De même, je tiens à remercier les gouverneurs du Fonds et, à travers eux les États membres, de m'avoir élu à cette fonction.

Si vous le permettez, j'aimerais aussi à ce point saluer la motivation et le dévouement de notre personnel, et dire toute la satisfaction que m'a procurée notre collaboration. Durant ces années qui ont vu tant de changements, les services du Fonds ont su rester fidèles à notre mission, sans jamais perdre de vue les besoins de nos clients, les pauvres. C'est l'expérience, l'expertise et la détermination de son personnel qui font la singularité et l'efficacité du FIDA.

Mon séjour à Rome n'a pas seulement été une grande source de satisfaction pour moi au plan professionnel, il s'est également avéré très profitable pour toute ma famille. J'aimerais donc pour finir rendre hommage au Gouvernement italien pour le soutien qu'il a apporté tant au FIDA qu'à moi-même, et par-dessus tout aux habitants de Rome et au peuple italien, dont la gentillesse et la générosité resteront pour toujours attachées dans nos cœurs au précieux souvenir de notre séjour romain.

Je vous remercie.

### **Message vidéo de l'Archevêque Desmond Tutu**

Je salue tous ceux qui sont rassemblés pour cette session du Conseil des gouverneurs de février 2001.

Il y a quelques années encore, le fléau de l'apartheid et l'injustice, l'oppression et l'exploitation qui l'accompagnent accablaient l'Afrique du Sud. Le problème semblait insoluble. Puis, la communauté internationale s'est jointe à notre lutte. Aujourd'hui, l'apartheid n'existe plus; l'Afrique du Sud est un pays libre, démocratique et soucieux de n'être ni raciste, ni sexiste.

Le monde est confronté à un autre fléau, celui de la pauvreté effroyable qui frappe des milliards d'enfants de Dieu. Quand vous rentrerez à votre hôtel ou chez vous, il vous suffira d'appuyer sur un interrupteur pour avoir accès à l'électricité ou de tourner un robinet pour avoir de l'eau courante propre. Or, plusieurs milliards d'enfants de Dieu ne disposent ni d'électricité, ni d'eau. Mais là encore, la communauté internationale peut contribuer à vaincre ce fléau, spécialement en apportant son appui enthousiaste au formidable travail mené par le FIDA pour renforcer le pouvoir d'action des femmes rurales, en particulier, et appuyer les initiatives locales de lutte contre la pauvreté. Je vous adjure de rentrer chez vous, animés de la ferme résolution de soutenir le FIDA.

Que Dieu vous bénisse.

### **Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, à l'occasion de la visite de S. E. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Égypte**

Votre Excellence,

C'est pour moi un grand plaisir que de vous transmettre nos chaleureux remerciements pour votre contribution à cette vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue à Mme Mubarak, qui a joué un rôle fondamental lors de la préparation et du déroulement du Sommet des femmes rurales organisé à Genève en février 1992. Comme vous le savez, ce sommet visait principalement à renforcer le pouvoir d'action des femmes rurales et à leur donner un rôle plus important dans le développement. Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Président, au nom de tous les participants à cette session et je suis d'autant plus heureux de pouvoir le faire que je m'appête à quitter le FIDA après huit ans passés à sa présidence.

C'est réellement un grand honneur pour le Fonds que de vous accueillir une deuxième fois. Cette deuxième visite exprime évidemment tout l'intérêt que vous portez personnellement à la lutte contre la pauvreté, problème commun à tant de pays en développement. Vos politiques visant à assurer la stabilité sociale en Égypte en élevant le niveau de vie conduiront certainement au développement économique et social, et les efforts que vous déployez pour rétablir la paix dans le Moyen-Orient ne sont plus à rappeler. De telles initiatives de la part des dirigeants des États membres permettent au Fonds d'œuvrer au service des ruraux pauvres dans tous les pays en développement.

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir vous exprimer devant le Conseil des gouverneurs afin de nous faire partager votre sagesse et vos opinions et de nous faire entendre la voix de l'Afrique, du monde arabe et du tiers monde à propos des sujets qui nous concernent tous.



**PARTICIPATION DE S. E. MOHAMED HOSNI MOUBARAK,  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE**



**Le Président Moubarak salue les membres du Bureau**



**Le Président Al-Sultan et le Président Moubarak**



**Le Président Moubarak et Mme Bertini**

**Allocution liminaire de S. E. Mohamed Hosni Moubarak,  
Président de la République arabe d'Égypte**

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité à participer à cette réunion si importante qui se tient à un moment historique de l'activité du Fonds international de développement agricole (FIDA), à un moment où les enjeux se multiplient et l'espoir grandit de voir l'humanité tout entière évoluer vers un avenir brillant, et à l'aube d'un nouveau millénaire dont nous attendons, pour nous tous et pour nos peuples, bien-être et prospérité.

La communauté internationale traverse une période difficile en raison des récentes mutations liées à la mondialisation et à la libéralisation économique. Les perspectives et les enjeux découlant de ces changements ne sont pas simplement d'ordre politique, économique, social et culturel, mais ils touchent de plus en plus certains autres secteurs.

Peut-être le secteur agricole est-il, entre tous, celui pour lequel l'enjeu de la prochaine étape est le plus important. Tous les États du monde seront touchés à des degrés divers par ces bouleversements, aussi bien les États développés que les États en développement, qu'ils soient importateurs nets ou exportateurs nets de produits alimentaires, d'autant que les menaces pesant sur le secteur agricole sont devenues plus complexes et se ramifient dans divers secteurs et domaines.

L'an dernier, des négociations sur le secteur agricole ont été engagées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce. Ces négociations ont été d'autant plus difficiles et complexes qu'elles visaient à concilier toute une série de considérations étroitement imbriquées, parfois contradictoires.

Cela suppose que l'on trouve le juste équilibre entre les intérêts des pays en développement et des pays développés, entre ceux des pays importateurs nets et des pays exportateurs nets de produits alimentaires; mais aussi entre la libéralisation des produits agricoles, d'une part, et la protection des petits exploitants et la réalisation de la sécurité alimentaire, d'autre part, compte tenu des difficultés rencontrées par les pays en développement pour exporter leurs produits agricoles, accéder aux marchés et acquérir des technologies agricoles avancées. Tout cela doit se faire dans un cadre propice au développement durable, à la préservation de l'environnement et à la protection de la santé humaine, d'autant que les maladies sont devenues plus dangereuses et plus facilement transmissibles.

La propagation rapide de la maladie de la vache folle et l'empoisonnement par la dioxine ne sont que deux exemples, parmi bien d'autres, de problèmes auxquels est confrontée la communauté mondiale.

En outre, la population mondiale a dépassé récemment six milliards d'hommes, dont 826 millions, parmi lesquels 200 millions d'enfants, souffrent de la faim. Aujourd'hui encore, plus de la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour.

De plus, la population mondiale devrait augmenter de deux milliards d'individus au cours des deux prochaines décennies, de sorte que la communauté internationale aura à supporter de lourdes charges: doubler la production agricole, lutter contre la pauvreté et la faim, assurer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. La réalisation de ces objectifs est une condition essentielle pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde.

Nous avons tous souscrit à ces objectifs dans la déclaration du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Cette déclaration soulignait le droit de chaque individu à être libéré de la faim, et fixait un objectif essentiel, à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes



sous-alimentées dans le monde. La réunion de suivi du Sommet, qui doit avoir lieu cet automne sous l'égide de la FAO, nous offrira peut-être une bonne occasion de conjuguer nos efforts vers la réalisation de cet objectif.

Au Sommet du millénaire des Nations Unies, nous avons exprimé notre ferme volonté de poursuivre cet objectif.

En outre, il ressort du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* du FIDA que les trois quarts de ceux qui connaissent la grande misère vivent en zone rurale. En conséquence, le développement rural devrait être l'une des grandes priorités inscrites à l'ordre du jour de la communauté mondiale. Il devrait être aussi important, voire davantage, que le développement urbain, qui retient actuellement l'intérêt, si nous voulons atteindre à temps l'objectif souhaité.

Mesdames et Messieurs,

Ainsi, l'importance des activités du FIDA va croissant pour ce qui est d'aider les pays en développement à réaliser leurs espérances et leurs ambitions, qu'il s'agisse d'éliminer la faim, de réduire la pauvreté dans les zones rurales ou de réagir contre les effets néfastes de la politique de la porte ouverte et de la politique de libéralisation économique.

Je suis sûr que le Conseil continuera, comme à son habitude, d'élaborer des stratégies novatrices propres à permettre de suivre les évolutions successives de la vie économique et à réaliser ainsi les objectifs visés, dans le cadre d'une coopération dynamique et constructive entre les pays bénéficiaires, les institutions de financement et de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Je suis sûr aussi que le puissant soutien apporté au FIDA par un personnel efficace et ayant foi dans le développement rural et agricole, permettra au Fonds de continuer à assumer ses responsabilités lors de la prochaine étape critique, avec autant d'efficacité et de compétence que sous la présidence de M. Fawzi Al-Sultan. En effet, par ses éminentes capacités scientifiques, ses qualités professionnelles et son don de l'organisation, M. Al-Sultan a marqué de son empreinte l'activité du FIDA pendant son mandat. Sa contribution à la revitalisation et à la maîtrise des ressources du FIDA a été des plus remarquables, comme d'ailleurs ses efforts pour améliorer le mécanisme de prêts du Fonds, le rendant plus réceptif aux besoins des pays bénéficiaires, notamment à ceux des pays pauvres. C'est ainsi que ces pays ont pu bénéficier plus largement de technologies avancées et d'un précieux savoir-faire technique. Je ne cite ici que quelques exemples, sans m'attarder sur les réalisations successives qui ont jalonné les deux mandats consécutifs du Président et que vous avez, j'en suis sûr, appréciées à leur juste valeur.

Ici, devant vous, je souhaite adresser à M. Al-Sultan, au nom de l'Égypte et à titre personnel, nos sincères remerciements pour son rôle de pointe dans la modernisation du FIDA. Je lui souhaite beaucoup de succès au service du Koweït, sa patrie et un pays frère.

Mesdames et Messieurs,

En Égypte, nous accordons une attention toute particulière au secteur agricole en raison de la place importante qu'il occupe dans l'économie nationale, puisqu'il fournit environ 18% du produit intérieur brut, emploie près de 34% de la main-d'œuvre totale et assure environ 20% des exportations.

Grâce à la mise en œuvre d'une stratégie élaborée de développement agricole pendant les années 80 et 90, l'Égypte a éliminé toutes les formes d'intervention de l'État dans le secteur agricole qui est actuellement régi par des mécanismes de marché. Ainsi le rôle de l'État se borne aujourd'hui à

fournir des services de recherche et de vulgarisation agricoles et à élaborer et appliquer des politiques et des législations pour l'agriculture.

Le secteur agricole a été l'un des secteurs pionniers de la réforme économique et du programme de libéralisation. Il a accompli de grandes réalisations en matière de développement et assuré à l'Égypte la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'agriculteur égyptien a réagi favorablement aux efforts de libéralisation et de réforme économique, ce qui s'est traduit par une extension de la superficie des terres arables et par un gain de productivité par feddan. Le volume et le taux de croissance de la production végétale et animale ont également augmenté.

Le taux d'autosuffisance s'est amélioré, le volume des exportations agricoles égyptiennes s'est accru et, partant, le revenu réel des agriculteurs a progressé.

L'excellente relation entre l'Égypte et le FIDA a joué un rôle important dans ces réalisations. Celles-ci ont été possibles parce que le Fonds a pris l'initiative de financer des projets qui servaient les objectifs du plan de développement agricole de l'Égypte et étaient compatibles avec le plan de développement social et économique de l'État, et ce, suivant deux grands axes:

#### **Axe n° 1**

Soutenir l'expansion verticale en privilégiant les projets de développement agricole intégré de manière à accroître le rendement par feddan des nouvelles terres arables. Le Fonds a cofinancé des projets de développement agricole dans les gouvernorats de Minya et de Fayoum, un projet visant à intensifier la production agricole dans les gouvernorats du nord de la Haute Égypte, ainsi qu'un projet de développement rural intégré, cofinancé par l'Égypte et la Banque mondiale.

#### **Axe n° 2**

Soutenir les efforts déployés par l'État pour bonifier des terres et opérer une expansion agricole verticale dans les terres désertiques, conformément à la vocation de plus en plus affirmée du FIDA à combattre la désertification en dotant les terres bonifiées par l'État des services requis dès qu'elles sont colonisées. Ainsi, le Fonds a financé le projet de peuplement de la Behira occidentale et le projet de développement de services agricoles dans les nouvelles terres du delta oriental et occidental, cofinancé par la Banque mondiale et le Gouvernement égyptien. Les projets réalisés par le Fonds en Égypte ont eu d'autant plus de succès qu'ils coïncidaient avec l'orientation générale de l'État, à savoir l'expansion du secteur agricole et l'amélioration de sa productivité; en témoignent les projets pilotes de bonification de 3,4 millions de feddans dans l'Owainat oriental, dans le sud-ouest du désert occidental, dans le Darb el-Arbéen, dans le sud-est du désert occidental, jusqu'à la frontière soudanaise, et dans la région du canal as-Salaam, de part et d'autre du canal de Suez, en plus de notre super-projet mis en oeuvre à Toshka, qui consiste à utiliser l'eau du Nil et les eaux souterraines pour mettre en valeur le désert du sud-ouest. En rapport avec tous ces projets est prévue la création de communautés agricoles, industrielles et résidentielles, fondées sur l'utilisation optimale de la production agricole du projet. Tous ces projets et d'autres du même type visent à encourager un déplacement de l'étroite vallée du Nil vers les grands espaces désertiques, en passant par l'établissement de nouvelles communautés agricoles de manière à surmonter les problèmes de logement, de surpeuplement, de chômage, etc. D'où la nécessité d'une expansion agricole et industrielle, tant verticale qu'horizontale. Mais cela suppose aussi la protection, par tous les moyens, des terres agricoles contre le raclage et la mise en jachère à des fins de conversion en zones résidentielles.



Notre intérêt pour le développement agricole et rural ne se limite pas aux terres égyptiennes, mais s'étend aussi aux terres de nos frères et de nos sœurs sur le continent africain. En fait, nous tirons une grande fierté de l'expérience acquise grâce aux projets de bonification des terres, de régulation des ressources en eau, d'irrigation moderne, de création de coopératives, de prospection de marchés et d'organisation des pêches, sans oublier les interventions dans le domaine de la production animale, avicole et piscicole. À n'en pas douter, de tels projets communs non seulement répondent à des intérêts économiques que nous partageons avec nos frères africains, mais contribuent aussi à rapprocher les conceptions agricoles et, par conséquent, économiques. C'est également conforme à notre volonté constante d'instituer la Communauté économique africaine. Il va sans dire que le principal problème rencontré pour développer une telle coopération consiste à trouver les moyens de financement nécessaires. Les institutions financières, organismes de financement et autres donateurs sont donc appelés à accorder une attention plus grande aux projets de développement agricole. Une solution consiste à allouer davantage de ressources au continent africain, afin qu'il puisse utiliser ses terres arables vierges et ses ressources en eau renouvelables pour assurer l'exploitation agricole optimale de ses terres et en tirer ainsi le plus grand profit économique dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

À propos des efforts déployés par le FIDA dans le cadre de ses projets et programmes de développement agricole, je tiens à saluer en particulier son initiative visant à créer un organisme de crédit pour le financement des nouveaux projets à Gaza et en Cisjordanie, pour répondre à la demande de l'Autorité palestinienne. Je voudrais également exprimer notre soutien au Fonds pour les projets et programmes de développement agricole qu'il met en œuvre en Palestine. Nous espérons que ceux-ci gagneront en ampleur au cours de la période à venir et que ce nouvel élan coïncidera avec l'établissement de l'État palestinien, apportant ainsi à son peuple le soutien agricole et économique dont il a besoin.

Je voudrais aussi rendre hommage au Fonds pour sa contribution à l'Initiative d'allègement de la lourde dette des pays pauvres, lancée par le Sommet du G-8 en Allemagne, en 1999. Le FIDA y contribuera à hauteur de 60 millions de USD par le biais d'un fonds spécial créé à cet effet sous les auspices de la Banque mondiale. Toujours au chapitre des initiatives spéciales, je tiens à saluer le Gouvernement de l'Italie, pays ami, non seulement pour avoir généreusement accueilli le siège de la FAO, du FIDA et du PAM et facilité leurs travaux, mais aussi pour son initiative récente au titre du nouveau Millénaire, qui vise à combattre la faim grâce aux efforts conjugués de la Banque mondiale, de la FAO et du PAM dans le cadre de projets agricoles destinés à convertir les créances budgétaires de l'Italie en investissements dans des projets locaux au profit des pays endettés. Cette initiative mérite tous nos remerciements et tous nos éloges.

Mesdames et Messieurs,

Dans mon discours devant le Conseil, il y a de cela près de deux décennies, en 1982, pour être plus précis, j'avais dit que "celui qui ne possède pas ses propres moyens de subsistance n'est pas maître de sa propre liberté". En conséquence, le développement du secteur agricole et la sécurité alimentaire ont été des priorités élevées en Égypte. Ainsi, nous avons accompli des progrès remarquables, et je voudrais vous donner un aperçu des principaux résultats obtenus.

Notre production de grains est passée de 8 millions de tonnes en 1982 à environ 18,5 millions de tonnes en 2000, et notre production de fruits et légumes de 11 millions de tonnes en 1982 à environ 22 millions de tonnes en 2000. Aujourd'hui, l'Égypte occupe le premier rang mondial pour la productivité par hectare du riz, de la canne à sucre et du gros mil.

L'Égypte est parvenue à l'autosuffisance dans le domaine de la production d'œufs et de volaille, de la production laitière et de la pisciculture, passant de 222 000 tonnes en 1982 à 650 000 tonnes aujourd'hui. L'autosuffisance en blé est passée de 25% en 1982 à environ 55% en 2000, alors que celle



du sucre est passée à environ 80% et celle de la viande rouge à environ 75%, alors même que la population a augmenté de plus de 20 millions d'habitants et que la consommation totale s'est accrue du fait de l'amélioration du niveau de vie.

En outre, les exportations agricoles égyptiennes sont passées d'environ 470 millions de EGP en 1982 à 2 milliards de EGP en 2000, et les investissements dans l'agriculture de 370 millions de EGP en 1982 à environ 8 milliards de EGP en 2000.

De plus, la superficie cultivée est passée de 6,2 millions de feddans en 1982 à environ 8 millions de feddans en 2000. Près de 277 000 feddans de terres nouvelles et bonifiées ont été distribuées à de jeunes diplômés. À ce jour, environ 66 000 jeunes diplômés ont bénéficié de ce projet.

Le taux annuel de croissance de la production agricole est passé d'environ 2,6% dans les années 80 à environ 3,4% dans les années 90.

L'objectif de l'Égypte en matière de développement agricole d'ici 2017 est d'atteindre un taux de croissance annuel de la production agricole de 4,1% qui permettrait de créer de nouveaux emplois et d'améliorer le niveau de vie et le revenu des agriculteurs et d'assurer la sécurité alimentaire.

Notre stratégie pour la phase à venir vise principalement à rationaliser l'utilisation de l'eau d'irrigation, à protéger l'environnement, à soutenir les institutions de recherche, en particulier dans les domaines de la biotechnologie, du génie génétique, des services de vulgarisation, de la commercialisation et de la coopération agricole; elle vise aussi à soutenir le rôle de la femme ainsi que les activités des institutions non gouvernementales dans le développement agricole.

Enfin, cette stratégie vise à faire passer les exportations agricoles de 2 milliards à 5 milliards de EGP par an grâce à la libéralisation des échanges commerciaux au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Nous nous efforçons d'exploiter au mieux les possibilités d'exportation, qui devraient se multiplier à la suite de la signature d'un certain nombre d'accords de libre-échange avec l'Union européenne et les pays arabes frères, afin de poursuivre notre rêve de création d'un marché commun arabe, ainsi qu'avec les pays du Marché commun des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) qui servent de noyau en vue de l'instauration d'ici 2017 de la Communauté économique africaine.

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs du FIDA,  
Monsieur le Président du FIDA,  
Mesdames et Messieurs,

Ayant passé en revue nos réalisations agricoles des deux décennies écoulées depuis mon entrée en fonctions, je me dois maintenant de rendre hommage au FIDA pour ses efforts visant à accélérer le développement agricole en Égypte, en Afrique et dans les pays en développement en général.

J'espère que l'avènement du nouveau millénaire est de bon augure pour la coopération dans le domaine du développement agricole et dans tous les autres domaines qui contribuent à améliorer partout la condition humaine.

J'espère que le Conseil réussira à réaliser les aspirations de nos peuples au progrès et à la prospérité.

Puisse Allah nous guider, dans la paix et la miséricorde.

**Allocution prononcée par le Gouverneur par intérim pour les Pays-Bas  
au nom des États membres du FIDA  
en remerciement du discours liminaire de  
S. E. Mohamed Hosni Moubarak,  
Président de la République arabe d'Égypte**

Votre Excellence,

C'est un grand honneur pour le FIDA, et pour toutes les personnes présentes ici, que Son Excellence, le Président Moubarak de la République arabe d'Égypte, ait pris le temps de revenir devant le Conseil des gouverneurs pour s'adresser à l'ensemble de ses membres. J'ai le plaisir, au nom de tous les gouverneurs, de l'en remercier chaleureusement, lui et Mme Moubarak.

Le discours du Président Moubarak vient à un moment on ne peut plus opportun. D'une part, nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle pour le FIDA. Ce matin même, le Président du FIDA annonçait que la cinquième reconstitution était achevée, ce qui est essentiel pour l'avenir du FIDA. D'autre part, la Banque mondiale déclarait, pas plus tard que la semaine dernière, qu'elle était disposée à doubler ses investissements dans le développement agricole si les gouvernements des pays en développement acceptaient de donner la priorité à la réduction de la pauvreté rurale. À cet égard, le nouveau rapport du FIDA sur la pauvreté rurale devrait également jouer un rôle très important.

Dans son discours, le Président Moubarak a effectivement mis ces questions en relief. Il a souligné que le Gouvernement égyptien accordait au secteur agricole une attention particulière, tout en veillant à éliminer toute forme d'intervention des pouvoirs publics dans ce secteur. Il a également insisté sur les résultats obtenus au cours des 19 années qui se sont écoulées entre les deux discours qu'il a prononcés devant le Conseil des gouverneurs. En outre, le Président a décrit dans les grandes lignes la coopération pratique entre le FIDA et l'Égypte, mentionnant spécifiquement deux thèmes: premièrement, l'appui à l'expansion verticale grâce, en particulier, aux projets intégrés de développement agricole visant à améliorer le rendement des cultures sur les nouvelles terres arables; et, deuxièmement, l'appui à l'action des pouvoirs publics pour la mise en valeur des terres et le développement agricole vertical dans le désert, conformément à la volonté du FIDA d'intensifier la lutte contre la désertification en fournissant les services nécessaires sur les terres récupérées par les pouvoirs publics, une fois qu'elles sont colonisées.

Ces exemples sont spécifiques à l'Égypte, mais ils montrent très clairement que le soutien du FIDA revêt une grande importance pour ce pays et constituent, de ce fait, une bonne illustration de l'action à mener dans les autres pays.

Souhaitons que le Président Moubarak, en sa qualité de chef d'État, puisse exercer une influence sur ses pairs de par le monde afin qu'ils accordent davantage la priorité au développement agricole dans les pays en développement et que les pays qui en ont les moyens soient incités à appuyer financièrement les activités nécessaires. Ce serait là, sans aucun doute, l'une des meilleures façons d'aider le FIDA à augmenter les investissements dans ce domaine.

Au nom de tous ceux qui sont rassemblés ici à Rome, j'aimerais exprimer au Président Moubarak mes plus vifs remerciements pour sa déclaration.

## CHAPITRE 4

### B. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU FIDA

#### **Déclaration de M. Lennart Båge, candidat du Royaume de Suède**

Madame la Présidente,

Oui, aujourd'hui est vraiment un grand jour et un moment très important pour nous qui sommes rassemblés au nom de notre lutte commune contre la pauvreté. La faim et la pauvreté: voilà vraiment ce qui est au cœur de notre engagement commun et de nos préoccupations et je pense que nous ne devons pas l'oublier.

J'ai longuement consulté bon nombre de mes amis de toutes les listes, j'ai prêté une oreille attentive à leurs avis, et je pense que maintenant le temps est venu de se retrouver et de s'entendre. Je sais que les voix qui se sont élevées pendant les deux derniers jours l'ont fait dans le souci de préserver et conforter le FIDA en tant qu'organisation fondée sur un partenariat solide entre tous les pays membres; une organisation où tous les membres ont une place et la possibilité de se faire entendre, où l'équité et la représentation diversifiée ont rang de valeurs fondamentales. Ces valeurs sont aussi les miennes et je les respecterai; leur extrême importance tient au fait qu'elles sont les piliers de notre travail collectif.

Avec la déclaration révisée qui, je pense, est depuis hier sur votre bureau, nous avons, à mon avis, un terrain d'entente possible, c'est un programme qui servira de fil directeur à mes futures actions en tant que président du FIDA.

Permettez-moi de vous lire cette déclaration afin qu'elle soit bien claire. Voici ce qui y est dit:

"Afin de parvenir à un consensus et de préserver le partenariat qui unit solidement les États membres du FIDA, je voudrais pour répondre aux préoccupations exprimées ces deux derniers jours faire la déclaration suivante. Au cas où je serais nommé aux fonctions de président du FIDA, la représentation des différentes listes dans la haute direction du Fonds, c'est-à-dire le président, le vice-président et les trois présidents adjoints, ne serait pas acceptable au plan de l'équilibre entre les listes A, B et C.

Si je devais être élu, je m'engage à améliorer cet équilibre. Au niveau de la haute direction, aucun poste n'est intouchable. La tradition au FIDA est que le président provienne de la liste B et le vice-président de la liste A.

Si j'étais nommé à la présidence par le Conseil des gouverneurs, la personne que je désignerais à la vice-présidence proviendrait d'un État membre n'appartenant pas à la liste A. Je réviserais aussi la structure de la direction."

Il est clair que ce programme suppose des concessions nombreuses et une certaine dose de bonne volonté. Il me semble que voilà le compromis que plusieurs orateurs ont, hier, appelé de leurs vœux. Il n'est pas du goût de tout le monde, mais dans tout organisme regroupant 160 pays ou plus, il y a certes un temps pour défendre ardemment et fermement sa position et un autre pour retrouver l'unité. Et pour cela un compromis est indispensable: un compromis accepté par toutes les parties, dans beaucoup de domaines, et je pense que nous l'avons trouvé avec ce programme. Aussi j'en appelle à tous, en signe d'unité et de bonne volonté. Si je suis élu, je serai un président soucieux de rechercher conseil et appui auprès de toutes les listes et je tiendrai compte des préoccupations de tous les États membres pour modeler le futur du FIDA.

**Déclaration du co-coordonnateur de la liste A,  
M. Jean Devlin, Canada**

Madame la Présidente,

Nous avons examiné le document préparé par M. Båge. Nous l'avons fait avec la plus extrême attention et jusque dans ses moindres détails, et nous sommes absolument convaincus qu'il reflète fidèlement l'ouverture d'esprit et le souci de trouver un compromis qui correspondent à l'attitude de la liste A. Permettez-moi de répéter encore une fois aujourd'hui que nous sommes bien conscients que l'élection d'un président issu de la liste A pourrait créer une situation inacceptable. Nous avons aussi déclaré, et M. Båge y fait allusion dans sa déclaration, qu'aucun poste de direction ne doit être considéré comme intouchable.

C'est pourquoi nous souhaitons souscrire à cette proposition concrète qui est d'offrir le poste de vice-président du Fonds à une personne provenant d'un État membre n'appartenant pas à la liste A. Permettez-moi de le répéter encore une fois afin qu'il soit parfaitement clair que cela signifie l'exclusion de la liste A. C'est une démarche qui, à mon avis, peut être considérée comme un geste extraordinaire dû aux circonstances présentes et qui devrait permettre le rapprochement de tous les membres du Conseil des gouverneurs.

Ceci étant, nous sommes également unanimes en ce qui concerne le principe fondamental suivant: le futur président du FIDA, quel qu'il soit, doit pouvoir exercer ses fonctions à part entière et en toute liberté, qu'il s'agisse de modifier la structure ou de nommer les hauts responsables de l'institution qui l'aideront à remplir la fonction extrêmement importante qui est la sienne. Nous estimons que le document de M. Båge présente des gages suffisants pour recueillir un consensus, et nous voudrions demander à tous les membres du Conseil des gouverneurs d'exprimer leur entière confiance en lui.

**Déclaration du co-coordonnateur de la liste B,  
M. Gabriel Lombin, République fédérale du Nigéria**

Madame la Présidente,

La liste B a pris le temps d'examiner ce matin le document rédigé par le candidat suédois et mes collègues de la liste m'ont prié d'informer cette honorable assemblée que nous sommes vraiment sensibles, en tant que groupe, aux tourments que le candidat a dû endurer. Je suis sûr que, de son côté, il est conscient des tourments qui ont été les nôtres. Nous estimons que le document représente une nette amélioration par rapport à la position de la veille. Nous aimerions également le féliciter, lui et la liste A, d'être allé si loin et nous tenons à ce que notre satisfaction pour les efforts qui ont été faits soit consignée. Mais, sans vouloir me contredire, qu'il me soit permis de déclarer que notre liste prend acte du fait que toutes les requêtes n'ont pas été satisfaites. Nous espérons qu'à l'occasion de la restructuration, ces requêtes, qui ont été clairement énoncées pendant notre longue négociation, seront entendues.

Ceci étant, au nom de la liste B, je me joins à mon collègue de la liste C pour entériner ce document et demander au Conseil des gouverneurs de le considérer comme le meilleur compromis possible à l'heure actuelle. Maintenant, remettons-nous au travail, le débat est clos.

**Déclaration du coordonnateur de la liste C,  
M. Ariel Fernández, République d'Argentine**

Madame la Présidente,

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont activement employés avec nous à trouver un compromis acceptable par tous les membres du FIDA afin que cette institution puisse continuer à accomplir son mandat. Nous accueillons évidemment avec satisfaction les déclarations du candidat de la Suède à ce Conseil des gouverneurs, telles qu'elles figurent dans le document distribué aux administrateurs.

La liste C, pour sa part, comprend cette déclaration de la façon suivante. Les pays en développement ont pour objectif la constitution d'un véritable partenariat entre les États membres et souhaitent, en outre, participer activement aux travaux de restructuration ou de révision entrepris par le Fonds. Dans cette optique, nous comprenons que l'intention du candidat suédois, telle qu'elle apparaît dans le troisième paragraphe de sa déclaration, n'est pas simplement de répartir "équitablement" les postes de haute responsabilité du Fonds, mais de le faire "efficacement". Les pays en développement espèrent qu'ils seront davantage associés à la gestion et nous sommes convaincus que cet espoir pourrait être concrétisé par la nomination d'un vice-président n'appartenant pas à la liste A, vice-président qui se verrait confier des responsabilités importantes.

Nous aimerions réaffirmer, dans le même temps, qu'il n'est pas de l'intention des pays en développement d'augmenter le nombre de postes de responsabilité, ce qui se traduirait par un accroissement des coûts administratifs. Pendant les négociations et en séance plénière, nous avons déjà déclaré que les pays en développement doivent et ont besoin d'être représentés de manière équitable et significative au niveau des postes de présidents adjoints. Nous souhaitons réaffirmer que les intentions contenues dans le paragraphe 3 de la déclaration du candidat sont parfaitement en accord avec la position de notre groupe.

Enfin, nous espérons que lorsque le Président, quel qu'il soit, procédera à la révision de la structure de l'organisation au moment de prendre ses fonctions, il se rangera à notre opinion et nous insistons sur le fait qu'il devrait s'ensuivre un dialogue ouvert avec toutes les listes tout au long du processus de révision. Nous souhaitons également souligner que cela doit être réglé rapidement durant les prochains mois. Si les idées et les objectifs exposés dans la déclaration de notre liste cadrent avec les idées du futur président du FIDA et les actions qu'il envisage d'entreprendre, alors oui M. Båge, c'est avec la plus grande joie que nous apporterons notre soutien à son élection.

Nous aimerions recevoir confirmation que les idées et opinions exprimées par notre liste, quant à la nécessité de travailler ensemble aussi longtemps qu'il le faudra, sont bien partagées par M. Båge.

**Déclaration de M. Lennart Båge,  
candidat du Royaume de Suède**

Madame la Présidente,

Je voudrais seulement m'assurer que j'ai bien compris la déclaration de la liste C. Il me semble, à l'entendre, qu'elle cadre tout à fait avec ce que j'ai dit dans ma propre déclaration. Conformément à ce que j'ai entendu, elle exprime clairement la ferme détermination qui est la mienne d'assurer un équilibre équitable, de procéder à une révision, et de conduire un processus consultatif et ouvert à tous associant les diverses listes.

**Déclaration du coordonnateur de la liste C,  
M. Ariel Fernández, République d'Argentine**

Madame la Présidente,

Je désire seulement demander que les déclarations des coordonnateurs des listes figurent dans les actes officiels de ce Conseil des gouverneurs, au même titre que la réponse qui leur sera faite par le Président élu.

En ce qui concerne ce dernier point, puisque le Fonds va avoir un nouveau Président à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001, j'aimerais réaffirmer ce que nous avons dit dans notre déclaration et proclamer notre ferme volonté de travailler de concert avec le Président avant, pendant et après son élection et de mener avec lui un dialogue franc, sincère, ouvert, constructif et, pourquoi pas, quotidien. C'est ainsi seulement que nous serons capables d'honorer et d'exécuter ensemble le noble mandat de cette organisation, qui ne devrait plus jamais être hantée par des fantômes de crise si l'on veut que ses ressources profitent effectivement à ses véritables bénéficiaires.

J'aimerais en appeler au personnel, aux techniciens de cette organisation, dont le niveau de qualité, de compétence et d'expertise n'est plus à souligner. Nous sommes absolument certains que le candidat élu président se préoccupera avant toute chose de rechercher un consensus. L'obtention de ce consensus revêt une extrême importance et sa mise en œuvre, une fois qu'il aura été élaboré et atteint, renforcera d'autant l'efficacité du mandat de cette organisation qu'elle tablera sur la participation active de tous sans exclure quiconque.

États membres aux côtés de la direction et du personnel du Fonds, Monsieur le Président, œuvrons tous en ce sens afin de ne plus voir de menaces de crise se profiler à l'horizon.

## CHAPITRE 4

### C. DISCOURS DE FÉLICITATION PRONONCÉS À L'OCCASION DE LA NOMINATION DE M. LENNART BÅGE AU POSTE DE PRÉSIDENT DU FIDA

#### **Discours prononcé par le Gouverneur suppléant de la République de Cuba, M. Juan Nuiry Sánchez, au nom du Groupe des 77**

Madame la Présidente,

Je me suis abstenu intentionnellement, en tant que Président du Groupe des 77, d'intervenir sur ce sujet lors de la discussion générale en séance plénière - et ce pour deux raisons évidentes. La première est que je ne souhaitais pas interférer avec le travail des coordonnateurs du FIDA et la seconde est que les coordonnateurs des listes B et C ont travaillé d'une manière remarquablement active et efficace. En tant que porte-parole du Groupe des 77, qu'il me soit permis de leur exprimer nos remerciements et notre reconnaissance pour le travail qu'ils ont accompli, car ils ont su conforter la position des membres de notre groupe – ce qui a amplement contribué à l'obtention d'un consensus aujourd'hui alors que débute une vaste négociation.

Maintenant que les remous se sont apaisés, permettez-moi de formuler quelques observations et de partager avec vous les pensées qui me traversent en tant que Président du G-77. Parce que nous sommes à l'aube d'un millénaire, les événements actuels revêtent une importance historique bien particulière. L'élection qui a eu lieu précisément pendant cette période restera dans les mémoires comme celle de la nomination du premier Président du FIDA du vingt et unième siècle, et aussi comme la première qui aura désigné un État membre de la liste A. C'est la raison pour laquelle je tiens à vous féliciter M. Båge.

On dit souvent que plus un processus est long meilleure est sa conclusion. Je réalise maintenant que cette élection a donné lieu à des événements sans précédent. Aussi, permettez-moi M. Båge au nom des pays en développement de formuler quelques observations qui concernent, outre notre satisfaction pour votre victoire, la grande responsabilité qui est la vôtre alors que vous prenez les rênes du FIDA, une institution particulièrement chère au G-77.

Comme cela a été dit ici, nous voulons être sûrs que la vision qui a conduit à la création du FIDA prévaut encore aujourd'hui. Nous sommes au seuil d'un millénaire riche en nouveaux défis alors qu'il nous faut encore affronter les anciens restés en suspens. La présidence d'un organisme des Nations Unies tel que celui-ci représente toujours un enjeu important, d'autant plus quand son objectif est très clairement d'aider les pays en développement à lutter contre la pauvreté et de contribuer au développement rural en proposant des ressources financières à des conditions particulièrement favorables et en fonction de certaines circonstances.

Le mandat de cette institution est absolument unique dans le système des Nations Unies et votre élection prend place à un moment décisif de l'histoire de l'humanité – un moment où celle-ci est confrontée à de nombreux problèmes qui ne peuvent plus être ignorés. Le premier, et le plus important d'entre eux, est sans conteste la faim dans le monde qu'il nous faut combattre. Le Sommet mondial de l'alimentation y fait allusion dans sa déclaration. Nous devons nous reporter aux accords qui ont été conclus à cette occasion et les mettre en œuvre. C'est un engagement que le G-77 considère

également comme le sien. En outre, c'est un défi général – un défi qui concerne toutes les institutions des Nations Unies – mais plus particulièrement le FIDA, qui sera dans l'incapacité d'atteindre ses objectifs s'il n'est pas lui-même renforcé.

Nous sommes bien conscients que plus le FIDA sera efficace, et plus l'aide qu'il apportera à nos pays sera satisfaisante. C'est précisément pour cela qu'il nous paraît nécessaire de faire participer davantage nos pays et c'est pourquoi nous sommes prêts à coopérer avec la nouvelle direction de ce Fonds et à l'épauler de toutes nos forces.

J'espère que nous réussirons à atteindre nos objectifs communs concernant le renforcement de cette institution qui sert les intérêts généraux d'un monde toujours changeant. Voilà pourquoi, M. Bâge, votre mission à la tête de cette institution internationale particulièrement importante vous tiendra éloigné des sentiers battus. Je sais déjà que vous rencontrerez de nombreuses difficultés qu'il vous faudra surmonter au prix d'efforts incessants, et qui sans aucun doute mettront à l'épreuve les qualités de dirigeant dont votre curriculum nous a donné un avant-goût. Elles vous demanderont en outre de recourir à votre expérience, et cet aspect sera déterminant dans le travail que vous êtes sur le point d'entreprendre et dont je viens de parler.

Les pays en développement s'emploient, de réunions en conférences, à atteindre un objectif: l'instauration d'une société plus juste sans inégalité d'aucune sorte, sociale ou économique, sans dette extérieure excessive ni protectionnisme, sans blocus. Nous voulons éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition, nous voulons vivre dans un monde où aucun enfant ne va se coucher avec la faim au ventre, où les tracteurs sont plus nombreux que les tanks, un monde sans guerre, un monde de paix.

M. le Président élu,

J'espère que le FIDA sera une institution transparente plaçant le développement rural au premier rang de ses priorités; une institution dont le président et les hauts responsables qui l'assistent pourront faire preuve de leurs compétences tout en représentant équitablement les différentes régions géographiques. Nous espérons également que tous les intérêts et toutes les langues seront considérés avec le même respect.

Vous pourrez compter sur le soutien ferme et constructif du Groupe des 77 qui restera toujours ouvert au dialogue. Nous sommes très conscients de l'importance revêtue par votre élection et nous nous déclarons prêts à parcourir le chemin du développement, pays en développement et pays développés ensemble. Les pays en développement font face aux problèmes de l'inégalité et aux catastrophes naturelles comme celles qui ont touché El Salvador et l'Inde.

Voilà donc les pensées que j'ai essayé de partager avec vous et d'esquisser rapidement aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, je tiens à vous féliciter pour votre élection et vous assurer de notre soutien et de notre coopération quand vous en aurez besoin.



**Discours du co-coordonnateur de la liste A,  
M. Jean Devlin, Canada**

Madame la Présidente,

Je serai très bref. Au nom de la liste A, j'aimerais simplement joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé et leur faire écho en applaudissant à la décision que nous avons prise et en félicitant le Président élu, M. Bâge.

Comme l'a signalé S.E. l'Ambassadeur de Cuba, Président du Groupe des 77, c'est une lourde tâche qui attend M. Bâge, en particulier à la lumière des résultats qui nous ont été présentés dans le rapport sur le développement rural. Il reste encore tant à faire. Aussi, je souhaite assurer au Président entrant que la liste A le soutiendra pleinement, tout en espérant par ailleurs qu'elle pourra le faire dans le cadre d'une collaboration étroite et efficace avec les autres listes.

**Discours du Gouverneur par intérim pour la République islamique d'Iran,  
M. Bozorgmehr Ziaran**

Madame la Présidente,

La course à la présidence a donné lieu à une compétition équitable, dont le FIDA a toute raison d'être fier. J'aimerais saisir cette occasion de féliciter M. Bâge pour son élection bien méritée, et lui souhaiter le plus grand succès dans l'accomplissement des lourdes tâches qui l'attendent. Grâce à ses grandes compétences, je suis convaincu qu'il saura piloter le Fonds avec efficacité et relever les défis du moment présent et de l'avenir. Pour l'heure, j'aimerais remercier sincèrement toutes les délégations qui ont soutenu notre candidat de bout en bout.



**Discours du Gouverneur suppléant par intérim pour  
le Royaume d'Arabie saoudite, M. Ahmad Ben Souleiman Al-Aquil**

Madame la Présidente,

Au nom de ma délégation, je souhaite féliciter le Royaume de Suède pour l'élection de son candidat, M. Båge, et souhaiter à celui-ci le plus grand succès au poste de Président du FIDA. J'aimerais également rendre hommage à l'honorable délégation d'Iran et à son candidat, M. Nuri, pour les efforts qu'ils ont déployés pendant cette compétition équitable et pour l'appui important qu'ils ont su mobiliser au sein de toutes les listes. Laissez-moi profiter également de cette occasion pour remercier tous les pays membres qui ont voté en faveur du candidat de l'OPEP, lequel a recueilli une large proportion de leurs votes. Puis-je aussi rappeler aux pays membres que ce sont toujours des présidents provenant d'un pays de l'OPEP qui ont dirigé avec succès ce Fonds depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, où il est considéré comme l'un des organismes les plus performants du système des Nations Unies. Nous pouvons nous prévaloir à l'heure actuelle d'un capital équivalant à 2 500 millions de USD et d'une série de projets aux résultats particulièrement intéressants, qui ont été exécutés tout au long des 25 dernières années pour un montant total de 6 000 millions de USD. On ne peut nier que les pays de l'OPEP ont fourni pour cela ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs ressources humaines, le fleuron de leurs enfants, qu'il s'agisse du premier président Al-Sudeary d'Arabie saoudite, du président Jazairy d'Algérie ou du président Al-Sultan du Koweït. Et nous sommes sensibles aux paroles de remerciement qui sont venues saluer le Président Al-Sultan au cours de ce Conseil des gouverneurs.

Il est grand temps que les pays de l'OPEP quittent la présidence et occupent une place moins prééminente, ou pour être plus exact un siège de copilote. Nous sommes sûrs que la vice-présidence reviendra aux pays en développement, dont les pays de l'OPEP font partie, qui continueront à appuyer les activités et les objectifs de ce Fonds dans les limites de leurs possibilités et de leurs capacités économiques.

Enfin, je tiens à rendre hommage au travail qu'ont effectué les trois coordonnateurs pour arriver à cette solution acceptable par toutes les parties concernées. Merci aussi à vous, Madame la Présidente, pour la sagesse dont vous faites preuve à la tête de ce Conseil des gouverneurs.

**Discours du coordonnateur de la liste B,  
M. Gabriel Lombin, République fédérale du Nigéria**

Madame la Présidente,

L'heure du choix a enfin sonné et la décision a été prise. Au nom de ma liste, et plus particulièrement du Gouverneur pour le Nigéria qui a dû partir ce matin, je voudrais assurer au Président entrant qu'en dépit de la longueur des négociations et du nombre des demandes que nous avons faites (toutes n'ont d'ailleurs pas été satisfaites), nous appuyons totalement sa présidence et, en tant que groupe, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'aider à remplir ses fonctions.

Laissez-moi vous rappeler que notre groupe est en proie à une sorte de dilemme puisqu'il perd une fonction. Cependant, il est heureux que ce soit au profit d'un ami: je dis un ami parce que la Suède a fait partie de l'avant-garde pour ce qui est de l'aide aux pays en développement et je tiens à souligner que c'est un des éléments qui ont contribué à sa victoire. Ceux qui ont voté pour lui ont dû en tenir compte, mais nous avons également un devoir moral à l'égard de notre propre candidat. Nous acceptons le résultat avec la confiance et le respect le plus absolus qui sont dus au système et à l'honneur de la fonction.

Le FIDA a fait récemment l'objet d'une restructuration et, comme mon gouverneur l'a fait remarquer avant de partir, celle-ci devrait permettre de mobiliser davantage de financements et de soutiens moraux. Nous espérons que l'élection de notre nouveau Président amplifiera encore cette tendance. Permettez-moi, en tant que membre de la liste B, de reconnaître publiquement la contribution financière des membres de la liste A. Je souhaite les assurer que, pour ce qui est de leur appui à cette nouvelle organisation, les membres de l'OPEP continueront d'être des partenaires solides et des sympathisants fidèles de cette institution dynamique et vivante.

En conclusion, qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour remercier personnellement mes collègues, les coordonnateurs des listes A et C. L'expérience a été très difficile mais je peux vous garantir que nous l'avons appréciée parce qu'elle nous a donné la possibilité de sonder la complexité de l'existence humaine. Je voudrais assurer à chacun d'entre vous que nous avons fait notre travail avec sérieux et, maintenant que tout est fini, nous sommes heureux que cette assemblée distinguée se réjouisse du résultat. Là est notre satisfaction. Je souhaite donc vous remercier, Madame la Présidente, pour la patience et l'indulgence dont vous avez fait preuve à notre égard dès le début des négociations qui se sont déroulées dans un si grand nombre de salles. Je sais que vous êtes venue nous rendre visite et que vous avez dû ressentir de la frustration à certains moments et de la satisfaction à d'autres mais, au bout du compte, c'est le résultat final qui importe. Une fois encore, permettez-moi de m'associer au Président du Groupe des 77 pour féliciter le Président élu, lui soumettre nos aspirations et nos attentes et lui dire qu'il peut compter sur des partenaires pour travailler à ses côtés et ce, dans un climat de confiance.

**Discours du Gouverneur suppléant par intérim pour  
la République algérienne démocratique et populaire,  
M. Mohand Salah Ladjouzi**

Madame la Présidente,

Il me plaît, au nom de mon pays et au nom du Gouverneur pour l'Algérie, de présenter nos vives félicitations à M. Bâge suite à son élection à la tête de l'institution.

Je voudrais également dire, Madame la Présidente, que l'Algérie, en sa qualité de pays fondateur du FIDA et pays membre du Groupe des 77, a participé activement aux efforts qui ont été investis depuis ces 48 heures et qui ont conduit fort heureusement à un compromis, dont le FIDA doit être fier et dont nous tous nous devons être fiers.

Madame la Présidente, un long chemin se dessine devant nous et je tiens à assurer M. Bâge de la pleine disponibilité de l'Algérie en sa double qualité de pays fondateur du Fonds et en sa qualité de pays membre de la liste B et du Groupe des 77, de notre plein appui et de notre disponibilité à travailler avec lui dans le cadre des efforts qu'il va mener au sein du FIDA.

**Discours du Gouverneur par intérim pour  
les États-Unis d'Amérique, M. William E. Schuerch**

Madame la Présidente,

J'ai plaisir à rappeler que, tout au long de ce processus, les États-Unis ont soutenu avec fermeté et enthousiasme la candidature de M. Bâge. Nous le félicitons et lui souhaitons le plus grand succès à la présidence du FIDA.

Les États-Unis ont joué un rôle prépondérant dans la création du FIDA et pendant toute son existence. Mon pays envisage avec plaisir de continuer à remplir ce rôle et souhaite, en outre, afficher clairement son soutien à l'égard des engagements pris aujourd'hui par le Président élu.



**Discours du Gouverneur pour la République du Soudan,  
M. Abdel Hamid Musa Kasha**

Madame la Présidente,

Pour commencer et avant toute chose, je souhaite faire écho aux orateurs qui m'ont précédé en souhaitant la bienvenue au nouveau Président du Fonds. Je tiens à l'assurer que les membres de notre groupe, comme la délégation soudanaise que je représente, seront des partenaires de coopération et de collaboration à part entière, et soutiendront autant que nécessaire cette organisation dont l'importance stratégique n'est plus à souligner.

Le Soudan fait partie des pays bénéficiaires, c'est-à-dire qu'il profite de l'appui et des activités de ce Fonds, et ce depuis son adhésion à cette organisation il y a plusieurs années. J'aimerais rappeler qu'une longue et étroite collaboration unit mon pays et le Royaume de Suède. Aussi, quoi qu'il en soit, nous entretenons l'espoir que la solution qui a été trouvée au terme d'un long, et parfois difficile, processus démocratique tient compte des aspirations et des attentes de toutes les listes représentées dans ce Conseil des gouverneurs.

Je tiens donc à féliciter encore une fois le Président élu. Permettez-moi de saisir cette occasion de remercier, au nom de mon pays, le président sortant, M. Fawzi Al-Sultan, pour tout ce qu'il a réalisé pendant ses années à la présidence du Fonds et ajouter simplement que cette nouvelle étape sera, si Dieu le veut, aussi fructueuse que la précédente.

Je souhaite également souscrire à ce qui a été dit par certains orateurs avant moi à savoir que ces allocutions et déclarations, y compris celle du Président élu et celles qui ont été prononcées par les coordonnateurs et certains gouverneurs, doivent être consignées, c'est-à-dire figurer dans les actes officiels de cette vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. De cette manière, nous pourrions éventuellement nous y référer si la nécessité s'en fait sentir dans les années qui viennent.

**Discours du Gouverneur suppléant pour la République du Cameroun,  
M. Michael Tabong Kima**

Madame la Présidente,

J'aimerais simplement vous rappeler que cette assemblée a un doyen. Je suis le doyen et à ce titre je voudrais dire un mot avant que vous ne preniez la parole.

Maintenant que M. Bâge est assis en face de nous, je souhaiterais lui dédier cette histoire:

Il était une fois un vieil homme qui était assis dans son jardin, plongé dans ses souvenirs. Son petit fils vint vers lui, les deux mains jointes et lui dit: "Grand-père, j'ai un papillon dans les mains. Dis-moi, est-il mort ou vivant?" Le vieil homme réfléchit profondément et se dit, "si je réponds que le papillon est mort, mon petit fils va ouvrir les mains et dire, grand-père tu as tort, il est vivant. Si je réponds que le papillon est vivant il va serrer les mains pour l'étouffer et me dire en les ouvrant, grand-père tu as tort". Alors le vieil homme regarda l'enfant et lui dit, "mon garçon, la réponse à ta question est entre tes mains".

M. Bâge, nous vous donnons un papillon, à vous de décider si vous allez le laisser vivre ou le faire mourir.

## CHAPITRE 4

### D. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ÉLU

**Allocution prononcée par M. Lennart Båge à la  
vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs  
à l'occasion de sa nomination à la présidence du FIDA**

Madame la Présidente,

Permettez-moi de commencer cette allocution en déclarant qu'avec l'aide de chacun d'entre vous, je pense que nous pourrions maintenir le papillon en vie. Naturellement, je voudrais d'abord tous vous remercier pour le ferme soutien que vous m'avez témoigné. Je suis honoré et reconnaissant que vous m'ayez élu à ce poste important de président du FIDA. Et je prends l'engagement de faire tout mon possible pour servir l'organisation et l'ensemble de ses membres afin de réaliser notre objectif commun, à savoir faire reculer la pauvreté et améliorer la vie des populations pauvres.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les autres candidats, Mme Joshi, M. Noori-Naeini et M. Beattie, d'avoir contribué à ce que le processus d'élection se déroule dans des conditions d'équité, d'honneur et de transparence. Nous avons entretenu les meilleures relations, tant sur un plan personnel que professionnel, même si nous étions concurrents, et je suis impatient de collaborer avec vous à l'avenir.

J'ai eu l'honneur de collaborer étroitement avec le FIDA au cours des dix dernières années. J'ai travaillé très étroitement avec le Président, M. Al-Sultan, et je voudrais saisir cette occasion de vous rendre hommage, M. Fawzi Al-Sultan, pour votre dévouement, pour votre engagement et pour vos qualités de chef à la tête du FIDA. Vous avez réussi à diriger cette organisation avec une grande efficacité, et ce malgré les grandes difficultés qui se sont parfois présentées, et j'espère bien bénéficier de vos conseils pendant la période de transition.

Je dois aussi rendre hommage au personnel du FIDA. Au fil des années, j'ai appris à apprécier grandement son dévouement et son professionnalisme, et je suis impatient de travailler avec lui. En fait, l'une des principales raisons qui a motivé mon engagement au service du FIDA et qui m'a soutenu tout au long de mes voyages de par le monde, c'est l'excellente réputation que lui vaut le travail qu'il accomplit avec l'ensemble de son personnel, et c'est quelque chose dont il y a lieu d'être fier.

Maintenant, je crois que le FIDA, avec son mandat axé sur la lutte contre la pauvreté rurale, est extrêmement bien placé dans le système international d'aujourd'hui, où nous partageons avec tous les grands acteurs la même volonté de combattre la pauvreté, comme l'a exprimé récemment l'Assemblée du Millénaire. Avec ce message fort du récent *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, le FIDA a également donné le ton pour mener des campagnes de sensibilisation et de mobilisation des ressources, et je considère que ce serait un grand accomplissement s'il m'était donné dans l'exercice de mes nouvelles fonctions de concrétiser ces possibilités.



Ce faisant, je voudrais exploiter ce qui fait la force particulière du FIDA, à savoir le partenariat entre l'OCDE, l'OPEP et les pays en développement ainsi que les listes A, B et C. Cela s'est manifesté, et c'est bien normal, de diverses façons, et je voudrais renforcer et consolider cette base du FIDA là où il y a un rôle à jouer pour chaque groupement.

Le financement est l'une des clés du succès, et c'est aussi une démonstration de l'engagement du FIDA, ce qui permet de réduire la pauvreté. Ici, je serais en mesure de toucher tous les groupes en vue du développement futur du FIDA. J'ai été très rassuré par la déclaration du Coordonnateur de la liste B, à savoir que l'OPEP restera à l'avenir un puissant partenaire pour le financement du FIDA. Et je dois dire que j'ai été très impressionné par le grand nombre de pays en développement qui apportent des contributions financières au FIDA: c'est un très grand témoignage de soutien et d'engagement. C'est l'un des principaux atouts du FIDA.

Le FIDA est une entreprise conjointe et commune combinant les trois groupements au service du même objectif unifié: la lutte contre la pauvreté. Notre Conseil des gouverneurs a également montré sa capacité à rassembler autour de cet objectif important. Une fois de plus, soyez remerciés pour votre ferme soutien, pour votre message d'unité et pour votre regard tourné vers l'avenir.



**Le Président élu Lennart Båge**

## CHAPITRE 4

### E. DISCOURS DE CLÔTURE DE LA PRÉSIDENTE

#### **Discours de la Présidente de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, Mme Kirsti Lintonen**

Monsieur le Président du FIDA,  
Monsieur le Président élu,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, qui ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du Fonds. Les déclarations et comptes rendus que nous avons écoutés au cours de ces deux derniers jours témoignent clairement du soutien que les États membres apportent sans réserve au FIDA et de leur confiance dans sa bonne gestion.

Le Conseil a été très honoré par la présence du Président de la République arabe d'Égypte, S. E. Mohamed Hosni Moubarak, dont le discours a été une source d'inspiration. L'appui indéfectible et les encouragements de l'un des plus grands hommes d'État du monde sont un hommage au travail du Fonds et de son personnel.

Son Excellence Natale D'Amico, Sous-Secrétaire du Ministère italien des finances, a souligné l'importance que son gouvernement attache au rôle inestimable que le FIDA joue depuis de nombreuses années dans la lutte contre la faim et la pauvreté qui font encore tant de victimes.

Ce rôle exceptionnel a été également rappelé au sein de la famille des Nations Unies par le Secrétaire général de l'ONU. Dans son message au Conseil, M. Kofi Annan a insisté sur la contribution vitale du Fonds en tant que partenaire majeur des efforts déployés pour atteindre l'objectif du Millénaire.

La déclaration de Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, et le message de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, prononcé en son nom par M. David Harcharik, ont l'un et l'autre évoqué le thème d'un front unifié - une action conjointe dans la perspective d'un objectif commun. Plus les liens entre ces trois organisations sises à Rome seront étroits, meilleures seront les chances de venir en aide à ces hommes, et surtout ces femmes, et ces enfants voués à souffrir de la faim tout au long de leur vie.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

À l'occasion de cette dernière session du Conseil des gouverneurs à laquelle M. Fawzi Al-Sultan participe en qualité de président du FIDA, maints hommages ont été rendus à sa conduite éclairée et à son dévouement, notamment de la part du Président Moubarak, de ses collègues du PAM et de la FAO, et surtout des gouverneurs des États membres au service desquels il a consacré avec talent ces huit dernières années. Pendant cette période, M. Fawzi Al-Sultan a su créer un environnement propice aux changements au sein du Fonds. Sa perspicacité a permis à l'organisation d'évoluer à la fois sur le plan interne et dans ses opérations extérieures, faisant du FIDA - selon ses propres paroles - un outil efficace et bien rodé pour combattre la pauvreté. Cela lui a valu non seulement les louanges de la communauté internationale du développement, mais également l'estime de ses collaborateurs, ce qui est la marque d'un vrai leader.

Monsieur Al-Sultan, nous vous souhaitons ici bonne chance pour vos entreprises futures et ne doutons pas de leur succès.

Le Conseil a nommé M. Lennart Båge par acclamation quatrième président du FIDA pour un mandat de quatre ans. Nous sommes convaincus que la réputation de M. Båge dans le domaine du développement le rend plus que qualifié pour assumer ces hautes responsabilités.

Pendant cette session, nous avons approuvé la demande d'adhésion de la République d'Islande en qualité de membre non originaire du Fonds. Le Conseil est heureux d'accueillir en son sein un État membre qui a déjà manifesté sa volonté d'appuyer le Fonds financièrement et en collaborant à ses programmes.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

À cette session, le Fonds a été en mesure d'annoncer le parachèvement de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA – étape importante pour ses activités futures. Il incombe maintenant à chacun de nous de faire en sorte que la reconstitution prenne effet rapidement afin que le travail ardu de nos collègues de la Consultation puisse se traduire par des résultats productifs pour les clients du Fonds, les ruraux pauvres. Ne nous quittons pas sans prendre cet engagement.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2001 à hauteur de 53,59 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 250 000 USD. Il a également approuvé la création d'un mécanisme de financement du développement des programmes ainsi qu'un cadre pour le cofinancement par le biais du marché de nos projets et programmes. Ce cadre permettra au FIDA de faciliter l'accès des gouvernements bénéficiaires aux capitaux du secteur privé afin de cofinancer des activités liées aux projets du Fonds.

Deux rapports ont été présentés au Conseil sur la gestion et les efforts déployés par le personnel pour transformer le Fonds. Le premier, consacré à la mise en œuvre du Plan d'action pour les années 2000-2002, présente les recommandations et les conclusions de la Consultation. J'estime qu'une institution qui est à l'écoute de ses États membres et qui honore leurs demandes devrait toujours pouvoir compter sur leur soutien.

Le second rapport était consacré au programme de reconfiguration des processus, que le Fonds a mis en chantier pour affiner encore ses méthodes de travail. Nous savons tous très bien que, pour être constructif, le changement doit venir de l'intérieur et nous attendons avec confiance les résultats du programme.

Il nous a aussi été rendu compte du *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale* établi par le FIDA et de son lancement à New York par le Secrétaire général des Nations Unies. Cette étude souligne l'importance de la pauvreté rurale dans le contexte de la pauvreté en général, ainsi que la place de l'agriculture et des activités connexes dans les moyens d'existence des pauvres. Je suis sûre que ce rapport fera avancer le débat sur le développement et nous aidera à atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté fixés au Sommet du Millénaire, en septembre dernier.

Enfin, comme le Conseil le sait, le FIDA joue un rôle particulièrement actif dans deux partenariats mondiaux importants: la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Leurs programmes annuels d'activités témoignent des synergies que l'on peut obtenir en mettant en commun ressources et compétences.

Chers collègues,

Cette session est la quatrième à laquelle je participe en tant que membre du Bureau du Conseil des gouverneurs et la deuxième en tant que présidente. Cela a été à chaque fois pour moi une expérience enrichissante, et je dois tous vous remercier d'avoir facilité ma tâche à cette session particulièrement délicate. C'est la dernière fois que je serai ici physiquement.

Je suis tout spécialement reconnaissante à mes collègues du Bureau, les gouverneurs pour le Honduras et la Jamahiriya arabe libyenne. Je n'aurais pu souhaiter une coopération plus agréable. Je vous remercie beaucoup Messieurs.

Notre gratitude va aussi au personnel du FIDA qui a conduit et organisé cette conférence avec autant de compétence que de dévouement. Les membres du Bureau des élections méritent un hommage particulier pour s'être acquittés si efficacement de cette tâche délicate et éprouvante. Il convient comme toujours de féliciter les interprètes, les techniciens, les services de reproduction et, bien sûr, les plantons qui ont assuré le bon déroulement de cette réunion.

Sur un plan plus personnel, je voudrais remercier M. Fawzi Al-Sultan. Travailler avec vous a été un véritable plaisir. Vous avez su être un dirigeant avisé, un excellent collègue et ami, et surtout un homme d'une extrême courtoisie.

Mesdames et Messieurs,

Ces deux derniers jours, nous avons fait des déclarations, entendu des rapports, pris des décisions, adopté des résolutions et tenu des élections. Et ce, avec tout le confort d'un centre de conférence moderne, dans une des plus belles villes du monde. Que ces privilèges ne nous fassent pas oublier qu'il y a dans le monde trop de miséreux, trop d'affamés et trop d'enfants sans avenir. D'ici notre réunion de l'an prochain, engageons-nous à faire tout notre possible pour venir en aide à tous ces déshérités et surtout à convaincre les autres d'en faire autant. M. Båge, nous comptons sur vous pour veiller à ce que le FIDA assume dûment sa part de cette si lourde tâche.

Je déclare maintenant close la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs.

Je vous remercie de votre attention.



**Le Président Fawzi Al-Sultan, la Présidente Kirsti Lintonen  
et le Président élu Lennart Båge**

---

ANNEXE I



**INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT**

**Governing Council – Twenty-Fourth Session**

Rome, 20-22 February 2001

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE TWENTY-FOURTH SESSION  
OF THE GOVERNING COUNCIL**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA VINGT-QUATRIÈME SESSION  
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 24<sup>o</sup> PERÍODO DE SESIONES  
DEL CONSEJO DE GOBERNADORES**

Chairperson: Kirsti Lintonen (Finland)  
Présidente:  
Presidenta:

Vice-Chairpersons: Ali Yousef Guima (Libyan Arab Jamahiriya)  
Vice-Présidents: Guillermo Enrique Alvarado Downing (Honduras)  
Vicepresidentes:

**MEMBER STATES**

**ÉTATS MEMBRES**

**ESTADOS MIEMBROS**

**AFGHANISTAN**

Governor (acting)	Hamidullah Nasser ZIA Minister Plenipotentiary Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Islamic State of Afghanistan Rome
----------------------	--

Alternate Governor (acting)	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Embassy of the Islamic State of Afghanistan Rome
--------------------------------	---

**ALBANIA**

Governor	Lufter XHUVELI Minister for Agriculture and Food Tirana
----------	--

Alternate Governor	Leontiev ÇUÇI Ambassador of the Republic of Albania to IFAD Rome
--------------------	---

Adviser	Sali METANI Director Foreign Affairs Division Ministry of Agriculture and Food Tirana
---------	--

Adviser	Gezim COMO Director IFAD Projects Ministry of Agriculture and Food Tirana
---------	--

**ALBANIA (cont'd)**

Adviser  
Leonidha KOSTA  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Albania to IFAD  
Rome

**ALGERIA**

Gouverneur  
(provisoire)  
Said BARKAT  
Ministre de l'agriculture  
Alger

Gouverneur suppléant  
(provisoire)  
Mohand Salah LADJOUZI  
Ministre Conseiller  
Chargé d'affaires, a.i.  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

Conseiller  
Larbi BOUMAZA  
Directeur  
Ministère des finances  
Alger

Conseiller  
Idir BAIS  
Directeur de la programmation, des  
investissements et des études  
économiques  
Ministère de l'agriculture  
Alger

Conseiller  
Nasr-Elddeen RIMOUCHE  
Conseiller  
Ministère des affaires étrangères  
Alger

Conseiller  
Ahmed HACHEMI  
Conseiller  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Rome

Conseiller  
Faiza YAKER  
Chargée du suivi du financement  
extérieur  
Ministère de l'agriculture  
Alger

ANNEXE I

**ANGOLA**

Gouverneur	Gilberto Buta LUTUCUTA Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Gouverneur suppléant	Boaventura DA SILVA CARDOSO Ambassadeur de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Pedro Alfonso CANGA Directeur général Institut du développement agricole Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Pedro Agostino KANGA Chef du département Coopération et relations internationales Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Ana Raquel PIEDADE JOSÉ Assistante Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda



## ARGENTINA

Gobernador Suplente  
Hilda GABARDINI  
Consejera  
Representante Permanente Alternativa  
de la República Argentina  
ante el FIDA  
Roma

Asesor  
Ariel FERNÁNDEZ  
Secretario  
Representante Permanente Alternativo  
de la República Argentina  
ante el FIDA  
Roma

## ARMENIA

Governor  
(acting)  
Gaghik BAGHDASSARIAN  
Ambassador of the Republic  
of Armenia to Italy  
Rome

## AUSTRALIA

Governor  
(acting)  
Robin DAVIES  
Counsellor (Development Cooperation)  
Australian Permanent Delegation  
to the OECD  
Paris

## AUSTRIA

Governor  
Walter RILL  
Director  
International Finance Institutions  
Federal Ministry of Finance  
Vienna

Alternate Governor  
Herbert JÄGER  
Minister  
Embassy of the Republic  
of Austria  
Rome



## BANGLADESH

Governor (acting)	A.B.M. ABDUL LATIF Additional Secretary Ministry of Agriculture, Food, Disaster Management and Relief Dhaka
Adviser	A.K.M. Khairul ALAM Joint Chief Economic Relations Division Ministry of Finance Dhaka
Adviser	Mohammad ZIAUDDIN Ambassador of the People's Republic of Bangladesh to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Mohammad MEJBAHUDDIN Economic Counsellor Alternate Permanent Representative of the People's Republic of Bangladesh to the United Nations Agencies Rome

## BELGIUM

Gouverneur	Christian MONNOYER Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	Bernard DE SCHREVEL Attaché Coopération internationale Représentation permanente du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome

## BENIN

Gouverneur (provisoire)	Cosme AKPODJI Directeur du cabinet Ministère du développement rural Cotonou
----------------------------	--

ANNEXE I

**BENIN (cont'd)**

Gouverneur suppléant      Abdoulaye Soulé MANIGUI  
Directeur de la programmation et  
de la prospective  
Ministère du développement rural  
Cotonou

Conseiller                      Imorou ADAM  
Directeur de l'agriculture  
Ministère du développement rural  
Cotonou

Conseiller                      Jean-Marie EHOZOU  
Directeur  
Organizations Internationales  
Ministère des affaires étrangères  
et de la coopération  
Cotonou

**BHUTAN**

Governor                      Lyonpo Kinzang DORJI  
Minister for Agriculture  
Thimphu

Adviser                         Deki PEMA  
Planning Officer  
Policy and Planning Division  
Ministry of Agriculture  
Thimphu

**BOLIVIA**

Gobernador  
(interino)                      Eduardo Prudencio TARDIO  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Bolivia  
ante el FIDA  
Roma

Asesor                         Mireya DURÁN  
Consejera  
Representante Permanente Alterna  
de la República de Bolivia  
ante el FIDA  
Roma



## **BOSNIA AND HERZEGOVINA**

Governor  
(acting)                      Miroslav PALAMETA  
Ambassador of Bosnia and Herzegovina  
to the United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

Adviser                      Enver DEMIROVIC  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Bosnia and Herzegovina to the  
United Nations Agencies for Food  
and Agriculture  
Rome

Adviser                      Branko KESIC  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Bosnia and Herzegovina to the  
United Nations Agencies for Food  
and Agriculture  
Rome

## **BRAZIL**

Governor  
(acting)                      Julio César GOMES DOS SANTOS  
Ambassador of the Federative  
Republic of Brazil to IFAD  
Rome

Adviser                      Irene Pessõa DE LIMA CÂMARA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Federative Republic of  
Brazil to IFAD  
Rome

## **BURKINA FASO**

Gouverneur                      Noellie Marie Béatrice DAMIBA  
Ambassadeur du Burkina Faso  
auprès du FIDA  
Rome

Conseiller                      Barthélémy YAMEOGO  
Ministre Conseiller  
Ambassade du Burkina Faso  
Rome



**BURKINA FASO (cont'd)**

Conseiller André Anatole YAMEOGO  
Conseiller économique  
Représentant permanent adjoint  
du Burkina Faso auprès  
du FIDA  
Rome

Conseiller Adèle YAMEOGO  
Agent commercial  
Ambassade du Burkina Faso  
Rome

**BURUNDI**

Gouverneur Salvator NTIHABOSE  
Ministre de l'agriculture  
et de l'élevage  
Bujumbura

Conseiller Ildephonse MBAZUMUTIMA  
Conseiller  
Ministère de l'agriculture  
et de l'élevage  
Bujumbura

Conseiller Alexis NTAMAVUKIRO  
Directeur projet de gestion des  
ressources rurales  
Ministère de l'agriculture  
et de l'élevage  
Bujumbura

**CAMEROON**

Gouverneur suppléant Michael TABONG KIMA  
Ambassadeur de la République  
du Cameroun auprès du FIDA  
Rome

**CANADA**

Governor Jean-Marc MÉTIVIER  
Vice-President  
Multilateral Programmes Branch  
Canadian International  
Development Agency  
Hull



ANNEXE I

**CHILE**

Gobernador	Angel SARTORI ARELLANO Embajador de la República de Chile ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Antonio Arturo PLAZA JIMÉNEZ Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de la República de Chile ante el FIDA Roma

**CHINA**

Governor (acting)	WAN Baroui Vice-Minister for Agriculture Beijing
Alternate Governor (acting)	MA Shiqing Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome
Adviser	YU Yongwei Director-General Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	TANG Zhengping Director-General Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	XIAO HUA Chen Director Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	GAO Danfei Deputy Director Agricultural International Exchange Center Ministry of Agriculture Beijing



**CHINA (cont'd)**

- Adviser ZHANG Zhongjun  
Deputy Director  
Department of International  
Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Beijing
- Adviser WANG Yanning  
Deputy Director  
Ministry of Finance  
Beijing
- Adviser YE Anping  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the People's Republic of China  
to IFAD  
Rome

**COLOMBIA**

- Gobernador Suplente Bernardo GUTIÉRREZ ZULUAGA BOTERO  
Primer Secretario  
Representante Permanente Adjunto  
de la República de Colombia  
ante el FIDA  
Roma

**CONGO**

- Gouverneur (provisoire) Rufin Gabriel AMBERO  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Congo  
auprès du FIDA  
Rome
- Conseiller Sébastien Magloire NSE  
Directeur général du projet d'appui  
à la commercialisation et aux  
initiatives locales  
Ministère de l'agriculture et de  
l'élevage  
Brazzaville

## **COSTA RICA**

Gobernador	Victoria GUARDIA ALVARADO DE HERNÁNDEZ Embajadora de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Yolanda GAGO PEREZ DE SINIGAGLIA Ministra Consejera Representante Permanente Alternativa de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma

## **CÔTE D'IVOIRE**

Gouverneur (provisoire)	Alphonse DOUATI Ministre de l'agriculture et des ressources animales Abidjan
Conseiller	Germain N'DRI Attaché du Cabinet Ministère de l'agriculture et des ressources animales Abidjan
Conseiller	Dally Antoine DEGRI Conseiller technique du Ministre Ministère de l'agriculture et des ressources animales Abidjan
Conseiller	Aboubakar BAKAYOKO Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Marius ASSEMIAN Conseiller Ambassade de la République de Côte d'Ivoire Rome

ANNEXE I

**CROATIA**

Governor (acting)	Neven BORIC First Secretary Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Republic of Croatia Rome
----------------------	--

**CUBA**

Gobernador Suplente	Juan NUIRY SÁNCHEZ Embajador de la República de Cuba ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
---------------------	--

**CYPRUS**

Governor	George F. POULIDES Ambassador of the Republic of Cyprus to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Andreas ROUSHIAS Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Cyprus to IFAD Rome

**D.P.R. KOREA**

Governor	RI Won Jung Vice-Minister for Agriculture Pyongyang
Alternate Governor	KIM Hung Rim Ambassador of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	RI Si Hong Deputy Director Department of International Organizations Ministry of Foreign Affairs Pyongyang



**D.P.R. KOREA (cont'd)**

Adviser  
HYON Hak Bong  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

Adviser  
RI Hyong Chol  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Democratic People's Republic  
of Korea to IFAD  
Rome

**D.R. CONGO**

Gouverneur suppléant  
Edouard Umba ILUNGA  
Ambassadeur de la République  
démocratique du Congo auprès  
de la République italienne  
Rome

Conseiller  
Ngoie LUBEMBEY  
Premier secrétaire  
Ambassade de la République  
démocratique du Congo  
Rome

Conseiller  
Phoba DINKA  
Agent administratif  
Ambassade de la République  
démocratique du Congo  
Rome

**DENMARK**

Governor  
Torben BRYLLE  
Under-Secretary for  
Multilateral Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Copenhagen

Adviser  
Jorgen MAERSK-PEDERSEN  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Kingdom of Denmark to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**DENMARK (cont'd)**

Adviser	Johan SØRENSEN Head of Section Ministry of Foreign Affairs Copenhagen
Adviser	Maria Louise MELHEDE Attaché The Royal Danish Embassy Rome

**DJIBOUTI**

Gouverneur	Ali Mohamed DAOUD Ministre de l'agriculture de l'élevage et de la mer Chargé des ressources hydrauliques Djibouti
Gouverneur suppléant (provisoire)	Djama Mahamoud DOUALEH Conseiller technique Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la mer Djibouti
Conseiller	Mohamed Kamel HOUNED Directeur financier Office national des eaux Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la mer Djibouti

**DOMINICAN REPUBLIC**

Gobernador	Leonardo MATOS BERRIDO Embajador de la República Dominicana ante el Gobierno Italiano Roma
Gobernador Suplente	Dolores Margarita CEDEÑO PEREZ Ministra Consejera Representante Permanente Alternativa de la República Dominicana ante los Organismos de la Naciones Unidas Roma



ANNEXE I

**EGYPT (cont'd)**

Alternate Governor  
(acting) Mohamad KHALIFA  
Agricultural Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Arab Republic of Egypt  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Adviser Nehal HEGAZY  
Third Secretary  
Embassy of the Arab  
Republic of Egypt  
Rome

**EL SALVADOR**

Gobernador José SAGUER SAPRISSA  
Embajador de la República  
de El Salvador ante  
el FIDA  
Roma

Gobernador Suplente María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Adjunta  
de la República de El Salvador  
ante el FIDA  
Roma

**ERITREA**

Governor  
(acting) Arefaine BERHE  
Minister for Agriculture  
Asmara

Adviser Yohannes TENSUE  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the State of Eritrea to the  
United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

## **ETHIOPIA**

Governor	Halima Mohammed FEJI Ambassador of the Federal Democratic Republic of Ethiopia to IFAD Rome
Adviser	Gebrehiwot REDAI Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Democratic Republic of Ethiopia to IFAD Rome

## **FIJI**

Governor	Isikeli Uluinairai MATAITOGA Ambassador of the Republic of the Fiji Islands to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Brussels
----------	--

## **FINLAND**

Governor	Kirsti LINTONEN Ambassador of the Republic of Finland
Alternate Governor (acting)	Matti AALTOLA Director Department of International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Roope JUSSILA Counsellor Department of International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Seija TORO Counsellor Deputy Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Agencies Rome

**FINLAND (cont'd)**

Adviser  
Ulla-Maija FINSKAS-AHO  
Minister Counsellor  
Permanent Representative of the  
Republic of Finland to the  
United Nations Agencies  
Rome

**FRANCE**

Gouverneur  
(provisoire)  
Bruno BÉZARD  
Sous-directeur  
Sous-direction de dette,  
développement et marché  
émergents  
Direction du trésor  
Ministère de l'économie,  
des finances et de l'industrie  
Paris

Gouverneur suppléant  
(provisoire)  
Alain GUILLOUËT  
Ministre  
Conseiller financier auprès  
de l'Ambassade de France  
Rome

Conseiller  
Philippe BERNIER  
Attaché principal d'administration  
centrale  
Bureau de l'aide au développement  
Direction du trésor  
Ministère de l'économie,  
des finances et de l'industrie  
Paris

Conseiller  
Danick IBAÑEZ-RINALDI  
Attaché  
Ambassade de France  
Rome

**GABON**

Gouverneur  
Bernabé NDAKI  
Ministre délégué auprès du  
Ministre de l'agriculture,  
de l'élevage et du  
développement rural  
Libreville

**GABON (cont'd)**

Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier conseiller Représentant permanent adjoint de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Lambert EDOU Directeur national de l'APG/FIDA Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville

**GAMBIA, THE**

Governor	Hassan SALLAH Secretary of State for Agriculture Banjul
Alternate Governor	Baboucar Sompo CESSAY Permanent Secretary Department of State for Agriculture Banjul

**GERMANY**

Governor	Michael HOFMANN Director-General Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Bonn
Alternate Governor	Jobst HOLBORN Head of Division Federal Ministry of Finance Bonn
Adviser	Rudolf Josef HUBER First Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome

**GERMANY (cont'd)**

Adviser  
Hans-Wolf RACKL  
Deputy Head of Division  
Federal Ministry of Economic  
Cooperation and Development  
Bonn

**GHANA**

Governor  
(acting)  
Kwaku NICOL  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Ghana  
to IFAD  
Rome

**GREECE**

Alternate Governor  
Vassilis BORNOVAS  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of the Hellenic Republic to IFAD  
Rome

Adviser  
Dimitri DADIOTIS  
Consultant  
International Organizations and  
Economic Cooperation Division  
Ministry of Foreign Affairs  
Athens

Adviser  
Emmanuel MANOUSSAKIS  
Expert  
International Organizations and  
Economic Cooperation Division  
Ministry of Foreign Affairs  
Athens

**GRENADA**

Governor  
(acting)  
Mervin HEYNES  
Head  
Projects and Development Unit  
Ministry of Finance, Trade,  
Industry and Planning  
St. George's

ANNEXE I

**GUATEMALA**

Gobernador	Acisclo VALLADARES MOLINA Embajador de la República de Guatemala ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Rita CLAVERIE DE SCIOLLI Ministra Consejera Representante Permanente Adjunta de la República de Guatemala ante el FIDA Roma
Asesor	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Primera Secretaria Representante Permanente Alterna de la República de Guatemala ante el FIDA Roma

**GUINEA**

Gouverneur	Jean Paul SARR Ministre de l'agriculture et de l'élevage Conakry
Conseiller	Souhaib Deen BANGOURA Ambassadeur de la République de Guinée auprès du FIDA Rome

**HAÏTI**

Gouverneur suppléant	Jean WALNARD DORNEVAL Ministre conseiller Représentant permanent de la République d'Haïti auprès des organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Suze PERCY Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Haïti auprès des organisations des Nations Unies Rome

ANNEXE I

**HAITI (cont'd)**

Conseiller	Patrick SAINT-HILAIRE Premier secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des organisations des Nations Unies Rome
------------	--

**HONDURAS**

Gobernador	Guillermo Enrique ALVARADO DOWNING Secretario de Estado en los Despachos de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, D.C.
------------	--

Asesor	Mayra Aracely REINA DE TITTA Consejera Representante Permanente Alterna de la República de Honduras ante el FIDA Roma
--------	--

**INDIA**

Alternate Governor	Adarsh KISHORE Additional Secretary (Fund Banking) Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
--------------------	---

Adviser	Neela GANGADHARAN Minister (Agriculture) Embassy of the Republic of India Rome
---------	--

**INDONESIA**

Governor	Noor FUAD Secretary-General Department of Finance Ministry of Finance and State Enterprises Jakarta Pusat
----------	--

**INDONESIA (cont'd)**

Alternate Governor	Soendaroe RACHMAD Ambassador of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Prasetijono Widjodo MALANGJOEDO Director Department of International Cooperation Ministry of Finance and State Enterprises Jakarta Pusat
Adviser	Wahib ABDULJAWAD Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	I. Nyoman ARDHA Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Abdullah TADJOEDDIN Minister Counsellor Embassy of the Republic of Indonesia Rome
Adviser	Timbul SITUMORANG Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

**IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF**

Governor (acting)	Bozorgmehr ZIARAN Director-General International Specialized Agencies Department Ministry of Foreign Affairs Teheran
----------------------	---

**IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF (cont'd)**

Alternate Governor (acting)	Jalal RASOULOF President Agricultural Bank Teheran
Adviser	Seyed Mohammad Saeid NOORI NAEINI Ambassador of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Hamid Nikou HARF First Secretary Ministry of Foreign Affairs Teheran
Adviser	Mostafa JAFARI Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Mehdi HAJIKAZEMI Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Saied FARIABI Senior Expert Ministry of Foreign Affairs Teheran
Adviser	Abdolreza Raeis SHAGHAGHI First Secretary Expert in Economic Affairs Embassy of the Islamic Republic of Iran Rome

**IRAQ**

Governor (acting)	Bader Jassim ALLAWI Ambassador of the Republic of Iraq to the United Nations Agencies Rome
----------------------	---



## IRELAND

Alternate Governor	Anthony DEVLIN First Secretary (Agriculture) Alternate Permanent Representative of Ireland to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Nigel HUDSON Third Secretary Development Cooperation Division Department of Foreign Affairs Dublin

## ISRAEL

Governor (acting)	Ofer BAVLY Attaché Embassy of the State of Israel Rome
----------------------	--

## ITALY

Gouverneur	Natale D'AMICO Sous-secrétaire Ministère des finances Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Raffaele BERLENGHI Ambassadeur de la République italienne auprès du FIDA Rome
Conseiller	Augusto ZODDA Directeur général Affaires générales, personnel et processus organisationnels Ministère du trésor, du budget et de la planification économique Rome
Conseiller	Filippo ALESSI Spécialiste Direction générale de la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome



**ITALY (cont'd)**

Conseiller  
Simona D'AMBROSIO  
Conseiller  
Ministère du trésor, du budget  
et de la planification économique  
Rome

**JAMAICA**

Governor  
Ransford A. SMITH  
Ambassador of Jamaica  
to IFAD  
Geneva

Adviser  
Salvatore ALFANO  
Consul of Jamaica  
Rome

**JAPAN**

Governor  
(acting)  
Keiji YAMAMOTO  
Minister  
Deputy Head of Mission  
Embassy of Japan  
Rome

Adviser  
Shoichi NAKANO  
First Secretary  
Embassy of Japan  
Rome

Adviser  
Takeo TOMONO  
Assistant Director  
International Cooperation Division  
Economic Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture, Forestry  
and Fisheries  
Tokyo

Adviser  
Masaru HARADA  
Officer  
Multilateral Cooperation Division  
Economic Cooperation Bureau  
Ministry of Foreign Affairs  
Tokyo



**JORDAN**

Governor	Jawad HADID Minister for Planning Amman
Alternate Governor	Omar Abel Minim AL RIFAEI Ambassador of the Hashemite Kingdom of Jordan to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Naal HAJAJ Director of the International Organizations Department Ministry of Planning Amman

**KAZAKHSTAN**

Governor (acting)	Angelika SHELUKHINA Attaché Embassy of the Republic of Kazakhstan Rome
----------------------	--

**KENYA**

Governor (acting)	Betty CHEPLETING KIMURGOR First Secretary Chargé d'affaires, a.i. Embassy of the Republic of Kenya Rome
Adviser	Samuel C. YEGON Agricultural Attaché Embassy of the Republic of Kenya Rome
Adviser	Joseph Kipchirchir BOINNET Second Secretary Embassy of the Republic of Kenya Rome

ANNEXE I

**KUWAIT**

Governor (acting)	Hesham I. AL-WAQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City
Adviser	Fatimah Hasan J. HAYAT Counsellor Alternate Permanent Representative of the State of Kuwait to FAO Rome

**LAOS**

Governor (acting)	Yao PHONEVANTHA Vice-Minister for Finance Vientiane
Alternate Governor (acting)	Bounsamack SAYASENG Director General Fiscal Policy Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Bounthavy CHALEUNEPHO Director Bokeo Food Security Project Ministry of Finance Vientiane

**LEBANON**

Gouverneur	Samir Samy EL-KHOURY Ambassadeur de la République libanaise auprès des organisations des Nations Unies Rome
Gouverneur suppléant	Adel CHOUËRI Directeur général Ministère de l'agriculture Beyrouth

**LEBANON (cont'd)**

Conseiller	Fadj HAJI ALI Premier secrétaire Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des organisations des Nations Unies Rome
------------	--

**LESOTHO**

Governor	Vova BULANE Minister for Agriculture, Cooperatives and Land Reclamation Maseru
----------	--

Alternate Governor	Rachel Refiloehape MATHABO NTISINSYI Ambassador of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
--------------------	---

Adviser	Mantho MOTSELEBANE Director Department of Planning and Policy Analysis Ministry of Agriculture, Cooperatives and Land Reclamation Maseru
---------	---

Adviser	Ines MAPHUTHEHO RANOOE First Secretary Embassy of the Kingdom of Lesotho Rome
---------	---

Adviser	Kabelo MAFURA Counsellor Embassy of the Kingdom of Lesotho Rome
---------	---

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA**

Governor	Ali Yousef GUIMA Secretary of the People's Committee of the General Authority for Agriculture, Animal and Marine Wealth Homs
----------	--

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA (cont'd)**

Alternate Governor	Nuri Ibrahim HASAN Ambassador of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome
Adviser	El Taher A. AL-AZZABI Director of Agricultural Research Centre Homs
Adviser	Issam Mahjoub ZAWIA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome
Adviser	Moamar EL SINOUSI Adviser Office of the People's Committee of the General Authority People's for Agriculture, Animal and Marine Wealth Homs
Adviser	Osman Salim AL DAOUKI Adviser General Department of the International Organizations General People's Committee for Foreign Liaison and International Cooperation Tripoli

**LUXEMBOURG**

Gouverneur (provisoire)	Paul Victor Joseph FABER Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Miguel MARQUES Attaché de Gouvernement Ministère des finances Luxembourg-Ville



**MADAGASCAR**

Gouverneur	Marcel Théophile RAVELOARIJAONA Ministre de l'agriculture Antananarivo
Gouverneur suppléant	Georges RUPHIN Ambassadeur de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome
Conseiller	Joseph Bruno RAKOTO Inspecteur Ministère de l'agriculture Antananarivo
Conseiller	Monsieur MONJA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome

**MALAWI**

Governor	Ellard S. MALINDI Principal Secretary for Agriculture Ministry of Agriculture and Irrigation Lilongwe
Alternate Governor	Charles J. MATABWA Controller Agriculture Extension and Technical Services Ministry of Agriculture and Irrigation Lilongwe
Adviser	Clement Peanson MZEMBE Controller Irrigation Services Ministry of Agriculture and Irrigation Lilongwe

ANNEXE I

**MALAYSIA**

Alternate Governor	Shamsudin BIN ABDULLAH Ambassador of Malaysia to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Syed Bakri RAHMAN Second Secretary Alternate Permanent Representative of Malaysia to the United Nations Agencies Rome

**MALDIVES**

Governor	Abdul Rasheed HUSSAIN Minister for Fisheries, Agriculture and Marine Resources Malé
Adviser	Mohamed ZUHAIR Assistant Director-General Ministry of Fisheries, Agriculture and Marine Resources Malé

**MALI**

Gouverneur suppléant	Ibrahim Bocar DAGA Ambassadeur de la République du Mali auprès du FIDA Rome
Conseiller	Modibo Mahamane TOURÉ Deuxième conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Mali auprès du FIDA Rome

**MALTA**

Governor	Abraham BORG Ambassador of the Republic of Malta to IFAD Rome
----------	--



**MALTA (cont'd)**

Adviser  
James FARRUGIA  
First Secretary  
Embassy of the Republic  
of Malta  
Rome

**MAURITANIA**

Gouverneur  
(provisoire)  
Ahmedou OULD TEYAH  
Premier Conseiller  
Chargé d'affaires, a.i.  
Ambassade de la République  
islamique de Mauritanie  
Rome

**MAURITIUS**

Governor  
Pravind Kumar JUGNAUTH  
Minister for Agriculture, Food  
Technology and Natural Resources  
Port Louis

Adviser  
Nayen Koomar BALLAH  
Principal Assistant Secretary  
Ministry of Agriculture, Food  
Technology and Natural Resources  
Port Louis

Adviser  
Denis CANGY  
Consul of the Republic  
of Mauritius  
Rome

**MEXICO**

Gobernador  
Ernesto ACEVEDO CARRERA  
Ministro  
Encargado de Negocios, a. i.  
Representante Permanente Alterno  
de los Estados Unidos Mexicanos  
ante el FIDA  
Roma

ANNEXE I

**MEXICO (cont'd)**

Gobernador Suplente	Víctor Hugo MORALES MELENDEZ Consejero Representante Permanente Adjunto de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
---------------------	--

**MONGOLIA**

Governor	Darjaagyn NASANJARGAL Minister for Food and Agriculture Ulaanbaatar
Adviser	Daydu DALANTAINYAM Officer Strategic Planning and Policy Department Ministry of Food and Agriculture Ulaanbaatar

**MOROCCO**

Gouverneur	Mohamed AIT KADI Secrétaire général Ministère de l'agriculture, du développement rural et des eaux et forêts Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Aziz MEKOUAR Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ahmed AFAILAL Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome

## MOROCCO (cont'd)

Conseiller  
Mohammed EL GHOLABZOURI  
Chef de service  
Relations avec les organisations  
financières internationales  
Direction du trésor  
Ministère de l'économie et  
des finances  
Rabat

Conseiller  
Allal CHAALI  
Ingénieur en chef  
Division de la coopération  
Ministère de l'agriculture,  
du développement rural et  
des eaux et forêts  
Rabat

Conseiller  
Jamila ALAOUI  
Secrétaire des affaires étrangères  
Représentant permanent suppléant  
du Royaume du Maroc  
auprès du FIDA  
Rome

## MOZAMBIQUE

Governor  
(acting)  
Manuel CHANG  
Vice-Minister  
Ministry of Planning  
and Finance  
Maputo

Alternate Governor  
(acting)  
António PINTO DE ABREU  
General Manager  
Banco de Mozambique  
Maputo

Adviser  
Carla Elisa MUCAVI  
First Secretary  
Chargé d'affaires, a.i.  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Mozambique to  
the United Nations Agencies  
Rome

Adviser  
Isabel Maria SUMAR  
Attaché  
Ministry of Planning  
and Finance  
Maputo



**MOZAMBIQUE (cont'd)**

Adviser	Ananias Benjamin SIGAÚQUE Second Secretary Embassy of the Republic of Mozambique Rome
Adviser	Rafael UAIENE National Director National Institute of Agronomic Research Ministry of Agriculture and Rural Development Maputo

**MYANMAR**

Governor (acting)	Aung MYINT Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Union of Myanmar to IFAD Rome
----------------------	--

**NAMIBIA**

Governor	Paul SMIT Deputy Minister for Agriculture, Water and Rural Development Windhoek
Alternate Governor	Desmond R. TSHIKESHO IFAD Project Coordinator and Director of Extension and Engineering Services Ministry of Agriculture, Water and Rural Development Windhoek

**NEPAL**

Governor	Jaya PRAKASH GUPTA Minister for Agriculture and Cooperatives Kathmandu
----------	---

### NEPAL (cont'd)

Alternate Governor  
(acting) Chandni JOSHI  
Regional Programme Director  
South Asia Regional Office  
United Nations Development  
Fund for Women  
New Delhi

Adviser Shyam Sundar SHARMA  
Joint Secretary  
Ministry of Agriculture  
and Cooperatives  
Kathmandu

Adviser Badri POKHREL  
Under Secretary  
Ministry of Finance  
Kathmandu

Adviser Basanta Prasad BIDARI  
Deputy Chief of Mission  
Counsellor  
Embassy of the Kingdom  
of Nepal  
Paris

### NETHERLANDS

Governor  
(acting) Jan BERTELING  
Ambassador  
Permanent Representative of the  
Kingdom of The Netherlands  
to FAO, WFP and IFAD  
Rome

Alternate Governor  
(acting) Jeoren T.M.G. STEEGHS  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative of  
the Kingdom of The Netherlands  
to FAO, WFP and IFAD  
Rome

### NEW ZEALAND

Alternate Governor Godfrey R. B. PAYNE  
First Secretary  
Embassy of New Zealand  
Rome

## NICARAGUA

Gobernador (interino)	Alejandro MEJÍA FERRETTI Embajador de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
--------------------------	---

## NIGER

Gouverneur (provisoire)	Adam MAÏGA ZAKARIAOU Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Niger auprès du FIDA Rome
----------------------------	---

Conseiller	Adamou DANGUIOUA Directeur des études et de la programmation Ministère du développement rural Niamey
------------	--

Conseiller	Idi MAMAN Directeur du programme spécial Niger-FIDA Ministère du développement rural Niamey
------------	---

## NIGERIA

Governor (acting)	Chris AGBOBU Federal Minister of State for Agriculture and Rural Development Abuja
----------------------	---

Alternate Governor (acting)	Oloche Anebi EDACHE Director Federal Department of Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
--------------------------------	---

Adviser	Gabriel LOMBIN Minister Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
---------	--



**NIGERIA (cont'd)**

Adviser	Moses NGBALE Director of Finance Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	E. O. OKEKE Director Department of Rural Development Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Omieze ANDY Assistant Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja

**NORWAY**

Governor	Aage B. GRUTLE Director-General Department for United Nations and International Finance Institutions Ministry of Foreign Affairs Oslo
Alternate Governor	Ingrid GLAD Assistant Director-General Department of Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Therese Løken GHEZIEL Higher Executive Officer Department of Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Dag BRISEID Minister Counsellor Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome

ANNEXE I

**OMAN**

Governor  
(acting)                      Yahya bin Abdullah bin Salim AL-ARAIMI  
Ambassador of the Sultanate  
of Oman to IFAD  
Rome

Adviser                      Hassan Ahmed AL NABHANI  
Director-General of Planning  
and Investment Promotion  
Ministry of Agriculture  
and Fisheries  
Ruwi

Adviser                      Yousuf Abdullah Nasser AL-AFIFY  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Sultanate of Oman to IFAD  
Rome

**PAKISTAN**

Governor  
(acting)                      Adnan BASHIR KHAN  
Agricultural Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Pakistan  
to IFAD  
Rome

**PANAMA**

Gobernador                      Rossana Luigia AMEGLIO  
Embajadora de la República  
de Panamá ante el FIDA  
Roma

Gobernador Suplente                      Horacio J. MALTEZ  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto  
de la República de Panamá  
ante el FIDA  
Roma

**PARAGUAY**

Gobernador                      Lilia ROMERO PEREIRA  
Embajadora de la República  
del Paraguay ante el FIDA  
Roma



**PARAGUAY (cont'd)**

Asesor  
Osvaldo ADIB BITTAR  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República del Paraguay  
ante el FIDA  
Roma

**PERU**

Gobernador  
Marcela LÓPEZ BRAVO  
Ministra  
Encargada de negocios, a.i.  
Representante Permanente Adjunta  
de la República del Perú  
ante el FIDA  
Roma

Gobernador Suplente  
José Miguel BARRETO SÁNCHEZ  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno  
de la República del Perú  
ante el FIDA  
Roma

**PHILIPPINES**

Governor  
(acting)  
Noel D. DE LUNA  
Agricultural Attaché  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of The Philippines  
to IFAD  
Rome

**PORTUGAL**

Governor  
Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO  
President  
Financing and Support Institute for  
the Development of Agriculture  
and Fisheries  
Ministry of Agriculture, Rural  
Development and Fisheries  
Lisbon



**PORTUGAL (cont'd)**

Alternate Governor (acting)	Rosa CAETANO Expert Ministry of Finance Lisbon
Adviser	Pedro GONÇALVES PINTO DA SILVA Counsellor Deputy Permanent Representative of the Portuguese Republic to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Catarina GEORGE Assistant Financing and Support Institute for the Development of Agriculture and Fisheries Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon

**QATAR**

Governor (acting)	Ali Fahad AL-HAJRI Ambassador of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Abdulla Rahman FAKHROO Counsellor Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Sheik-Mohammed AL-THANI Third Secretary Embassy of the State of Qatar Rome
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

## REPUBLIC OF KOREA

Governor	KIM Suk-Hyun Ambassador of the Republic of Korea to IFAD Rome
Alternate Governor	SONG Joo-Ho Director Multilateral Cooperation Division Ministry of Agriculture and Forestry Kyonggido
Adviser	JEONG Chan-Woo Assistant Director United Nations Affairs Ministry of Foreign Affairs and Trade Seoul
Adviser	KIM Kyeong-Kyu First Secretary Agricultural Attaché Embassy of the Republic of Korea Rome

## REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor (acting)	Valentin CIUMAC Ambassador of the Republic of Moldova to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Veaceslav FILIP First Secretary Deputy Permanent Representative of the Republic of Moldova to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Stela STINGACI Second Secretary Deputy Permanent Representative of the Republic of Moldova to the United Nations Agencies Rome

ANNEXE I

**ROMANIA**

Gouverneur suppléant	Serban STATI Ambassadeur de la Roumanie auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ioan PAVEL Conseiller Représentant permanent adjoint de la Roumanie auprès du FIDA Rome

**RWANDA**

Governor	Ephraim KABAIJA Minister for Agriculture, Animal Resources and Forestry Kigali
Adviser	Laurent KAYITARE Director of Agriculture Ministry of Agriculture, Animal Resources and Forestry Kigali

**SAINT LUCIA**

Governor	Cassius ELIAS Minister for Agriculture, Fisheries and Forestry Castries
----------	--

**SAUDI ARABIA**

Governor (acting)	Abdalla ALOBEID Deputy Minister for Agriculture and Water Riyadh
Alternate Governor (acting)	Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

**SAUDI ARABIA (cont'd)**

Adviser	Zeid EL HOWAISHEL Director External Relations Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Adviser	Mohammed Ibrahim ALBRAITHEN Director Research and Water Studies Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Adviser	Bandar AL-SHALHOOB Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

**SENEGAL**

Gouverneur (provisoire)	Papa DIOUF Ministre de l'agriculture et de l'élevage Dakar
Gouverneur suppléant (provisoire)	Mame Balla SY Ambassadeur de la République du Sénégal auprès du FIDA Rome
Conseiller	Moussa Bocar LY Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Sénégal auprès du FIDA Rome
Conseiller	Abdoukarim DIOUF Deuxième conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Sénégal auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

**SIERRA LEONE**

Alternate Governor                      Umaru Bundu WURIE  
Ambassador of the Republic  
of Sierra Leone  
Bonn

Adviser                                      Abdulai SHERIFF  
Assistant  
Consulate of the Republic  
of Sierra Leone  
Rome

**SOMALIA**

Governor  
(acting)                                      Yousuf Moallim AMIN  
Minister for Agriculture  
Mogadishu

Alternate Governor  
(acting)                                      Abbas Musse FARAH  
Ambassador of the Somali  
Republic to IFAD  
Rome

Adviser                                      Hakima TOURAYE FAREY  
Assistant  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

Adviser                                      Omar Sheikh JAMA HASHI  
Expert  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

Adviser                                      Mohamed Hussein MOHAMED  
Director  
Ministry of Agriculture  
Mogadishu

Adviser                                      Abshir OSMAN HUSSEIN  
Counsellor  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Somali  
Republic  
Rome



**SOUTH AFRICA**

Governor  
(acting)                      Roelof Johannes Janse VAN VUREN  
Counsellor  
Chargé d'affaires, a.i.  
Embassy of the Republic  
of South Africa  
Rome

Adviser                      Edward Xolisa MAKAYA  
Second Secretary  
Embassy of the Republic  
of South Africa  
Rome

**SPAIN**

Gobernador                      Jorge DOMEQ  
Ministro Consejero  
Embajada de España  
Roma

Gobernador Suplente                      Luis CUESTA CIVÍS  
Primer Secretario  
Embajada de España  
Roma

**SRI LANKA**

Governor  
(acting)                      T. H. Wilhelm WOUTERSZ  
Ambassador of the Democratic  
Socialist Republic of Sri Lanka  
to the United Nations  
Agencies  
Rome

Adviser                      S. B. RAJAPAKSE  
Additional Secretary  
Ministry of Agriculture  
Battaramulla

Adviser                      Deeptha KULATILLEKE  
Minister Counsellor (Commercial)  
Alternate Permanent Representative  
of the Democratic Socialist Republic  
of Sri Lanka to the United Nations  
Agencies  
Rome

ANNEXE I

**SUDAN**

Governor	Abdel Hamid MUSA KASHA Minister for Agriculture and Forestry Khartoum
Alternate Governor	Abdel Rahaman Mohamed HASSAN Minister of State for Finance and National Economy Khartoum
Adviser	Abdelrazik El Bashir MOHAMED FADUL Under-Secretary Ministry of Agriculture and Forestry Khartoum
Adviser	Amal Ahmed AL-HASSAN ELKABER Representative Ministry of Finance and National Economy Khartoum
Adviser	Andrew MAKUR THOU Ambassador of the Republic of The Sudan to Italy Rome
Adviser	Mohamed Said MOHAMED ALI HARBI Counsellor Permanent Representative of the Republic of The Sudan to IFAD Rome
Adviser	Yasir Ibrahim ALI Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of The Sudan to IFAD Rome

**SWAZILAND**

Governor	Roy FANOURAKIS Minister for Agriculture and Cooperatives Mbabane
----------	---



**SWAZILAND (cont'd)**

Alternate Governor  
(acting) Christopher NKWANYANA  
Under-Secretary  
Ministry of Agriculture  
and Cooperatives  
Mbabane

Adviser Khangezile DLAMINI  
Project Coordinator  
Ministry of Agriculture  
and Cooperatives  
Mbabane

Adviser Gordon MBULI  
Assistant  
Ministry of Agriculture  
and Cooperatives  
Mbabane

**SWEDEN**

Governor Gun-Britt ANDERSSON  
State Secretary for International  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Alternate Governor Lennart Båge  
Deputy Director-General  
Head of the Division for International  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Adviser Carl Johan GROTH  
Ambassador  
Division for International  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm

Adviser Marina BERG  
Desk Officer  
Division for International  
Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Stockholm



**SWEDEN (cont'd)**

Adviser	Kåre PUGERUP Desk Officer Division for International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Rolf Göran Kristoffer BERG Ambassador of the Kingdom of Sweden to Italy Rome
Adviser	Michael ODEVALL Minister Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome
Adviser	Magnus NORDSTRÖM Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome

**SWITZERLAND**

Gouverneur (provisoire)	Lothar CAVIEZEL Conseiller scientifique principal Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Gouverneur suppléant (provisoire)	Catherine CUDRÉ-MAUROUX Conseillère scientifique Secrétariat d'état à l'économie Département fédéral de l'économie Berne

**SYRIA**

Governor (acting)	Orfan ALLOUCH Assistant Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
----------------------	--



**SYRIA (cont'd)**

Alternate Governor (acting)	Nabila CHAALAN Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome
Adviser	Nahi AL CHIBANI Director Planning Department Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Karbouj Mohamed SULAIMAN Deputy Director International Relations Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Bashar AKBIK Second Secretary Deputy Representative of the Syrian Arab Republic to the United Nations Agencies Rome

**TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF**

Governor (acting)	Pius P. MRAWALA Deputy Minister for Agriculture and Food Security Dar-es-Salaam
Alternate Governor (acting)	Costa Ricky MAHALU Ambassador of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Perpetua M.S. HINGI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome



**THAILAND**

Governor (acting)	Suthiporn CHIRAPANDA Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Cooperatives Bangkok
Alternate Governor (acting)	Chao TIANTONG Minister (Agriculture) Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Vichai VARASIRIKUL Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Korntip RATANAKOMUT Counsellor Office of Agricultural Affairs Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies Rome

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC  
OF MACEDONIA**

Governor	Ivan ANGELOV Professor Ss Cyril and Methodius University Skopje
Alternate Governor	Ljubica TRENCEVSKA Counsellor Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
Adviser	Miomir RISTOVSKI Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Agencies Rome



ANNEXE I

**TONGA**

Governor  
Fetu'utolu TUPOU  
High Commissioner of  
the Kingdom of Tonga  
London

**TUNISIA**

Gouverneur  
(acting)  
Ameur HORCHANI  
Secrétaire d'état auprès du Ministre  
de l'agriculture chargé des  
ressources hydrauliques  
Ministère de l'agriculture  
Tunis

Gouverneur suppléant  
(acting)  
Azouz ENNIFAR  
Ambassadeur de la République  
tunisienne auprès des  
organisations des  
Nations Unies  
Rome

Conseiller  
Kamel BEN REJEB  
Directeur général de la coopération  
financière multilatérale  
Ministère de la coopération  
internationale et de l'investissement  
extérieur  
Tunis

Conseiller  
Moez SINAOUI  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République tunisienne  
auprès des organisations  
des Nations Unies  
Rome

**TURKEY**

Governor  
(acting)  
Oya KARAKAS  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Turkey to IFAD  
Rome

**TURKEY (cont'd)**

Adviser  
Ahmet SAYLAM  
Agricultural Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Turkey to IFAD  
Rome

**UGANDA**

Governor  
Gerald SSENDAULA  
Minister for Finance, Planning  
and Economic Development  
Kampala

Adviser  
Vincent KIRABOKYAMARIA  
Ambassador of the Republic  
of Uganda to IFAD  
Rome

Adviser  
Longino Kigambo TISASIRANA  
Economic Adviser  
Ministry of Finance, Planning  
and Economic Development  
Kampala

Adviser  
Joshua MUTABAZI  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Uganda to IFAD  
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES**

Governor  
(acting)  
Saqr NASSER ALRAISI  
Counsellor  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome

Adviser  
Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI  
Assistant Director Revenue Department  
Ministry of Finance  
and Industry  
Abu Dhabi

Adviser  
Mirghani Hassan OBEID  
Adviser  
Embassy of the United  
Arab Emirates  
Rome



**UNITED KINGDOM**

Governor	Tony FAINT Director International Development Affairs Department for International Development London
Alternate Governor (acting)	Anthony BEATTIE Minister Permanent Representative of the United Kingdom to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Michael ELLIS Humanitarian Affairs Adviser Permanent Representation of the United Kingdom to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**UNITED STATES**

Governor (acting)	William E. SCHUERCH Deputy Assistant Secretary International Development, Debt and Environmental Policy Department of the Treasury Washington, D.C.
Adviser	Ralph W. CUMMINGS, JR. Senior Economist Office of Agriculture and Food Security Bureau for Global Programs, Field Support and Research United States Agency for International Development Washington, D.C.
Adviser	Lynne A. REICH International Economist Office of Multilateral Development Banks Department of the Treasury Washington, D.C.

**UNITED STATES (cont'd)**

Adviser Lucy TAMLYN  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the United States of America to  
the United Nations Agencies for  
Food and Agriculture  
Rome

Adviser David WINKELMANN  
Special Assistant to the  
Deputy Administrator for  
International Cooperation  
and Development  
Foreign Agricultural Service  
Department of Agriculture  
Washington, D.C.

**URUGUAY**

Gobernador Julio César LUPINACCI  
Embajador de la República  
Oriental del Uruguay  
ante el FIDA  
Roma

Gobernador Suplente Laura GALARZA  
Agregada  
Representante Permanente Alterna  
de la República Oriental del Uruguay  
ante el FIDA  
Roma

**VENEZUELA**

Gobernador  
(interino) Fernando GERBASI  
Embajador de la República Bolivariana  
de Venezuela ante los Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Asesor Gabriel MARIN  
Coordinador  
Gerencia de Acuerdos  
Financieros Internacionales  
Fondo de Inversiones  
Caracas

ANNEXE I

**VENEZUELA (cont'd)**

Asesor	Carlos POZZO BRACHO Ministro Consejero Representante Permanente Alterno de la República Bolivariana de Venezuela ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
--------	--

**VIET NAM**

Governor (acting)	Nguyen Thi Xuan HUONG First Secretary Alternate Permanent Representative to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
----------------------	--

**YEMEN**

Governor (acting)	Mosleh Ali Saad HAJAR Minister Chargé d'affairs, a.i. Embassy of the Republic of Yemen Rome
Alternate Governor	Ahmed Ali Hummed AL-HAWRI Counsellor Permanent Representative of the Republic of Yemen to IFAD Rome

**ZAMBIA**

Governor	Yotam J. NGULUBE Deputy Minister for Agriculture, Food and Fisheries Ministry of Agriculture, Food and Fisheries Lusaka
Alternate Governor	F. Monde SITWALA Principal Economist Ministry of Finance and Economic Development Lusaka



**ZAMBIA (cont'd)**

Adviser  
Abedanigo Kwenje BANDA  
Director  
Planning and Cooperatives  
Development  
Ministry of Agriculture, Food  
and Fisheries  
Lusaka

**ZIMBABWE**

Governor  
Joseph M. MADE  
Minister for Lands, Agriculture  
and Rural Resettlement  
Harare

Alternate Governor  
Mary Margaret MUCHADA  
Ambassador of the Republic  
of Zimbabwe to IFAD  
Rome

Adviser  
Vincent HUNGWE  
Acting Permanent Secretary  
Ministry of Lands, Agriculture  
and Rural Resettlement  
Harare

Adviser  
Basilio SANDAMU  
Deputy Secretary  
Ministry of Lands, Agriculture  
and Rural Resettlement  
Harare

Adviser  
Rudo Grace MANYARARA  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zimbabwe  
to IFAD  
Rome

Adviser  
Andrew MBAUYA  
Assistant  
Embassy of the Republic  
of Zimbabwe  
Rome



**OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES**

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES**

**OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS**

**CZECH REPUBLIC**

Observer Pavel SKODA  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Czech Republic to FAO  
Rome

**ICELAND**

Observer Jón Erlingur JÓNASSON  
Counsellor (Agricultural Affairs)  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Iceland to FAO  
Rome



ANNEXE I

**HOLY SEE**

**SAINT-SIÈGE**

**SANTA SEDE**

Observer	Agostino MARCHETTO Nonce Apostolique Observateur permanent du Saint-Siège auprès du FIDA Cité du Vatican
Observer	Vincenzo BUONOMO Conseiller Cité du Vatican
Observer	Giovanni TEDESCO Conseiller Cité du Vatican



**REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**

**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

**REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS**

**Food and Agriculture Organization  
of the United Nations**

David HARCHARIK  
Deputy Director-General  
Rome

Michael FITZPATRICK  
Chief  
Investment Centre  
Rome

**International Labour Organisation**

Giuliana LEDOVI  
Officer  
ILO Office  
Rome

**United Nations Centre for Human  
Settlements**

Don OKPALA  
Acting Head  
Economy and Finance  
Branch  
Nairobi

**United Nations Development  
Programme**

Evlogui BONEV  
Senior Adviser  
European Office  
Geneva



ANNEXE I

**United Nations Office for Project Services**

Bisrat AKLILU  
Deputy Executive-Director and  
Director of Operations  
New York, N.Y.

Alberto ORLANDI  
Chief  
Division for IFAD Programmes  
UNOPS Office in Rome  
Rome

Noemi NAZARIO  
Manager  
Loan Administration Unit  
UNOPS Office  
Rome

**United Nations Population Fund**

Alphonse L. MAC DONALD  
Director  
European Liaison Office  
Geneva

**World Food Programme**

Catherine Ann BERTINI  
Executive Director  
Rome

Zoraida MESA  
Director  
Office of the Executive Director  
Rome

Thomas YANGA  
Secretary to the Executive Board  
Chief  
Inter-Agency Affairs Service  
Rome

Susana RICO  
Assistant to the Executive Director  
Office of the Executive Director  
Rome



**World Food Programme (cont'd)**

Yasuhiro TSUMURA  
Officer  
Inter-Agency Affairs Service  
Rome

A. Namanga NGONGI  
Deputy Executive Director  
Rome

**World Meteorological Organization**

M.V.K. SIVAKUMAR  
Chief  
Agricultural Meteorological  
Division  
Geneva

Taysir Mustafa AL-GHANEM  
Chief  
Information and Public Affairs  
Office  
Geneva



**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**African Development Bank**

Tamrat KEBEDE  
Senior Cooperation Officer  
Abidjan

**Arab Authority for Agricultural  
Investment and Development**

Abdul Kareem Mohammad AL-AMRI  
President  
Dubai

El Arabi HAMDY  
Director  
Regional Office  
Dubai

**Arab Bank for Economic Development  
in Africa**

Wahid HAJRI  
Assistant Director-General  
of Operations  
Khartoum

**Arab Center for the Studies of Arid Zones  
and Dry Lands**

Hassan SEOUD  
Director-General  
Damascus

Salah Eduine Al KURDI  
Director of Planning and  
Economics  
Damascus



ANNEXE I

**Arab Center for the Studies of Arid Zones  
and Dry Lands (cont'd)**

Muhammad Fadel WARDEH  
Coordinator  
ACSAD/IFAD Programme  
Damascus

**Arab Fund for Economic and Social  
Development**

Mervat BADAWI  
Director  
Technical Department  
Safat

**Arab Organization for Agricultural  
Development**

Yahia BAKOUR  
Director-General  
Khartoum

Salem AL-LOUZI  
Head  
AOAD Office  
Amman

**Caribbean Development Bank**

Jeffrey DELLIMORE  
Acting Director  
Projects Department  
St. Michael

McDonald THOMAS  
Project Officer  
Social Analyst  
Poverty Reduction and  
Environment Unit  
St. Michael

**Development Assistance Committee**

Jean-Claude FAURE  
Chairman  
Paris



**European Community**

Wilma DU MARTEAU  
Permanent Representative to the  
United Nations Agencies  
Commission of the European  
Community  
Rome

Frances-Anne HUNTER  
Attaché  
Commission of the European  
Community  
Rome

**International Center for Agricultural  
Research in the Dry Areas**

Adel S. AL-BELTAGY  
Director-General  
Aleppo

Mahmoud B. SOLH  
Assistant Director-General  
International Cooperation  
Aleppo

**International Centre of Insect  
Physiology and Ecology**

Hans R. HERREN  
Director-General  
Nairobi

**International Livestock Research  
Institute**

Getachew ENGIDA  
Chief Financial Officer  
Nairobi

**International Organization for Migration**

Giulia FALZOI  
Programme Officer  
Rome



**League of Arab States**

Khaldoun ROUEIHA  
Counsellor  
Rome

**Permanent Interstate Committee for  
Drought Control in the Sahel**

Musa MBENGA  
Executive Secretary  
Ouagadougou

Ide BANA  
Technical Adviser  
Ouagadougou

**West African Development Bank**

Seini Ganda HASSANE  
Deputy Director  
Rural Development and  
Infrastructures  
Lomé



**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**American Council for Voluntary  
International Action**

Michael W. DEEGAN  
President  
Agricultural Cooperative  
Development International  
and Volunteers in Overseas  
Cooperative Assistance  
Washington, D.C.

**Bread for the World**

Richard A. HOEHN  
Director  
Washington, D.C.

**Centre for Environment and Development  
for the Arab Region**

Kamal A. SABET  
Executive Director  
Cairo

**Human Appeal International**

Ahmed Yousuf ABDULLAH  
Executive Director  
Ajman

Mahmoud ASFA  
Director of Italian Office  
Milan



**International Juridical Organization for  
Environment and Development**

Mary Ellen SIKABONYI  
Executive Director  
Rome

**Society for International Development**

Stefano PRATO  
Managing Director  
Rome

Elena MANCUSI-MATERI  
Programme Officer  
Rome

**Worldview International Foundation**

Arne FJORTOFT  
Secretary-General  
Oslo

---

ANNEXE II



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil des gouverneurs – Vingt-quatrième session**  
Rome, 20-22 février 2001

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande d'admission en qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Présidence du FIDA
  - a) Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président
  - b) Nomination du Président du FIDA
6. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
7. Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
  - a) Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
  - b) Rapport intérimaire sur FIDA V: Plan d'action (2000-2002)
8. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1999
9. Déclarations générales
10. Budget du FIDA proposé pour 2001
11. Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus
12. Financement au moyen de ressources autres que celles de donateurs



ANNEXE II

13. Composition du Conseil d'administration
14. Rapport du Comité des émoluments
15. Rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
16. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
17. Rapport sur l'état de l'Accord relatif au siège
18. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS  
À SA VINGT-QUATRIÈME SESSION**

<b>Cote</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre</b>
GC 24/L.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 24/L.1/Rev.2	2	Ordre du jour
GC 24/L.2 + C.R.P.2	5 b)	Nomination du Président du FIDA
GC 24/L.3	7 a)	Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA – 2000-2002
GC 24/L.4 + Add.1	6	Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
GC 24/L.5 + Add.1 + Add.2	7 a)	Rapport sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
GC 24/L.6	8	États financiers vérifiés du FIDA - 31 décembre 1999
GC 24/L.7	3	Demande d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 24/L.8 + Add.1	10	Programme de travail et budget du FIDA pour 2001
GC 24/L.9	11	Rapport intérimaire sur le programme de reconfiguration des processus
GC 24/L.10	12	Financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs
GC 24/L.11	13	Composition du Conseil d'administration
GC 24/L.12	14	Rapport du Comité des émoluments
GC 24/L.13	15	Rapport de situation de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
GC 24/L.14	16	Rapport de situation du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 24/L.15	5 a)	Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président du FIDA

ANNEXE III

<b>Cote</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre</b>
GC 24/INF.1		Arrangements pour la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs
GC 24/INF.2		Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
GC 24/INF.3/Rev.2		Liste des participants à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs
GC 24/INF.4		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE): situation générale en 2000
GC 24/INF.5	5 b)	Nomination du Président du FIDA (Note d'information sur les procédures et modalités d'élection) - Vote à bulletins secrets
GC 24/INF.6		Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 2000
GC 24/C.R.P.1		Déclaration révisée de M. Lennart Båge candidat du Royaume de Suède à la présidence du FIDA
GC 24/Résolutions		Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session

---

ANNEXE IV



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil des gouverneurs - Vingt-quatrième session**  
Rome, 20-22 février 2001

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**  
**À SA VINGT-QUATRIÈME SESSION**

1. À sa vingt-quatrième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 119/XXIV par un vote par correspondance le 31 juillet 2000, les résolutions 120/XXIV et 121/XXIV le 20 février 2001, les résolutions 122/XXIV, 123/XXIV, 124/XXIV et 125/XXIV le 21 février 2001 et la résolution 126/XXIV le 22 février 2001.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

## CINQUIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

### Résolution 119/XXIV

#### Cinquième reconstitution des ressources du FIDA

##### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Rappelant** la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui stipule que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes et, le cas échéant, invite les Membres à verser des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds;

**Rappelant en outre** la résolution 112/XXII, que le Conseil des gouverneurs a adoptée le 17 février 1999, à l'effet d'instituer une Consultation pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA et pour négocier, le cas échéant, les arrangements qui pourraient être nécessaires pour faire en sorte que lesdites ressources soient suffisantes;

**Invitant instamment** les Membres qui n'ont pas encore acquitté l'intégralité de leurs contributions antérieures aux ressources du Fonds et ceux qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution au titre de la troisième et/ou quatrième reconstitutions à adopter des mesures concrètes pour compléter les paiements en cause et déposer lesdits instruments de contribution le plus rapidement possible;

**Réaffirmant** son appui unanime au FIDA et à sa mission de lutte contre la pauvreté et la faim et notant avec une grande satisfaction les progrès constants obtenus par le FIDA dans l'accomplissement efficace de cette mission;

**Notant** le souhait de ses Membres de maintenir un niveau annuel suffisant d'engagements de prêts et de dons pour permettre au Fonds de remplir sa mission;

**Rappelant par ailleurs** sa résolution 100/XX adoptée le 21 février 1997 sur les modalités d'utilisation du pouvoir d'engagement anticipé pendant la période de la quatrième reconstitution ;

**Ayant examiné** Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, présenté dans le document GC 24/L.3 et le projet de résolution sur la cinquième reconstitution joint à ce document;

**Tenant compte** des déclarations faites au sein de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA selon lesquelles un certain nombre de Membres ont indiqué leur intention de contribuer aux ressources du Fonds au moyen d'annonces de contributions au titre de la cinquième reconstitution suivant les modalités définies dans la présente résolution, étant entendu qu'aucun engagement à cet égard n'en découlera pour un Membre quelconque tant qu'il n'aura pas déposé un instrument de contribution et que ledit instrument n'aura pas pris effet en accord avec les modalités et conditions qui y sont énoncées et qui doivent être conformes aux dispositions de la présente résolution et à l'Accord portant création du FIDA;

**Vu** les conclusions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA qui a recommandé que, eu égard aux besoins des pays en développement Membres du Fonds en ce qui concerne le développement continu de leurs secteurs agricole et rural, les ressources du FIDA doivent impérativement être reconstituées de manière à lui permettre de mener à bien son programme

de travail pendant la période de reconstitution, les Membres soient invités à faire des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds.

**Décide:**

**I. Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA**

1. Le document GC 24/L.3, qui contient Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA et, notamment, les recommandations figurant à la section V de ce dernier et son annexe I intitulée FIDA V: Plan d'action (2000-2002), sont approuvés et serviront de point de départ aux opérations du Fonds pendant la période de reconstitution. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs a décidé d'autoriser la reconstitution des ressources du FIDA.

**2. Définitions**

Les termes employés dans la présente résolution ont le sens indiqué ci-après:

- a) "PEA": le pouvoir d'engagement anticipé conféré en vertu du paragraphe III.17 de la présente résolution;
- b) "contribution supplémentaire": une contribution faite par un Membre au titre de la cinquième reconstitution des ressources du Fonds au sens de la section 3 de l'article 4 de l'Accord;
- c) "Accord": l'Accord portant création du FIDA, dans sa version modifiée du 21 février 1997;
- d) "contribution complémentaire": montant apporté par un Membre au Fonds pendant la période couverte par la reconstitution sur une base volontaire et visé au paragraphe II.4 d) de la présente résolution;
- e) "parachèvement de la présente résolution": mesure prise par le Conseil d'administration conformément au paragraphe V.21 de la présente résolution;
- f) "Consultation": le comité des représentants principaux des Membres constitué en vertu de la résolution 112/XXII du Conseil des gouverneurs pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
- g) "contribution": le montant qu'un Membre est juridiquement tenu, de par son instrument de contribution, de verser aux ressources du Fonds;
- h) "voix de contribution": les voix originelles et celles des quatrième et cinquième reconstitutions attribuées à chaque Membre conformément aux dispositions des sections 3 a) i) B) et 3 a) ii) B) de l'Accord, des paragraphes II.16 b) et II.17 b) de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs et du paragraphe IV.19 b) de la présente résolution, sur la base des contributions dudit Membre aux ressources du FIDA;
- i) "dollar" ou "USD": le dollar des États-Unis;



- j) “voix de la quatrième reconstitution”: les voix définies généralement comme voix de reconstitution selon la section 3 a) ii) et iii) de l’article 6 de l’Accord et réparties au titre de la quatrième reconstitution des ressources du Fonds sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément aux paragraphes I.17 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs;
- k) “voix de la cinquième reconstitution”: les voix généralement définies comme voix de reconstitution selon la section 3 a) ii) et iii) de l’article 6 de l’Accord et réparties au titre de la reconstitution sous forme de voix de Membre et voix de contribution conformément au paragraphe IV.19 de la présente résolution;
- l) “Fonds”: le Fonds international de développement agricole;
- m) “augmentation de contribution”: augmentation par un Membre, en accord avec les dispositions de la section 4 de l’article 4 de l’Accord, du montant de sa contribution supplémentaire;
- n) “versement”: l’un des versements par lesquels une contribution doit être payée;
- o) “instrument de contribution”: un engagement écrit par lequel un Membre confirme son intention de faire une contribution supplémentaire aux ressources du Fonds au titre de la reconstitution;
- p) “Membre”: un Membre du Fonds;
- q) “voix de Membre”: les voix originelles et celles des quatrième et cinquième reconstitutions attribuées à chaque Membre conformément aux sections 3 a) i) A) et 3 a) ii) A) de l’Accord, aux paragraphes II.16 a) et II.17 a) de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs et au paragraphe IV.19 a) de la présente résolution, sur la base de sa qualité de Membre du Fonds;
- r) “voix originelles”: les voix définies à la section 3 a) i) et iii) de l’article 6 de l’Accord et réparties en voix de Membre et voix de contribution conformément aux paragraphes II.16 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs;
- s) “paiement d’une” ou “payer une” contribution: paiement d’une, ou payer une, contribution en espèces ou au moyen du dépôt de billets à ordre ou obligations analogues;
- t) “contribution conditionnelle”: contribution visée par un instrument de contribution conditionnel tel que défini au paragraphe II.6 c) de la présente résolution;
- u) “reconstitution”: la cinquième reconstitution des ressources du Fonds, effectuée au moyen de contributions versées en application des dispositions de la présente résolution;
- v) “période de reconstitution”: la période de trois ans courant à compter de la date à laquelle le Conseil d’administration prend une décision relative au parachèvement de la présente résolution;

- w) “contribution spéciale”: contribution faite par un État non membre ou d’autres sources aux ressources du Fonds telle que définie à la section 6 de l’article 4 de l’Accord;
- x) “unité d’obligation”: monnaie librement convertible ou droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), selon le choix fait par le Membre pour libeller sa contribution conformément à l’annonce qu’il en a fait et qui figure dans les colonnes B-1 et B-2 de l’annexe A à la présente résolution;
- y) “contribution non conditionnelle”: contribution visée par un instrument de contribution non conditionnel tel que défini au paragraphe II.6 b) de la présente résolution.

## II. Contributions

### 3. Clause générale

- a) Le Conseil des gouverneurs accepte le Rapport de la Consultation chargée d’examiner l’adéquation des ressources dont dispose le FIDA (document GC 24/L.3) et invite les Membres à faire des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds au titre de la reconstitution.
- b) Le niveau cible de la reconstitution est de cinq cent soixante-neuf millions de dollars (569 000 000 USD), montant qui sera apporté en monnaies librement convertibles. En vue de cet objectif, la reconstitution a été réalisée grâce à la bonne volonté de tous les Membres, qui ont pris des dispositions pour que le Fonds dispose d’un niveau suffisant de ressources. À cet égard, les pays membres s’efforceront d’assurer la réalisation du niveau cible de reconstitution, en accroissant s’il y a lieu leurs contributions supplémentaires.

### 4. Contributions supplémentaires, augmentations de contributions et contributions complémentaires

Le Fonds est autorisé, conformément à l’Accord et aux dispositions de la présente résolution, à accepter de ses Membres, pour les ressources du Fonds:

- a) des contributions supplémentaires en monnaies librement convertibles de tous les Membres totalisant quatre cent trente et un millions de dollars (431 millions de USD)<sup>1</sup>, à raison des sommes indiquées pour les différents Membres, en termes de l’unité d’obligation applicable, dans les colonnes B-1 et B-2 de l’annexe A à la présente résolution;
- b) dans le but d’atteindre et d’élever le niveau cible de la reconstitution mentionné au paragraphe II.3 b) de la présente résolution, des contributions supplémentaires en monnaies librement convertibles de tous les Membres, qui augmentent les contributions supplémentaires indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de l’annexe A à la présente résolution et annoncées conformément au paragraphe II.4 a) ci-dessus, si cette augmentation des contributions supplémentaires est notifiée au Fonds par écrit à une date qui ne soit pas postérieure de plus de six mois à celle du parachèvement de la présente résolution. À réception des annonces officielles d’autres contributions supplémentaires, le Président communiquera l’annexe A révisée à tous les Membres du Fonds, au plus

---

<sup>1</sup> Ce chiffre a été inséré le 20 février 2001 au moment du parachèvement de la présente résolution conformément au paragraphe V.21 de ladite résolution.



tard quinze jours après la date susmentionnée. Afin de faciliter ce processus, le Président du FIDA est invité à prendre toutes mesures nécessaires pour veiller à ce que le niveau cible de la reconstitution spécifié au paragraphe II.3 b) de la présente résolution soit atteint;

- c) une augmentation des contributions aux ressources du Fonds pour la reconstitution;
- d) des contributions complémentaires, ne faisant pas partie des contributions annoncées qui sont indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de l'annexe A à la présente résolution.

#### 5. Contributions spéciales et contributions complémentaires

- a) **Contributions spéciales.** Pendant la période couverte par la reconstitution, le Fonds pourra accepter des contributions spéciales d'entités autres que les Membres. Le Président informera le Conseil d'administration de toute contribution de cette nature.
- b) **Contributions complémentaires.** Pendant la période couverte par la reconstitution, le Fonds pourra accepter des contributions complémentaires d'États membres. Les contributions complémentaires ne feront pas partie des contributions annoncées qui figurent dans les colonnes B-1 et B-2 de l'annexe A à la présente résolution et, de ce fait, ne donneront pas droit à l'État membre contribuant à des voix de contribution au titre du paragraphe IV.17 b) de la présente résolution. Après le parachèvement de la présente résolution, le Conseil d'administration pourra décider de l'utilisation des contributions complémentaires.

#### 6. Instrument de contribution

- a) **Clause générale**
  - i) Les Membres faisant des contributions en vertu de la présente résolution déposeront auprès du Fonds, au plus tard à une date postérieure de six mois à la date du parachèvement de la présente résolution, un instrument de contribution<sup>2</sup> dans lequel ils spécifieront le montant de leur contribution dans l'unité d'obligation applicable, indiquée dans les colonnes B-1 et B-2 de l'annexe A à la présente résolution.
  - ii) Tout Membre qui n'a pas été en mesure de faire une annonce de contribution en vertu de la présente résolution pourra déposer son instrument de contribution conformément aux modalités stipulées à l'alinéa i) du présent paragraphe. Le Président du Fonds prendra les mesures nécessaires pour l'application de cette disposition et en tiendra le Conseil d'administration informé, conformément au paragraphe II.16 de la présente résolution.

---

<sup>2</sup> Un modèle d'instrument de contribution dont les membres pourront s'inspirer pour préparer leur instrument de contribution est donné à l'annexe D.



- b) **Contribution non conditionnelle.** Sous réserve des dispositions du paragraphe II.6 c) ci-dessous, l'instrument de contribution constituera de la part du Membre un engagement non conditionnel de procéder au paiement de la contribution suivant les modalités et conformément aux conditions énoncées ou envisagées dans la présente résolution.
  
- c) **Contribution conditionnelle.** À titre exceptionnel, lorsqu'un engagement de contribution non conditionnelle ne pourra être pris par un Membre en raison de ses procédures législatives, le Fonds pourra accepter dudit Membre un instrument de contribution contenant notification formelle de la part dudit Membre que le premier versement qu'il effectuera au titre de sa contribution ne sera assujéti à aucune restriction mais que le règlement des versements restants est assujéti à l'adoption de la législation requise en matière d'ouverture de crédits budgétaires et au respect des autres obligations législatives. Toutefois, ledit instrument conditionnel contiendra de la part du Membre la promesse expresse de solliciter les ouvertures de crédits nécessaires au rythme voulu pour achever le paiement intégral de sa contribution totale au plus tard à une date postérieure de trois ans à la date de parachèvement de la présente résolution, à moins que le Conseil d'administration n'en décide autrement. Le Fonds sera notifié dès que possible après que ladite ouverture de crédits aura été obtenue et que les autres obligations législatives auront été remplies. Aux fins de la présente résolution, une contribution conditionnelle sera réputée être non conditionnelle dans la mesure où les ouvertures de crédits auront été obtenues, où les autres obligations législatives auront été remplies et où le Fonds en aura été notifié.

#### 7. **Entrée en vigueur**

- a) **Entrée en vigueur de la reconstitution.** La reconstitution prendra effet à la date à laquelle auront été déposés auprès du Fonds des instruments de contribution relatifs aux contributions de tous les Membres pour un montant global équivalant à au moins cinquante pour cent (50%) de la contribution totale des Membres à la reconstitution, telle qu'indiquée dans la colonne B-3 de l'annexe A à la présente résolution.
  
- b) **Entrée en vigueur des divers instruments de contribution.** Les instruments de contribution déposés à la date de la prise d'effet de la reconstitution ou auparavant prendront effet à la date à laquelle la reconstitution prendra elle-même effet, et les instruments de contribution déposés après cette date prendront effet à la date de leurs dépôts respectifs.

#### 8. **Contribution anticipée**

Nonobstant les dispositions du paragraphe II.7 ci-dessus, tout Membre pourra notifier au Fonds qu'une fraction déterminée de sa contribution doit être considérée comme une avance de contribution aux ressources du Fonds tant que la reconstitution n'aura pas pris effet. De telles avances de contributions peuvent être utilisées par le Fonds pour ses opérations, s'il y a lieu, en conformité des dispositions de l'Accord et d'autres politiques pertinentes du Fonds. Tout engagement de prêt et de don opéré par le Fonds sur les avances de contribution sera à toutes fins utiles considéré comme faisant partie du programme opérationnel du Fonds.

9. **Paiements en plusieurs versements<sup>3</sup>**

a) **Paiement d'une contribution non conditionnelle**

- i) Tout Membre contribuant aura la faculté de payer sa contribution non conditionnelle sous la forme d'un versement unique, en deux ou en trois versements au plus, comme spécifié dans l'instrument de contribution. Le versement unique ou le premier versement seront dus le trentième jour suivant la date à laquelle l'instrument de contribution du Membre aura pris effet, les autres versements éventuels seront dus le premier anniversaire de la date à laquelle la reconstitution aura pris effet, mais le solde éventuel du paiement sera versé au plus tard à une date postérieure de trois ans à la date de parachèvement de la présente résolution à moins que le Conseil d'administration n'en décide autrement.
- ii) Les paiements de chaque contribution non conditionnelle seront effectués, au choix du Membre, soit A) en versements d'égal montant, soit B) en versements de montants progressivement gradués, le premier versement représentant au moins trente pour cent (30%) de la contribution, le deuxième en représentant au moins trente-cinq pour cent (35%) et le troisième, le cas échéant, couvrant le solde restant. Dans des circonstances particulières, le Conseil d'administration pourra, à la demande d'un Membre, accepter de modifier les pourcentages prescrits ou le nombre de versements d'un Membre, à condition que ladite modification n'ait pas d'incidences négatives sur les besoins opérationnels du Fonds.

b) **Paiement d'une contribution conditionnelle.** Le paiement d'une contribution conditionnelle sera effectué dans les quatre-vingt-dix (90) jours pour autant que chaque versement soit devenu non conditionnel et arrive à échéance conformément aux dispositions de l'alinéa a) i) ci-dessus du présent paragraphe.

c) **Paiement d'une contribution anticipée et montant des versements.** Le Membre qui fera une contribution anticipée au moins égale à quarante pour cent (40%) de sa contribution totale pourra, en consultation avec le Conseil d'administration, modifier les montants des deuxième et troisième versements sans qu'aucune des restrictions prescrites à l'alinéa a) ii) ci-dessus ne s'y applique, sous réserve du montant total de sa contribution.

d) **Calendrier de paiement.** Dans la mesure où les paiements devraient s'écarter des prescriptions énoncées à l'alinéa a) i) et des pourcentages de versements indiqués à l'alinéa a) ii) du présent paragraphe, lors du dépôt de son instrument de contribution, chaque Membre devrait de préférence indiquer au Fonds le calendrier de versements qu'il se propose de suivre sur la base des modalités énoncées dans le présent paragraphe.

e) **Arrangements facultatifs.** Tout Membre aura la faculté de payer sa contribution en un nombre de versements moindre ou en tranches représentant un pourcentage plus élevé ou à des dates plus avancées que stipulé dans le présent paragraphe, à condition que lesdits arrangements de paiement ne soient pas moins favorables pour le Fonds.

---

<sup>3</sup> Les paiements de tous les Membres obéiront aux dispositions de la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord.



10. **Mode de paiement**

- a) **Forme de paiement.** Tous les paiements au titre de chaque contribution seront effectués en espèces ou, au choix du Membre, au moyen du dépôt de billets à ordre ou autres titres analogues non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, encaissables à vue par le Fonds à leur valeur nominale conformément aux dispositions en matière de tirage que le Conseil d'administration arrêtera en fonction des besoins opérationnels du Fonds.
- b) **Absence de restriction en matière d'utilisation.** Conformément aux prescriptions énoncées à la section 5 a) de l'article 4 de l'Accord, toutes les contributions en monnaies librement convertibles ne seront assujetties à aucune restriction quant à leur utilisation par le Fonds.
- c) **Augmentation des paiements en espèces.** Dans la mesure du possible, les Membres pourront envisager favorablement de payer une part plus élevée de leurs contributions en espèces.

11. **Encaissement de billets à ordre ou titres analogues**

Il est prévu que le Fonds ne commencera qu'en 2004 à mettre en recouvrement les billets à ordre ou autres titres analogues émis en paiement de contributions dans le cadre de la présente résolution.

12. **Monnaie de paiement**

Toutes les contributions indiquées dans les colonnes B-1 et B-2 de l'annexe A à la présente résolution seront payées en monnaies librement convertibles ou en DTS comme spécifié dans les instruments de contribution correspondants.

13. **Retard dans le dépôt d'un instrument de contribution et/ou réduction de paiement**

- a) **Faculté d'apporter une modification proportionnelle.** En cas de retard indu dans le dépôt d'un instrument de contribution ou dans le paiement de la contribution d'un Membre, ou de réduction substantielle de celle-ci, n'importe quel autre Membre aura, nonobstant toute disposition contraire figurant dans la présente résolution, la faculté, après consultation avec le Conseil d'administration, d'apporter une modification proportionnelle, à titre intérimaire, à son calendrier de paiement ou au montant de sa contribution. Dans l'exercice de cette faculté, un Membre agira uniquement dans le but de sauvegarder les objectifs de la reconstitution et d'éviter toute disparité appréciable dans la proportion relative des contributions totales des Membres tant que le Membre dont le retard dans le dépôt d'un instrument de contribution et/ou dans le paiement de la part qui lui incombe, ou dans la réduction de celle-ci, aura amené un autre Membre à agir ainsi n'aura pas pris les mesures voulues pour remédier à la situation en ce qui le concerne ou que le Membre exerçant cette faculté n'aura pas rapporté la décision qu'il aura prise en vertu de la présente disposition.
- b) **Membre n'apportant pas de modification à son engagement.** Les Membres qui ne souhaitent pas exercer la faculté visée à l'alinéa II.13 a) ci-dessus pourront l'indiquer dans leurs instruments de contribution respectifs.

#### 14. Réunion de la Consultation

Si, pendant la période couverte par la reconstitution, des retards dans l'apport de toute contribution entraînent ou risquent d'entraîner une suspension des opérations de prêt du Fonds ou empêchent par ailleurs la réalisation substantielle des objectifs de la reconstitution, le Fonds convoquera une réunion de la Consultation pour examiner la situation et étudier les moyens de remplir les conditions requises pour la poursuite des opérations de prêt ou pour la réalisation substantielle de ces objectifs.

#### 15. Taux de change

Aux fins des contributions et annonces de contributions en monnaies librement convertibles faites dans le cadre de la présente résolution, le taux de change à appliquer pour convertir en dollars l'unité d'obligation sera le taux de change moyen de fin de mois du Fonds monétaire international (FMI) pendant la période de six mois précédant immédiatement l'adoption de la présente résolution entre les monnaies à convertir (1<sup>er</sup> juillet 1999-31 décembre 1999), arrondi à la quatrième décimale.

#### 16. Examen par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration examinera périodiquement l'état des contributions au titre de la reconstitution et prendra les mesures qui pourraient être appropriées pour assurer l'application des dispositions de la présente résolution.

### III. Pouvoir d'engagement anticipé

17. Le Conseil d'administration peut, compte tenu des ressources disponibles du FIDA pour engagement de prêts et dons, y compris le produit des placements après déduction des frais administratifs, avoir recours à un Pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Les modalités d'utilisation du PEA pendant la période de la quatrième reconstitution sont données à l'annexe B à cette résolution et en font partie intégrante. Le PEA entrera en vigueur à l'adoption de la présente résolution et se terminera à une date postérieure d'un an à celle où la période de reconstitution prendra fin<sup>4</sup>.

### IV. Droits de vote

#### 18. Répartition des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution

- a) **Voix originelles.** Les mille huit cents (1 800) voix originelles continueront à être réparties conformément aux sections 3 a) i) et iii) de l'article 6 de l'Accord et aux paragraphes II.16 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA. La colonne A-1 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des sept cent quatre-vingt-dix (790) voix de Membre originelles. La colonne A-2 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie la répartition actuelle des mille dix (1 010) voix de contribution originelles.

---

<sup>4</sup> Cette résolution a été parachevée le 20 février 2001.



- b) **Voix pour la quatrième reconstitution.** Les deux cent soixante-cinq virgule cinquante-cinq (265,55) voix pour la quatrième reconstitution continueront à être réparties conformément aux sections 3 a) ii) et iii) de l'article 6 de l'Accord et aux paragraphes II.17 et II.18 de la résolution 87/XVIII du Conseil des gouverneurs sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA. La colonne B-1 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des cent douze virgule quatre (112,4) voix de Membre pour la quatrième reconstitution. La colonne B-2 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie la répartition actuelle des cent cinquante-trois virgule quinze (153,15) voix de contribution pour la quatrième reconstitution.
- c) **Entrée en vigueur.** La répartition des voix originelles et des voix pour la quatrième reconstitution, telle qu'indiquée en a) et b) ci-dessus, se poursuivra que la présente résolution entre ou non en vigueur.

#### 19. Répartition des nouvelles voix pour la reconstitution

Conformément à la section 3 a) ii) de l'article 6 de l'Accord, \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) <sup>A/</sup> nouvelles voix sont créées pour la reconstitution ("voix pour la cinquième reconstitution"). Ces voix se répartissent comme suit:

- a) **Voix de Membre.** \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) <sup>A/</sup> voix sont réparties comme voix de Membre, chaque Membre recevant un nombre égal de ces voix. À chaque changement dans le nombre de Membres du Fonds, les \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) <sup>A/</sup> voix sont redistribuées sur la même base. La colonne D-1 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique la répartition actuelle des voix de Membre au titre de la cinquième reconstitution.
- b) **Voix de contribution.** Les \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) voix restantes sont réparties entre les Membres comme voix de contribution, à proportion, pour chaque Membre, du rapport entre la contribution, calculée en USD au taux fixé pour la reconstitution, qu'il a apportée aux contributions supplémentaires versées au titre de la reconstitution, tel qu'indiqué au paragraphe II.4 a) de la présente résolution et modifié par son paragraphe II.4 b), et la somme totale des contributions apportées par tous les Membres au titre de la reconstitution. À cette fin, sera considérée comme contribution versée, uniquement la fraction de la contribution d'un Membre effectivement versée au Fonds, en conformité avec le paragraphe IV.20 de la présente résolution. La colonne D-2 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, spécifie les voix de contribution potentielles de chaque Membre au titre de la cinquième reconstitution si tous les Membres acquittent les contributions annoncées qui sont spécifiées dans la colonne B-2 de l'annexe A à la présente résolution. La colonne D-3 de l'annexe C à la présente résolution, avec les modifications dont elle pourrait ultérieurement faire l'objet, indique les voix de contribution effectives de chaque Membre au titre de la cinquième reconstitution.

<sup>A/</sup> Le nombre de voix de la cinquième reconstitution sera inséré ici à une date postérieure de six mois à la date à laquelle la présente résolution sera complétée en conformité des dispositions du paragraphe II.4 b).

c) **Entrée en vigueur.** La répartition des \_\_\_\_\_ (\_\_\_)<sup>A/</sup> voix, telle qu'indiquée en a) et b) ci-dessus, prendra effet dès l'entrée en vigueur de la présente résolution, conformément au paragraphe II.7 de la résolution.

20. Aux fins de la répartition des voix de contribution, indiquée aux paragraphes 18 b) et 19 b) de la présente résolution, on entend par contribution payée une contribution versée dans une monnaie librement convertible, en espèces ou au moyen du dépôt de billets à ordre ou autres titres analogues, à l'exclusion des billets à ordre ou autres titres pour lesquels il est constitué une provision comptable.

#### V. Parachèvement de la présente résolution

21. Le Conseil d'administration est invité à prendre dans les meilleurs délais, en tenant compte du rapport du Président du FIDA, toutes mesures utiles pour parachever la présente résolution conformément à ses dispositions, y compris l'indication à l'annexe A de la présente résolution des montants des contributions annoncées. Le Conseil d'administration ne prendra ces mesures que lorsque les annonces reçues représenteront au moins quatre-vingt pour cent (80%) de l'objectif de trois cent soixante millions de dollars (360 000 000 USD) établi pour les pays membres de la liste A, et quatre-vingt pour cent (80%) de l'objectif global de cent millions de dollars (100 000 000 USD) établi pour les pays membres des listes B et C. Au cas où ces annonces de contribution n'atteindraient pas les montants cibles susmentionnés, le Président du Fonds convoquera une session de la Consultation à une date appropriée. La Consultation recommandera alors les mesures qu'il y aurait lieu de prendre.

#### VI. Rapports au Conseil des gouverneurs

22. Prie le Président du Fonds de présenter à la vingt-quatrième session et aux sessions ultérieures du Conseil des gouverneurs des rapports sur l'état des engagements et des paiements et sur toutes autres questions pertinentes concernant la reconstitution. Ces rapports seront soumis au Conseil des gouverneurs, de même que les observations éventuelles et les recommandations y relatives du Conseil d'administration.

23. Le Président du Fonds est prié de fournir au Conseil des gouverneurs, à chacune de ses sessions annuelles, une version révisée et actualisée des annexes A et C à la présente résolution.

---

<sup>A/</sup> Le nombre de voix de la cinquième reconstitution sera inséré ici à une date postérieure de six mois à la date à laquelle la présente résolution sera parachevée en conformité des dispositions du paragraphe II.4 b) de la présente résolution.

APPENDICE A

**Cinquième reconstitution**  
**Contributions des États membres au 21 février 2001**

État	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la cinquième reconstitution							
	Montant cumulatif des contributions aux reconstitutions du FIDA (initiale à troisième)		Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent En DTS <sup>5/</sup>				
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>					A-1	A-2	A-3	A-4
Afghanistan			500 000	500 000	USD							
Afrique du Sud			10 000	10 000	USD	10 000	10 000	7 278				
Albanie	49 580 000	49 580 000	250 000	250 000	USD	500 000	500 000	363 900				
Algérie	176 463 310	176 463 310	36 000 000	36 000 000	EUR	28 806 000	30 000 000	21 834 000				
Allemagne	20 000	20 000	40 000	40 000	USD	100 000	100 000	72 780				
Angola	7 000				USD							
Antigua-et-Barbuda	363 718 000	363 778 000	3 000 000	3 000 000	USD	3 000 000	3 000 000	2 183 400				
Arabie saoudite	4 850 000	5 389 780	1 500 000	1 500 000	USD	1 500 000	1 500 000	1 091 700				
Argentine					USD							
Arménie	34 210 030	34 209 880	5 080 000	5 080 000	AUD	7 857 744	5 080 000	3 697 224				
Australie	20 346 732	20 346 593	6 890 000	6 890 001	EUR	5 665 180	5 900 000	4 294 020				
Autriche			5 000		USD							
Azerbaïdjan	1 250 000	1 250 000	600 000	600 000	USD	600 000	600 000	436 680				
Bangladesh	3 000	3 000	5 000	7 000	USD							
Barbade	45 388 003	45 388 003	9 168 473	9 168 473	EUR	8 924 437	9 294 352	6 764 429				
Belgique	105 000	33 000			USD	100 000	100 000	72 780				
Belize	50 000	50 000	25 000	25 000	USD	25 000	25 000	18 195				
Bénin	26 000	26 000	25 000	25 000	USD	27 000	27 000	19 651				
Bhoutan	350 000	300 000	300 000	200 000	USD	300 000	300 000	218 340				
Bolivie					USD							
Bosnie-Herzégovine	75 000	85 000	75 000	75 000	USD							
Botswana	19 000 000	19 000 000	7 916 263	7 916 263	USD	7 916 263	7 916 263	5 761 456				
Brésil	30 000	30 000	30 000	30 000	USD	40 000	40 000	29 112				
Burkina Faso	69 861	69 861			USD							
Burundi					USD							
Cambodge					USD	210 000	210 000	152 838				
Cameroun	218 756	339 397	250 000	100 000	USD							
Canada	106 816 602	106 816 302	20 120 000	20 120 001	CAD	31 010 700	21 000 000	15 283 800				
Cap-Vert	11 000	11 000	15 000	15 000	USD	20 000	20 000	14 556				
Chili	55 000	105 000	500 000		USD							
Chine	11 700 000	11 720 000 00000 000	8 500 000	2 500 000	USD	10 000 000	10 000 000	7 278 000				
Chypre	87 000	87 000	25 000	25 000	USD	25 000	25 000	18 195				
Colombie	30 000	70 000		200 000	USD	100 000	100 000	72 780				
Comores	59 130	20 582			USD							
Congo	100 000	232 549	3 000	3 000	USD							

**Cinquième reconstitution**  
**Contributions des États membres au 21 février 2001**

État	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la cinquième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions aux reconstitutions du FIDA (initiale à troisième)		Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent En DTS <sup>5/</sup>
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>				
A-1	A-2	A-3	A-4					
Congo, R.D. du	1 030 000	30 000			USD			
Cook, Îles			5 000	5 000	USD			
Corée, R.D.P. de	600 000		100 000	100 000	USD	100 000	100 000	72 780
Corée, République de	2 590 000	2 590 000	2 500 000	2 500 000	USD	2 500 000	2 500 000	1 819 500
Costa Rica	90 000				USD			
Côte d'Ivoire	500 000	500 000	1 003 707	1 003 707	USD	1 500 000	1 500 000	1 091 700
Croatie					USD			
Cuba	500 000				USD			
Danemark	33 133 024	33 132 894	27 080 000	27 076 881	DKK	193 269 960	27 080 000	19 708 824
Djibouti	31 000	6 000			USD			
Dominique	44 987	44 987	10 000	10 000	USD			
Égypte	5 000 000	5 000 000	5 000 000	3 000 000	USD	3 000 000	3 000 000	2 183 400
Émirats arabes unis	48 180 000	48 180 000	1 000 000	1 000 000	USD			
Équateur	390 993	390 993	300 000	50 000	USD	100 000	100 000	72 780
Érythrée			5 000	5 000	USD			
Espagne	6 401 105	6 401 159	1 460 000	1 460 000	EUR	1 901 196	1 980 000	1 441 044
États-Unis (d'Amérique)	542 673 925	542 674 400	30 000 000	15 000 000	USD	30 000 000	30 000 000	21 834 000
Éthiopie	100 869	100 869	30 000	30 000	USD	30 000	30 000	21 834
Fidji	130 000	130 000	100 000	64 229	USD			
Finlande	21 846 794	21 846 434	3 600 000	3 600 000	EUR	3 456 720	3 600 000	2 620 080
France	130 419 404	130 419 404	25 000 000	25 000 000	EUR	24 005 000	25 000 000	18 195 000
Gabon	4 301 000	2 169 200	1 000 000		USD			
Gambie	20 000	20 000	10 086	10 086	USD			
Géorgie			10 000		USD			
Ghana	350 000	366 487	300 000		USD			
Grèce	1 150 000	1 150 000	670 000	600 000	USD	600 000	600 000	436 680
Grenade	25 000	25 000			USD	25 000	25 000	18 195
Guatemala	250 000	250 000		193 022	USD	250 000	250 000	181 950
Guinée	120 000	120 000	15 000	15 000	USD			
Guinée équatoriale	10 000				USD			
Guinée-Bissau	30 000	30 000	25 000		USD			
Guyana	210 000	210 000	269 921	269 921	USD			
Haïti	130 000	107 118			USD			
Honduras	341 500	342 000	129 438	212 246	USD	145 347	145 347	105 784
Inde	17 000 000	19 300 000	9 000 000	9 000 000	USD	12 000 000	12 000 000	8 733 600

**Cinquième reconstitution**  
**Contributions des États membres au 21 février 2001**

État	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la cinquième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions aux reconstitutions du FIDA (initiale à troisième)		Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent En DTS <sup>5/</sup>
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>				
A-1	A-2	A-3	A-4					
Indonésie	16 959 000	16 959 000	10 000 000	10 000 000	USD	10 000 000	10 000 000	7 278 000
Iran	147 995 000	13 825 500			USD	20 000 000	20 000 000	14 556 000
Iraq	53 099 000	6 283 200			USD			
Irlande	3 480 944	3 481 074	840 000	840 000	EUR	960 200	1 000 000	727 800
Israël			150 000	150 000	USD			
Italie	106 465 917	106 466 500	29 400 000	29 400 000	EUR	28 806 000	30 000 000	21 834 000
Jamaïque	175 263	175 901	150 000	150 000	USD			
Japon	181 756 629	181 756 539	37 990 000	37 990 000	JPY	3 212 100 000	30 000 000	21 834 000
Jordanie	255 000	255 000	325 000	325 000	USD			
Kazakhstan					USD			
Kenya	2 000 000	2 873 000	1 000 000		USD	50 000	50 000	36 390
Kirghizistan					USD			
Koweït	131 041 000	131 041 000	15 000 000	15 000 000	USD	2 000 000	2 000 000	1 455 600
Laos	52 000	2 000	50 000	50 000	USD	51 000	51 000	37 118
Lesotho	133 000	132 908	50 000	50 000	USD			
Liban	25 000	25 000	90 000	90 000	USD			
Libéria	80 000	39 000			USD			
Libye (Jamahiriya arabe libyenne)	83 099 000	36 000 000			USD			
Luxembourg	1 192 875	1 192 563	400 000	400 000	EUR	384 080	400 000	291 120
Macédoine, ex-République yougoslave de					USD			
Madagascar	100 000	100 000		8 357	USD	80 000	80 000	58 224
Malaisie			500 000	500 000	USD	250 000	250 000	181 950
Malawi	32 000	73 345	60 000		USD			
Maldives	26 000	26 000	25 000	25 000	USD			
Mali	30 000	28 253	11 000	11 000	USD	10 000	10 000	7 278
Malte	15 000	15 000	19 985	19 985	USD			
Maroc	3 000 000	2 999 643	2 000 000		USD			
Maurice	35 000	85 000	80 000	80 000	USD	85 000	85 000	61 863
Mauritanie	50 000	22 828	25 000		USD	30 000	30 000	21 834
Mexique	20 753 165	20 753 166	3 000 000	2 000 000	USD			
Moldova, République de					USD			
Mongolie			2 000		USD			
Mozambique	80 000	80 000	80 000	80 000	USD			
Myanmar	250 000	250 000			USD			
Namibie	20 000	20 000	300 000	300 000	USD			

**Cinquième reconstitution  
Contributions des États membres au 21 février 2001**

État	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la cinquième reconstitution			
	Montant cumulé des contributions aux reconstitutions du FIDA (initiale à troisième)		Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent En DTS <sup>5/</sup>
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>				
A-1	A-2	A-3	A-4					
Népal	60 000	60 000	50 000	50 000	USD			
Nicaragua	38 571	38 571	50 000	50 000	USD			
Niger	143 134	182 974	40 000		USD			
Nigéria	86 459 000	86 459 000	5 000 000		USD	5 000 000	5 000 000	3 639 000
Norvège	76 147 918	86 230 316	18 350 000	18 350 000	NOK	145 185 200	18 350 000	13 355 130
Nouvelle-Zélande	6 185 757	6 987 463	1 470 000	1 470 000	NZD	2 123 990	1 100 000	800 580
Oman	150 000	150 000			USD			
Ouganda	210 000	310 000	45 000	45 000	USD	45 000	45 000	32 751
Pakistan	3 600 000	3 600 000	2 000 000	2 000 000	USD	2 000 000	2 000 000	1 455 600
Panama	66 666	66 666	33 299	33 299	USD	33 200	33 200	24 163
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170 000	170 000			USD			
Paraguay	200 000	200 000	404 842	404 842	USD	100 000	100 000	72 780
Pays-Bas	118 645 443	123 633 960	7 570 000	7 570 000	EUR	26 885 600	28 000 000	20 378 400
Pérou	160 000	160 000	200 000	200 000	USD	200 000	200 000	145 560
Philippines	800 000	800 000	500 000	486 946	USD	300 000	300 000	218 340
Portugal	1 000 000	1 000 000	750 000	750 000	EUR	720 150	750 000	545 850
Qatar	28 980 000	12 709 100			USD			
République centrafricaine	25 642	19 930	50 000		USD			
République dominicaine	145 000	25 000			USD	125 000	125 000	90 975
Roumanie			50 000		USD			
Royaume-Uni	95 461 185	95 461 230	22 010 000	22 010 001	GBP	18 531 000	30 000 000	21 834 000
Rwanda	124 499	124 499	35 000	35 000	USD			
Sainte-Lucie	12 000	12 000	10 000	10 000	USD			
Saint-Christophe-et-Nevis	10 000	10 000	10 000	10 000	USD			
Saint-Vincent-et-les Grenadines					USD			
Salomon, Îles	35 000	10 000			USD			
Salvador (El)	100 000	100 000			USD			
Samoa	35 000	35 000	15 000	15 000	USD			
Sao Tomé-et-Principe	10 000				USD			
Sénégal	78 594	91 356	60 000	11 301	USD			
Seychelles	15 000	15 000	4 667	4 667	USD			
Sierra Leone	18 296	36 726			USD			
Somalie	20 000	10 000			USD			
Soudan	220 000	220 000	200 000	198 650	USD			
Sri Lanka	3 501 001	3 500 001	1 100 000	1 100 000	USD	1 000 000	1 000 000	727 800

**Cinquième reconstitution**  
**Contributions des États membres au 21 février 2001**

État	A. Contributions précédentes (USD)				B. Annonces de contribution à la cinquième reconstitution			
	Montant cumulatif des contributions aux reconstitutions du FIDA (initiale à troisième)		Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent En DTS <sup>5/</sup>
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>				
A-1	A-2	A-3	A-4					
Suède	95 784 560	95 784 820	24 360 000	24 360 000	SEK	202 838 412	24 360 000	17 729 208
Suisse	43 034 557	43 034 538	11 510 000	11 510 000	CHF	17 718 494	11 510 000	8 376 978
Suriname	150 000				USD			
Swaziland	41 980	52 875	59 454	59 454	USD	66 000	66 000	48 035
Syrie			150 000	150 000	USD	250 000	250 000	181 950
Tadjikistan					USD			
Tanzanie, République-Unie de	128 882	88 941	25 000	25 000	USD	300 000	300 000	218 340
Tchad	30 000				USD			
Thaïlande	450 000	450 000			USD			
Togo	82 659	31 169			USD			
Tonga	26 000	25 000	30 000	30 000	USD			
Trinité-et-Tobago	100 000				USD			
Tunisie	863 000	800 000	500 000	500 000	USD	600 000	600 000	436 680
Turquie	5 005 109	5 010 434	5 000 000	5 000 000	USD	5 000 000	5 000 000	3 639 000
Uruguay	200 000	200 000	25 000	25 000	USD	100 000	100 000	72 780
Venezuela	160 489 000	160 489 000	4 000 000	4 000 000	USD	4 600 000	4 600 000	3 347 880
Viet Nam	3 000	3 000	100 000	100 000	USD	500 000	500 000	363 900
Yémen	600 000	600 000	300 000	188 914	USD	500 000	500 000	363 900
Yougoslavie	120 000	100 000			USD			
Zambie	231 163	207 262			USD	100 000	100 000	72 780
Zimbabwe	1 600 000	1 603 074	2 500 000	500 000	USD			
<b>Total</b>	<b>3 136 187 434</b>	<b>2 906 811 527</b>	<b>419 571 135</b>	<b>383 157 243</b>			<b>432 503 162</b>	<b>314 775 801</b>

## Contributions complémentaires aux reconstitutions

État	Quatrième reconstitution <sup>2/</sup>		Contributions complémentaires attendues pour la cinquième reconstitution			
	Annonces de contribution	Versements <sup>1/</sup>	Unité d'obligation <sup>3/</sup>	Montant de la contribution dans l'unité d'obligation	Montant en USD <sup>4/</sup>	Équivalent en DTS <sup>5/</sup>
Belgique	25 205 424	26 837 049	EUR	14 874 062 <sup>6/</sup>	15 490 587	11 274 049
Pays-Bas	15 400 000	6 941 229	EUR			
Italie						
<b>Total</b>	<b>40 605 424</b>	<b>33 778 278</b>			<b>15 490 587</b>	<b>11 274 049</b>
<b>Total reconstitution</b>	<b>460 176 559</b>	<b>416 935 521</b>			<b>447 993 749</b>	<b>326 049 850</b>

1/ Paiements en espèces et billets à ordre à l'exclusion des provisions comptables au titre de l'encaissement de billets à ordre au moment du tirage.

2/ Conformément à la résolution 87/XVIII sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA.

3/ Les abréviations ci-après sont utilisées pour les monnaies:

AUD: dollar australien	EUR: euro	NZD: dollar néo-zélandais
CAD: dollar canadien	GBP: livre sterling	DTS: droit de tirage spécial
CHF: franc suisse	JPY: yen japonais	SEK: couronne suédoise
DKK: couronne danoise	NOK: couronne norvégienne	USD: dollar des États-Unis

4/ Calculé au taux de change moyen auquel il est fait référence au paragraphe II.15 de la présente résolution.

5/ Calculé au taux moyen USD/DTS du FMI pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 1999 au 31 décembre 1999.

6/ Ce montant a été annoncé par la Belgique comme contribution complémentaire conformément au paragraphe II.4 d) de la présente résolution. Le Conseil des gouverneurs a décidé que cette contribution complémentaire sera utilisée aux fins des objectifs spécifiques du Fonds belge de survie pour le tiers monde et en conformité avec les procédures dudit Fonds.



## APPENDICE B

### MODALITÉS D'UTILISATION DU POUVOIR D'ENGAGEMENT ANTICIPÉ

1. Le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) a pour principal objet de compenser les déficits de ressources engageables pour des prêts et des dons, qui peuvent apparaître au cours d'une année du fait de retards dans le versement des contributions au titre de la reconstitution et/ou de la volatilité du produit des placements et/ou de retards des paiements et remboursements au titre de prêts octroyés par le Fonds.
2. Le Conseil d'administration s'assure que le montant des ressources engageables au titre du PEA et les besoins de décaissement correspondants restent dans les limites de la prudence, en se fondant sur des hypothèses modérées et en prévoyant une marge pour les arriérés de paiement attendus sur les remboursements de prêts. Des projections lui sont communiquées concernant les engagements à effectuer au titre du PEA (remboursement de prêts et décaissements prévus), avec la marge de sécurité nécessaire pour que les disponibilités du Fonds soient toujours suffisantes pour couvrir ses besoins de décaissement.
3. Le PEA ne peut être utilisé que si les ressources disponibles pour engagement (à savoir les ressources additionnelles nettes reçues ou acquises l'année précédente, plus les ressources inutilisées et reportées) sont insuffisantes pour mener à bien le programme de prêts approuvé pour toute année donnée.
4. Le PEA ne peut être utilisé que pour des engagements se rapportant à des prêts et à des dons.
5. Le Président du Fonds s'assure de la mise en place des mécanismes comptables nécessaires pour indiquer dans chaque cas le niveau des engagements pris au titre du PEA et les rentrées des prêts qui seront affectées aux décaissements découlant de ces engagements.
6. Le Président du Fonds s'assure de la mise en place de procédures comptables pour qu'une fois un engagement de prêt ou de don effectué au moyen du PEA, les décaissements correspondants soient défalqués des rentrées des prêts ultérieurement encaissées afin d'éviter les doubles comptages.
7. Le Conseil d'administration: i) fixe le montant maximum de ressources dont le Fonds peut disposer au titre du PEA pendant la période de reconstitution applicable; et ii) approuve à chacune de ses sessions le montant total des engagements de ressources à effectuer au titre du PEA.
8. Le Président du Fonds fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur la situation des ressources disponibles pour engagement, y compris au titre du PEA. Son rapport indique en détail les ressources disponibles pour engagement qui proviennent d'avoirs détenus en monnaies librement convertibles (contributions des États membres, placements, etc.) moins les exigibilités, les engagements déjà effectués, l'encours des engagements effectués au titre du PEA et leur montant cumulatif, le montant des engagements au titre du PEA transférés sur les ressources ordinaires, et le montant des ressources susceptibles d'être utilisées ultérieurement au titre du PEA, avec des calculs et des hypothèses détaillés.
9. Comme le PEA est un mécanisme destiné à compenser l'insuffisance des ressources engageables, tous les engagements effectués dans le cadre de ce mécanisme sont transférés et imputés sur les ressources ordinaires du Fonds dès que les contributions versées par les États membres et/ou le produit dégagé par les placements, déduction faite des frais administratifs, deviennent suffisants pour couvrir les dits engagements.



10. L'utilisation du PEA est soumise à l'examen du Commissaire aux comptes dont les conclusions à cet égard sont prises en considération dans le cadre de la vérification annuelle des états financiers du Fonds. Le Comité de vérification des comptes du Conseil d'administration étudie de la même manière le rapport du Commissaire aux comptes sur le PEA et son rapport sur les états financiers du Fonds.

APPENDICE C

**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Afghanistan	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Afrique du Sud	4,907	0,000	4,907	0,698	0,200	0,898	5,805						
Albanie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,004	0,702	5,609						
Algérie	4,907	17,231	22,137	0,698	0,100	0,798	22,936						
Allemagne	4,907	61,327	66,233	0,698	14,389	15,087	81,321						
Angola	4,907	0,007	4,914	0,698	0,016	0,714	5,628						
Antigua-et-Barbuda	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Arabie saoudite	4,907	126,424	131,331	0,698	1,199	1,897	133,228						
Argentine	4,907	1,873	6,780	0,698	0,600	1,298	8,078						
Arménie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Australie	4,907	11,889	16,796	0,698	2,030	2,729	19,524						
Autriche	4,907	7,071	11,978	0,698	2,754	3,452	15,430						
Azerbaïdjan	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Bangladesh	4,907	0,434	5,341	0,698	0,240	0,938	6,279						
Barbade	4,907	0,001	4,908	0,698	0,003	0,701	5,609						
Belgique	4,907	15,774	20,681	0,698	3,665	4,363	25,043						
Belize	4,907	0,011	4,918	0,698	0,000	0,698	5,616						
Bénin	4,907	0,017	4,924	0,698	0,010	0,708	5,632						
Bhoutan	4,907	0,009	4,916	0,698	0,010	0,708	5,624						
Bolivie	4,907	0,104	5,011	0,698	0,080	0,778	5,789						

**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Bosnie-Herzégovine	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Botswana	4,907	0,030	4,936	0,698	0,030	0,728	5,665						
Brésil	4,907	6,603	11,510	0,698	3,164	3,862	15,372						
Burkina Faso	4,907	0,010	4,917	0,698	0,012	0,710	5,627						
Burundi	4,907	0,024	4,931	0,698	0,000	0,698	5,629						
Cambodge	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Cameroun	4,907	0,118	5,025	0,698	0,040	0,738	5,763						
Canada	4,907	37,122	42,029	0,698	8,042	8,740	50,769						
Cap-Vert	4,907	0,004	4,911	0,698	0,006	0,704	5,615						
Chili	4,907	0,036	4,943	0,698	0,000	0,698	5,641						
Chine	4,907	4,066	8,973	0,698	0,999	1,697	10,670						
Chypre	4,907	0,030	4,937	0,698	0,010	0,708	5,645						
Colombie	4,907	0,024	4,931	0,698	0,080	0,778	5,709						
Comores	4,907	0,007	4,914	0,698	0,000	0,698	5,612						
Congo	4,907	0,081	4,988	0,698	0,001	0,699	5,687						
Congo, R.D. du	4,907	0,010	4,917	0,698	0,000	0,698	5,615						
Cook, Îles	4,907	0,000	4,907	0,698	0,002	0,700	5,607						
Corée, R.D.P. de	4,907	0,000	4,907	0,698	0,040	0,738	5,645						
Corée, République de	4,907	0,900	5,807	0,698	0,999	1,697	7,504						
Costa Rica	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Côte d'Ivoire	4,907	0,174	5,081	0,698	0,401	1,099	6,180						
Croatie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Cuba	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Danemark	4,907	11,515	16,422	0,698	10,823	11,521	27,942						
Djibouti	4,907	0,002	4,909	0,698	0,000	0,698	5,607						

**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Dominique	4,907	0,016	4,922	0,698	0,004	0,702	5,625						
Égypte	4,907	1,738	6,644	0,698	1,199	1,897	8,542						
Émirats arabes unis	4,907	16,744	21,651	0,698	0,400	1,098	22,749						
Équateur	4,907	0,136	5,043	0,698	0,020	0,718	5,761						
Érythrée	4,907	0,000	4,907	0,698	0,002	0,700	5,607						
Espagne	4,907	2,225	7,131	0,698	0,584	1,282	8,413						
États-Unis (d'Amérique)	4,907	188,596	193,503	0,698	5,996	6,694	200,197						
Éthiopie	4,907	0,035	4,942	0,698	0,012	0,710	5,652						
Fidji	4,907	0,045	4,952	0,698	0,026	0,724	5,676						
Finlande	4,907	7,592	12,499	0,698	1,439	2,137	14,636						
France	4,907	45,325	50,232	0,698	9,993	10,691	60,922						
Gabon	4,907	0,754	5,661	0,698	0,000	0,698	6,359						
Gambie	4,907	0,007	4,914	0,698	0,004	0,702	5,616						
Géorgie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Ghana	4,907	0,127	5,034	0,698	0,000	0,698	5,732						
Grèce	4,907	0,400	5,306	0,698	0,240	0,938	6,244						
Grenade	4,907	0,009	4,916	0,698	0,000	0,698	5,614						
Guatemala	4,907	0,087	4,994	0,698	0,077	0,775	5,769						
Guinée	4,907	0,042	4,949	0,698	0,006	0,704	5,653						
Guinée équatoriale	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Guinée-Bissau	4,907	0,010	4,917	0,698	0,000	0,698	5,615						
Guyana	4,907	0,073	4,980	0,698	0,108	0,806	5,786						
Haïti	4,907	0,037	4,944	0,698	0,000	0,698	5,642						
Honduras	4,907	0,119	5,026	0,698	0,085	0,783	5,809						
Inde	4,907	6,707	11,614	0,698	3,597	4,295	15,910						

**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Indonésie	4,907	5,894	10,801	0,698	3,997	4,695	15,496						
Iran	4,907	4,596	9,503	0,698	0,000	0,698	10,201						
Iraq	4,907	2,184	7,090	0,698	0,000	0,698	7,789						
Irlande	4,907	1,210	6,117	0,698	0,336	1,034	7,151						
Israël	4,907	0,000	4,907	0,698	0,060	0,758	5,665						
Italie	4,907	37,000	41,907	0,698	11,751	12,449	54,357						
Jamaïque	4,907	0,061	4,968	0,698	0,060	0,758	5,726						
Japon	4,907	63,166	68,073	0,698	15,185	15,883	83,956						
Jordanie	4,907	0,089	4,995	0,698	0,130	0,828	5,824						
Kazakhstan	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Kenya	4,907	0,998	5,905	0,698	0,000	0,698	6,603						
Kirghizistan	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Koweït	4,907	45,541	50,448	0,698	5,996	6,694	57,141						
Laos	4,907	0,001	4,908	0,698	0,020	0,718	5,626						
Lesotho	4,907	0,046	4,953	0,698	0,020	0,718	5,671						
Liban	4,907	0,009	4,916	0,698	0,036	0,734	5,650						
Libéria	4,907	0,014	4,920	0,698	0,000	0,698	5,619						
Libye (Jamahiriya arabe libyenne)	4,907	12,511	17,418	0,698	0,000	0,698	18,116						
Luxembourg	4,907	0,414	5,321	0,698	0,160	0,858	6,179						
Macédoine, ex-République yougoslave de	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Madagascar	4,907	0,035	4,942	0,698	0,003	0,701	5,643						
Malaisie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,200	0,898	5,805						
Malawi	4,907	0,025	4,932	0,698	0,000	0,698	5,630						
Maldives	4,907	0,009	4,916	0,698	0,010	0,708	5,624						
Mali	4,907	0,010	4,917	0,698	0,004	0,703	5,619						

**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Malte	4,907	0,005	4,912	0,698	0,008	0,706	5,618						
Maroc	4,907	1,042	5,949	0,698	0,000	0,698	6,647						
Maurice	4,907	0,030	4,936	0,698	0,032	0,730	5,667						
Mauritanie	4,907	0,008	4,915	0,698	0,000	0,698	5,613						
Mexique	4,907	7,212	12,119	0,698	0,799	1,498	13,617						
Moldova, République de	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Mongolie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Mozambique	4,907	0,028	4,935	0,698	0,032	0,730	5,665						
Myanmar	4,907	0,087	4,994	0,698	0,000	0,698	5,692						
Namibie	4,907	0,007	4,914	0,698	0,120	0,818	5,732						
Népal	4,907	0,021	4,928	0,698	0,020	0,718	5,646						
Nicaragua	4,907	0,013	4,920	0,698	0,000	0,698	5,618						
Niger	4,907	0,064	4,970	0,698	0,000	0,698	5,669						
Nigéria	4,907	30,047	34,954	0,698	0,000	0,698	35,652						
Norvège	4,907	29,968	34,875	0,698	7,335	8,033	42,907						
Nouvelle-Zélande	4,907	2,428	7,335	0,698	0,588	1,286	8,621						
Oman	4,907	0,052	4,959	0,698	0,000	0,698	5,657						
Ouganda	4,907	0,108	5,015	0,698	0,018	0,716	5,731						
Pakistan	4,907	1,251	6,158	0,698	0,799	1,498	7,656						
Panama	4,907	0,023	4,930	0,698	0,013	0,711	5,641						
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4,907	0,059	4,966	0,698	0,000	0,698	5,664						
Paraguay	4,907	0,070	4,976	0,698	0,162	0,860	5,836						
Pays-Bas	4,907	42,967	47,874	0,698	3,026	3,724	51,597						
Pérou	4,907	0,056	4,962	0,698	0,080	0,778	5,741						
Philippines	4,907	0,278	5,185	0,698	0,195	0,893	6,078						



**Cinquième reconstitution**  
**Voix des États membres au 21 février 2001**

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Portugal	4,907	0,348	5,254	0,698	0,300	0,998	6,252						
Qatar	4,907	4,417	9,324	0,698	0,000	0,698	10,022						
République centrafricaine	4,907	0,007	4,914	0,698	0,000	0,698	5,612						
République dominicaine	4,907	0,009	4,916	0,698	0,000	0,698	5,614						
Roumanie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Royaume-Uni	4,907	33,176	38,083	0,698	8,797	9,496	47,578						
Rwanda	4,907	0,043	4,950	0,698	0,014	0,712	5,662						
Sainte-Lucie	4,907	0,004	4,911	0,698	0,004	0,702	5,613						
Saint-Christophe-et-Nevis	4,907	0,003	4,910	0,698	0,004	0,702	5,612						
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Salomon, Îles	4,907	0,003	4,910	0,698	0,000	0,698	5,608						
Salvador (El)	4,907	0,035	4,942	0,698	0,000	0,698	5,640						
Samoa	4,907	0,012	4,919	0,698	0,006	0,704	5,623						
Sao Tomé-et-Principe	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Sénégal	4,907	0,032	4,939	0,698	0,005	0,703	5,641						
Seychelles	4,907	0,005	4,912	0,698	0,002	0,700	5,612						
Sierra Leone	4,907	0,013	4,920	0,698	0,000	0,698	5,618						
Somalie	4,907	0,003	4,910	0,698	0,000	0,698	5,608						
Soudan	4,907	0,076	4,983	0,698	0,079	0,778	5,761						
Sri Lanka	4,907	1,216	6,123	0,698	0,440	1,138	7,261						
Suède	4,907	33,288	38,195	0,698	9,737	10,435	48,630						
Suisse	4,907	14,956	19,863	0,698	4,601	5,299	25,161						
Suriname	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Swaziland	4,907	0,018	4,925	0,698	0,024	0,722	5,647						
Syrie	4,907	0,000	4,907	0,698	0,060	0,758	5,665						

## Cinquième reconstitution Voix des États membres au 21 février 2001

États	A. Voix originelles			B. Voix de la quatrième reconstitution			C. Total des voix originelles et des voix de la quatrième reconstitution	D. Voix de la cinquième reconstitution				E. Total des voix	
	A-1 Voix de Membre	A-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	A-3 Total des voix	B-1 Voix de Membre	B-2 Voix de contribution <sup>1/</sup>	B-3 Total des voix		D-1 Voix de Membre	Voix de contribution <sup>1/</sup>		D-4 Total des voix effectives	E-1 Total des voix potentielles <sup>2/</sup>	E-2 Total des voix effectives
									D-2 potentielles <sup>2/</sup>	D-3 effectives			
Tadjikistan	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Tanzanie, République-Unie de	4,907	0,031	4,938	0,698	0,010	0,708	5,646						
Tchad	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Thaïlande	4,907	0,156	5,063	0,698	0,000	0,698	5,761						
Togo	4,907	0,011	4,918	0,698	0,000	0,698	5,616						
Tonga	4,907	0,009	4,916	0,698	0,012	0,710	5,626						
Trinité-et-Tobago	4,907	0,000	4,907	0,698	0,000	0,698	5,605						
Tunisie	4,907	0,278	5,185	0,698	0,200	0,898	6,083						
Turquie	4,907	1,741	6,648	0,698	1,999	2,697	9,345						
Uruguay	4,907	0,070	4,976	0,698	0,010	0,708	5,684						
Venezuela	4,907	55,775	60,682	0,698	1,599	2,297	62,979						
Viet Nam	4,907	0,001	4,908	0,698	0,040	0,738	5,646						
Yémen	4,907	0,209	5,115	0,698	0,076	0,774	5,889						
Yougoslavie	4,907	0,035	4,942	0,698	0,000	0,698	5,640						
Zambie	4,907	0,072	4,979	0,698	0,000	0,698	5,677						
Zimbabwe	4,907	0,557	5,464	0,698	0,200	0,898	6,362						
<b>Total</b>	<b>790,000</b>	<b>1010,000</b>	<b>1800,000</b>	<b>112,403</b>	<b>153,149</b>	<b>265,551</b>	<b>2065,551</b>						

<sup>1/</sup> Seules les contributions en monnaies librement convertibles ont été prises en compte dans le calcul des voix de contribution conformément au paragraphe IV.20 de la présente résolution.

<sup>2/</sup> Colonne indiquant les voix de contribution potentielles qui seront acquises par chaque Membre une fois que tous les Membres auront versé les contributions annoncées qui sont indiquées dans la colonne B-2 de l'annexe A de la présente résolution.

APPENDICE D

**INSTRUMENT DE CONTRIBUTION AUX RESSOURCES DU FIDA**

Le Président  
Fonds international de  
développement agricole  
107, Via del Serafico  
00142 Rome  
Italie

1. J'ai l'honneur de vous informer que (nom du pays donateur) fera une contribution d'un montant équivalant à (montant en lettres)\* (indiquer l'unité d'obligation applicable) (montant en chiffres dans l'unité d'obligation applicable)\* à titre de contribution supplémentaire aux ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA). Cette contribution sera versée conformément aux modalités et conditions énoncées dans la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs.

2. Le paiement de la contribution sera effectué en (unité d'obligation)\*/ (en un versement unique/ en deux versements/en trois versements) (en espèces) (partie en espèces et partie sous forme de billets à ordre ou autres titres analogues) (sous forme de billets à ordre ou autres titres analogues). Le montant de (montant en chiffres dans l'unité d'obligation applicable)\*/ qui constitue (la contribution totale) (le premier versement) de (nom du pays) sera payé pour le \_\_\_\_\_ 20\_\_ (en espèces) (sous forme de billet à ordre ou autre titre analogue) (en espèces à raison de l'équivalent de ..... DTS et le solde sous forme de billet à ordre ou autre titre analogue).

3. Le solde de la contribution sera payé en \_\_\_ versements pour le \_\_\_\_\_ 20\_\_ (en espèces) (en espèces et sous forme de billets à ordre ou autres titres analogues) (sous forme de billets à ordre et autres titres analogues)<sup>1</sup>.

4. Le solde de la contribution sera payable après l'adoption de la législation requise en matière d'ouverture de crédits budgétaires et nous solliciterons les ouvertures de crédits nécessaires afin d'achever nos paiements avant l'expiration de la période couverte par la reconstitution<sup>2</sup>.

---

\* Si la monnaie de paiement diffère de l'unité d'obligation, indiquer ici l'unité de paiement.

<sup>1</sup> Ce paragraphe ne doit être utilisé qu'en conjonction avec le paragraphe II.9 d) de la résolution, et les dates de paiement des versements devraient être indiquées. Ce paragraphe est à supprimer s'il est sans objet.

<sup>2</sup> Paragraphe à supprimer quand il est sans objet.



5. (nom du pays) n'exercera pas la faculté, prévue au paragraphe II.13 de la Résolution, de modifier son engagement stipulé dans le présent instrument<sup>3</sup>.
6. Je confirme que toutes les autres prescriptions qui sont nécessaires pour le dépôt du présent instrument de contribution auprès du FIDA ont été dûment remplies.

(Nom du pays donateur)

(Signature du représentant  
autorisé)  
(Qualité du signataire)

---

<sup>3</sup> Paragraphe à supprimer quand il est sans objet.



## ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE DU FONDS

### Résolution 120/XXIV

#### Admission à la qualité de membre non originaire du Fonds

##### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Vu** les articles 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole (FIDA) et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

**Ayant examiné** la demande d'admission à la qualité de membre non originaire présentée par la République d'Islande qui lui a été communiquée dans le document GC 24/L.7, et compte tenu de la recommandation du Conseil d'administration y relative;

**Approuve** l'admission de la République d'Islande en qualité de membre du Fonds.

## ÉMOLUMENTS DU PRÉSIDENT DU FIDA

### Résolution 121/XXIV

#### Émoluments du Président du FIDA

##### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Considérant** la section 6, paragraphe 1, du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, qui stipule notamment que les émoluments, indemnités et autres bénéfices auxquels a droit le Président du FIDA sont fixés par résolution du Conseil des gouverneurs;

**Rappelant** la résolution 118/XXIII du 17 février 2000 du Conseil des gouverneurs par laquelle celui-ci décidait de créer un comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA en relation avec ceux d'autres chefs d'institutions des Nations Unies et d'institutions financières internationales;

**Ayant noté et examiné** le rapport et les recommandations du Comité des émoluments présentés sous la cote GC 24/L.12 et les recommandations y relatives du Conseil d'administration;

##### Décide que:

1. Le traitement, les indemnités et autres avantages du Président continueront d'être alignés sur ceux du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
2. Conformément au paragraphe 1 ci-dessus:
  - i) il sera accordé au Président du FIDA une indemnité de logement correspondant aux dépenses effectives par lui exposées pour le loyer et les charges connexes telles que frais de copropriété, d'électricité, de gaz, de chauffage et de télécommunications à caractère professionnel; et
  - ii) l'indemnité de représentation de 50 000 USD sera maintenue.
3. Le traitement, les indemnités et autres avantages spécifiés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus s'appliqueront à la personne qui sera élue Président du FIDA à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, avec effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001.

## ACCROISSEMENT DU FINANCEMENT DISPONIBLE AU MOYEN DE RESSOURCES AUTRES QUE CELLES DES DONATEURS

### Résolution 122/XXIV

#### Accroissement du financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Rappelant** le document GC 24/L.3: "Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, 2000-2002" et son annexe intitulée FIDA V: Plan d'action (2000-2002);

**Notant** la recommandation vii) dudit FIDA V: Plan d'action (2000-2002), qui invite le Secrétariat à "explorer les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs" afin d'arrêter une "approche relative aux nouveaux moyens possibles d'accroître le financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs";

**Prenant en considération** le document GC 24/L.10 sur le financement au moyen de ressources autres que celles des donateurs;

#### Décide:

1. De demander au Secrétariat de continuer à explorer les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs, y compris par des mécanismes faisant appel au marché, et de soumettre toute proposition susceptible de découler de ces recherches au Conseil d'administration pour approbation.
2. D'approuver le cadre proposé pour le cofinancement par le biais du marché de projets et de programmes financés par le FIDA, tel qu'il figure dans le document GC 24/L.\_\_\_\_, et d'autoriser le Conseil d'administration à examiner et approuver individuellement chaque proposition spécifique de cofinancement, ainsi que les modalités y afférentes. Le Conseil d'administration est en outre prié de revoir périodiquement le cadre mis au point pour ledit cofinancement, tel qu'approuvé ci-avant par le Conseil des gouverneurs.

## LE BUDGET DU FIDA POUR 2001

### Résolution 123/XXIV

#### Le budget du FIDA pour 2001

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Considérant** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

**Notant** qu'à sa soixante et onzième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2001 d'un montant d'au moins 307,0 millions de DTS;

**Au vu** de l'examen du budget du FIDA proposé pour 2001, effectué par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session;

**Approuve** le budget du FIDA pour 2001, tel que présenté dans le document GC 24/L.8, d'un montant de 53 587 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 2 084 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 250 000 USD;

**Décide** qu'au cas où en 2001 la valeur moyenne du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux de change utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en liras italiennes serait ajusté en proportion de l'écart entre le taux effectif de 2001 et le taux budgétaire.

## CRÉATION D'UN MÉCANISME DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

### Résolution 124/XXIV

#### Création d'un mécanisme de financement du développement des programmes

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Rappelant** la section 2 de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA et le Règlement financier du FIDA;

**Ayant pris connaissance** du document GC 24/L.8 relatif au programme de travail et budget du FIDA pour 2001, de la proposition qui y figure concernant la création d'un mécanisme de financement du développement des programmes et du projet de résolution qui y est joint;

**Décide que:** *(les mots à supprimer sont placés entre crochets et barrés et les mots à ajouter sont soulignés)*

- a) Un mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), distinct du programme de travail et du budget administratif du FIDA, est créé pour financer les dépenses nécessaires à la conception et à l'exécution de projets et programmes financés par des prêts et des dons du FIDA. Le Secrétariat établira dorénavant chaque année une proposition pour le MFDP qu'il soumettra à l'approbation du Conseil d'administration avec le programme de travail du FIDA.
- b) **La section 2 a) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA** est modifiée comme suit:

“Le Fonds accorde des moyens financiers sous forme de dons et de prêts, suivant des modalités et à des conditions qu'il juge appropriées, eu égard à la situation et aux perspectives économiques du membre ainsi qu'à la nature et aux exigences de l'activité envisagée. Le Fonds peut aussi accorder, par décision du Conseil d'administration, des moyens financiers supplémentaires pour la conception et l'exécution de projets et programmes financés par ses prêts et ses dons.”
- c) **La section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA** est modifiée comme suit:

“Le Conseil d'administration fixe de temps à autre la proportion des ressources du Fonds à engager durant tout exercice pour financer des opérations sous [~~chaque~~] l'une des formes indiquées au paragraphe a), en tenant dûment compte de la viabilité à long terme du Fonds et de la nécessité d'assurer la continuité de ses opérations. La proportion des dons ne doit normalement pas dépasser le huitième des ressources engagées durant tout exercice. Une forte proportion des prêts est consentie à des conditions particulièrement favorables.”
- d) Le Conseil d'administration est informé par le Secrétariat des lignes directrices et des procédures applicables au fonctionnement du MFDP.
- e) La présente résolution et les modifications de l'Accord portant création du FIDA qui y sont proposées prendront effet à la date de son adoption.

## PÉRIODE TRANSITOIRE PRÉCÉDANT L'ENTRÉE EN FONCTION DU PRÉSIDENT DU FIDA

### Résolution 125/XXIV

#### Période transitoire précédant l'entrée en fonction du Président du FIDA

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Ayant examiné** le document GC 24/L.15 et la proposition qu'il contient, ainsi que la recommandation y relative du Conseil d'administration,

**Ayant noté** que le second et dernier mandat du Président en exercice du FIDA prend fin le 21 février 2001,

**Considérant** la section 8 a) et b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA,

#### Décide que:

- a) Conformément à la section 8 b) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, et afin d'assurer la passation harmonieuse des pouvoirs afférents aux fonctions de président du FIDA:
  - i) Le Président en exercice du FIDA, Fawzi Hamad Al-Sultan, continue d'exercer les fonctions attachées à son poste jusqu'au 31 mars 2001. Le Président en exercice consulte, comme de besoin, le Président élu pendant cette période transitoire et met ce dernier au courant en lui donnant toute facilité pour se familiariser avec les fonctions de président.
  - ii) Le Président en exercice s'acquitte de ses fonctions jusqu'à la date stipulée à l'alinéa i) ci-dessus selon les mêmes modalités et conditions d'emploi applicables à la date de l'adoption de la présente résolution.
- b) La présente résolution prend effet à la date de son adoption.



## NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA

### Résolution 126/XXIV

#### Nomination du Président du FIDA

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Ayant donné suite** à la proposition relative à la nomination du Président du FIDA qui figure dans les documents GC 24/L.2 daté du 10 janvier 2001, GC 24/C.R.P.2, daté du 22 février 2001 et dans la résolution 125/XXIV datée du 21 février 2001;

**Décide**, conformément aux dispositions de l'article 6, section 8 a) de l'Accord portant création du FIDA, de nommer M. Lennart Båge du Royaume de Suède aux fonctions de président du FIDA pour un mandat de quatre ans qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001.